PRIX-O-PORC

Semaine finissant le 28 avril 1989

	Prix de pool (Base indice 100 au kg)	Nbre de porcs vendus
Québec	1,2064 $	87 554
Ontario	1,2101 $	84 479

Gleptosil

Fer injectable, 200 mg/mL

Gleptosil est une marque déposée de Fisons plc
Fisons Corporation Limited usager inscrit
Fisons Corporation Limited 1989

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Volume 60, numéro 12 — Longueuil, 4 mai 1989 TROIS CAHIERS — 48 PAGES Port payé à Montréal

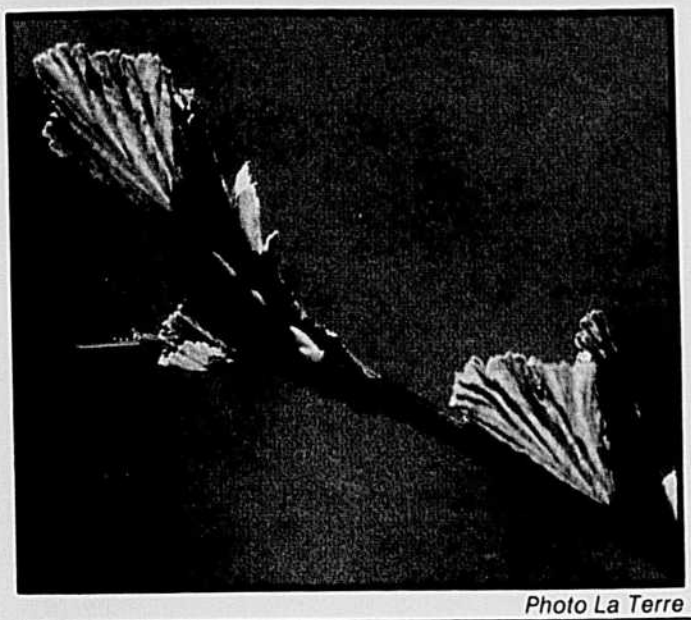

Photo La Terre

Ouf! Il était temps que la chaleur arrive! Depuis quelques jours, la vie surgit de partout. Bourgeons, fleurs et feuilles éclateront sous peu, libérant des myriades de couleurs et d'odeurs. Hommes, femmes et enfants se dégourdissent au soleil printanier. On s'affaire partout à rajeunir parterres et jardins. Les artisans qui vivent du produit de la terre sont à l'image de la saison et sont saisis par les transes du renouveau: farandole des tracteurs et des machineries, semailles et plants. C'est l'espoir qui renaît.

V.L.

BUDGET FÉDÉRAL

Tout le monde y goûte

Le budget 1989-90 du gouvernement conservateur ne laisse personne indifférent. Tous les Canadiens sont touchés par des hausses d'impôts et de taxes. Les agriculteurs ne font pas exception. En effet, le fonctionnement de la Commission canadienne du lait, un programme de la Société du crédit agricole, le remboursement de la taxe sur le carburant et les paiements anticipés sont affectés. L'économiste de l'UPA, Claude Lafleur, analyse tous les impacts de ces changements et signe un éditorial sur la question.

pp. 2-3-4

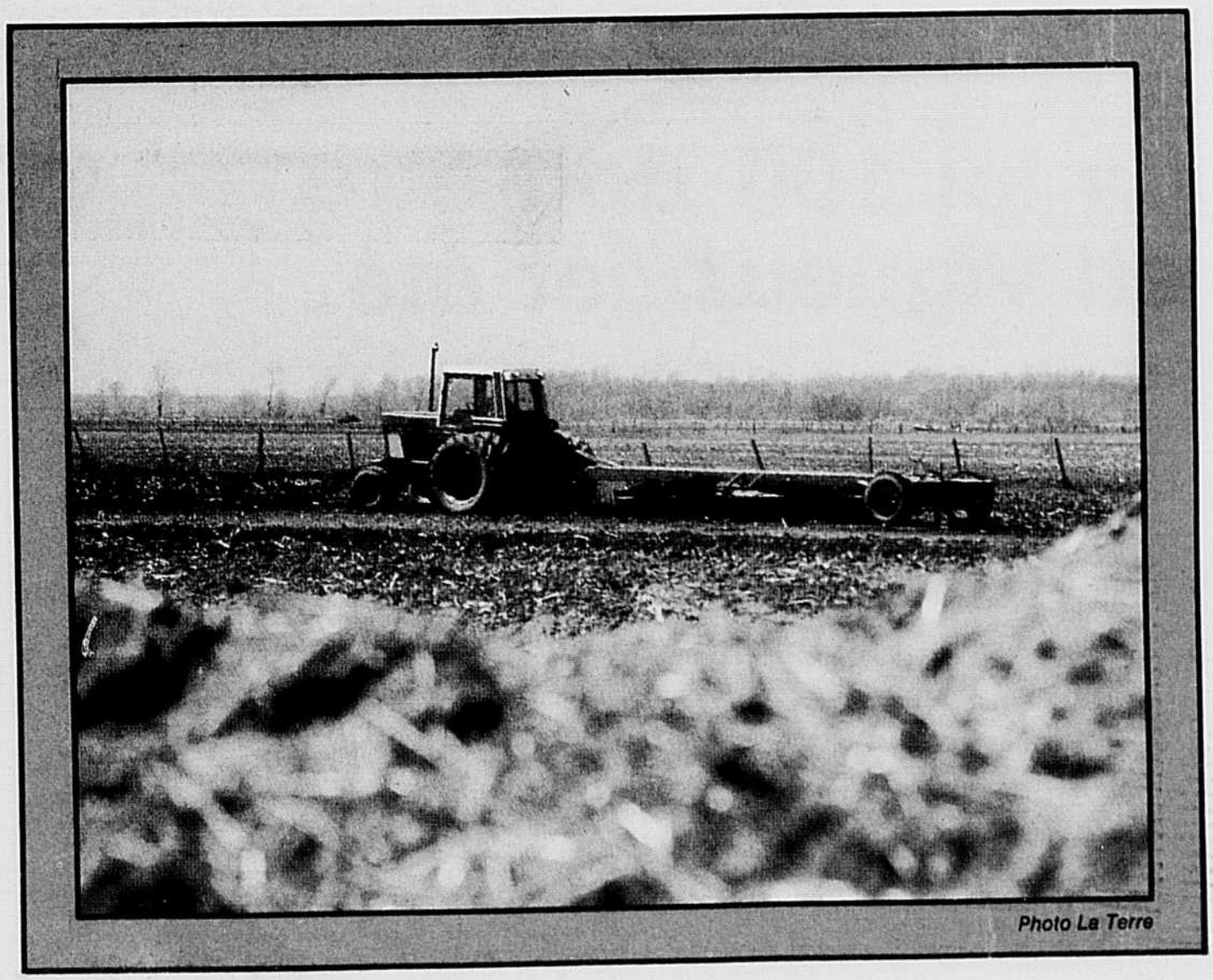

Photo La Terre

Zonage

La loi 100 sur le zonage agricole devrait être mise en vigueur pour juillet ou août de cette année. Ce sont des procédures administratives qui retardent sa mise en vigueur.

p. 2

Pesticides

Les résidus de pesticides dans les aliments font parler. Le débat risque de prendre de l'ampleur avec les années. Le programme d'analyse mis sur pied par Provigo provoque une levée de boucliers.

p. 19

Volailles

Le ministre Pagé a tenu des propos qui ont fait bondir les producteurs de volailles. «Les éleveurs minent les fondements de l'industrie avicole québécoise.»

p. 21

Cérégrains

Le pourcentage d'adhésion à Cérégrains dépasse toutes les attentes. Près de 70 % des céréaliculteurs présents aux réunions d'information signent leur adhésion.

p. 22

Notre Dossier

LE PORC

3e cahier

Extension de la date d'adhésion à l'assurance-récolte

On apprend, en dernière heure, que la date limite d'adhésion à l'assurance-récolte sera reportée à une date ultérieure. Les modalités de paiement concernant l'aide fédérale à la sécheresse devraient être déterminées sous peu. On sait déjà que les cotisations à l'assurance-récolte pour 1989 devraient faire l'objet de rabais pour les productions concernées dans les zones touchées par la sécheresse. Les producteurs intéressés doivent communiquer avec les bureaux régionaux d'assurance-récolte. Rappelons que l'aide fédérale à la sécheresse sera versée dans le fonds provincial d'assurance-récolte.

Actualité.....2-3-7-21-22
Chronique syndicale.....27
Classées.....8-15
Marchés.....18
MAPAQ.....24-25

BUDGET FÉDÉRAL

Tout le monde y goûte

André Belzile

Le budget 1989-1990 du gouvernement conservateur, déposé dans des circonstances rocambolesques, ne peut laisser personne indifférent. Tous les Canadiens sont touchés par des hausses d'impôts ou de taxes. Les agriculteurs ne font pas exception à la règle. En effet, le fonctionnement de la Commission canadienne du lait, un programme de la Société du crédit agricole, le remboursement de la taxe sur le carburant, les paiements anticipés sont affectés.

Les particuliers sont touchés

Comme tous les Canadiens, les agriculteurs seront touchés par certaines mesures du budget. À partir du premier juillet, la surtaxe sur l'impôt des particuliers augmente de 2 %. Les taxes d'accise sur l'essence et sur les produits du tabac sont augmentées.

La taxe fédérale de vente sur l'alcool, le tabac, les services de télécommunication et les matériaux de construction augmentera de 1 %. Sur tous les autres biens taxés par le gouvernement fédéral, la hausse est de 1,5 %: donc le taux de la taxe se situe maintenant à 13,5 %.

Enfin, les taux de cotisation à l'assurance-chômage sont augmentés car le fédéral ne finance plus désormais ce programme. L'employé paiera 2,25 $ par 100 $ de gains assurables alors que l'employeur continuera de payer 1,4 fois la cotisation de l'employé.

Les agriculteurs touchés

Les producteurs de lait sont touchés de deux façons. Premièrement, le programme spécial d'exportation des produits laitiers est entièrement laissé aux mains des producteurs. Plus question de recevoir le subside de 6,03 $ par hectolitre de lait produit pour l'exportation. Cette mesure touchait encore 1,1 million d'hectolitres de lait au Canada l'an dernier.

En plus, le gouvernement fédéral a décidé de ne plus absorber les frais de fonctionnement et de commercialisation (entreposage, manutention et transport) de la poudre de lait encourus par la Commission canadienne du lait. Ces deux mesures coûteront chacune 7 millions de dollars annuellement aux producteurs laitiers du Canada.

Le programme de prêts basés sur le prix des produits est aboli. Aucun nouveau prêt ne sera maintenant consenti par la Société du crédit agricole en rapport dans le cadre de ce programme. Rappelons qu'un producteur qui empruntait en vertu du programme de prêts basés sur le prix des produits voyait, à chaque semestre, le montant du solde de son prêt indexé à la hausse ou à la baisse selon les variations du prix de la denrée qu'il produisait. Une diminution de 6 millions de dollars des dépenses gouvernementales.

Les programmes de ristournes de taxes sur les carburants seront abandonnés progressivement. D'ici la fin de l'année 1989, les agriculteurs pourront continuer de bénéficier d'une ristourne de 8,5 ¢ le litre d'essence et de 7,5 ¢ le litre de diesel ; il s'agit d'une ristourne de la taxe d'accise et de la taxe de vente. Il en coûtait à peu près 200 millions de dollars annuellement au gouvernement fédéral.

Mais à partir de janvier 1990, la ristourne de la taxe d'accise est abandonnée. Les agriculteurs pourront réclamer un remboursement de la taxe de vente seulement, soit 3,5 ¢ le litre d'essence et de diesel. Puis avec la mise en place de la nouvelle taxe sur les produits et les services en 1991, tout ce programme de ristourne cessera complètement.

La subvention d'intérêt sur les paiements anticipés des récoltes est abolie. Cela signifie que le programme continue ; il sera possible d'obtenir des avances en espèces pour la récolte commercialisable mais il faudra dorénavant payer des intérêts sur ces sommes. Ce programme coûtait environ 27 millions de dollars au trésor fédéral chaque année.

Le fédéral se propose de renégocier avec les provinces le programme de partage des coûts de l'assurance-récolte. Il faut savoir que présentement, certaines provinces ne payent que les frais d'administration du programme alors que Québec et Terre-Neuve paient 25 % des primes et les frais d'administration. La renégociation ne devrait pas affecter les producteurs québécois car elle se fera probablement sur le modèle des ententes avec Québec et Terre-Neuve. Le gouvernement fédéral compte ainsi économiser 90 millions de dollars cette année et 110 millions l'an prochain.

Un autre 40 millions de réduction de dépenses proviendra de l'abandon du programme de subventions au transport des grains et de la farine vers les ports de l'est du pays. Mais ce programme est destiné à l'aide au transport des céréales et de la farine exportées en provenance de l'ouest du pays. Sa disparition ne devrait donc pas affecter directement les producteurs québécois.

ENTRE SCIERIES ET PAPETIÈRES

Le torchon brûle

La guerre que se livrent papetières et scieries sur les copeaux suscite toutes sortes de réactions de part et d'autre. Devant le refus des papetières d'acheter tous les copeaux venant des 63 scieries indépendantes, ces dernières entreprenaient dernièrement des moyens de pression en fermant leurs usines pour une semaine. L'industrie papetière répliquait alors qu'elle n'avait pas à subventionner le sciage et que le prix des copeaux devrait fluctuer en fonction de l'offre et de la demande, comme cela se passe ailleurs dans le monde. Les papetières suggèrent au gouvernement de permettre l'exportation des surplus de copeaux. On laisse aussi sous-entendre que les scieries produisent leurs copeaux à des coûts élevés parce que pour elles il s'agit d'un sous-produit du bois d'oeuvre et qu'elles auraient avantage à utiliser 100 % de l'arbre pour faire des copeaux.

« Les canards boiteux des scieries refusent de mourir et dénoncent l'arrogance des papetières. » Telle est la réaction du directeur de l'Association des producteurs de copeaux du Québec, Claude Paradis, aux remarques qualifiées de méprisantes, venant des papetières. Ce dernier affirme que, depuis la loi sur les forêts, les papetières ont procédé à une intégration verticale en achetant des scieries indépendantes et qu'elles contrôlent maintenant la moitié de la production des copeaux et dictent les prix. Il s'en prend aussi au ministre Albert Côté qui garde le silence sur l'arrogance des papetières alors qu'il pourrait faire appliquer la loi qui donne priorité aux copeaux sur le bois de la forêt publique. Claude Paradis soupçonne les papetières de vouloir la disparition des scieries indépendantes en se cachant derrière la productivité et les lois du marché. Il trouve aberrante la suggestion d'abandonner la production du bois d'oeuvre pour ne faire que des copeaux. Cela voudrait dire l'élimination de la production de bois d'oeuvre, un secteur qui assure plus d'un demi-milliard de dollars en revenus d'exportation et qui procure de l'emploi à 12 000 personnes.

V.L.

Partez en Europe

20 places de stages rémunérées — automne 1989

L'Union des producteurs agricoles, en collaboration avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, offre 20 places de stages rémunérées en Europe, à l'automne 1989. Les objectifs sont:

Offrir l'occasion unique à des jeunes filles ou garçons de faire une expérience pratique dans une ferme en France, en Suisse, au Luxembourg. En plus de voyager, les participants(es) peuvent se perfectionner en production de leur choix et développer des liens humains entre les stagiaires et les familles d'accueil des deux communautés agricoles. Voici les conditions:

Être en excellente santé, être âgé(e) entre 18 et 30 ans, avoir une formation agricole et 6 mois d'expérience sur une ferme ou être impliqué(e) dans un projet d'avenir en agriculture, avec 2 ans d'expérience dans une ferme (le degré d'expérience est un facteur déterminant).

Le ou la stagiaire débourse 325 $; ceci couvre le billet d'avion aller-retour Montréal-Paris, deux nuits d'hébergement et une session d'accueil ainsi qu'une assurance-accident. Le ou la stagiaire est logé(e) et nourri(e) par la famille d'accueil et il(elle) reçoit un salaire de 100 $ net par semaine.

Le départ est prévu le 1er octobre 1989.

Inscription:

Pour s'inscrire, il faut contacter le plus tôt possible, avant le 4 juin 89, la Fédération régionale de l'UPA, au service d'emploi agricole ou téléphonez à l'UPA.

Commentaires d'un stagiaire: été 1988, en Europe:

«L'UPA devrait continuer ce genre d'échanges de stagiaires avec l'Europe. Ces stages nous font connaître l'agriculture de ce continent et ils nous permettent de visiter ces vieux pays. On devrait encourager ceux et celles qui étudient en agriculture à faire ces stages.»

SOURCE: Robert Dagenais SMA/UPA (514) 679-0530, poste 386.

La loi 100 doit être en vigueur cet été

André Belzile

La loi 100 sur le zonage agricole devrait être mise en vigueur pour le début de juillet ou août cette année: ce sont des procédures administratives qui retardent sa mise en vigueur. C'est du moins l'intention du ministre Pagé malgré les pressions qu'exerce toujours le monde municipal.

Des questions de budgets

La loi 100 qui modifie la Loi sur le zonage agricole a été votée puis sanctionnée il y a trois semaines. Mais elle n'est pas encore en vigueur. En effet, le dernier article du projet de loi stipule que les dispositions de la loi entreront en vigueur à la date ou aux dates fixées par le gouvernement.

C'est donc dire que le cabinet des ministres devra entériner un décret qui mettra en vigueur les dispositions de la loi 100. Rappelons que cette Loi mettra en place des secteurs exclusifs à l'agriculture. Elle créera aussi un poste de commisseur-aviseur qui pourra enquêter sur les dispositions des réglementations municipales qui gênent l'agriculture. Le gouvernement créera un fonds de défense pour aider les agriculteurs qui sont poursuivis à cause de leur production agricole et qui sont conformes à la Loi sur l'environnement. Enfin, la loi mettra en place une instance d'appel des décisions de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Et c'est particulièrement cette nouvelle instance qui provoque des délais administratifs. Il faut en effet, selon Paul Beauchamp le directeur adjoint du cabinet du ministre Pagé, que le «Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole» soit à peu près fonctionnel lors de la mise en vigueur de la loi.

On est donc à trouver des locaux, à discuter d'engagement de personnel et à nommer les membres du tribunal. Il y a aussi des discussions avec la CPTAQ pour régler des détails administratifs. Par exemple, les deux organismes utiliseront probablement les mêmes fiches techniques, les mêmes cartes et photos aériennes.

On sait aussi que le tribunal et la Commission partageront le même greffe. Les plaignants pourront donc toujours s'adresser au même endroit que ce soit pour une demande en première instance ou en deuxième.

M. Beauchamp a aussi confirmé que le ministre Pagé n'envisageait pas de mettre en vigueur certaines parties de la loi seulement. Tous les articles de la loi 100 devraient donc être en vigueur à la fin de l'été si l'administration provinciale ne se traîne pas trop les pieds.

Il faut remarquer que la mise sur pied du poste de commissaire-aviseur relève du ministre de la Justice, Gil Rémillard. Il semble que pour le gouvernement ce commissaire devait relever d'un autre ministère que l'Agriculture pour que son impartialité ne puisse pas être remise en cause.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

9 mai, 9 h 45-15 h 30, journée d'information pour les agricultrices et les agriculteurs sous le thème «Planification et implication» organisée par le Syndicat des agricultrices de Charlevoix, auberge St-Irénée-les-Bains, **St-Irénée**.

19 mai, forum sur l'emploi, région Laurentides, **St-Jérôme** (Inf.: (514) 434-1141).

LE BUDGET WILSON:

Quelques milliers de dollars de moins dans votre portefeuille

*Une analyse de Claude Lafleur**

La grande question que se posent les agriculteurs cette semaine c'est de savoir combien coûtera le budget du ministre Wilson. À cette question, malheureusement, il faut répondre: quelques milliers de dollars.

L'agriculture, en effet, est durement touchée par les mesures annoncées par le ministre des Finances. Parmi les plus importantes et les plus sévères, il faut noter:

* *Claude Lafleur est directeur de la Direction recherches et politiques agricoles de l'UPA.*

1. Le retrait partiel d'Ottawa du programme des paiements anticipés des récoltes.

Description:
Ce programme permettait aux producteurs des récoltes (maïs, céréales, pommes, pommes de terre, fraises) d'obtenir des prêts garantis par l'État, sans intérêt, au moment de la récolte, à concurrence de 30 000 $. Les prêts étaient remboursés à mesure que la récolte était vendue.

Changement:
Élimination immédiate de la gratuité des intérêts, une perte de 27 millions de dollars pour l'ensemble des agriculteurs canadiens. Toutefois, la garantie offerte par le gouvernement fédéral sur les prêts demeure.

Impact:
Au Québec, ce sont les producteurs de maïs et de céréales qui seront les plus touchés. Ils perdront entre 3 et 4 millions de dollars par année ou, en moyenne, 1 500 $ par ferme. Indirectement, les opérations de la Fédération des cultures commerciales seront affectées, puisque celle-ci était coresponsable de l'administration de ce programme. Dans l'Ouest, l'impact sera encore plus sévère.

2. Retrait d'Ottawa du financement des frais de commercialisation de la poudre de lait écrémé et des frais de fonctionnement de la Commission canadienne du lait.

Description:
Ce programme permettait le financement des frais associés à la commercialisation des surplus de poudre de lait écrémé. Les frais administratifs, de manutention, d'entreposage et d'écoulement étaient à la charge du gouvernement.

Changement:
D'ici les prochains mois, le gouvernement fédéral se retirera définitivement de cette activité: une perte de 7 millions de dollars pour l'ensemble des producteurs de lait de transformation.

Impact:
Les producteurs de lait de transformation devront assumer la plus grande partie de ces coûts. Pour une ferme moyenne, cette mesure représente un coût additionnel de 300 $ par année.

3. Le programme spécial d'exportation de produits laitiers n'est plus subventionnable.

Description:
Initialement, le programme spécial d'exportation de produits laitiers prévoyait une subvention directe de 6,03 $ l'hectolitre pour tous les produits laitiers expédiés hors du Canada (environ 5 % de la production totale). En 1984, le volume de lait admissible à cette subvention a été réduit de moitié.

Changement:
Élimination de la moitié restante du programme, ce qui réduira les dépenses fédérales d'environ 7 millions de dollars par année.

Impact:
Pour les producteurs de lait de transformation, ce retrait d'Ottawa signifie en moyenne une autre perte de 300 $ par ferme. En outre, il est possible que les producteurs décident de ne plus exporter parce qu'ils n'y trouvent pas leur compte. L'impact sur les usines de transformation du Québec serait alors considérable.

4. Augmentation de la taxe sur l'essence.

Changement:
Depuis le dépôt du budget, l'essence ordinaire coûte 2 ¢ de plus le litre. Monsieur Wilson a aussi annoncé une hausse immédiate de la taxe sur l'essence sans plomb, d'un cent le litre. Cette hausse sera suivie d'une deuxième augmentation similaire dans huit mois. Le prix du carburant diesel ne change pas.

Impact:
Ceux qui possèdent de la machinerie qui fonctionne à l'essence — et il y en a plusieurs au Québec — ceux-là, donc, devront prévoir pour les prochains mois des centaines de dollars de plus.

5. Élimination graduelle du programme de ristournes de taxe sur les carburants.

Description:
Le programme de ristournes de la taxe sur les carburants permet aux agriculteurs d'obtenir un remboursement de taxes sur les carburants utilisés sur la ferme. Ce programme a été institué à l'automne de 1984.

En vertu de cette politique, les agriculteurs bénéficient d'une ristourne de taxes de 8,5 cents le litre d'essence et 7,5 cents, le litre de carburant diesel.

Changement:
D'ici au 31 décembre prochain, les agriculteurs continueront à bénéficier de cette ristourne. En 1990, cependant, la ristourne ne sera plus que de 3,5 cents le litre d'essence et de carburant diesel. On ignore encore ce qu'il adviendra de cette ristourne en 1991.

Impact:
Les frais de carburant augmenteront de 7 % en 1990. Les plus touchés seront évidemment ceux qui utilisent beaucoup de machinerie agricole.

6. Le retrait d'Ottawa du financement de l'assurance-chômage.

Changement:
Cette mesure n'entrera en vigueur qu'en janvier prochain. Mais à compter de cette date, les agriculteurs qui emploient de la main-d'oeuvre devront assumer des coûts additionnels. Pour les employeurs, la cotisation augmentera de 15 %: elle passera de 2,73 $ à 3,15 $ pour chaque 100 $ assurable.

Impact:
Même si les cotisations d'assurance-chômage sont déductibles d'impôt, M. Wilson ira chercher quelques centaines de dollars dans les poches des agriculteurs. Au Québec, on estime à environ 15 000 le nombre d'agriculteurs qui utilisent de la main-d'oeuvre et donc, qui seront touchés par cette mesure.

7. Retrait partiel d'Ottawa du programme d'assurance-récolte.

Description:
L'assurance-récolte est un programme fédéral-provincial à frais partagés qui indemnise les producteurs participants en cas de désastre naturel.

Les ententes de partage des frais de l'assurance-récolte varient sensiblement selon les provinces. Au Québec et à Terre-Neuve, le gouvernement fédéral et la province assument chacun 25 % du coût des primes et partagent à égalité les frais d'administration. L'autre moitié des primes est payée par les producteurs.

Dans toutes les autres provinces, le coût des primes est pris en charge à parts égales par le gouvernement fédéral et les producteurs, la participation financière de la province se limitant aux frais d'administration.

Changement:
Ottawa veut renégocier avec les provinces les ententes actuelles de partage des frais. Le Fédéral veut ainsi économiser 90 millions de dollars cette année et 110 millions de dollars l'an prochain.

Impact:
Peu d'impact au Québec, puisque la province possède le «meilleur» contrat de partage des frais. Les chicanes entre le Fédéral et les provinces de l'Ouest risquent d'être beaucoup plus hargneuses.

8. Élimination du programme des prêts basés sur les prix.

Description:
Le programme de prêts basés sur les prix, institué en 1986, offrait des prêts subventionnés aux clients de la Société du crédit agricole qui connaissaient des difficultés financières. Ce programme était particulièrement prisé de ceux qui n'avaient pas beaucoup de fonds propres.

Changement:
Aucun nouveau prêt ne sera accordé dans le cadre de cette politique. Les anciens prêts ne sont pas touchés.

Impact:
La participation à ce programme a été relativement élevée au cours des deux premières années, mais elle a ensuite diminué sensiblement. Pour certains producteurs de porcs du Québec, qui traversent une période difficile en raison du bas prix, ce programme aurait pu être très utile.

Autres mesures du budget Wilson qui affecteront l'agriculture.

- Taxe de 4,00 $ sur le carton de cigarettes qui viendra sans doute accélérer le déclin de l'industrie tabacole au Québec.
- Diminution considérable de l'aide internationale du Canada aux pays du Tiers monde. Les producteurs de lait, qui avaient l'habitude de vendre de grosses quantités de poudre de lait écrémé au gouvernement et à l'ACDI devront donc trouver de nouveaux débouchés.
- Hausse de la taxe sur les matériaux de construction qui viendra augmenter les coûts de construction des remises à machinerie, des étables, des porcheries, des bergines.
- Augmentation du fardeau des provinces qui viendra accentuer les pressions sur le Conseil du trésor québécois. Le prétexte d'un désengagement éventuel de l'État québécois en agriculture est déjà trouvé: c'est la faute à Ottawa!

L'ÉDITORIAL

Claude Lafleur

Autopsie d'un mauvais budget

Après avoir terrifié tout le monde pendant des mois en annonçant des coupures drastiques et des hausses d'impôt sauvages, le gouvernement Mulroney a effectivement présenté la semaine dernière un budget épouvantable, qui fera vraiment mal à la classe agricole. Pour les agriculteurs, ce cinquième budget du ministre des Finances, Michael Wilson, est le pire et le plus mauvais jamais présenté par un gouvernement.

En effet, le budget de la semaine dernière ne sera pas seulement impopulaire, il ne tient pas debout. Les producteurs de lait de transformation, par exemple, devront débourser 14 millions de dollars de plus par année ou 600 $ en moyenne par ferme pour satisfaire le ministre Wilson. C'est irresponsable, d'abord parce que le gouvernement ne respecte pas les engagements qu'il avait pris lors du renouvellement de la politique laitière à long terme, ce qui est très grave en soi, mais aussi parce qu'il vient d'accepter à Genève un gel du prix du lait pour les vingt prochains mois. À elle seule, cette dernière mesure ne justifiait-elle pas qu'on épargne les producteurs de lait dans ce budget?

Autre constatation: c'est un budget sans imagination. L'élimination de la gratuité des intérêts sur les paiements anticipés est un bon exemple. Cette mesure risque fort de faire chuter les prix à l'automne, accentuant ainsi la dépendance des producteurs, surtout ceux de l'Ouest, envers les interventions ad hoc du fédéral. Dans un contexte de bas prix, en effet, les paiements anticipés, tout comme l'assurance-récolte et l'assurance-stabilisation, sont des investissements utiles pour un pays. Un gouvernement qui nie cette évidence s'expose à perdre rapidement le contrôle de ses dépenses dans le secteur agricole.

C'est également un budget hypocrite. Pendant que les régions périphériques encouragées en cela par le gouvernement fédéral, s'acharnent depuis 3 ou 4 ans à présenter des projets sérieux de développement régional, celui-ci annonce une coupure de 400 millions de dollars dans le programme de développement régional pour les deux prochaines années.

Mais le pire pour les agriculteurs, c'est que le budget Wilson est injuste et inéquitable. Dans toute société qui se respecte, en effet, il y a un principe fondamental qui dit que lorsque ça va mal, chacun doit faire sa part, à la mesure de ses moyens. Or, dans le présent budget, les agriculteurs sont doublement pénalisés, d'abord comme citoyens, ils paieront évidemment plus d'impôts, plus de taxes, mais aussi comme agents économiques, ils perdront également des milliers de dollars. En vertu de quel principe devraient-ils payer plus que les fonctionnaires et les ronds de cuirs à Ottawa?

Il est vrai que le pays traverse une grave crise financière.

Au 1er avril dernier, la dette du gouvernement fédéral était de 321 milliards de dollars. Devant des sommes aussi colossales, l'imagination vient buter. Les objets de comparaison font défaut à celui ou celle qui n'a jamais possédé rien de plus coûteux que ses machines ou ses animaux.

Mais dans la tourmente, le leader, le chef du gouvernement doit tenir fermement la barre. Son attitude, ses gestes, ses déclarations sont importants. Bref, il doit montrer l'exemple, sinon par des actions concrètes, du moins par des gestes symboliques.

Ce n'est pas en augmentant le budget du Sénat de 9,4 % ou celui des Communes de 8,7 %, qu'il indiquera la voie à suivre. Ce n'est pas non plus en augmentant le budget du gouverneur général, Jeanne Sauvé, de 19,2 %, budget qui devrait lui permettre d'embaucher une personne pour «l'administration des messages de félicitation de la Reine, auparavant assumée par Buckingham Palace» et cinq autres pour mettre sur pied le «bureau des blasons et des armoiries du Canada» et de porter à 127 le nombre d'employés à son service, qu'on maîtrisera les finances publiques.

POINT DE VUE

La forêt à l'ère du rendement soutenu

Jean-Pierre Bélisle

Nous savons, d'ores et déjà, que la forêt est un volet déterminant du dynamisme économique au Québec et le regain que connaît notamment l'industrie papetière présentement n'est pas sans nous laisser croire que la forêt est appelée à jouer un rôle encore plus important dans l'avenir.

Malheureusement, tout ne baigne pas dans l'huile dans ce secteur économique car voyez-vous, le bois n'est pas une richesse inépuisable et nous sommes sur le point de le réaliser amèrement. En effet, alors que la forêt publique s'éloigne de plus en plus des centres de transformation, la forêt privée quant à elle s'affaiblit d'année en année, sous les coups répétés des scies mécaniques. Ainsi, dans ce dernier domaine, il se coupe environ 7 millions de mètres cubes de matières ligneuses annuellement et à ce rythme, on craint dans 13 des 15 régions du Québec une «rupture de stock» dans le sapin, l'épinette et le pin gris, d'ici une dizaine d'années. En somme, la surexploitation de la forêt est non seulement tangible mais également quantifiable et c'est précisément à partir d'une simple règle de trois que l'on pourra espérer sauver cette matière première.

Concrètement, pour maintenir les rendements actuels, il faut tout simplement reboiser au même rythme que l'on déboise nos forêts mais attention, il ne faut surtout pas oublier d'une part que les essences les plus exploitées ne sont pas nécessairement celles qui croissent le plus rapidement et d'autre part, il nous faut choisir les essences en fonction des besoins de l'industrie. Bref, la forêt privée est appelée à suivre un modèle global de gestion qui ne se fera que par l'implication des propriétaires de boisés.

Voilà l'énorme défi que doivent relever l'État et toutes les organisations qui oeuvrent dans l'exploitation ou la mise en valeur de la forêt au Québec. Certes, il existe certaines mesures incitatives proposées par les gouvernements, mais on observe toujours une volonté du milieu d'effectuer ce qu'on appelle des «coupes à blanc» ou ce que je qualifierais de profits à court terme au détriment de la matière première elle-même.

Il devient donc impérieux que les propriétaires de boisés privés soient au fait de ces mesures et établissent eux-mêmes des mécanismes qui garantiront le principe des rendements soutenus.

La démocratie perd des plumes

Permettez-moi d'apporter quelques commentaires sur l'assemblée annuelle de la FPLQ tenue à St-Hyacinthe. Dès le début de l'assemblée nous avons senti une certaine agressivité de la part de certains dirigeants contre notre région. Pourtant lors d'une rencontre avec l'exécutif provincial, nous leur avions fait part de notre intention d'amener la résolution du 40/60 et nous leur en avions envoyé une copie en janvier, pour qu'ils puissent en expédier dans toutes les régions pour étude, ce qu'ils ont fait, mais d'une bien curieuse de façon.

Ils n'ont pas été capables de transcrire intégralement cette résolutiion. Pire encore, ils ont changé tous les considérants, curieuse démocratie. Pourtant cette résolution a pour objectif un rapprochement des revenus des producteurs, sans toucher au droit acquis et sans enlever les culottes de personne.

Toujours à cette assemblée, une résolution est venue pour exclure M. Jacques Dion de son siège de président de la région de l'Estrie. C'est alors que le procès de Dion a commencé. Ce qui semblait faire l'affaire de plusieurs dans la salle. Dommage que le Christ n'eut été parmi nous car il aurait pu répéter ces paroles: «Que celui qui n'a jamais péché, lui lance la première pierre.» Mais le Christ n'était pas là et les roches ont revolé. Un délégué est allé dire au micro que Jacques Dion est en conflit d'intérêt et qu'il ne peut rester assis en avant. Alors que ce délégué, producteur de lait, a intenté une poursuite contre la Fédération, il y a quelques années, pour se faire rembourser ses pénalités hors quota. D'autres en ont dit autant mais ils n'ont pas dit qu'eux avaient contesté les frais d'écrémage pendant près de deux ans. Possible que Dion soit en conflit d'intérêt. Mais est-ce le seul? Deux autres présidents de région le sont aussi. Dont un plus que l'autre, car lui tout en assumant sa fonction de président de sa région, siégeait sur le conseil de la Fédération provinciale et participait dans sa région à des rencontres pour monter les producteurs contre cette même fédération, en contestant les frais d'écrémage et le 50-50, pendant près de deux ans. Serait-ce que Jacques Dion est un producteur de lait industriel, que lui ne peut contester des règlements et à la fois s'asseoir sur la chaise de président. Pourtant les deux autres semblent confortablement bien assis et personne ne semble les pointer du doigt. Serait-ce ça de la démocratie!

J'ai voté personnellement que Jacques Dion reste à son poste en avant. Les producteurs de l'Estrie sont assez matures pour se trouver un président eux-mêmes et ce n'est pas à l'assemblée provinciale annuelle de faire ce choix pour eux. Je n'approuve pas la manière qu'emploient les six producteurs de l'Estrie pour travailler, mais j'avoue aimer le spectacle. Si les choses sont rendues à ce point entre cette région et la Fédération, certains dirigeants ou exdirigeants, voire même certains permanents, y sont pour quelque chose. Lorsqu'il y a un malaise dans une région et que personne ne veut prendre la peine de regarder ça de près eh bien, un malaise peut s'aggraver et même tourner en cancer. Une résolution est venue sur le plancher, que ce soit les délégués réunis en assemblée annuelle qui votent pour le président comme cela se fait ailleurs dans d'autres fédérations. Mais les délégués n'ont pas voulu, ils ont laissé ce choix au conseil d'administration. Mais pourtant, auparavant, les délégués n'avaient pas hésité pour voter pour exclure Jacques Dion de son siège.

Suite à l'assemblée, reste à savoir si les décisions qu'ont prises les délégués sont véritablement leurs alignements ou l'alignement de certains dirigeants, qui ont réussi si bien à passer leur message pour certains délégués habiles à le faire. La démocratie a perdu des plumes et je pense qu'il y a là, matière à réflexion pour plusieurs. Aussi un peu plus de diplomatie de la part de certaines personnes, pourrait certainement améliorer le membership de la Fédération et aiderait sûrement à améliorer les relations avec les coopératives.

Gérald Bahl
7e Rang, Wickham,
cté Drummond

Lettre ouverte à M. Bruno Letendre

Je veux d'abord vous indiquer qu'il n'y a pas eu d'intervention partisane par votre humble serviteur dans le dossier de révision de la zone agricole de la Municipalité régionale de comté de L'Or-Blanc, pas plus d'ailleurs que dans les autres dossiers de même nature.

J'ose espérer que le but de votre démarche n'est pas d'obtenir l'implication directe du député dans le dossier afin d'influencer la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, ce serait vouloir utiliser un moyen que vous semblez condamner. Cette commission dispose de tous les pouvoirs nécessaires afin d'atteindre l'objectif principal que lui a confié le législateur, soit la protection du territoire agricole, qui s'acquitte très bien de cette tâche si j'en juge par les milliers de dossiers de dézonage qu'elle a refusés depuis sa création.

Selon les informations que j'ai obtenues, la municipalité du canton de Saint-Georges-de-Windsor, composée de plusieurs conseillers, producteurs agricoles, a demandé à la Commission de protection du territoire agricole d'ajouter une zone blanche sur son territoire. La Municipalité régionale de comté de L'Or-Blanc s'est dite également favorable au dézonage demandé.

Je comprends votre souci de vouloir protéger nos terres agricoles et je vous en félicite. Je crois, par ailleurs, que vous devez adresser vos représentations à la Commission de protection du territoire agricole qui doit être votre interlocuteur dans ce dossier et qui doit procéder aux consultations requises en toute objectivité et à l'abri des pressions politiques.

Le député de Richmond et
Whip en chef du gouvernement,
Yvon Vallières

LA TERRE DE CHEZ-NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: André CHARBONNEAU
Rédacteur en chef adjoint responsable des périodiques spécialisés: Jean SAVARD
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 363-0522
Responsable du tirage:
Micheline COURCHESNE
Administration:
Jocelyne GAREAU
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 19 $; 2 ans, 32 $; 3 ans, 40 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:*
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

St-Raymond, le 25 avril 1989

Messieurs,
Mesdames,

Lors d'une réunion du conseil d'administration de la Banque de sirop d'érable tenue le 24 avril 1989 à East Broughton, la Banque, par résolution unanime, a énoncé la politique ci-jointe,

Nous aimerions que vous preniez connaissance de cette politique, et ceux qui le désirent, pourront nous faire connaître leurs commentaires.

De plus, afin que nous puissions connaître les besoins des acériculteurs, nous aimerions que vous complétiez le coupon-réponse qui est joint, afin de nous indiquer les quantités de sirop déposables à la Banque de sirop d'érable, pour la saison 1989.

Afin de faciliter notre tâche, nous aimerions recevoir dans les 5 jours des présentes, la quantité de sirop que vous possédez et que vous voulez déposer à la Banque pour l'année 1989.

Veuillez prendre note que la nouvelle adresse de la Banque de sirop d'érable est le 186, avenue St-Michel, C.P. 1088, St-Raymond, G0A 4G0.

Espérant le tout conforme, je vous remercie et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

BANQUE DE SIROP D'ÉRABLE

Par: BERNARD CÔTÉ

COMMUNIQUÉ DE LA BANQUE DE SIROP D'ÉRABLE À SES MEMBRES, FUTURS MEMBRES ET À L'ENSEMBLE DES ACÉRICULTEURS QUÉBÉCOIS

CONSIDÉRANT la récolte de la saison 1989;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, aucune référence de prix n'a été établie par les transformateurs;

CONSIDÉRANT que l'objectif à court et à long termes de la Banque est la stabilisation des prix du sirop;

CONSIDÉRANT que les différents intervenants jugent qu'une réserve de 15 000 000 de livres serait réaliste pour cette production;

La Banque de sirop d'érable maintient que les prix pour cette denrée devraient se rapprocher à ceux établis l'an dernier, soit:

— 2,40 $ (catégorie AA)
— 2,00 $ (catégorie A)
— 1,90 $ (catégorie B)
— 1,40 $ (catégorie C)
— 0,65 $ (catégorie D)

Les dirigeants de la Banque considèrent également que pour obtenir de tels prix, les acériculteurs canadiens devront:

— Accepter de supporter en consignation, une partie de la production;
— Accepter qu'une politique de mise en marché qui sort des sentiers traditionnels de cette production, soit en vigueur;
— Qu'une adhésion massive de membres est une condition essentielle au succès de la Banque;
— Accepter de modifier les procédures de mise en marché existentes qui ne permettent pas d'établir correctement le prix du sirop d'érable.

La mise en marché du sirop d'érable, par l'intermédiaire de la Banque, pourrait être faite selon les règles suivantes:

— Regrouper la production de sirop d'érable d'un ensemble de producteurs;
— Par un système d'encans mensuels, les transformateurs auraient la chance de soumissionner sur une quantité et qualité de sirop correspondant à leurs besoins;
— La Banque pourrait mettre un prix plancher en deçà duquel aucune soumission ne pourrait être acceptée.

Ce mécanisme permettrait aux producteurs membres de la Banque, d'obtenir le meilleur prix pour leur sirop, tout en s'assurant de liquider ce dernier.

Pour toutes autres informations, vous pouvez communiquer au (418) 337-8000 ou si vous le désirez, en remplissant le coupon ci-joint, pour demander de devenir membre de la Banque de sirop d'érable.

NOM DU PRODUCTEUR: _____

ADRESSE DU PRODUCTEUR: _____

_____

CODE POSTAL: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: _____

Je désire devenir membre de la Banque de sirop d'érable

ET J'AI SIGNÉ.

_____

SIGNATURE

La Terre de chez nous a soixante ans

André Charbonneau

1935-1936

Années d'élections

En 1935, l'effervescence politique, qui avait caractérisé l'année précédente, eut l'occasion de se manifester sur la scène électorale. Alors que l'Alberta élisait son premier gouvernement créditiste, les conservateurs de M. Bennett perdaient, le 14 octobre, le pouvoir au profit des libéraux de Mackenzie King. Entre-temps, de nombreux défilés de protestation de chômeurs avaient envahi la plupart des grandes villes canadiennes.

Le gouvernement Bennett avait, pourtant au début de cette année, adopté un programme audacieux, le New Deal: salaire minimum, impôt sur le revenu, réorganisation des services de l'État, création du Conseil économique, assurance-chômage, pensions de vieillesse, etc. Plusieurs aspects de ces politiques soulevèrent des questions constitutionnelles de sorte que la plupart ne purent être appliquées que bien des années plus tard.

Au Québec, divers mouvements nationalistes prônèrent avec de plus en plus de force l'idée de créer un État québécois libre. À la veille des élections du 25 août, une entente intervient entre Maurice Duplessis et Paul Gouin. Malgré cela, les libéraux d'Alexandre Taschereau se maintinrent de justesse au pouvoir. Ils devaient en partie cette victoire à l'adoption en mai 1935 de la loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre (plan Vautrin).

Mais neuf mois plus tard, soit le 17 août 1936, Maurice Duplessis, à la tête de l'Union nationale, prenait les commandes de l'État, à la suite du scandale des comptes publics symbolisés notamment par l'affaire des «culottes à Vautrin» (le ministre de la Colonisation s'était, en effet, fait payer par le gouvernement un pantalon qu'il revêtait lors de ses visites en pays de colonisation). Plus fondamentalement, Maurice Duplessis avait réussi devant le comité des comptes publics à faire avouer aux ministériels et aux fonctionnaires que plusieurs transactions avaient été plus ou moins malhonnêtes. Ceci entraîna, trois jours après l'affaire Vautrin, soit le 11 juin, la démission du ministre Taschereau, l'avènement d'Adélard Godbout au poste de premier ministre et le déclenchement des élections qui porta l'Union nationale au pouvoir.

Événements agricoles

1935

— Janvier: création d'une Commission provinciale d'étude pour réviser l'assiette des taxes municipales et scolaires.
— Avril, le Québec désire bénéficier du programme fédéral de vente dirigée des pommes de terre de l'est du Canada.
— Gérard Filion devient rédacteur à *La Terre de chez nous*.
— Rapport Stevens sur le comportement des grosses compagnies, impliquées en agriculture.
— 2 mai: adoption de la Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre (plan Vautrin).
— Projet de fédérer les mutuelles incendies.
— Début de la production du tabac à cigarette sur les terres de sable autour de Joliette.
— Bonne récolte en qualité.
— «Une nouvelle guerre s'annonce... Il faut, une bonne fois, que chefs de partis et candidats se prononcent contre toute participation de notre pays aux guerres impériales. Fournissons des produits agricoles aux pays belligérants, mais pas de chair à canon». (Albert Rioux, dans *La Terre* du 25 septembre).
— On réclame au Congrès des bûcherons, tenu à Chicoutimi, que le salaire minimum de 30 $ par mois soit porté à 52 $ pour les bûcherons expérimentés et à 30 $ pour les apprentis.
— L'UCC compte 4 131 membres de plus.
— Gérard Filion fait campagne contre les parasites du système: commerçants ambulants et grosses compagnies; — dénonciation du trust des machines agricoles: «les prix n'ont pas baissé depuis 1931, en dépit de la diminution du pouvoir d'achat».
— On demande des cours pour les filles de cultivateurs (enseignement agricole technique et pratique); — une carte d'identité électorale et le vote obligatoire.
— Fondation de la Jeunesse agricole catholique.
— Consolidation des beurreries et des fromageries.
— 14 octobre: Mackenzie King, premier ministre.
— Traité de réciprocité canado-américain (15 novembre).
— Enquête de l'UCC auprès des cultivateurs sur le prêt agricole.
— 25 novembre: Taschereau reporté au pouvoir de justesse.
— Congrès général: création d'un service central de propagande.
— Publication de *La Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin.

1936

— Révision de l'Acte britannique de l'Amérique du Nord.
— Campagne en faveur du respect du dimanche.
— Organisation de journées agricoles régionales ayant, par exemple, pour thèmes, les arts domestiques, la vente du beurre et du fromage, la comptabilité agricole, la formation de mouvements spécialisés, etc.
— Mars: enquête fédérale sur le prix des machines agricoles.
— Demande en faveur de la création d'une école de colonisation.
— Redressement des prix du beurre (de 19 5/8 cents, la livre à 23 3/8 et du fromage (de 9 cents à 12 7/6).
— Scandale du comité des comptes publics.
— 8 juin: Duplessis se moque des «culottes à Vautrin».
— 11 juin: Taschereau démissionne; Adélard Godbout devient premier ministre et déclenche des élections, le 17 juin.
— juin: le fédéral consent à émettre une monnaie bilingue: — la Cour suprême déclare la loi fédérale du concordat, constitutionnelle et celle de l'Office des marchés, inconstitutionnelle; — la Colombie britannique adopte une nouvelle loi relative aux «marketing boards».
— Juillet: l'UCC réclame des entrepôts frigorifiques.
— Juillet: Albert Rioux démissionne pour se présenter candidat de l'Union nationale dans Saint-Hyacinthe. Il est remplacé par Abel Marion, ci-devant vice-président; — les libéraux et les unionistes promettent une loi pour organiser la mise en marché des produits agricoles.
— Création de la Halle au beurre et fromage du Témiscouata.
— Juillet: suite à l'élection des socialistes, Franco déclenche une guerre civile en Espagne.
— 17 août, l'Union nationale prend le pouvoir, Antonio Élie, cultivateur fait partie des élus, Albert Rioux est battu (52 voix de moins) par T.D. Bouchard dans Saint-Hyacinthe.
— 26 août, Bona Dussault devient ministre de l'Agriculture, Albert Rioux devient sous-ministre de l'Agriculture; Camilien Houde démissionne, le lendemain.
— Octobre: création de la Mutuelle-Vie de l'UCC; loi créant l'Office du crédit agricole.
— 25 octobre: fête du Christ-Roi, 100 000 personnes manifestent contre le communisme.
— Baisse des abonnements à *La Terre de chez nous&*.
— *4 novembre: nouvelle présentation et nouvelle signalisation de La Terre de chez nous*.
— 9 décembre: entente Ottawa-Québec en faveur de la colonisation.

TRIBUNE DES PRÉSIDENTS

Avant d'être à bout de souffle

André Beaudoin,
Président FSGAQ

À se fier au nombre d'encans qui sont annoncés dans *La Terre de chez nous* depuis quelques semaines, on a l'impression que si, en général les producteurs, productrices ont l'intention de semer ce printemps, un certain nombre a décidé de s'enlever de la pression avant l'été. En effet, actuellement, on ne peut se cacher le fait que le climat d'incertitude qu'a créé le débat du libre-échange, qui se perpétue en quelque sorte avec les discussions au GATT sur le commerce international et la venue du même coup, des différentes recommandations pour s'adapter dans un tel contexte, tel le rapport de Grandpré, sont de nature à modifier les attitudes des producteurs.

On ne peut nier non plus que ce vent de libéralisme économique qui souffle sur l'ensemble des pays industrialisés amène nos gouvernements à prendre toutes sortes de moyens pour se retirer en douce de leurs champs d'intervention habituels. C'est ainsi qu'on a vu le gouvernement québécois battre en retraite dans le financement agricole et dans un certain nombre d'autres programmes. C'est également dans la même foulée que l'on a vu le ministre de l'agriculture essayer de nous transférer les coûts d'analyse de laboratoire de pathologie en voulant nous imposer un ticket modérateur. Tant qu'au gouvernement fédéral, en ce qui concerne le Québec, son désengagement a commencé, mais bien avant le débat du libre-échange.

Ajoutez à cela la pression qui est mise sur l'agriculture avec tout ce qui concerne la protection de l'environnement, la conservation des sols, la préservation de la faune, la revalorisation des cours d'eau sans compter la lutte qu'on doit mener pour protéger le territoire agricole et pour que cessent les précipitations acides qui nous menacent tout autant que le climat économique. Vu de cet angle, c'est non seulement notre droit de produire qui est menacé, mais bel et bien la profession elle-même.

À faire le cumul des dossiers et tenant compte de l'ampleur de ceux-ci, on peut être porté à faire un lien direct avec l'essoufflement que l'on ressent chez les producteurs, productrices. Pourtant, cette situation, à elle seule, ne peut tout expliquer. Le monde agricole est habitué de fonctionner dans un contexte difficile car ce n'est pas d'hier qu'il doit se battre pouce par pouce pour obtenir des conditions acceptables pour exercer sa profession. Non je crois qu'il nous faut chercher ailleurs l'explication. Ce n'est ni le poids du nombre, ni la complexité des dossiers mais plutôt la façon dont ils nous sont présentés puis imposés par la suite.

En effet, pour contrer les mouvements de masse, les gouvernements ont développé la stratégie du goutte à goutte de façon à faire avaler leur salade. Une seule goutte à la fois et cela fonctionne parce que plusieurs d'entre nous pensons qu'une goutte ou deux de temps en temps ne peuvent nous inonder. Pendant ce temps, les gouvernements ne subissent pas d'orage mais goutte à goutte notre verre à nous se remplit quand même. Parce que nous sommes de nature sans détour et que nous sommes patients malgré tout, il nous est difficile d'admettre qu'il faille sortir dans la rue pour nous expliquer par exemple, sur les grands principes du commerce international ou encore sur certaines notions qui régissent le crédit agricole.

Pourtant, la stratégie gouvernementale est claire à ce chapitre. Il s'agit de faire adopter des principes, des notions sans pour autant les implanter immédiatement. Puis le moment venu, reste simplement à appliquer ce qui fut passé en douce quelque temps avant et voilà que le tour est joué. Cette nouvelle façon de faire des gouvernements combinée à l'ampleur des dossiers créent un sentiment d'impuissance chez un bon nombre de producteurs, productrices et du même coup prêtent flanc à un affaiblissement de notre action syndicale.

Pourtant, je crois qu'on se doit d'avoir confiance en notre jugement surtout en nos moyens. Il nous faut collectivement retomber sur nos pattes et ainsi retrouver dans la dignité, cette solidarité syndicale tant nécessaire à la défense des intérêts supérieurs de notre profession. Si nous le voulons et si nous sommes déterminés, il n'y a pas une seule place où les gouvernements pourront nous amener sans que l'on veuille y aller.

Pagé croit-il à la gestion?

— André D. Beaudoin

Le président de la Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec (FSGAQ), André D. Beaudoin, se pose des questions sur l'intérêt du ministre de l'Agriculture du Québec à propos des services de gestion. En effet, l'endossement d'un projet de la FSGAQ par le MAPAQ est maintenant remis en question.

La Fédération, en étroite collaboration avec le Mouvement Desjardins et le groupe Agri-Gestion de l'Université Laval, a élaboré un projet de centre d'animation et de perfectionnement en gestion agricole. Le centre organiserait, entre autres, des activités de formation et de perfectionnement pour les professionnels de la gestion agricole. Il verrait aussi à élaborer des outils de travail en gestion agricole et des sessions de formation pour les agriculteurs. La clientèle visée est celle des professionnels de la gestion travaillant dans les institutions financières, les organismes de crédit, les syndicats de gestion, le MAPAQ, l'UPA...

Les trois partenaires ont estimé les budgets de fonctionnement à 150 000 $ par année. La dernière entente-cadre Canada-Québec prévoyait une somme d'approximativement un million de dollars pour des projets de gestion au Québec. Les instigateurs du projet ont donc cru que le centre de formation cadrerait très bien là-dedans.

Ils ont rencontré des représentants du MAPAQ pour leur présenter le projet. Et cette première rencontre leur a paru très positive. «Les fonctionnaires présents semblaient convaincus du bien-fondé de notre demande» selon André Beaudoin. Mais ils ont eu la surprise de leur vie récemment lors d'une autre rencontre, cette fois-ci conjointement avec des fonctionnaires fédéraux.

«On a senti alors que l'intérêt des deux niveaux de gouvernement n'était pas très fort.» Et le seul résultat concret de cette rencontre: le MAPAQ a assigné deux fonctionnaires pour réévaluer le projet lors d'une prochaine rencontre. Les représentants de la FSGAQ espèrent que le MAPAQ se présentera à cette rencontre avec une idée bien définie. La FSGAQ veut discuter des activités concrètes du futur centre, pas de l'intérêt de sa création.

André Beaudoin se demande d'où vient ce revirement du MAPAQ? «Faut-il encore convaincre le Ministère de l'utilité de services de gestion de qualité ou bien a-t-il déjà décidé d'utiliser les fonds de l'entente Canada-Québec pour d'autres projets?»

Les dirigeants de la Fédération espèrent une réponse claire. «On va arrêter de dépenser du temps et de l'énergie en consultations vaines s'il n'y a pas d'intérêt du côté des gouvernements.»

A.B.

La loi 49 provoque toujours autant de mécontentement

André Belzile

Le Conseil général de l'UPA a écrit la semaine dernière au Premier ministre Bourassa au sujet de la loi 49 sur le fonds d'assurance-prêt. Depuis la publication des règlements en juillet dernier, les agriculteurs se plaignent de la forte hausse des primes d'assurance. Et le Conseil général avertit le Premier ministre que l'UPA accentuera ses moyens de pression si le problème ne se règle pas.

On se rappellera qu'avant la loi 49, le producteur agricole qui empruntait à l'Office du crédit agricole du Québec (OCAQ) payait une prime d'assurance de 0,5 % sur l'excédent de 150 000 $ d'un prêt à long terme, de 0,5 % sur l'excédent de 50 000 $ d'un prêt à moyen terme et 0,2 % sur l'excédent de 50 000 $ d'un prêt à court terme.

Avec la nouvelle loi, les taux de prime sont de 1,85 % du montant emprunté à moyen ou long terme et de 1 % de l'ouverture de crédit à court terme. Ces taux devaient, selon les prévisions du MAPAQ, permettre au fonds d'assurance-prêt d'être auto-suffisant.

Les premiers touchés par cette nouvelle disposition sont les gens de la relève. D'ailleurs, l'ancien président de la Fédération de la relève du Québec, Gil Leduc, qualifiait cette prime d'assurance de « taxe d'affaire qu'on nous fait payer pour entrer en agriculture ». Pour un prêt moyen d'établissement (200 000 $), la facture s'élève maintenant à près de 4 000 $ alors qu'auparavant l'emprunteur n'aurait payé que 250 $.

Un autre groupe particulièrement touché est celui des agriculteurs, propriétaires uniques de leurs entreprises, qui s'associent avec un ou une partenaire. L'Office refait un certificat de prêt au nom des nouveaux emprunteurs mais charge la prime d'assurance sur l'ensemble du prêt. Il peut alors facilement en coûter quatre, cinq ou six mille dollars de prime d'assurance sans qu'aucun prêteur ne débourse d'argent supplémentaire. Seul l'emprunteur paye.

Un autre problème assez inquiétant est celui de la prime à payer sur le montant total de l'ouverture de crédit. Si vous demandez une marge de crédit de 100 000 $, vous devrez payer 1 % du 100 000 $ même si durant l'année vous n'utiliserez peut-être au maximum que 70 ou 75 000 $ de cette marge.

Des modifications en vue

Plusieurs modifications ont été proposées au ministre Pagé par les membres d'un comité mis sur pied après le congrès général de l'UPA de décembre dernier. Le cabinet du ministre Pagé a préparé un mémoire à être soumis au conseil des ministres. On espère à Québec que la décision du conseil des ministres sera prise en mai.

Deux modifications possibles ont déjà été mentionnées. La prime sur les prêts à court terme sera probablement appliquée sur le montant effectivement emprunté au lieu du montant total autorisé. Et les refinancements de prêt ne seront plus touchés: seuls les nouveaux montants empruntés le seront.

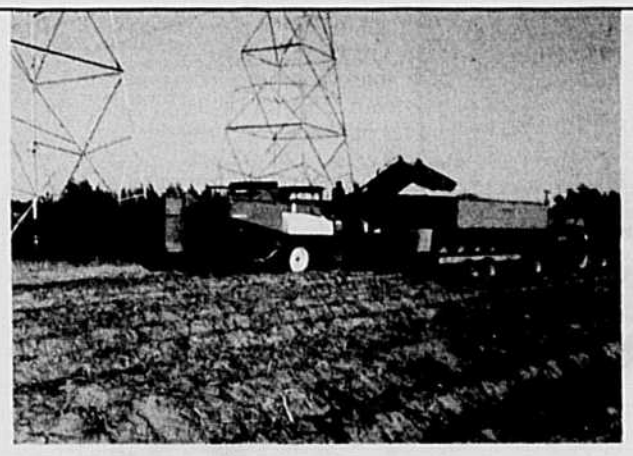

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT...

C'EST TOUT NATUREL

La concertation

Conformément à sa Politique d'environnement, Hydro-Québec s'assure de la participation des individus, groupes et organismes concernés au cours du processus d'étude et de conception de ses projets.

Ainsi, à la suite de l'entente conclue en 1986 avec l'Union des producteurs agricoles, Hydro-Québec a modifié ses pratiques en vue d'une intégration plus harmonieuse de ses équipements en territoire agricole. L'UPA est consultée lors de l'étude des corridors et du choix du tracé des lignes, comme le sont les propriétaires au moment du choix de l'emplacement ou du type de pylônes. Hydro-Québec procède également à la restauration des sols après la construction.

De plus, une table permanente de concertation assure la mise en oeuvre de l'entente tout en donnant à Hydro-Québec et à l'UPA la possibilité d'échanger leurs points de vue et de convenir d'ententes particulières.

L'ÉLECTRIFFICACITÉ

267

...PERSONNES JOUENT AU TENNIS EN FAUTEUIL ROULANT AU CANADA

Pour tout l'monde... pour la vie!

PARTICIPACTION MD

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION

- *Annonces sans cadre : 42 ¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,20 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans : 2,75 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce ; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 6,30 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif : ... 3,20 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple :

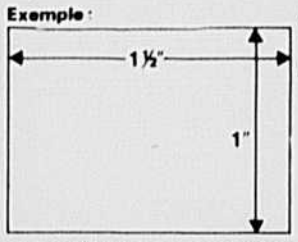

Annonce classée commerciale 44,80 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires
Christian Guinard ou **Réal Loiseau**

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél. : (514) 679-0530
Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

RÉPARATION - VENTE - ÉCHANGE: Lames, clippeurs d'animaux, barbiers, ciseaux, couteaux hache-viande. 2,00$ garantie ou reprise. New lames neuves 25,00$. W. FONTAINE, 4255 Papineau, ch. 921, Montréal, H2H 2P6, (514) 521-3933. 4/5

À LOUER - DIVERS

POULAILLER DISPONIBLE. Ferait l'élevage de poulets ou poulettes, capacité de 20 000 à 40 000 à la fois, bâtisse récente, expérience de 20 ans. Tél.: (819) 289-2345. 4/5

ANIMAUX A VENDRE

ATTENTION
Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00.
à frais virés
(514) 549-4163

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC
ANGUS, une race à utiliser dans vos croisements
- Pas de cornes
- Facile à vêler, peu importe le lieu
- Taureau ANGUS croisé avec une vache avec cornes donnera à 95 % des animaux sans cornes
- Contrairement à d'autres races, ANGUS n'est pas une race dite "terminale". Elle s'utilise et se réutilise en croisement
- ANGUS exige peu de soins vétérinaires
- La vache ANGUS est une bonne laitière
- La viande est persillée, tendre, juteuse, savoureuse et marbrée.

Si vous avez des ressources alimentaires, nous avons des vaches prolifiques et productives qui entraîneront une augmentation de votre revenu.
Pour de plus amples informations, contactez nous :
ASSOCIATION ANGUE DU QUÉBEC
a/s Jocelyn Sabourin, d.t.a.
12350, 41e Avenue
Montréal (Québec) H1E 2E7
Tél. (514) 643-0502

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.) NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 1/9

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

La femelle Hereford IMBATTABLE!!!
ASSOCIATION QUÉBEC **HEREFORD** DU QUÉBEC ASSOCIATION
131, chemin Bergeron
Granby, Qc J2G 8C6
Hugh Peckham
Secrétaire-propagandiste
Tél. (514) 372-4855

PIEDMONTESE
Nouvelle race de boucherie au Québec. Rendement supérieur. Facilité au vêlage avec tout croisement de races laitières ou de boucherie. Semences disponibles immédiatement.
Pour informations :
LES ÉLEVAGES B.W.F. Enr.
1429, Rang 5, Valcourt
(Québec) J0E 2L0
Tél. (514) 532-3592
(514) 532-4567
(514) 532-2719 (in English)
(514) 532-3501
Prix : 0 à 10 ampoules: 20 $
10 à 20 ampoules: 15 $
20 et plus: 10 $ ch.

★ **SUPER**
Choix de **VACHES LAITIÈRES** contrôlés officiel, pur sang et croisées vêlant en tout temps. Pouvons **ÉCHANGER** contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.
Pour information :
L'ÉQUIPE TRUDEAU
(514) 649-1122

TRUIES HYBRIDES F1 à vendre. FERME DES MILOT INC., 550 boul. Trudel, Yamachiche. Tél.: (819) 296-3247. 8/6

VACHES LAITIÈRES pur sang à vendre ou à louer; aussi JEUNES TAUREAUX et EMBRYONS. Ferme STANFOLD HOLSTEIN INC., Princeville, (819) 364-5789. 2/90

VACHES LAITIÈRES

VACHES et TAURES HOLSTEIN pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. DONALD JOYAL, St-Marcel, Richelieu (514) 794-2863. 25/5

TAUREAUX SIMMENTAL

TAUREAUX d'un an, pur sang et "fullblood", de troupeau de choix, poids 1 100 à 1 300 lb. Inf.: CAMILLE & JEANNETTE DUBOIS, 34 Pointe Beaudet, Victoriaville, (819) 752-7358. JNO

RANCH CHAROLAIS

Plus de 100 têtes pur sang enregistrées. 8 TAUREAUX de 6 mois à 2 ans. Nous vendons aussi SEMENCES et EMBRYONS congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs. Ferme: Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

BLANC BLEU BELGE

LE BOVIN de l'avenir, le croisement idéal pour la vache laitière et le bovin de boucherie. Semence 12,00$. Embryons disponibles. LA GANTOISE INC. Lefaivre, Ontario, (613) 679-4133. 4/5

SIMMENTAL

Bon choix jeunes TAUREAUX pur sang et "fullblood", 1 TAUREAU 3 ans blond pâle. ALBERT et ÉDITH MÉNARD. Tél.: (514) 885-3074. 25/5

SIMMENTAL & BLONDE

9 TAUREAUX Simmental pur sang et "fullblood" dont 1 âgé de 22 mois et 8 âgés de 12 à 14 mois. Quelques GÉNISSES pur sang et "fullblood", prêtes à saillir; 1 TAUREAU BLONDE D'AQUITAINE pour sang âgé de 11 mois, très musclé. Plusieurs de ces taureaux ont été testés en station et sont éligibles à des subventions de 250$ - 350$. FERME LASEN, rang 11, Arthabaska, (819) 357-9063. JNO

CHAROLAIS

TAUREAUX Charolais pur sang, nés en janvier '88, prêts pour le service. ROGER-MARC LAROCHELLE, St-Jean-Chrysostôme, Lévis, (418) 839-8136, 839-6509. 1/6

TROUPEAU 75 truies: (8) cochonneront en avril, (10) mai, (8) juin; 23 CAGES de mise-bas, 8 ENCLOS de gestation, (514) 588-2950. 4/5

CHAROLAIS PUR SANG

2 TAUREAUX 1 an, 2 TAURES 1 an, VACHES avec veau. Lignée championne, docilité et facilité de vêlage. AIMÉ JACOB. (514) 293-5960, 293-3018. 11/5

TAUREAUX CHAROLAIS

5 Taureaux d'un an de choix pur sang, de 1 000 à 1 200 lb. RANCH GATOR, St-Ferdinand. Tél.: (418) 428-3268. 18/5

SALERS

3 TAUREAUX d'un an, pur sang, sur test à domicile; aussi TAURES pur sang et croisées. FERME WINDBEC, Richmond, (819) 826-2918. 4/5

50 JEUNES TRUIES: 1re portée, vaccinées, saillies janvier, février, mars; CASSEUSE à concombres 48' 1 an d'usure, (514 568-2348. 4/5

2 TAUREAUX Hereford pur sang avec indice 110 et 114; aussi 2 TAUREAUX Hereford et Charolais pur sang enregistrés, (514) 826-3342. 4/5

THOROUGHBRED: Hongre 5 ans, 16,2 mains, excellent tempérament. Tél.: soir ou fin de semaine (514) 659-5763. 4/5

VERRATS Duroc classés, issus de lignées supérieures avec indice de 110 à 150. Région Granby. Tél.: (514) 379-5341. 11/5

CHAROLAIS PUR SANG: TAUREAUX 12 - 15 mois; GÉNISSES d'un an, TAURES gestantes. J.Y. Thibault, Beaumont, rte 20, sortie 341, (418) 833-5189. 11/5

CHAROLAIS: 6 TAUREAUX pur sang de 8 mois à 26 mois, de 800$ à 2 000$, en service, ÉTALON Quarter Horse, fils de Dun Dry à 350$, (514) 836-6157. 11/5

6 CHEVAUX Arabe enregistrés, pour promenade ou concours, de 3 mois à 10 ans, 3 ÉTALONS pour le service. Tél.: (819) 564-7083. 11/5

Chiots Montagne des Pyrénées

Magnifique chien, idéal pour compagnie et protection des troupeaux (moutons, veaux). S. ROY (418) 775-3792. 11/5

SIMMENTAL

14 TAUREAUX d'un an, pur sang, "fullblood", tous beige très pâle; aussi 2 CHAROLAIS (1 polled). GAÉTAN LEFEBVRE, Drummondville, (819) 394-2376. 4/5

PERCHERONS: 2 juments identiques noires, 1 600 lb, (1) 7 ans, (1) 8 ans, domptées à l'attelage. Tél.: (418) 796-2212. 4/5

BLONDE D'AQUITAINE

Très belles TAURES 1 an, 3 demi sang croisées Simmental 7/8, 15/16. Tél.: (819) 839-2676. 4/5

2 TAUREAUX Highland âgés d'un an et deux ans. ST-PIERRE-BAPTISTE. Tél.: (418) 453-2825. 25/5

HEREFORD

Beaux choix de TAUREAUX et TAURES, sans cornes, pur sang enregistrés, 12 à 16 mois. CONRAD BÉRARD, St-Barthélemy. Tél.: (514) 885-3905. 22/6

VACHES LAITIÈRES à vendre, HOLSTEIN croisées, fraîches vêlées. Abandon d'industrie laitière; VOITURES à foin à lance-balles. Joliette. Tél.: (514) 889-2739. 18/5

CHEVRETTES 4 mois, à vendre; aussi FOIN et 2 CHEVAUX. Tél.: (819) 221-2038. 18/5

DORSET: Béliers, brebis, agnelles. Réduction de troupeau. Lignée championne. Prix 300$. FERMES JABERCO & BEAUDOIN, (514) 538-2806. 18/5

BLONDE D'AQUITAINE
Taureaux et femelles à vendre
Tél.: (418) 248-2707 18/5

SIMMENTAL PUR SANG: 3 taureaux (2) éligibles aux subventions de 250$; GÉNISSE pur sang prête à faire saillir. FERME ROCENDEL (418) 458-2491. 4/5

BOUC ANGORA 3 ans, CHÈVRE Nubienne 2 ans, 3 BREBIS 4 ans Suffolk. Cause: abandon élevage. Napierville (514) 245-7569. 4/5

SANGLIERS: 5 FEMELLES 1 000$. Tél.: après 18 h 00 (418) 362-2519. 4/5

TROUPEAU de 25 VACHES à boeuf, avec veaux et 1 TAUREAU pur sang Charolais. Tél.: le soir (418) 228-4554. 4/5

BLONDE D'AQUITAINE

1 TAUREAU de choix pur sang, 1 an au mois de mai. Tél.: (514) 826-3936. 4/5

20 TAURES Charolais (6 gestantes et 14 sont exposées au boeuf), toutes pur sang avec papier, prix 1 375$; 4 TAURES Blonde d'Aquitaine ouvertes pur sang; 1 VACHE Blonde d'Aquitaine pur sang gestante 1 375$. Après 18 h 00 (514) 245-3240. 4/5

BREBIS DORSET: 10 Brebis nées en janvier 1988, avec leurs petits nés en mars '89. Ulverton, (819) 826-5884. 4/5

GASPÉSIE: BREBIS avec ou sans agneaux, gestantes ou non, troupeau au complet ou non, prédominance Suffolk-Dorset. Tél.: (418) 392-5653. 11/5

SIMMENTALS "fullblood" pur sang d'un an, pesant jusqu'à 1 600 lb, lignée exclusive, 2 TAUREAUX 2 ans prêts pour gros troupeaux, ayant fait leur preuve aux expositions, plusieurs premières places, championnats. Livraison partout. St-Stanislas (Champlain) (418) 328-8285, (418) 328-3861. 25/5

CHAROLAIS PUR SANG

1 TAUREAU d'un an, descendant de Marco Polo. MARCEL BÉLANGER, L'ÉPIPHANIE. Tél.: (514) 588-3655. 25/5

LIMOUSIN

2 JEUNES TAUREAUX d'un 1 an pur sang à vendre. PIERRE THIBODEAU, Beauceville, Beauce. Tél.: jour (418) 774-9062, soir (418) 774-9065. 25/5

MOUTONS: Troupeau d'environ 130 BREBIS et BÉLIERS pur sang et croisés, plusieurs AGNELLES et AGNEAUX, mères en gestation, très beaux sujets. FERME ST-DIDACE. (514) 835-7267. 25/5

HEREFORD enregistrés: Jeunes VACHES avec veaux, TAURES 2 ans saillies; aussi GÉNISSES et TAUREAUX d'un an. Tél.: (418) 596-2770. 29/6

TAUREAU CHAROLAIS 4 ans, 2 000 lb, fils de Torker, très bon reproducteur, facilité vêlage. La Pocatière, (418) 856-3130.

CHEVAUX: Arabe, Belges, Canadiens, croisés, Quarter Horses, Standardbreds, Thoroughbreds. CHEVAL INFO INC., Jean Claude Boulet, (418) 652-7622.

TAUREAUX Hereford enregistrés, d'un an et plus, Tara-Popper, Teamster et Remitall-Monarch. E. CHAMBERLIN, St-Armand, QC, (514) 248-7657.

TAUREAUX HOLSTEIN: né 8 mars '88, fils de Starmore Sterling, mère BCA 228-271-233, né 15 mars '88, fils de Hilltop Hanover Hugo, mère BCA 179-219-179, 1 200$ au choix. Région Or'Ville. Tél.: (514) 784-2492.

LIMOUSIN

JEUNES TAUREAUX Limousin entre 13 - 16 mois (fullblood), issus de transplantations embryonnaires. Jour (514) 375-5552, soir (514) 375-9628. 11/5

TAUREAU CHAROLAIS a complété évaluation génétique d'un taureau de boucherie en station province de Québec, excellent résultat, né 14 avril 1988, pesanteur 1 100 lb. Le soir (819) 843-6858. 11/4

LIMOUSIN

Excellents taureaux de l'Ontario pur sang et "fullblood", 1 300 - 1 450 lb, lignées supérieures. Inf.: après 19 h 00 (819) 848-2147. 11/4

30 Brebis croisées 3 - 5 ans
135$ ch., (819) 562-9638 18/5

HEREFORD

À VENDRE ou à LOUER: TAUREAUX pur sang (insémination artificielle), très bon choix, meilleures lignées canadiennes, entre 1 et 2 ans. Ferme MAHJAM (Tétreault) (514) 535-6606. 8/6

CHAROLAIS

3 TAUREAUX pur sang 15 à 16 mois, à vendre, sujets remarquables, très doux, prix avantageux. AUSTIN. Tél.: (819) 847-0902, 843-7233. 1/6

CHEVAUX Belges pur sang enregistrés: poulains nés en '89, pouliches de 1 an, pouliches de 2 ans. Richard Sylvain, Beauce (418) 228-6567. 1/6

JEUNES VACHES Holstein pur sang 1re et 2e lactation, vêlées ou dues bientôt, aussi TAURES 9 à 24 mois. FERME JARONDALE HOLSTEIN, prop. Jacques Biron (819) 849-3148. 1/6

TROUPEAU 28 vaches Charolaises enregistrées, avec veaux de 3 à 4 mois, prix demandé 1 500$ vache + veau. Tél.: (514) 293-3028. 1/6

TROUPEAU 39 vaches Hereford-Simmental, pesant environ 1 300 lb, plusieurs avec veau, les autres sous peu. Saillies taureau Charolais pur sang enregistré. Beaux sujets. (514) 539-2527.

ANIMAUX DEMANDÉS

JULES PÉLOQUIN & FILS INC.

RÉCUPÉRATEUR D'ANIMAUX MORTS OU INCURABLES
Saint-Simon (Cté St-Hyacinthe)
Tél. 1-800-363-1064
Vérifier pour le secteur de livraison.
Service rapide

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 29/6

VEAUX DEMANDÉS

Sommes acheteurs de VEAUX de type BOUCHERIE de 500 et 700 lb, par groupe de 20 minimum. Tél.: (418) 596-2016. 4/5

À VENDRE - DIVERS

RIPE FOIN - PAILLE
Achat — Vente
et livraison de foin
et paille dans toutes
les régions.
YVES BÉDARD
(514) 244-5463

À VENDRE
Piquets de cèdre
Longueur 6,5 et 7 pi.
Grosseurs variables
Livraison possible, prix à discuter.
Groupement Forestier de Portneuf Inc.
St-Raymond
Tél. (418) 337-6700

BOUTIQUE DU HARNAIS ENR.
139, route 137
Ste-Cécile-de-Milton
J0E 2C0
(514) 378-1436
- 200 côtes de cuir pour harnais ;
- Rivets en cuivre solide ;
- 50 colliers et "swet pad"

50 paires d'ateliers en bois ou métal.
Grand choix de boucles et décorations en brass ou chrome pour fabriquer et réparer des harnais de tous genres.
Gros ou détail.

EN MAGASIN :

Aussi choix de harnais en nylon simple ou double de tous les modèles ainsi que les pièces de rechange.

Livraison C.O.D. très rapide dans les heures suivant la commande.

ÉVAPORATEURS

Fabriquons évaporateurs en acier inoxydable, largeurs 18", 24", 32", 39", 51". Longueurs assorties. Dépliant publicitaire sur demande. Les ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, Drummondville. Jour (514) 568-6232, soir (819) 477-2875. 13/7

ABEILLES: Nuclei du Québec, 4 cadres, jeune REINE, inspectées, disponibles fin avril. GELÉE ROYALE au kilo. Tél.: (819) 225-4552. 18/5

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. JNO

TUYAUX POUR CALVETTES. Diverses grandeurs disponibles: 6' x 18': 500$, 7 x 17': 350$, 7 x 21': 500$, 8 x 20': 500$, 9 x 26': 800$. 10 x 20: 700$. Escompte de 20% sur 2e tuyau acheté en même temps que le premier. Tél.: (514) 372-8860. 1/6

CLÔTURE ÉLECTRIQUE

Les fameux électrificateurs de clôture électrique "SPEEDRITE" sont maintenant disponibles. Efficaces jusqu'à 60 milles de clôture. Le meilleur sur le marché! Aussi: barrière à ressort, poignées, isolateurs, etc. LES IMPORTATIONS COMEAU ENR. 411, 3e rang, Iberville, Qc J2X 4M9. Tél.: (514) 347-2895. Catalogue disponible: 3,00$ remboursable 1er achat. 3/8

3 000 CAGES pour lapins; MATÉRIEL APICOLE: 150 RUCHES ainsi que matériel d'extraction complet. FERNAND ROBICHAUD. Tél.: (514) 439-2467. 18/5

17 RUCHES D'ABEILLES avec matériel au complet: EXTRACTEUR Maxant "stainless" 20 cadres, RÉSERVOIR 1 000 lb "stainless", RÉSERVOIR nylon 400 lb, (514) 793-2579. 4/5

SYSTÈME D'IRRIGATION: 48 barres 3 po., 43 barres 5 po., 26 gigleurs, pompe Marlow 5", bouchon et autres accessoires, (514) 886-9735. 4/5

SYSTÈME D'IRRIGATION (purin de porcs), pompe PTO, capacité 225 g, 660' boyau 3", canon sur 3 pts, bon état, entier ou séparément, (819) 395-4721. 4/5

BULK TANK

Dari Kool 1 250 gallons, avec récupérateur de chaleur, 2 unités de 3 forces au frion 22. Tél.: (514) 246-2803. 4/5

ATTENTION JARDINIERS!

BOÎTE DE CAMION 12' isolée, avec unité de réfrigération et compresseur neuf sur moteur de camion, prix 1 500$; SERRE-TUNNEL 18' x 60', prix 750$; CALIBREUSE à rutabage 3 grosseurs, prix 1 000$. Tél.: (514) 454-4110. 18/5

ENGRAISSEMENT: SOIGNEUR Automatic, 3 mois d'usage, lattes de 4 pi.; 6 CAGES mise-bas avec plancher, 20 gestations. Tél.: (819) 623-7685. 1/6

MATÉRIEL APICOLE au complet: extracteur 30 cadres, ruches etc...aussi 40 chaudières de MIEL. Tél.: (514) 293-2506. 11/5

BATTERIES NEUVES Transcanada, RÉPARATION de batteries et chargeurs. Tous à bas prix. ROZON BATTERIES, 228 Jean-Talon, St-Luc, (514) 348-0807, 348-2370. /9

MOTEUR diesel Ford 6 cylindres, en très bonne condition, 3 000$. Tél.: (514) 372-4992. 11/5

TOUR à fer avec shock 18", en état de marche, prix 500$. Tél.: (514) 372-4992. 11/5

200 ABREUVOIRS à 8,00$ chacun; 150 MINI-ABREUVOIRS à 4,00$ chacun; 8 SOIGNEURS automatiques, 160 de long à 1,500$ chacun; 1 GÉNÉRATEUR automatique 30 000 kw à 10 000$. (418) 443-2412. 11/5

CYLINDRE de 6", 4 sections, pour boîte de camion, prix 850$. Tél.: (819) 336-5576. 4/5

UNITÉ DE RÉFRIGÉRATION avec compresseur pour installer sur boîte de camion réfrigéré. Tél.: (819) 336-5576. 4/5

SALLE DE TRAITE

16 Unités de traite automatique et complète; BULK TANK 1 500 gallons Dari Kool avec récupérateur de chaleur, 25 000$ à discuter. (418) 668-3111. 18/5

SYSTÈME D'IRRIGATION: 50 barres de 4" à crochets, gigleurs, pompe Barkley. Tél.: (514) 455-3085. 18/5

MACHINE À COUDRE à vendre pour HARNAIS; HACHE-PAILLE Rovibec 8 HP, état neuf. Tél.: (418) 687-9797. 18/5

BARILS de plastique, acier, carton, différentes grandeurs, prix spécial pour grande quantité; RÉSERVOIR 220 gallons plastique (10), idéal pour eau, grain, etc. etc. (514) 792-3386. 18/5

BULK TANK

Zero Super Cooler, 1 200 gallons, comme neuf, avec 2 unités 3 forces. Tél.: (819) 353-2695, 353-2001. 18/5

PRESSE À FOIN N.H. 273, très bon état; NETTOYEUR D'ÉTABLE Dynavent gauche 400' chaîne, 2 ans d'usage, avec transmission Lajoie L700; 25 ENTRÉES d'air Bel-Air 24", (418) 475-6823. 4/5

60 BARRES de 6" Mueller; 30 BARRES de 5" à boules; 500 BARRES de 3" Mueller; 160 GIGLEURS à gelée, (514) 759-0691. 4/5

SOIGNEUR automatique à poulets Chore Time, 4 lignes de 100' de long, au complet, en très bon état, (514) 792-3821. 4/5

COMPRESSEUR Surge 60 +, en parfait condition, très propre. Tél.: (819) 264-5561. 4/5

MATÉRIEL pour 4 RUCHES: Extracteur 4 cadres, moteur, robot électrique, divers etc... Le tout 475$. Tél.: après 18 h 00 441-2722. 4/5

GÉNÉRATRICE 45 kw 120 / 240, une phase, moteur Ford 98 HP, 1 800 RPM, boîte automatique 200 ampères, 580 heures. Information: RÉJEAN, heure des repas ou tôt le matin (514) 375-2770. 4/5

20 CAGES à porcs de gestation. MIRABEL. Tél.: après 18 h 00 (514) 479-6910. 4/5

TANK WIC - POMPE VINCENT

3 000 gallons sur pneus, 50 x 20, 34 plis, fonctionné une saison, détail 12 000$, prix 8 500$; POMPE Vincent sur remorque, à discuter, (418) 498-3114. 4/5

SURREY 2 sièges avec toit McLaughin; HARNAIS 5 pi. double de luxe. Tél.: (514) 432-6088. 4/5

POMPE À PURIN HOULE

Pour fosses de 8', très propre, très bonne condition. Tél.: (819) 835-5317. 25/5

POTEAUX DE CÈDRE de 9 pi. et 12 pi., à vendre. Tél.: (514) 248-4294. 25/5

MOULANGE MOBILE 351 New Holland, ANDAINEUSE Owatonna 11 pi. de faux; BOÎTE ensilage New Holland sans wagon. Tél.: (819) 289-2191. 25/5

BOÎTE DE CAMION réfrigérée sur roues de 18 pi. avec porte de côté; EMPOCHEUSE pour sacs de terre. Tél.: (514) 472-6343. 25/5

EN VENTE: Plate-forme à trajectoire verticale en métal solide pour personne ou autres usages; ACHÈTERAIS BÊCHEUSE à jardin, (514) 453-3040.

MIEL DE TRÈFLE blanc, à vendre à bas prix; aussi EXTRACTEUR en acier inoxydable 36 cadres, état de neuf, (819) 263-2719.

QUOTA

QUOTA pour oeufs d'incubation, à vendre. FAITES VITE! Claude Fournier (514) 378-8461, TRUST GÉNÉRAL, courtier.

ÉVAPORATEUR 2' x 8' Dominion & Grimm, 1985, acier inoxydable. Tél.: (514) 756-8902.

APICULTEUR DÉBUTANT

Ensemble complet comprenant hausses pour 5 ruches, outillages, nécessaires d'extraction, ainsi que 3 réservoirs. Après 19 h 00 (514) 464-3387. 11/5

CHAMBRE FROIDE démontable avec unité de réfrigération, presque neuve; petit BUREAU ÉCOLIER; RÉSERVOIR 100 - 200 gallons; LAMPE QUARTZ 1 500 et 500 watts, (819) 395-4022. 11/5

ÉQUIPEMENT DE POULAILLER

Cages, soigneurs, fans, ventilateurs, réservoirs à lumier, silos, unités de réfrigération, classeuse à oeufs, etc. Le tout en bon état, (514) 839-2737. 11/5

RUCHER à vendre. Matériel apicole. Tél.: (514) 449-2535. 11/5

MATÉRIEL APICOLE pour 50 ruches. ANDRÉ ROUGEAU. Tél.: (514) 348-3483. 11/5

2 SERRES MÉTAL Harnois, tout équipées; SYSTÈME arrosage automatique avec contrôle Hydro-Garden et plusieurs articles de serres. Soir (514) 839-3132. 11/5

PIQUETS de cèdre de 7 pi, 1,20$ le piquet. ALMA. Tél.: (418) 662-7927. 22/6

FEED CAR ALFA-DE-LAVAL

2 Ans d'usure, comme neuf; aussi 4 VIS 6" diamètre, 20'long, avec moteur 1 1/2 force, 3 ans d'usure, (819) 228-4105. 1/6

BULK TANK

Neufs et usagés. Reconditionnés et calibrés en place. Échange accepté. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION. Tél.: (819) 228-4468. 18/5

BARILS de plastique, bois et métal, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES de plastique 3 gallons, industrielles. Tél.: (514) 772-5273. 1/6

BÂTIMENTS

TÔLE
en mauvais état!

C'est l'heure
de régler le problème

Peinture Haute Performance:

- ☐ Résiste 2 à 3 fois plus longtemps à la corrosion et au soleil que la peinture à l'huile.
- ☐ Solutionne les problèmes de préparation du métal, offre une adhérence supérieure.
- ☐ S'utilise sans danger même à l'intérieur.

Garantie 10 Ans

Profitez des services d'un sous-traitant qualifié par Peinture Pépin Super-Pro pour obtenir une garantie de 10 ans sur la main d'oeuvre et les produits.

C'est l'heure d'embellir et protéger vos bâtiments pour longtemps.

peinture pépin SUPER-PRO

Gros et Détail

92 Soumande,
Québec G1L 4W5
(à l'arrière du Colisée)
(418) 529-4528

S.P.S. ENR. - BÂTIMENT de ferme, structure d'acier, revêtement métallique, fabrication et installation. Philippe. Tél.: (514) 653-3517. 11/5

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENT

TRAVAUX en toute saison. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, cté Drummond, président Jean-Paul Gagné, (819) 397-2333. 25/5

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

MÉTAL R.P.S. INC.
72, Marie-Victorin
PIERREVILLE, Cté Yamaska
R. ST-ONGE
16 ans à votre service
STRUCTURE D'ACIER
Tél. (514) 568-3509
Agricoles Industriel Commerciaux
VENDONS RECOUVREMENT MÉTALLIQUE + ACCS.
Distribué partout au Québec

BOIS - MATÉRIAUX

PIN équarri; aussi MATÉRIAUX de construction et BOIS peint séché. Tél.: (514) 438-7160. 11/5

ANCIEN PLANEUR de moulin à scie, 3 faces 24" x 7", 2 500$ ou échange BILLOTS pin, chêne ou cerisier. Tél.: (819) 424-5678. 18/5

BOIS DE SCIAGE: 2 x 6 x 8', en pruche, environ 2 000 pi., 300$ le 1 000 pi. Tél.: après 18 h 00 (514) 464-6345. 4/5

CAMIONS À VENDRE

CAMION avec épandeur à purin, 3 000 gallons, avec système hydraulique. Tél.: soir (514) 548-2962, 548-2077. JNO

CAMION 10 roues GMC, 1975, 238 Detroit refait à neuf, "roll off", boîte à porcs 2 étages 21', boîte à moulée aluminium 18', boîte à gravier 18', très bonne condition, prix à discuter, (514) 469-2500. 4/5

INTERNATIONAL 2070A, 1975, avec inspection du gouvernement, moteur 6H71, transmission 12513, essieux 16 - 38, système à boîte à moulée 18' aluminium, boîte à animaux 17', 2e étage hydraulique, prix 28 000$ négociable, (514) 568-2175. 18/5

CHEVROLET C60 moteur 366 po. c., carrosserie A-1, mécanique excellente, avec boîte à animaux 15', prix à discuter, (418) 882-2775. 18/5

CAMION GMC '78

Camion GMC Sierra V8, 6 roues, 3 tonnes avec boîte isolée de 15', moteur 350, 5 vitesses, bonne condition, (514) 474-2949. 4/5

CHEVROLET 1980 à l'essence, 6 roues, moteur 366, souffleur et aspirateur Walinga; FORD diesel 1976, 10 roues, moteur Detroit 238, essieux 16 000 x 38 000 lb, souffleur et aspirateur Walinga. Les 2 ont été inspectés, (819) 835-5425. 4/5

CAMION Ford diesel 1975, 3/4 tonne, 4 x 4, propre, prix 1 500$. Tél.: (514) 372-4992. 11/5

CAMION G.M.C. Magna Van 77, 350, 6 roues, 1 tonne; SEMOIR de précision Stanley S870, 3 boîtes (courroie 1 1/4"), (819) 263-2412, (418) 877-2488. 11/5

CAMION G.M.C. 7000, 1979, 6 roues, avec boîte à gravier; PÉPINE Ford 1978, 550, avec back-hoe, prix total 29 500$. Tél.: (514) 293-3028. 1/6

LIQUIDATION
799 $

65 Campeurs en aluminium, originairement vendus 2 000$, pour Pick-Up Ford, série F, GM C/K et Dodge. Idéal pour transporter animaux et machinerie.

Lennoxvan
1-800-567-3528
1-819-821-3944

CORRESPONDANCE

COURRIER RENCONTRE

J'AMOURE, club de correspondance à l'intérieur duquel vous pourrez connaître quelqu'un ayant les mêmes goûts, les mêmes affinités, les mêmes aspirations. Informations: J'Amoure Enr. C.P. 482, Trois-Rivières, G9A 5H5, Joindre une enveloppe préadressée et timbrée. 4/5

AGENCE DE RENCONTRES "AFFINITÉS - AFFINITY". Faites le meilleur choix: sérieuse, confidentielle, durable. Selon vos goûts, personnalité, quel que soit votre âge. Expérience avec agriculteurs (rices). Personnalisé chez vous. Brossard (514) 656-5335. 15/6

HOMME veut connaître cultivateur pour aider aux travaux et amitiés. Toutes régions. Marcel. Frais d'appel acceptés. (418) 832-8629. 11/5

JEUNE HOMME Sherbrooke, célibataire 20 ans, 5'8", yeux bleus, cheveux blonds, belle apparence, désire correspondre avec jeune fille 18 - 26 ans, but sérieux. C.P. 504, Magog, QC J1X 4W3.

JEUNE CULTIVATEUR en expension, région Bois-Francs, 27 ans, 5'8", 140 lb, cheveux bruns, un peu timide, sobre, recherche femme dans le vingtaine, poids et grandeur proportionnels, douce, vivante, aimant la campagne. Pour but sérieux. Alcoolique, droguée, obèse s'abstenir. Réponse assurée à photo. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 112, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 1Y9.

DIVERS

PRENEZ SOIN de votre santé: DISTILLATEUR D'EAU Dolfyn donne 34 litres/jour d'eau potable pure, satisfaction garantie, à partir de 950$ installé chez vous, rayon de 50 milles de Valleyfield. DISTRIBUTION AMA VINET, 237 Grande Ile, Valleyfield, (514) 373-1343. 4/5

INSECTICIDE PURO GUARD - Pour fermes, poulailler, porcherie, maison, entrepôt. Incluant: insecticide liquide 18 litres, concentré 1 litre.
TERRE DIATOMÉE - Poudre à bétail, 10 et 20 kilos. Tous ces produits approuvés agriculture, produit traité, bio-dégradable, prix compétitifs. Livraison: Québec, Ontario. 5% escompte sur appel téléphonique. L'Assomption (514) 588-3688. 1/6

A DONNER environ 1 000 tonnes de PELURE de maïs hachée. Pour rens. CONSERVERIE LAROSE INC. tél.: (514) 583-6438. 1/6

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME célibataire désirant retourner sur une terre est disponible pour travail à temps partiel. Toutes régions. Frais d'appel accepté. (418) 832-8629. 4/5

EXTERMINATION

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.
Maître exterminateur

CONSEILS GRATUITS et OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 16 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants: Verdun: (514) 332-9781, Montréal: (514) 332-9760, Joliette (514) 756-0722, Victoriaville (819) 758-3643, Drummondville (819) 472-3815, Sorel (514) 742-4711, Valleyfield 1-800-361-2626, St-Jérôme (514) 438-5727, St-Hyacinthe (514) 773-6995, Dorval (514) 634-8162, Longueuil (514) 442-9399, Granby (514) 372-0593, St-Jean (514) 347-7070, Châteauguay (514) 691-3806, Laval (514) 689-0951, Trois-Rivières 1-800-361-2626. 25/5

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHÈTE foin et paille. VENDS ripe de bois en sac. RENÉ NORMANDIN Mont-St-Grégoire **Tél. (514) 347-7714**

ACHAT et VENTE de foin, mil, luzerne et RIPE sec. Aussi paille Plein voyage seulement. Tél. (514) 244-5463 Yves Bédard St-Sébastien Cté Iberville

ACHAT, VENTE FOIN ET PAILLE AVEC TRANSPORT (819) 227-4436

ROLLAND GOSSELIN: Commerçant foin, paille, ripe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et États-Unis. ST-LAZARE BELLECHASSE. Tél.: (418) 883-3608. 9/89

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille.
610, De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392. JNO

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAY, (514) 792-2375, (514) 792-2118. 9/89

ACHAT et VENTE: FOIN et PAILLE, commerçant 12 ans d'expérience, local et U.S.A. S'adresser à NORMAND (514) 433-1508, MARCEL (514) 437-6016. 9/89

FOIN, PAILLE à vendre, transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostome. Tél.: (418) 839-4472. 4/5

GEORGES ROUILLIER: Achat et Vente FOIN et PAILLE, RIPE de bois. Tél.: (514) 698-0968. 8/6

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, livré à 80 km de Mirabel. FERME PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 29/6

FOIN 12 000 grosses balles, séché sur 4 séchoirs. Princeville. Tél.: (819) 364-5005. 4/5

4 000 Balles FOIN de luzerne, 2e coupe, à vendre. GRAND ST-ESPRIT. Tél.: (819) 289-2049 ou 289-2637. 4/5

AVOINE CRIBLÉ ÉBARBÉ Canada #1, 5,45$ sac de 50 lb. Possibilité de 88 lb. St-Clet, cté Soulanges. Tél.: MARIO (514) 456-3967. 18/5

SARRASIN criblé, 1 800 lb, 0,05$ la livre, aussi VIDEUR DE SILO 14', sans moteur. Tél.: (514) 798-2068.

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année '88-'89. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX (613) 679-2623. 18/5

Vends: FOIN bonne qualité, balle 40 - 45 lb.; RECHERCHE TÊTE moteur Cockshutt 560. Tél.: (819) 292-3441. 11/5

1 000 Balles de PAILLE, à vendre. Région Châteauguay. Tél.: (514) 427-2261.

FOIN DE MIL, mil et trèfle, 2e coupe. À Mirabel. Tél.: (514) 436-7178. 11/5

MACHINES - OUTILLAGE

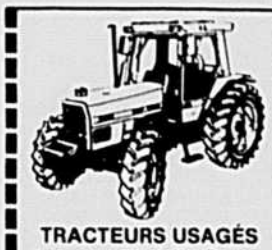

TRACTEURS USAGÉS

- Universel 445-2, 45 H.P.
- Universel 530, 4 wd, 57 H.P. avec chargeur
- Kubota M6950F, 65 H.P.
- Belarus 500, 2 wd
- Renault 651-4, 4 wd, 65 H.P., cab et chargeur
- MF 165, 52 H.P.
- MF 255, 52 H.P.
- Inter 724, 72 H.P.
- MF 275, 67 H.P.
- Case IH 1494, 2 wd, 75 H.P., cab et chargeur
- MF 1105, cab, 100 H.P.
- MF 2705, cab, 120 H.P.

ÉQUIPEMENTS

- Boîte à fourrage Dion
- Charrue Kverneland, 3 raies
- Charrue Overum, semi-portée
- Vibro 14, 5 pi., semi-porté
- Vibro 12,2 pi., porté
- Vibro 15,6 pi., semi-porté
- Déchaumeuse MF 127
- Haybine Inter 990
- Presse NH 273 avec lance-balles
- Semoir MF 33, 15 disques simple

OSTIGUY
1928-1988
MARIEVILLE
660, rue Chambly
Marieville, Qc J0L 1J0
(514) 460-4441 - (514) 658-4897
(514) 866-8016

À VENDRE

☐ 1 tracteur WHITE 2-155 DSL 1980, pneu avant 14,6 x 16, 6 plis, arrière 20,8 x 38,8 plis à riz, PTO 1 000 tours, 3200#RS.

☐ 1 charrue 5 raies JOHN DEERE no 2800, déclencheur automatique, modèle 1986 à l'état neuf.

☐ 1 remorque pour transport d'équipement, capacité 15 tonnes, modèle C.T. 77, 18 pi., série HC 107, avec rampe d'embarquement, 3 essieux, 12 roues, frein électrique, état neuf.

☐ 1 loader FORD, modèle classique, 3 verges, modèle 1969, chargeur no 2756 et équipé pour charger "bundell" de bois, bonne conditions.

☐ 1 UNI LOADER, gaz, FORD CL 40, 4 x 4, très bonne condition.

☐ 1 sarcleur à maïs, 6 rangs, neuf, équipé pour 4 rangs sur hydraulique du tracteur.

☐ 1 vibro GEORGE WHITE sur hydraulique du tracteur, 12 pi. avec rouleau arrière.

ATTENTION SPÉCIAL:

☐ 1 coupe fourrage motorisé NEW HOLLAND no 1900, 400 heures, état neuf, balance garantie, moteur CATERPILLAR 250 forces, 4 roues motrices, nez à maïs 4 rangs, ramasseur d'andain, 1 nez pour épis maïs 4 rangs pour mouture "full" équipement.

☐ 1 pépine 580B CASE, série 8750574, bucket arrière 24 pouces, extensible, bucket avant 80 pouces, très bonne condition.

☐ 1 silo supérieur 20' x 70' avec débouleur Patz à l'état neuf.

☐ 1 camion Chevrolet 1974, 2 tonnes, moteur 350, bonne condition.

☐ 1 tracteur Inter hydro 100, 4 x 4, 1975, p.t.o., avec chargeur Inter modèle 2350, pneus avant 11,2 x 24, arrière 18,8 x 38, benne à neige de 84 pouces.

☐ 1 épandeur Inter no 570 avec porte arrière, 4 roues, 1 000 x 20, très bonne condition.

CAUSE DE VENTE: abandon d'élevage, partie de terre vendue, etc.

FERME ST-DAMIEN INC.
Tél. (514) 835-4925
le soir

CENTRE DU PNEU UPTON INC.

GOODYEAR, FIRESTONE, GENERAL
Pneus de tous genres en entrepôt.
Gros ou détail.
Quantités de pneus usagés.
Nos prix plus que compétitifs
289, route Joubert
Upton (Québec)
Tél.: (514) 549-4786

TRACTEURS

- Presse NH 273, comme neuve, sans intérêt juin 88
- JD 2150 avec chargeur
- David Brown #990
- JD 3140 4 R/M, cab + loader
- JD 2130, chargeur
- JD 2550, 4 R/M, 1 500 h
- JD 1830 + chargeur
- 1 JD 4450, 4 R/M + cab + Power Shift Disponible avril 89

LES ÉQUIPEMENTS AGANIER LTÉE
1325, boul. St-Jean-Baptiste,
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
(514) 427-2118/827-2646

TRACTEURS

JD 1120 H.L.; JD 1830 Cab; JD 3140 Cab 18,4 x 38; JD 3140 Cab Laurin; JD 2120 H.L. 18,4 x 30; JD 3130 Cab Sims; JD 1630 H.L.; JD 2130; JD 2130, 4 x 4; JD 4450, 4 x 4, 1 800 h.; JD 2750, 4 x 4, chargeur 245; Allis C. 7010 Cab air; David 880 + Cab + loader; (2) Inter 784; (2) Inter 886 Cab; M.F. 184, 4x4, loader; White 700, 2 R; White 2-105 Cab.

BATTEUSES

JD 4420, air, 1980, nez 443 + table 13'; JD 6620 + nez 643, 1 850 h.; JD 8820, 4 x 4, nez 843, table 18' flex; JD 4400 + nez 443; JD 7700 + table 15'; JD 7720 + nez 643 + table 216; Gleaner F, gaz, nez 4 rgs, table 13'; Inter 1440, axial, nez 6 rangs; Inter 715, nez 4 rgs + table 13'; MF 550, 1980, 1 752 h., 4 rgs + table 13'; NH TR85, 1980, nez 643 + table 15'; (2) MF 300.
Égreneuse N.I. 2 rangs, super sheller.

LES ÉQUIPEMENTS LAGUË LTÉE
520, 3e Rang
Ste-Rosalie
(Québec) J0H 1X0
Tél. (514) 799-5533

EXCAVATEUR KELLY

Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions
Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél. (819) 821-2015

TRACTEURS

- **Inter Hydro #84, 1985, 500 h., avec sarcleur**
- **Case Inter #1494, 1985, avec chargeur Hardy**
- **JD 3140, 4 R/M + cab**
- **Ford 7600, cab + chargeur**
- **JD 4030, SJB + chargeur**
- **JD 4520 + cab**
- **JD 3140 + 4 R/M + cab**
- **JD 2130**
- **2130, cab + chargeur**
- **JD 1830, chargeur**
- **JD 2950, SGB**
- **MF 275, cab + chargeur**
- **Inter 824**
- **Batteuse MF 300**

LES ÉQUIPEMENTS BRUNEAU INC.
1808, rue des Industries, Lavaltrie (Québec) J0K 1H0
(514) 586-3086/759-8991

TRACTEUR Ford 5000 manuel avec pelle M.F. 245 sans cabine, neuf 1967; TRACTEUR Belarus 1500, 4 x 4, V6-165 c.v. articulé avec cabine, neuf 1977; CHARRUE Overum 5 raies auto. cyl. hyd.; RÉSERVOIR à l'eau portatif 1 000 gallons. Tél.: (514) 584-2969 après 18 h 00 ou fin de semaine ou si occupé (514) 584-3626. 11/5

BOÎTES à légumes 40 x 40 et 47 x 45, 10$ chacune; CHARRUE Massey Ferguson 3 raies 12", 250$; WAGON Normand 12 tonnes, 3 essieux, 2 000$; TRACTEUR David Brown 2D, 3 500$; ÉPANDEUR à fumier J.D. 44, 1 000$; CULTIVATEUR Case 19 dents avec émotteur Ber Vac, 2 000$; CULTIVATEUR Ferguson 15 dents ajustables, 500$; CHARRUE à sillons 3 rangs à ressorts, 700$, (514) 473-2360. 11/5

PIÈCES USAGÉES à vendre pour New Holland TR 70 batteuses; aussi MOTEUR 354 turbo Perkins; CABINE pour Massey série 1100; PIÈCES USAGÉES pour M.F. 1105. R. VIENS ÉQUIPEMENT (514) 378-9891. 11/5

TRACTEUR Inter modèle 784 avec T.A., année 1982, 1 200 heures; CULTIVATEUR avec cylindre et peigne; CHARRUE Inter 420, 4 raies 14"; ROUES DOUBLES avec pneus 18.4 x 30, (514) 691-0516. 11/5

ÉLÉVATEUR Mix-Mill, 65 pi., 8 sorties avec tuyau, 45 tonnes/heure; MOULANGE Mix-Mill, 10 HP. Prix à discuter, (819) 983-2551. 11/5

Pièces usagées
Achat - Vente
Tracteurs de toutes marques

Garage Yvon Côté
Tél. (418) 728-3666
Joly, cté Lotbinière
Route 20, sortie 271

TRACTEURS

- JD 3140, 4 R/M + cab + air
- JD 2130, 2 R/M + cab
- JD 1830, 2 R/M + air cond, A1
- MF 3505, 4 R/M, cab, 625 h., 1986
- MF 265, 2 R/M, loader
- MF 1085, 2 R/M + cab + loader
- MF 165, 2 R/M + loader
- AC 7020, 2 R/M + cab
- Renault 651-4 S, 4 R/M, 1981
- Inter 884, 4 R/M
- Inter 784, 2 R/M
- Inter 986, 2 R/M + cab
- Semoir à maïs JD 7000, 12 rgs avec moniteur, trach 200 et en stock 6 rgs
- Semoir à grain 8350 JD, 12 pi, 21 disques

DIVERS

- Presse à foin
- Fourragères et semoirs à maïs, etc.

GARAGE ROCK FORTIN
Napierville, QC J0J 1L0
Tél.: (514) 245-3624
1-800-363-9269

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK

TRACTEUR 4 RM

DEUTZ-ALLIS 4W 220 articulé, 225 HP, pneus 24 x 32 à riz, 1984, PTO 1008, 1 900 heures, très propre, option roues doubles 24 x 32; DEUTZ-ALLIS DX - 140, 4 RM, cab + air, 1981, 140 HP, 20 x 38, 16 x 28, barrage 4 roues, transmission synchro, hi-lo, "powermatic", 24 vitesses, très propre; M.F. 135, cabine, souffleur arrière et lame avant hydraulique "power steering", parfait pour la neige; JOHN DEERE 2350 4 RM, chargeur 245 hi-lo, 1 550 heures, 1984; A-C 185, 18 x 38 à riz, 2 400 heures, 75 HP, PTO 540/1000.

Faucheuses-cond. rotatives

VICON 321, 10 1/2' à rouleaux; VICON rotative 7' semi-portée; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 469, 479, 488 et 489, 1190, 1 an d'usure, I.H. 990.

MOISSONNEUSES

DEUTZ-ALLIS GLEANER M2 KS, hydro, 630 + 15 pi., 1982, 24 x 32 à riz, 4 et 6 rangs, moniteur 2, 3 + moniteur pertes, équipée céréales, soya, maïs, conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$; GLEANER K2, cab + air 1981, pneus 18 x 26, moniteur, tube hydraulique avec table 10' + 330, 940 heures, très propre.

CHARRUE

JOHN DEERE 2800, 5 + 1 raie ajustable 14" - 22"; SANDERUM s.-portée 4 x 16 "non stop"; CHOIX DIVERS A.C. et WHITE semi-portée; CHOPPERS À COTON MAÏS. Alloway 15', 1986, comme neuf, 6 900$; Brady 15' modèle 1680, refait à neuf.

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS et USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan.
Tél.: (514) 296-4411, 296-4545
Après 18 h 00 (514) 378-7323 JNO

SPÉCIAL

INTER 844 S, cab, loader; WHITE 1370, 4 x 4, loader; M.F. 184-4 avec loader; INTER 986; INTER B414; M.F. 165; FORD avec loader; INTER 674; SEMOIRS: M.F. 33, Inter 510; HERSES à disques 28 à 64 roulettes. RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893. JNO

SPÉCIAL DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTION

BATTEUSES: M.F. 760 hydro V8, (2) 750 dont 1 est hydro 4 x 4, (2) 550 hydro, 540, (3) 510, (3) 410, (5) 300, 205, (6) 35; FORD 620, J.D. 7700 hydro turbo, (2) 6600 dont 1 est hydro, (3) 4400, 95, INTER 915H, 815H, (2) 715, 615, 303, (3) 205, 93, (6) 91, (5) 80, etc... Plus de 60 batteuses en inventaire dont certains modèles ont une garantie de 1 an ou 2 ans... Notez que plusieurs batteuses sont hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", HACHE ou ÉPANDEUR à paille, avec choix d'une table de 10', 13' ou 15 pied, etc... ou nez à maïs de 3, 4 ou 6 rangs... Aussi gros choix de pièces de batteuses. Pour informations:
JEAN-MARC GRÉGOIRE, St-Cuthbert
Tél.: (514) 836-4596, (514) 836-6589
JNO

LAME NIVELEUSE hydraulique, jusqu'à 24 pi. de large; HERSE à disques 30 x 30 Inter. Tél.: (514) 549-2589. 4/5

MÉLANGEUR R.T.M. Van-Dale 100 pi. cu.; avec balance électronique, moteur 5 forces, un soigneur automatique 81 pi. 3 forces, 3 ans d'usure, convoyeur d'ensilage à courroies 18' avec moteur 1 force, 1 an d'usure, (819) 227-2769. 4/5

HERSE J.D. 44 disques; CHARRUE M.F. 880, 5 versoirs; CULTIVATEUR vibro. Prix à discuter. Entre 9 h 00 - 17 h 00 (514) 472-1910. 11/5

DIRECTEMENT du propriétaire: MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 750 avec accessoires, 3 BOÎTES à grains J. & M. avec 4 roues; VIS à grains BRANDT 7 x 51. Tél.: (418) 365-5580. 11/5

FARMALL Super A, sortie d'huile avec sarcleur à 1 ou 4 rangs; ÉPANDEUR d'engrais 2 ou 4 rangs, (514) 772-2536. 11/5

TRACTEURS

M.F. 2745, 1981, 1 800 hres, 140 HP, cabine air; CASE 1194, 45 HP, 1986, FORD 1210, 155 hres, 16 HP, 5 750$, FORD 6600, cabine Kniker, excellent.

WAGONS

Plus de 300 000$ de WAGONS tels que: VALAC 8 tonnes NF pneus 11L x 15, 8 plis, neuf, 1 150$; VALAC 10 tonnes tandem, 6 pneus 11L x 15 8 plis NF 1 600$, BOÎTE à foin Valac 20' neuve, 1 850$, 24', 2 250$. Choix de BOÎTES à grain 225 minots, 1 175$; BOÎTES à grain 550 minots; GRAIN CART 475 minots. Nous avons en inventaire les nouveaux PANIERS À FOIN. À voir!

FOIN

Plus de 15 FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES de 9', prix de 1 500$ à 5 000$, PRESSES lance-balles I.H. 425 et 430, N.H. 268, 273; 2 WAGONS à balles N.H. 56 Balles; FOURRAGÈRES N.H. Super 717, 782. Plusieurs têtes à maïs pour fourrageres.

DIVERS

BATTEUSES: J.Deere 4400, diesel, table 13', I.H. 105, cabine, table 10' gaz; (2) ÉPANDEURS 210 minots, (1) Cobey 360 minots; J.D. 360 minots, I.H. 275 minots; MOULANGE N.H. 352; 2 ÉPANDEURS N.H. 680; HERSE à pacage neuve de 11': 550$, 13': 625$, 15': 700$; ROULEAUX à terre nf 3 sections, 12': 1 100$, 15': 1 300$.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (autoroute 20, sorties 177 et 179) Tél: (819) 474-1910. Soir: (819) 477-5486. JNO

VIBRO Georges White, petites dents, hydraulique 3 pts, largeur 16 pi., avec rouleaux. Tél.: (514) 772-2536. 11/5

SEMOIR John Deere à plates, 4 rangs, pour maïs. Tél.: (514) 772-2536. 11/5

MOISSONNEUSE-BATTEUSE John Deere 105, table 15' pilote automatique, 8 000$; BATTEUSE 7700 John Deere, table 15', très propre, 18 500$, (418) 839-1107. 1/6

TRACTEUR FORD 7600; SEMOIR à maïs J.D. 7000; FOURRAGÈRE J.D. 3940; CHARRUE 3 raies Kverneland; PRESSE à foin N.H. 276; REMORQUE et ÉPANDEUR à fumier N.H. 510, (819) 835-9431. 4/5

SEMOIR à maïs 7000 John Deere 8 rangs, en bonne condition. Tél.: (514) 798-2447. 4/5

RÂTEAU à foin Inter 35; PRESSE Inter 46; CHARGEUR Henry (pop-up). Le tout comme neuf. L'ASSOMPTION. Tél.: (514) 589-4903. 4/5

TRACTEUR Fiat 115-90, 1986, 1 100 heures de travail, 4 roues motrices, cabine insonorisée, avec loader industriel, 115 forces de moteur. Cause: abandon de l'agriculture. Tél.: (418) 678-1346. 4/5

HERSE rotative MASHIOW, 11 pi., 1986, 1 000 tours au P.T.O., 2 saisons d'usage. Cause: abandon de l'agriculture. Tél.: (418) 678-1346. 4/5

MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. 6600, 4400, 3300, 95; Massey Ferguson 510, Inter 615, 105, Case 660, White 8600, Oliver 525; TRACTEURS: M.F. 275, 255, 175, 50, 35, J.D. 4030, 2010, White 2-105, 1370 - 4 x 4, 700 - 4 x 4, Ford 7600, 5000, 4000, Case 1210, 430, Kubota 6100; PÉPINE Case 530, loader Terex 7220, Allis-Chalmers TL20; LIFT construction 35 pi.; PRESSES rondes et à lance-balles; 12 FOURRAGÈRES dont plusieurs récentes; BOÎTES à fourrage; HERSE à disques; 15 VIBROS; CULTIVATEURS 8 à 24 pi.; HERSES à disques 24 à 64 disques; 15 ROUES DOUBLES; 5 SEMOIRS à grain; 6 ÉPANDEURS à fumier; 9 CABINES; 7 CHARGEURS à tracteurs; 5 RÂTEAUX; 3 BOÎTES à balles; ANDAINEUSES M.F. 775 et J.D. 800, 12 pi.; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES et à disques; J5 BOMBARDIER, etc. JEAN-YVES LAVOIE ENR., (418) 247-3773. 4/5

TRACTEURS: M.F. 50 à gaz, M.F. 165 diesel; CULTIVATEUR 3 pts Allied 12', 33 dents, sarcleur et accessoires; TUYAUX d'irrigation Ames 5", 3", accouplement et gigleurs; SEMOIR et CASSEUSE à concombre 55'; AIDE-RÉCOLTEUSE et SARCLAGE 44'; BOÎTE ROULOTTE 8' x 24' pour récolte de fraises; CONTENANTS à fraises; POMPE à gaz 3 forces, 2"; pompe 9 forces 3"; FAUCHEUSE 7'; NIVELEUSE à terre 6'; WAGON, ARRACHEUSE de fraisiers, (514) 478-0252. 25/5

TRACTEUR

ALLIS-CHALMERS, 2 RM #7020, 135 HP, P.T.O., année 1981, Cab A.C. + air climatisé, miroir électrique, radio A.M.-F.M. cassette, essuie-glace avant et arrière, set de lumières avant et arrière complet incluant "flash" rotatif, transmission "power shift", pneus 18.4 x 42 po. de roues incluant set de roues doubles de 42" également. Particulier, très propre et conditions exceptionnelles, incluant souffleur à neige Shulte 102" de largeur entièrement hydraulique. Tél.: (819) 362-7097. 4/5

TRACTEUR White 4-150, articulé, bonne condition, 13 900$. LÉON PÉLOQUIN 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC, (514) 798-2447. 11/5

TRACTEUR Inter 474 hydro, pneus 13.6 x 38; MONTE-BALLES fond de tôle 40' P.T.O.; HAYBINE Heston 1090, 9'; FAUCHEUSE Kuhn 10'; PRESSE balles rondes J.D. 330; 2 BOLS chauffants Hurst; SEMOIR à mil sur hydraulique; VENTILATEUR 2 vitesses 14 po. (514) 258-2875. 25/5

J.D. 4440, 1 432 heures, INTER 784, 1 439 heures; SEMOIR à maïs Inter 800, 6 rangs; SEMOIR grain 5100, 16 x 7 avec roue plombeuse et boîte à mil; SARCLEUR maïs 6 rangs; GRUBBER Glencoe 19'; HERSE Delattre 24'; ÉLÉVATEUR New Idea 41'; ARROSEUSE 600 litres Hardy, (514) 427-2077. 18/5

SEMOIR À GRAIN "press drill" 620 Inter 20 disques. LÉON PÉLOQUIN 298 -2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC (514) 798-2447. 11/5

SEMOIR maïs Inter 56, 4 rangs, très propre. Tél.: (514) 772-2645. 18/5

SEMOIR à grain Inter #510. LÉON PÉLOQUIN 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC (514) 798-2447. 11/5

DAVID BROWN 990, 1965, pneus neufs, loader, déclencheur; MASSEY FERGUSON 35 diesel, pneus neufs; VIS Allied 36' x 8"; HERSE à disques Pittsburg 20 x 40, RÉSERVOIR 3 200 gallons; UNI-SYSTEM 708; NEZ 844N, G.M.C. 10 roues 1974, diesel, boîte 16', (514) 788-2464. 11/5

SEMOIR M. Ferguson 13 disques #33; HERSE à pacage 13', 4 volets; 2 VIBROS 11 1/2' + rouleaux doubles; TARIÈRE à piquets vis 9"; ROULEAU double (vibro 9 1/2'; HERSE à finir 3, 4 volets; GROSSE NIVELEUSE 7' 3 pts; SEMOIR Vicon rotatif 3 pts; ÉPANDEUR Inter 175 minots, (514) 889-4166. 11/5

PELLE FORD

Neuve, 25 heures d'usage, pour tracteur TW10 - 15 ou 8000 - 9000 avec nouveau contrôle un bras, peut charger 10 roues, (514) 796-3177. 11/5

MOULIN à scie portatif complet. Tél.: (514) 438-7160. 11/5

CULTIVATEUR Inter 12' de large avec rouleau émotteur double. Tél.: après 19 h 00 (514) 347-0003. 11/5

TRACTEUR 674, 60 forces P.T.O., loader 1850, pelle à neige, cabine Sims, 2 800 heures, condition A-1, 12 500$. Joliette. Jour (514) 759-1362, soir (514) 759-7330. 11/5

HERSE à disques Oliver 44 roulettes; HERSE à disques Oliver 36 roulettes; HERSE à disques Oliver avec extension 52 roulettes; Massey 32 roulettes. LÉON PÉLOQUIN, 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC (514) 798-2447. 11/5

CASSEUSE FÈVES Pix All Ford 4000, dompeur hydraulique, 2 500 heures, ligne complète tirage, voiture dompeuse, camion Ford 350 (35 000 milles), (514) 454-2443, 465-6300. 11/5

PLANTEUR J.D. 7000, 8 rangs, boîte insecticide moniteur; SARCLEUR à maïs 8 rangs; ÉPANDEUR à fumier Inter #570. Pike River, (514) 248-3652. 11/5

TRACTEUR Deutz-Allis 4000 avec loader, 4 800$, ROULEAU émotteur 12', 900$. (819) 398-2405. 11/5

SÉCHOIR Belt-O-Matic modèle 210, pour tout genre de produits. Tél.: (514) 632-5410. 11/5

MOULANGE New Holland modèle 358, avec balance électronique et chargement à l'huile. Tél.: (514) 632-5410. 11/5

HERSE 32 disques White ou John Deere; HERSE 48 disques John Deere; VIBRO 11 pi.; 2 PLANTEURS à fraises Holland; CHARRUE Kverneland 3 versoirs, (418) 365-5580. 18/5

Liquidation de machineries Abandon de culture

SILO 19 pi., 5 laizes 30" de hauteur; SILO 21 pi., 6 laizes 44" hauteur, avec plancher perforé; SILO 24 pi. 5 laizes de 44" de hauteur avec plancher perforé; CHARRUE Overum hydraulique, 4 versoirs ajustable 12" à 18", avec déclencheur; VIBROCULTEUR 15' avec rouleaux doubles; CHARGEUR Ford double action, "quick attach" sur sorties d'huile avec bucket; BACK BLADE hydraulique sur sorties d'huile, largeur 8'; SOUFFLEUR Pronovost largeur 88" avec baril pivotant; VIS à grains Westfield 8" x 51'; VIS balai 9' avec moteur; VIS à grains 4" x 20'; AÉRATEUR à grains; MOTEURS électriques 1 1/2 HP; 6 PESÉES de 70 livres; TRACTEUR à gazon Ford 7,5 HP. (514) 836-6730. 11/5

TRACTEURS

White 4-150 articulé bas heures, 15 000$; I.H.C. 684, 8 500$; I.H.C. 444 p.s. diesel, 4 500$; A.C. 5050 pelle, 6 500$; A.C. 5050 cab., 6 500$; J.D. 850, 4 x 4 pelle, 9 500$; J.D. 1830, 8 000$; J.D. 1120, 6 000$; M.F. 165, pelle, 5 500$; M.F. 265, 7 500$; M.F. 235, cab. pelle, 8 000$; M.F. 255 pelle, 8 000$; FORD 1310 D. 4 x 4, pelle, 500 heures, 8 500$; KUBOTA 185, D. 4 x 4, pelle, 6 500$; WHITE 1365 pelle, 6 500$.

COMBINE

M.F. 300 cab., 5 500$; M.F. 510 D, 14 000$; M.F. 760 D. hydraulique, 22 000$; I.H.C. 1420, 1 100 heures, 38 000$; I.H.C. 915 hydraulique, 17 000$; J.D. 4400 gaz, 9 500$; J.D. 4400 D., 19 000$; J.D. 6600 D. 4 x 4, 28 000$; White 8800, 18 000$; N. 5 (940 heures), 2 attachements, comme neuf, 45 000$.

NEZ À MAÏS

J.D. 4 rangs, modèle 443, 7 000$; I.H.C. 4 rangs, modèle 843, 4 000$.

PRESSES À BALLES RONDES ROULEAUX BRILLON HERSES À ROULETTES

Semi-portées (rég. et off set).

CHISEL PLOW

12 dents et 14 dents

CULTIVATEURS semi-portés, etc. FOURRAGÈRE N.H.

Modèle 718 avec pick-up à foin Etc. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.

705 Joseph-Arthur, Joliette
J6E 3Z1. Tél.: (514) 756-0501
11/5

TRACTEUR Case 1070, année 1978, cabine, 3 600 heures, 125 HP, pneus neufs à riz, transmission hydrostatique, bonne condition. Tél.: soir (819) 398-2984. 11/5

TRACTEURS OLIVER 1355, FIAT 780 DT, pelle, cabine, 4 x 4, air climatisé 2 400 heures; WHITE 1465, cabine; WHITE 1370 pelle, aussi avec roues doubles; WHITE 2-60, 4 x 4, pelle; WHITE 260, 4 x 4, cabine; OLIVER 1600, pelle, diesel; INTER 585 cabine renversé automatique; INTER 444, 260 heures, propre; FORD 4600, CABINE, 2 300 heures; UNIVERSEL 640, 4 x 4, pelle, 1 500 heures, propre; CASE 385, 1966, 150 heures; M.F. 1010, 4 x 4, pelle, tondeuse 5', 107 heures, comme neuf; J.D. 710 + pelle; PETIT TRACTEUR à pelouse; HERSE Inter 36 disques 18"; HERSES 56, 40 disques; PRESSE Inter #445, avec lance-balles; GRADER 8'; RÂTEAU-FANEUR, 2 SEMOIRS M.F. #33, 17 disques l'autre 15 disques; CHARRUE Fiskar 4 oreilles, semi-portée neuve; ARROSEUSE Georges White 350 gallons; ÉPANDEUR N.H. 790, ÉPANDEUR Inter 150 minots, ROUES DOUBLES 18,4 x 30, 18,4 x 34, 18,4 x 38. Divers autres machineries. VENTE et ACHAT de machines usagées. YVON ROUSSIN, 1 mille au sud de l'autoroute 20 sortie 278, Laurier Station. (418) 728-2092. JNO

CITERNE à purin 1 000 gallons, pneus ballons 15.00 - 16, VIBRO Allied 18 pi. comme neuf; ARROSOIR Tecnoma 250 gallons; SEMEUSE Case 16 disques, combinée, roues de fer; SOUFFLEUR à neige Roberge 78 pouces. Tél.: (819) 233-2568. 4/5

BOÎTE ENSILAGE Dion 16', 3 rabatteurs, avec wagon tandem Dion; 3 CONVOYEURS ensilage 8' (2) et 11' avec moteur; 4 TUYAUX galvanisés 8' x 9" diam.; COUDE flexible; HACHE-PAILLE avec moteur 5 H.P., (819) 548-5186. 4/5

HERSE vibrante Vicon 14 pi., 500$. Tél.: (514) 373-2979. 18/5

ENROULEUSE traînée plastique de balles rondes Sila wrap Kverneland #7500, année 1988; DÉROULEUSE pour balles rondes Wic, 1988; CHARGEUR de balles rondes Silagrip 7705; CHARRUE semi-portée Overum 3 raies. Matériel en très bon état, (819) 849-9350. 4/5

SOIGNEUR AUTOMATIQUE pour volailles, marque Chore Time, très propre. Tél.: (819) 398-2307. 18/5

TRACTEUR Oliver 1755, 4 RM, avec cabine, loader Lessard; TRACTEUR Oliver 1650; SEMOIR à précision 6 rangs; SEMOIR à précision 12 rangs; SARCLEUR hydraulique 6 rangs; ÉPANDEUR d'engrais chimique hydraulique 3 pts; NIVELEUSE 22', rouleau d'acier 12', 3 sections; SOUFFLEUSE à neige 3 pts; CAMIONETTE Dodge van, 1977, (514) 795-3859. 18/5

HERSE ronde 11 pi.; ÉPANDEUR engrais chimique, 3 pts Bogballe; CANON voyageur irrigation 980 pi. boyau x 3 3/4 intérieur, (418) 828-9335. 18/5

VIBRO Ber Vac #520; PRESSE N.H. à broche, 3 REMORQUES à foin; ARROSEUSE Tecnoma; "SWATTER" M.F. + remorque. Après 19 h 00 (514) 245-0048. 18/5

POMPES système d'irrigation 3 pouces: (1) avec moteur, (1) sur P.T.O.; GIRETTE 3 pts avec sécateur à l'huile; MONTE-BALLES 32' avec moteur électrique. Tél.: (514) 623-0919. 18/5

ROUES DOUBLES

EN INVENTAIRE. Beau choix de 20.8 x 38, 18.4 x 38; aussi plusieurs grandeurs variées à prix très compétitifs. Tél.: (418) 365-5580. 18/5

TRACTEUR M.F. 255, 1975, avec loader, cabine Laurin, 2 000 heures, en parfaite condition, très propre, 7 800$; CONVOYEUR Kewanee 40', 1 800$; CABINE pour tracteur J.D. 1 200$; HERSE Ford 36 roulettes semi-portée, 800$, (819) 398-2405. 18/5

HERSE À ROULETTES

White 2-52, 40 roulettes; NIVELEUSE Inter 6' large sur 3 pts, en bon état. Tél.: (514) 477-1135. 18/5

VICON

ÉPANDEUR engrais chimique Vicon, en bon état; "Off set" Bush Hog 6 pi. large. Tél.: (514) 477-1135. 18/5

PRESSE J.D. 336; EMPILEUR de balle automatique Allied; EMPILEUR de balles manuel; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Gehl 880; RÂTEAU soleil pour tourner les andains; RÂTEAU de côté Massey Harris; MONTE-BALLES 28' Malco; VIS à grain 20' x 4'; CHARRUE à rigole; CARCANS à vache. ANDRÉ ROCHON, St-Eustache (514) 473-0687. 18/5

CULTIVATEUR McConnell semi-porté 20 pi. comme neuf, 2 200$; aussi LUZERNE 10 à 15 tonnes. (514) 658-6876. 18/5

TRACTEUR John Deere 2750, 2 RM, 800 heures, 1986, sans cabine ni loader, sur 18,4 x 34, 19 000$ (418) 248-9217. 18/5

SEMOIR à grain Massey #33, en excellente condition. Tél.: (514) 798-2447. 18/5

SILO SÉCHOIR

24', 7 sections, plancher perforé, brûleur Shivers 13 HP; MÉLANGEUR David avec 4 vis, moteur 7 1/2 HP; SYSTÈME continu D.M.C. Grain Flow modèle 84, (514) 265-3666. 18/5

PLANTEURS Holland: 4 rangs et 2 rangs, equipés. Tél.: (514) 696-1845. 18/5

BATTEUSE M.F. #850, 1984, en bon état, avec nez à maïs 6 rangs, table à grain 16", possibilité de financement. Tél.: (514) 792-2444. 18/5

ROUES DOUBLES: 16.9 x 24, 10 x 28, 11.2 x 28, 13.6 x 28, 14.9 x 28, 16.9 x 28, 18.4 x 28, 16.9 x 30, 18.4 x 30, 18.4 x 34, 20.8 x 34, 10 x 38, 15.5 x 38, 16.9 x 38, 18.4 x 38, 20.8 x 38, 16.9 x 34. LÉON PÉLOQUIN, 298 - 2e rang St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC (514) 798-2447. 18/5

SEMOIR à maïs Oliver 4 rangs, att. 3 pts, excellente condition; CHISEL 9 dents Mohawk porté. Tél.: (514) 796-5928. 4/5

PLANTEUR à maïs Inter modèle 400, 4 rangs, avec moniteur, excellente condition, 1 500$. Richelieu. Tél.: (514) 658-3534. 4/5

ROTOVATOR HOWARD Tél.: (514) 435-9902

4/5

ÉPANDEUR

1 500 gallons Badger, pneus 1000 x 15, 8 plis, en bonne condition, prix 3 000$. Wickham QC. Tél.: (819) 398-7456. 4/5

TRACTEUR Farmhall 140, avec sarcleur au complet; PLANTEUSE à fraises; ARRACHEUSE à patates Oliver. Tél.: (819) 296-3872. 18/5

ÉPANDEUR À FUMIER

Inter 595, avec pneus larges 16", à l'état de neuf, prix 7 500$. Jour (418) 839-0789, soir (418) 839-0870. 18/5

WAGON ensilage New Holland #8; CHARRUE White 508, 4 raies de 16". Tél.: (514) 583-6259. 18/5

FAUCHEUSE New Holland no 477, en parfait ordre; TRACTEUR Inter B250. FERME ROCENDEL (418) 458-2491. 18/5

TRACTEUR 50 forces, 5 000$; SYSTÈME d'irrigation, 2 500$; CULTIVATEUR White 21 dents, 450$; POP UP arroseuse 100 gallons. Après 18 h 00 (514) 474-3049. 18/5

HAYBINE New Holland 495, 12 pi., très propre, 4 500$. Tél.: (418) 887-6985. 18/5

MACHINERIE - OUTILLAGE

TRACTEURS: M.F. 285, avec cabine, roues doubles et pesée; JOHN DEERE 2120 avec pelle à neige et à terre; INTER 460; HERSE à roulettes J.D. 115, 36 disques 20", semi-portée; CULTIVATEUR Inter; VIBRO 45, 10' large avec rouleau émotteur; CHARRUE Overum 3 raies haut dégagement 12, 14, 16, 18; SEMEUSE J.D. 8250, 14 disques; PRESSES M.F. 124; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Heston PT10 doigts courts; 4 VOITURES à foin 20', 19' longueur; 2 POP-UP Henry; RÂTEAU à foin Oliver; FANEUSE Khun 4 toupies; ANDAINEUSE Oliver 502; ALTERNATEUR 1 500 watts; TARIÈRE J.D. 12", REMORQUE dompeur 10 tonnes sur PTO, (514) 588-5000. 4/5

SEMOIR à légumes Pneumasum 4 rangs, 1 an d'usage; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Taarup neuve, à moitié prix. (514) 265-3451, 1-800-363-5144 extension 6-1112. 11/5

TRACTEUR MASSEY FERGUSON

184-4, cabine de compagnie, radio, 2 000 heures, très bonne condition. Région Granby. Tél.: (514) 375-6546. 4/5

TRACTEUR Case Inter 1896, 4 roues motrices, garanti 2 ans. Tél.: (514) 826-4443. 4/5

TRACTEUR M.F. 275 diesel, 1976, 12 vitesses, pneus 16.9 x 38, propre, 6 300$; VIS Westfield 8" x 51', 1 800$, (514) 787-2212. 4/5

ROULEAUX de VIBRO simples, presque neufs, par sections de 4' et 3'; TUYAUX d'amiante 18" x 13', idéal pour calvettes, (514) 539-3689. 4/5

SEMEUSE "PRESS DRILL"

À GRAIN, 12 pi. Inter 620, 24 doubles disques, combinée engrais et céréales. Tél.: (514) 245-7608. 4/5

ARROSEUSE Tecnoma hydraulique, 100 gallons U.S., très propre. St-Eustache, rte 148. Tél.: (514) 473-5496. 4/5

FAUCHEUSE rotative KV 281 Vicon, état neuf; MASSEY 165 avec pelle. Tél.: (514) 549-4857. 4/5

TRACTEUR Oliver 1365, 1974, 5 000$. Tél.: (514) 588-4711. 4/5

TRACTEUR Allis-Chalmers modèle 8550, 4 roues motrices, 1981, moteur 305 HP 3 pts hydraulique, P.T.O., PNEUS 24.5 x 32, roues doubles; TRACTEUR County-Ford, 4 roues motrices, 1976 avec chargeur Lessard, nivellement automatique et benne à terre; LAME NIVELLEUSE Scott de 24 pi. de largeur pour tracteur jusqu'à 300 HP. MARCEL POIRIER & FILS INC., 345 St-Simon, Ste-Madeleine. Tél.: (514) 795-3373. 4/5

ROULEAU Desjardins, en 3 rouleaux de 4 pi. Tél.: (514) 785-5537. 4/5

RETRAIT AUTOMATIQUE

Universel pour TRAYEUSE, pour étable attachée, état neuf; ROULEUSE à grain 10", moteur 5 HP, 2 ans d'usage; MOULANGE Inter 20" pour mixeur 1250, en bonne condition. (819) 824-4462, (819) 824-3732. 11/5

WAGON dérouleur de balles rondes, 8 HP, démarrage électrique, peu usagé, démonstrateur, 3 800$; SILO Supérieur 20' x 70 avec videur à silo Badger complet, moteur 7 1/2 HP + starteur, prix à discuter; FOURRAGÈRE Inter 720 avec pick-up à foin, contrôle électrique, très peu usagée, 8 500$; TRACTEUR White 2-85 avec cabine radio, pneus 20.8 x 38, 1981, état de neuf, 16 950$; AGI-POMPE Houle pour réservoir 10' fumier vaches, 2 500$; TRACTEUR John Deere 1120 diesel, très propre, 7 500$; FANEUSE 16' neuve, 2 800$; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE rotative 8' de coupe, neuve, Fort, 8 500$; ROULEUSE à grain Agri-Métal, neuf, 1 350$, (418) 268-8103, (418) 268-8886. 4/5

TRACTEUR M.F. 2705; FOURRAGÈRE Gehl 750; SOUFFLEUR Gehl; AG-BAG JUNIOR (saucisse à ensilage) 8' de diamètre; BRASSEUR Badger; SILO Supérieur 2480, (819) 732-6610. 4/5

SEMOIR À GRAIN à plaque Inter, 4 rangs, très bon état, prix 2 200$. Tél.: après 18 h 00 (514) 589-3282. 4/5

SEMOIR Inter #10, 16 disques simples, gros pneus, 2 800$; ROULEAU à terre 10 pi., 500$; ARROSEUSE trainante Golden Arrow 200 gallons, prix 1 500$; TRACTEUR Inter 460 diesel, 4 000$. Tél.: (514) 885-3636 ou 885-3868. 4/5

CHARRUE 3 rangs réversibles Rotovator Befco 5 boîtes indépendantes, 4 rangs finis; MAT LIFT en fer pour serre 26 pi.; FOURNAISE 125 000 BTU gaz propane ou naturel. Tél.: (514) 468-4641 après 18 h 00. 4/5

TRACTEURS: Massey Ferguson 165 avec chargeur double action, 5 800$; OLIVER 550, 2 400$; ÉPANDEUR à fumier 100 minots, 150$. Tél.: (819) 839-3535. 4/5

FOURRAGÈRE

Fourragère marque Dion modèle 276 avec ramasseur et tête pour maïs ensilage; SOUFFLEUR pour ensilage marque Art-Way. Le tout en excellente condition. PRIX AUBAINE! (514) 451-5263. 4/5

MOULIN À SCIE portatif avec moteur Cummings 220 HP, déligneuse, souffleur à brin de scie. Tél.: (819) 569-0116. 4/5

TRAILER 6 1/2' x 12' pour vaches, attache dans boîte camion, avec boule 2", freins à l'huile, servi 6 mois, peut servir pour autres choses, porte arrière et les côtés amovibles, (514) 826-3936. 4/5

ROULEAU Brillion en 3 sections, largeur 25 pi.; PRESSE à balles rondes N.Holland #846, excellente condition. (514) 798-2447. 4/5

TRACTEUR JOHN DEERE

4840, en très bonne condition, avec roues doubles sur essieux. Région St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-3342. 11/5

CAMION CHEVROLET '73, avec dompeur; TRACTEUR cub avec roulettes hydraulique; WAGON 4 roues avec plateforme. Ste-Dorothée, Laval, (514) 689-0357. 11/5

SEMEUSE À GRAIN

510 International, 16 disques doubles, combinée engrais et céréales. Tél.: (514) 454-6353. 11/5

TRACTEUR Inter 414 diesel, servodirection, frein neuf, avec chargeur, benne à neige et fourche à fumier, peinture neuve, mécanique A-1. Pour personne sérieuse seulememt: soir (514) 293-6209. 11/5

CHARRUE White modèle 598, 5 raies, automatique, 14" à 22", en parfaite condition. Tél.: (514) 245-3514. 11/5

INTER hydrostatique #86, avec cabine, en bonne condition. Tél.: soir (819) 396-2254. 1/6

FARMHALL SUPER A avec sarcleur et distributeur d'engrais. Tél.: soir (819) 396-2254. 1/6

SEMOIR à grain "press drill" 620, 24 disques doubles, avec boîte à mil, 5 500$. (819) 398-2405. 25/5

ARROSEUSE Georges White 1 700 litres, 50 pi. de rampe et 17 rouleaux de BROCHE pour crib. Tél.: (514) 787-2310. 25/5

ARRACHEUSE 1 rang Dahlman, très peu d'usure, parfaite condition, tout équipée, prix 15 000$. Tél.: (514) 568-2060. 25/5

FORD 7710

1 200 Heures, tout équipé; aussi FORD 4600. Le tout très propre et en excellente condition. Tél.: (514) 469-2165. 25/5

PRESSE À BALLES RONDES

N.I. 484, 5' x 4'; aussi BULLDOZER Inter 500, 6 angles, MACHINERIE à foin et plusieurs autres équipements trop long à énumérer, (514) 562-3224. 4/5

Tracteur Allis-Chalmers
WD45, à vendre pour pièces, 600$. Gérald. Tél.: (514) 795-6502.

PLANTEUR à maïs John Deere 4 rangs, no 7000, excellente condition. Tél.: (514) 798-2447. 4/5

SET DE ROUES DOUBLES 16,9 x 38 avec atachement, 1 000$. Tél. (819) 398-2405. 1/6

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 410, table à grain, en très bon état; TOUR 20" x 60"; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Inter 990, (514) 296-4997. 25/5

BATTEUSE

ALLIS-CHALMERS modèle F, 2 tables à grain + table à maïs 4 rangs, très bonne condition. Tél.: (819) 289-2191. 25/5

BATTEUSE Gleaner M6, 4 roues motrices, 6 rangs à maïs, 15 pi. de faux. Tél.: (514) 782-2890. 25/5

PLANTEUR À MAÏS John Deere 6 rangs #7000, avec moniteur, en excellente condition. Tél.: (514) 798-2447. 4/5

$$$

BATTEUSE Massey Ferguson 300 à gaz, table à grain 13'; PRESSE à foin Oliver 520; MOULANGE Gehl 95; SEMOIR 15 disques John Deere; CHARRUE Massey Ferguson 3 raies 12". Pour élevage de veaux de lait MIXER 300 litres, 200 RINGS et chaudières, (514) 258-3139. 25/5

SEMOIRS à grain de différentes marques; SEMOIRS à grain: J.D. 24 sillons avec roues à pression, J.D. 8250, 22 sillons, Inter 510; SEMOIR à paturage Brillon; PRESSES À FOIN: M.F. #124 avec lance-balles, J. DEERE 336 avec lance-balles; PRESSES À BALLES RONDES: N.H. 847 et Gehl 50; plusieurs GIROFA-NEURS Fahr 17' large; FOURRAGÈRES Heston 7020, 2000-150, INTER 720 -830, N.H. 770, 782, 890 et 892 avec détecteur à métal; BOÎTES ensilages Dion et N.H.; ÉPANDEURS à fumier: N.H. 676, 791, Inter 275; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES rotatives: Vicon, N.H. 469; plusieurs PICK-UP À FOIN pour fourragères N.H. 717, 718, 770, 782. YVON BRAIS, St-Pie. Tél.: avant 8 h 00 a.m. ou en soirée (514) 772-2920. 25/5

SÉCHOIR à mais et céréales Moridge 8770, 725 minots, 18 tonnes, excellente condition. Tél.: (514) 789-2912. 25/5

PRESSE à balles rondes N.H. 846, avec attachement hydraulique, 7 500$. Tél.: (819) 398-2405. 25/5

SALLE DE TRAITE De Laval modèle 200 électronique double 5, avec système d'alimentation automatique Big Dutchman 5 ans d'usage, en très bon état; ÉCUREUR à logettes; ÉCUREUR d'étable Vincent, en bon état, (819) 336-4416, 474-1155. 25/5

Équipement pour silo meule

2 Boîtes à ensilage dompeuse avec wagon 6 roues tandem; FOURRAGÈRE Inter 720; TRACTEUR Case 1070, 108 HP. (418) 887-3173. 25/5

BOÎTE à grain Soubry 225 minots + wagon Dion, toit et vis 4"; ÉPANDEUR à engrais chimique 3 pts; HACHE-PAILLE Proulx 5 HP; 13 BARRES de lactoduc en pyrex, 2" x 6'. Ste-Thècle. (418) 289-2179. 25/5

CHARRUE John Deere 2008, 6 raies ajustables, semi-portée, 8 500$; SILO de douves 16 x 50 démonté, 2 500$, (514) 795-6235, 795-3382. 25/5

"CORN SNAPPER"

Pour fourragère Inter 881, 2 rangs, 2 500$. Financement sans intérêt pour 6 mois. Tél.: (819) 353-2617. 25/5

FOURRAGÈRE INTER

Avec nez à foin ou à mais, neuf d'un an. Financement sans intérêt pour 6 mois, 20 000$. Tél.: (819) 353-2617. 25/5

TRACTEUR Cockshutt 550, année 1959, pneus neufs arrière, cabine et chaine, pelle à neige double action de 2 verges, pelle à terre, fumier. J.-Paul Charbonneau, 3130 route 148, St-Hermas, (514) 258-3788. 25/5

BATTEUSE

M.F. 550 avec table 16 pi. et mais 4 rangs + roues doubles; PLANTEUR Massey 4 rangs. Bonne condition. Soir (819) 229-3758. 25/5

SÉCHOIR À mais modèle GT 570 CSA, 1979, très propre. Tél.: (514) 659-8451. 25/5

ARROSEUSE à pommier Delorme, réservoir de 500 gallons, avec moteur diesel, prix 6 800$ négociable. Tél.: (514) 247-2178. 25/5

PLANTEUR à mais Cyclo 400, 4 rangs, très propre, prix 2 000$. Tél.: (819) 398-2405. 25/5

TANK À PURIN 1 500 gal.
Pneus tandem, bonne condition
Tél.: (819) 835-5317 25/5

PLANTEUR À MAÏS 1240

JOHN DEERE sans plaque, 4 rangs, boîte insecticide, unités de semis à neuf, excellente condition. Après 18 h 00 (514) 454-4493, 377-4790. 4/5

PRESSE M.F. no 12

Avec lance-balles, comme neuve, A-1. Toutes les chaînes et courroies sont neuves (factures), prix 3 500$ ferme. Tél.: (418) 286-3552. 4/5

TRACTEUR de ferme M.F. 245, diesel, comprenant gratte avant, souffleur arrière, 1 000 heures, prix à discuter. Tél.: (514) 437-[illegible]84. 4/5

ABANDON DE CULTURE: TRACTEUR 65 HP 1986, PERCEUSE 2 oreilles 6" 8", FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE, FLEUR, PRESSE #10, 3 WAGONS, GRATTE 7'; ÉPANDEUR. Prix intéressant. Après 18 h 00 (514) 649-4441. 4/5

HORTICULTURE: Tracteur Farmhall Super A, très propre + sarcleur, gratte avant, charrue, herse à disques, herse à dents 12', arrache-patates, kiosque à légumes sur roues. Le tout 3 000$. Après 18 h 00 (819) 292-2981. 4/5

HERSE à roulettes 32-10 semi-portée; SEMEUSE à blé d'Inde 2 rangs. Tél.: (514) 332-2186. 4/5

TRACTEUR Cockshutt (sarcleur) 2 500$; HERSE 28 roulettes Pittsburg, 1 500$. Tél.: entre 19 h 00 - 21 h 00 (514) 479-8002. 4/5

PRESSE Massey Ferguson #10 à la corde, très propre; VOITURE à foin 6 roues 17' x 8'. Tél.: (514) 587-2755. 4/5

VIBRO 3 pts 18', planche, rouleau double, 2 250$; TRANSPLANTEUR Holland tomates, choux, 2 rangs, 750$; VIBRO 3 pts, 13' avec peigne, 800$; VIBRO 3 pts 10', 500$; SEMOIR à mais J.D. 4 rangs, plaque, excellent, 950$. (514) 454-6789. 4/5

SARCLEUR à mais grain 6 rangs marque Vicon neuf, prix 2 600$; 100 TUQUES rouges pour poulets à grill, prix à discuter, (514) 774-9560.

MÉLANGEUR R.T.M. Rovibec, moteur 3 HP, capacité 450 kg avec balance et aimant; 2 CONVOYEURS à courroie Rovibec 16' et 6' moteur 1 HP; 2 VIS transport ingrédients 4", 10' et 7', moteur 3/4 HP. Le tout en excellente condition, (514) 346-3232.

PRESSE NEW HOLLAND

#310 + gros lance-balles directionnel hydraulique, commande électrique + pick-up "super-sweet"; aussi FORD 4600. Le tout en excellente condition, (514) 469-2165.

JOHN DEERE 5020 diesel

165 Forces, refait à neuf, peinture neuve, roues doubles (fonte) 18,4 x 38, gros pneus avant neufs 14L x 16, 10 plis Goodyear, 15 000$, (819) 298-2343.

JOHN DEERE 1959

#730, deux cylindres, moteur neuf 70 forces, peinture neuve, pneus neufs 16.9 x 38, prise de force et 3 pts, prix 5 000$, (819) 298-2343.

CASSEUSE À CONCOMBRES 48', 1 an d'usure, tout hydraulique, 24 sièges ajustables, chaussée pneus 1000 - 20, 2 voitures à grain 7 tonnes, (514) 568-2348.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 300, à gaz, table à grain 13', cabine, pneus à riz, pompe hydraulique neuve, bonne condition. Tél.: (514) 464-3102.

TRANSPLANTEUR mécanique 1 rang sur pneus, avec distributeur d'eau, excellent pour fraisière, en excellente condition, prix 775$. (819) 362-6858.

MACHINERIE À POMME DE TERRE: PLANTEUR 2 rangs McConnell, presque neuf; COUPEUR de patates; VOITURE & boîte à engrais; VIS hydraulique; SARCLEUR 2 rangs; MOULIN à coudre Fischbein, (514) 568-3787.

SILO en douves 16 x 40 avec débouleur; RESERVOIR à diesel 500 gallons; SARCLEUR à mais 3 rangs. Bonne condition. (514) 373-3328.

SEMOIR à mais J.D. à plaques 494A, 4 rangs; ÉPANDEUR à engrais chimique tôle, boîte acier inoxydable peinture neuve. Le soir (514) 799-3586.

FOURRAGÈRE N.H. 718

FOURRAGÈRE N.H. 718, chute électrique, gros P.T.O.; NEZ mais 2 rangs; PICK-UP foin état neuf, 8 000$; PLANTEUR mais White 4 rangs, 2 000$. Tél.: après 18 h 00 (819) 535-2920.

VOITURE À BALLES New Holland modèle 1034, 105 balles, prix 13 000$. Tél.: (514) 467-7553.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE New Holland 489, très très propre; VENTILATEUR 16" 2 vitesses avec thermostat; CHARIOT à ensilage moteur Honda 5 forces, (514) 588-3497.

BANC DE SCIE 3 points avec P.T.O., basculant sur roues, presque neuf, 1 200$. Tél.: (514) 460-3003.

TRACTEUR INTER

Cabine Laurin 490 heures, 45 forces sur la prise, 53 forces de moteur, 3 cylindres, diesel, 8 vitesses avant, 4 vitesses arrière, valeur 20 000$ pour 14 500$, aussi SOUFFLEUR Ber Vac 543, 6' hydraulique, 1 200$, (418) 847-4046.

HERSE À ROULETTES International 36 roulettes semi-portée sur 12 bearing, très propre. Tél.: (514) 589-3735.

Remorque neuve 51" x 84"
750$. Tél.: (514) 471-2425

ARRACHE-PATATES simple, avec empocheuse et cribie, bon ordre, prix 900$. Tél.: (418) 829-3812.

BENNE à moulée Victoria de 8 tonnes avec vis et moteur; ÉCUREUR d'étable idéal avec 250 pi. de chaîne. Le tout en très bonne condition, (819) 394-2364.

TRACTEURS

White 1470, 4 RM, cabine, chargeur; FORD 6610, 400 heures, 2 RM, chargeur; I.H. 824, 4 RM, chargeur.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (autoroute 20, sorties 177 et 179). Tél.: (819) 474-1910. Soir: (819) 477-5486.

TRANSPLANTEUR Holland 2 rangs pour oignons, salade, choux; SEMOIR à blé d'Inde Massey Harris 2 rangs. Les deux en parfait ordre, (514) 625-3993. 11/5

SYSTÈME D'IRRIGATION: Pompe Rovati, 55 barres de tuyau de 30' de 4", avec 2 canons et 7 sorties pour canon, 4 ans d'usage, prix 7 000$, (514) 691-4775. 11/5

CRIBLE pour concombres; BÊCHEUSE rotative Mashio, type R2; CONDITIONNEUSE à foin 7' large M.F.; RENCHAUSSEUSE à patates; PRESSE à foin Inter; ARROSEUSE 100 gallons White-Oliver; SEMEUSE de précision avec fertilisateur. Prix d'achat 9 975$, laisserait pour 6 500$. Fermeture. M. GILBERT. Jour (514) 649-4924, soir (514) 743-1651. 11/5

TRACTEUR 1844 Massey Ferguson diesel, 4 x 4, avec loader, cabine, aussi équipé pour ramasser balles rondes; PRESSE à foin balles rondes, modèle Claas 44S; HAYBINE N.H. #479, RÂTEAU côte N.H. #56; ÉPANDEUR à fumier Belarus; VIS a grain 16' avec moteur; BOÎTE à moulange Snowco modèle 800, capacité 4 000 lb. Le soir (819) 843-6858. 11/5

ARROSEUSE George White 300 gallons, pneus 11-L-15, rampe de 30 pi.; excellente condition, prix 2 350$. Tél.: (514) 293-3036. 11/5

HERSE ROTATIVE 10 pi. diamètre, état neuf. Tél.: (819) 832-3398. 11/5

ARROSEUSE Tecnoma 110 gallons; BATTEUSES: Inter 80 trainante, White 7300, Oliver 525; CHOPPER N.H. #36; DÉBROUSSAILLEUSE 5 - 6'; ÉPANDEUR engrais chimique; FAUCHEUSES: Inter 225, Heston 1010; LAME hydraulique 8'; HERSE à ressorts; HERSE à disques 24-36-40 roulettes; VIBRO 16'; PRESSES à foin: M.F. #9 avec lance-balles, N.H. 315 avec lance-balles, N.H. 273 avec lance-balles, N.H. 310 avec lance-balles; RACK à foin sec; RACK à lance-balles; SEMOIR à grain: M.F. #33; TRACTEURS: Ford 3000 avec ou sans cabine, Universal 530 d.t.c. 4 x 4, M.F. 175, Oliver 1355; RIGOLEUSE. LES ÉQUIPEMENTS J.L. THIBAULT INC., Cap St-Ignace, près de l'autoroute 20. Tél.: (418) 246-5651. 11/5

COMPRESSEUR 7 1/2 HP pour évacuair Jober, prix 1 500$. Tél.: (514) 429-5943. 11/5

TRACTEUR Case 530, 1959, automatique, moteur et transmission refait, gratte arrière pour fossé, charrue 3 raies Case, loader à engrais simple action va avec tracteur. Le tout en bon ordre 5 000$, (418) 497-2416. 11/5

PLANTEUR J.D. 7000, 4 rangs, avec moniteur; TRACTEUR White 2-105 cab, bonne condition, (514) 248-2375. 11/5

HERSE à disques portée 3 points, 7 pi. de large, idéal pour petites superficies, prix 300$. Tél.: soir seulement (514) 799-5298. 11/5

FOURRAGÈRE N.H. Super 717, nez à mais 1 rang, prix 2 000$. Tél.: soir seulement (514) 799-5298. 11/5

PLANTEUR à mais 7000 John Deere 4 rangs, 7 000$; PLANTEUR à mais John Deere 6 rangs, 10 000$. Tél.: (514) 825-2093. 11/5

PRESSE à foin Inter #430 avec lance-balles #15, peinture et mécanique refaits à neuf. Sacrifiés à 4 500$, demandez LÉO (418) 492-5231. 11/5

PLANTEUR, trancheur de pomme de terre 2 rangs, de marque McConnell modèle 60, très propre. Tél.: (418) 862-7957. 11/5

CHARRUE KVERNELAND modèle B. & C. ajustable à l'huile. Tél.: (514) 395-4624.

60 CHARRUES EN STOCK: 8 Kverneland, 10 Overum, 8 Inter 720, 730, 735, 10 White, 10 Fiskars, 5 Sanderum et plusieurs autres; 2 VIBROS FUTURO 12 pi. rouleaux et planche; SEMEUSE "press drill" Inter 24 disques, 6 SEMOIRS M.F. et Inter; 10 HERSES à disques Oliver, White, M.F.; Plusieurs VIBRO en stock; CHISEL Case 9 pattes avec disque; ROULETTE "OFF SET" 13 pi. très propre, ARROSEUSE 200 gallons, CHARRUE Kongskilde 6000, 7 raies, trainante, très propre, PLANTEUR Holland 2 rangs. MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC., 305 route 122, St-Edmond, (819) 395-4624.

BULLDOZER CASE 310
Tél.: (819) 389-5793 18/5

STRUCTURE D'ACIER 27' hauteur, peut supporter silo 70 tonnes et descente pour charger des camions. Tél.: (514) 588-5876. 18/5

ÉVACUEUR neuf 75' de tuyaux 30" long, compresseur, tank 1 500 gallons, 60' monte-balles à la verticale à 10$ pi. avec la transmission; PRESSE N.H. 315, 1978, RAMASSE-BALLES N.H. 1012, cap. 56 balles, (514) 796-2164. 18/5

BEAUHARNOIS		**JOLIETTE**		**ST-DENIS**	
Atelier de Réparation Roger Baigneault	429-6124	Petits Moteurs C. Charette	756-8844	Garage Benin Ltée	787-2812
BELLEFEUILLE		**LACHINE**		**ST-ÉLIE-D'ORFORD**	
Bellefeuille Sport Enr.	436-6758	Dynamic Cycle & Sports 1988 Ltée	637-2581	Centre de Mécanique Poisson	562-1822
BERTHIER		**LAC SAGUAY**		**ST-ESPRIT**	
Garage André Garceau	836-3967	J & R Piton Inc.	278-3235	Atelier Mini-Moteur	839-6295
BLACK-LAKE		**LÉVIS**		**ST-FÉLICIEN**	
Mercier Marine Ltée	423-5517	Benoit Bilodeau	837-3686	Équipement M. Potvin	679-1751
BONAVENTURE		**MONTRÉAL**		**ST-GÉDÉON**	
Ray Mécanique Sport	534-3826	Gazaille Sport	270-4191	Les Équipements Roland Turgeon	582-3711
BROMPTONVILLE		**NOTRE-DAME-DE-LAUS**		**ST-JEAN-DE-MATHA**	
Atelier Mécanique de Brompton	846-3991	Quincaillerie Vincent & Frères	787-2737	Les Motoneiges Gère Inc.	886-3362
CASSELMAN, ONTARIO		**POINTE-AU-PÈRE**		**ST-JOVITE**	
Laflèche Sales & Service	764-5406	Équipement André Bellavance	723-2747	Garage Ubald Prévost	425-3279/2345
CHAMPLAIN		**RACINE**		**STE-JULIE-DE-VERCHÈRES**	
Garage Champoux & Frères	295-3225	Garage Pierre-Paul Lussier	532-2703	Garage B. Blain	649-1297
GRANBY		**RICHMOND**		**STE-MARTINE**	
Les Équipements Pontbriand	378-0046	Les Équipements David Taylor	826-5101	Équipements Lazure & Riendeau	427-3612
GRANTHAM-OUEST		**ST-ANDRÉ-AVELLIN**		**ST-RAYMOND**	
Location Yves Fréchette	472-1151	Les Équipement St-André	983-2229	A. Cloutier Sports	337-2216
GRENVILLE		**STE-BRIGITTE-DES-SAULTS**		**ST-ROMUALD**	
Martin L. Lowe	242-3306	Machineries Faucher Inc.	336-4929	Mini-Moteur Fraser	839-1969
HULL		**ST-CÔME**		**STE-THÈCLE**	
Atelier des Petits Moteurs Ro-Vo	777-4369	R. Loignon Sport	685-3893	J.M. Sport	289-2929
IBERVILLE		**ST-CONSTANT**		**STANSTEAD**	
Moteur Michel Laguë	347-2424	Petits Moteurs St-Constant	632-9001	Pat's Mini-Moteur Service	876-7207
ÎLE—PERROT		**ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**		**UPTON**	
Moto de l'Île	453-9663	Autoneige Bourgeois	397-5627	Les Équipements Adrien Phaneuf	549-5811
		ST-DAMASE		**VALLEYFIELD**	
		Y. Leroux Sport	797-2281	Léonce St-Louis Réparations	373-2173

DISTRIBUÉ AU QUÉBEC PAR: **Les distributions RVI ltée** 2955, Jean-Baptiste Deschamps, Lachine, Qc, H8T 1C5 - Tél. (514) 636-0620

PLANTEUR Cyclo #400 Inter, 4 rangs, 1 950$. SEMOIR John Deere, "press drill" 24 roulettes. S'adresser à LÉON PÉLOQUIN, 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, (514) 798-2447. 1/6

PRESSE À BALLES RONDES Heston no 5800 avec "strap" étroite, 3 800$. Tél.: (819) 398-2405. 1/6

MACHINERIE À PATATES: Combine Lockwood 2 rangs, cribe 36" large, table tournante, lift, (819) 522-6655. 1/6

AUTO-CHARGEUSE Claas Sprint #330, pour ensiler le foin, avec 16 couteaux, 3 ans et PRESSE à foin M.F. #12, 750$. Tél.: (819) 758-7093. 1/6

SEMOIR À GRAIN

Semoir International 24 disques, 6 po. combiné engrais chimique et graines fourragères + guide de profondeur, état de neuf. Plessisville. (819) 362-8823. 1/6

TRACTEUR White 2-105, 1979, 4 roues motrices et air climatisé avec seulement 1 065 heures d'ouvrage. Tél.: (514) 372-2656. 1/6

CASSEUSE à concombres 42', tout hydraulique, 3 ans d'usage, 6 000$; TRACTEUR Super A, + sarcleur pas complet, 1 800$. Région Drummondville (819) 396-2817. 1/6

MAISONS

MAISON MOBILE Beauce 14 x 63 construction récente, 5 1/2 pièces, très propre, avec mât électrique, fixtures, recouvrement plancher. Soir - heure repas: (819) 395-4022. 4/5

BAIEVILLE: maison de campagne à vendre avec remise, et grand terrain. S'adresser tél.: (514) 783-6961. 11/5

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRE

FERME DU CONDOR donnerait contrats d'élevage de poulets et de faisans à contrat, des lots de 2 000 à 6 000 poussins. Notre contrat est très avantageux, nous payons au poussin avec prime. Autour de la région de ST-HYACINTHE seulement. (514) 792-3821. 4/5

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOI: représentant de machinerie agricole, territoire très intéressant, ligne agricole de compagnie majeure. Demander JACQUES, EQUIPEMENT BARABY INC., 1050 ch. St-Ignace, ST-IGNACE STANDBRIDGE, (514) 296-4411, (514) 296-4545, après 18 h 00: (514) 378-7323. JNO

HOMME D'EXPÉRIENCE demandé pour s'occuper des travaux généraux sur ferme maraîchère culture pommes de terre, maïs, haricots. (514) 638-5256. 4/5

OUVRIER AGRICOLE DEMANDÉ pour travailler sur ferme porcine, devra veiller à l'alimentation des animaux de reproduction et la bonne régie du troupeau, logement disponible, avec ou sans expérience. (418) 596-2522, (418) 596-2520. 4/5

DANS LA BEAUCE: jeune couple demandé pour travail à l'année sur ferme laitière avec possibilité de former société ou compagnie. Pour information, écrire à La Terre de Chez Nous, CASE: 107, 555 boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9. 4/5

HOMME et FEMME DEMANDÉS pour usine de transformation de pommes de terre, aucune expérience demandée, salaire de départ 6,00$ /heure. Contacter: NICOLE: (514) 585-3434. 11/5

FEMME, HOMME ou COUPLE demandé pour travail à temps plein sur ferme laitière et porcine, possibilité de temps partiel pour conjoint, expérience requise dans la traite des vaches, salaire intéressant, bonnes conditions de travail, maison fournie, RÉGION ST-CéSAIRE. Devra être disponible pour le 1er août ou septembre. Après 19 h 00, demander YVES: (514) 293-4109. 12/5

AIDE-PRODUCTEUR LAITIER (homme ou femme), emploi permanent, expérience requise, salaire horaire, vacances et congés payés, logement disponible. ST-PROSPER, Cté Champlain. (418) 328-3640. 18/5

REPRESENTANT DEMANDES

avec experience dans le domaine agricole pour vente directe dans votre region. Temps plein ou partiel. Pour rendez vous telephoner

Romeo Boyer
(514) 442-4321
Inter Plus Distribution

PRODUCTION PORCINE

COMPLEXE PORCIN (450 truies + engraissement); cherche personne pour compléter son équipe d'employés. Responsabilité: maternité. Expérience 1 an minimum. Région Québec. Tél.: après 18 h 00: (418) 873-2994. 11/5

HOMME D'EXPÉRIENCE DEMANDÉ, ferme laitière, pur sang, régie troupeau, mise-bas, saillie, alimentation, entretien général, maison meublée, salaire à discuter. ST-SIMON: (514) 798-2182. 25/5

HOMME MARIÉ DEMANDÉ avec expérience sur ferme laitière, travail à l'année, maison disponible sur ferme. Qualités requises: fiable, honnête, propre, travailleur et intéressé. Salaire intéressant et vacances. Région de Granby: (514) 372-8415. 4/5

HOMME DEMANDÉ, travail à l'année sur ferme laitière, qualifications: expérience traite des vaches, fiable, motivé, logement disponible, salaire à discuter selon expérience. Région St-Hyacinthe. (514) 798-2256. 25/5

EMPLOYÉ DEMANDÉ pour travail général sur ferme laitière, située à LYSTER, cté Mégantic; emploi à l'année, maison disponible. (819) 389-2157. 11/5

COUPLE DEMANDÉ avec expérience pour travailler sur une ferme de poulets. Tél.: (514) 839-6242. 1/6

HOMME DEMANDÉ SUR FERME DE BOVINS

Le candidat choisi devra connaître et entretenir la machinerie agricole; avoir de l'expérience dans l'élevage de bovins; être capable de faire tous les travaux généraux de la ferme; salaire selon expérience; logement fourni sur les lieux; emploi permanent. Faire parvenir votre offre de services à: FERME JAM-MI-LI ENR., C.P. 12, JOLIETTE, Qc, J6E 3Z3.

HOMME DEMANDÉ pour ferme porcine, personne autonomene et responsable, travail permanent, salaire selon expérience. SAINTE-ROSALIE: (514) 799-5356.

CHERCHE ouvrier agricole pour travailler dans un verger, possibilité de travail 8 à 10 mois/ année, salaire à discuter. (514) 623-1393. 11/5

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS
tracteurs de toutes marques pour pièces
Garage Yvon Côté
Route 20, sortie 2 ⁻¹ Joly
(418) 728-3666

ON DEMANDE: acheterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, ST-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 14/12

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, Route 139, ROXTON POND, cté Shefford, Qc. Tél.: (514) 372-9527. 01/90

ACHÈTERAIS charrue trainante pour W-4, très bonne condition; sarcleur à patates ou chevaux. (514) 646-4398. 25/5

CHERCHE bulldozer ou pépine ou pelle. Tél., soir: JEAN-MAURICE: (514) 460-4215.

PENSION D'ANIMAUX

TAURES EN PENSION

NOUS prenons des taures en pension. FERME SANTSCHI ENR., Ste-Sabine. Tél.: (514) 293-2389.

PLANTS

PLANTS DE FRAISES

OFFRONS plusieurs variétés. Inspectés. FERME LA CUEILLE, LOUISE VILLENEUVE, 574 Des Dalles, St-Étienne-des-Grès, G0X 2P0. Tél.: (819) 535-3015. 4/5

GRIFFES D'ASPERGES

Variété Syn-456 haut rendement, inspectées par le M.A.P.A.Q.; aussi plants fraisiers, framboisiers certifiés. ROGER LABRECQUE, 123 route 218, ST-CHARLES, G0R 2T0 (418) 887-6740. 25/5

CÈDRES À HAIE

Jeunes plants vendus, à racine nue 8" à 12", 85$ le 100, minimum 200. Directement du producteur. RÉGION BERTHIER, (514) 836-1308. 4/5

Plants de bleuets nains

OFFRONS plusieurs variétés de plants, fait à partir de semis. LES MARAÎCHERS FORTIER INC., 1890 St-Calixte, PLESSISVILLE, Qc, G6L 1R6. (819) 362-6100. 4/5

ENTREPRISE "FINES HERBES"

Comprenant serre 3 400 pi. ca. structure en métal recouvert de plastique, chauffage à l'huile, ventilation contrôlée. Fourni Marchés de Montréal et d'Ottawa, localisé près Alexandria, Ontario; maison 2 logements, sur 1 acre de terre, chemin pavé. ROBERT POIRIER (613) 525-4163. ROYAL LEPAGE, courtier, Green Valley, Ont. 11/5

PLANTS DE VIGNE de 2 à 4 ans à vendre, 8 variétés différentes. Pour renseignements, RAYMOND: (514) 492-3259. 4/5

POUSSINS - POULETTES

COUVOIR DUMONT 1986 INC.

POUSSINS pour la chair, poulettes pour la ponte, dindonneaux, disponibles en 1 jour et démarrés. Oies, canards, cailles, faisans. Poulettes prêtes à pondre. Livraison disponible par notre camion au Québec et Nouveau-Brunswick. ÉQUIPEMENT AVICOLE pour petits élevages, liste de prix gratuite. COUVOIR DUMONT 1986 INC., route 132, ISLE-VERTE, cté Rivière-du-Loup, G0L 1K0. (418) 898-2747. 8/6

POULETTES rouges Golden Comet prêtes à pondre; lattes de plastique 2' Godro. FERME RONALD BÉLANGER, Mirabel. (514) 475-8672. 4/5

COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte, rouges (Golden Comet), noires et rouges (Harco), grises (Plymouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans, pintardes, perdrix et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960 boul. St-Canut, ST-CANUT MIRABEL, J0R 1M0. (514) 258-2404. 27/7

95 POULES pondeuses noires et rouges. Âgées de 9 mois. Tél.: (514) 258-4263. 11/5

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

POUSSINS pour la ponte et la chair, dindonneaux 1 jour et 4 semaines. Oies, canards, cailles, poulettes prêtes à pondre et équipements avicoles pour amateur. Listes de prix gratuites, ainsi qu'un guide sur la gestion des petits élevages. Service de livraison par nos camions pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. CENTRE AVICOLE BÉLANGER, Ste-Louise, Cté l'Islet, G0R 3K0. Tél.: (418) 354-2557. 1/6

FERME RON-PRÉ

ST-MICHEL DE BELLECHASSE: réservez faisans, perdrix pour chasse, canards, oies, pintardes d'un jour et plus. Tél.: (418) 884-3544. 4/5

POULETTES prêtes à pondre rouges ou noires. STE-ANNE-DES-PLAINES: (514) 478-2205. 11/5

COUVOIR CHICOUTIMI

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte rouges Warren; aussi canards, oies, dindes, cailles, et faisans. COUVOIR CHICOUTIMI ENR., 1957 boul. St-Jean Baptiste, C.P. 93, CHICOUTIMI, G7H 5B7. (418) 693-8244. 18/5

SEMENCES

BLÉ DE SEMENCES consommation humaine #1. Tél.: après 18 h 00: (514) 661-7733. 4/5

SOYA BICENTENNIAL

ENREGISTRÉ et CERTIFIÉ #1. FERNAND MARCOUX: (514) 459-4563. 11/5

SARRASIN de semences; gros prix 0,15 et 0,20 la lb. G. BEAUDET, DAVELUYVILLE, sortie 220 route 20. Tél.: (819) 367-2030. 25/5

SERVICES

TAILLE DE SABOTS DE VACHE

avec table hydraulique – dans un rayon de 70 milles de Louiseville. Le travail se fait sous surveillance vétérinaire.

Georges-A. Dulac
(819) 228-4386

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.

SPÉCIALITÉ
- Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur.
- Vissage de toitures.
- Ouvrage garanti.

16 ans d'expérience
Information gratuite
Tél. (514) 756-8305

Services d'entretien Pouliot Enr.

Spécialistes en lavage à haute pression pour bâtiments de ferme. Nettoyage par procédé hydro-chimique. Comparez nos prix.

Tél. (514) 983-0328

GILLES ROBILLARD, spécialité: peinture d'aluminium et de couleur pour bâtiments, posage de vis pour toitures, lavage à pression au jet d'air, blanchissage au Voco, "sand-blast". (514) 753-7749. JN0

POUR CULTIVATEUR intéressé à se débarrasser de leur fumier. (514) 549-2589. 4/5

Nettoyage Press-Vap Mobile

NETTOYAGE À PRESSION à vapeur de camion et de machinerie lourde et lavage et désinfection des bâtiments de ferme, et de camion ou de remorque d'alimentation et lavage de maison. (514) 662-9749. 25/5

PSITT! Y a du nouveau dans la région. C'est quoi? Les services d'épandage de L'Asbesterie Inc. Services offerts: agitation + pompage de fosses et lagunes, épandage de fumier par 3 camions 10 roues avec réservoir de 3 000 gallons, nettoyage de fosses septiques, débouchage de renvois, etc... Rés.: (819) 828-3161, bur: (819) 828-2109.

FOSSE ★★AB★★ L'ASSURANCE D'UN BON PLACEMENT

FOSSE À PURIN, plate-forme à fumier, toutes grandeurs.
Plans, Surveillance et Inspection par des Ingénieurs.
4345, avenue Richard
St-Grégoire, cté Nicolet
(819) 233-2021
(819) 233-2341
Président André Boucher
JNO

SILOS

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
516, 7e Rang
St-Dominique Bagot, J0L 1H0
Tél.: (514) 773-0064 JNO

SILOS SILODORS
Béton - Dia. 12' à 30'
SILOS À PURIN
Tous diamètres
silos **BEAUDRY**
1685 boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec.
Livraison par la poste, Purolator ou autobus.
silos Beaudry Inc.
1685, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir : (514) 584-3116

CONSTRUCTION CIRCO INC.

FOSSES À PURIN
PLATE-FORMES À FUMIER
Fondations de tous genres
LÉANDRE ST-ONGE, prés.
Wickham, Cté Johnson, Qc
Tél.: (819) 398-7373
Plan d'ingénieur partout au Québec.

Cell.: 1-819-372-6541
Cell.: (514) 984-6925

RESERVOIR A LISIER

Exiger le poids total d'armature contenu dans votre structure lors d'une soumission.
Ce n'est pas lorsque le réservoir à lisier est fissuré qu'il faut mettre de l'armature, c'est lors de l'achat qu'il faut l'exiger.
Nos structures ont fait leur preuve depuis maintenant
12 ans
- réservoir à lisier
- plate-forme
- plan et surveillance d'ingénieur inclus.

AIR-METIC
- Haylage et maïs
- Silos coulés ou douves.
- Fosse à purin tout diamètre
- Plate-forme à fumier
- Silos coulés ou douves

CONSTRUCTION ACTON LTÉE
794, route 139
C.P. 1241
Acton-Vale (Québec) J0H 1A0
(514) 546-2798 — 546-2797

Les Fondations André Lemaire Inc.

Escompte si fabriqué avant juin 1989

Pourquoi acheter une fosse de 11' ?
Pourquoi une plate-forme de 5'-6" de haut avec **PUROT** intégré?
Pourquoi des murs de 8" d'épaisseur?

Plan d'ingenieur et surveillance partout au Québec

Bur. St-Zéphirin: (514) 564-2030
mob.: (514) 386-3079
Régions: Joliette, Sorel: mob. (514) 591-0491
Victoriaville, Québec: mob. (819) 371-8614
Granby, Sherbrooke: mob. (514) 591-0493
1650, St-Pierre
St-Zéphirin de Courval, QC J0G 1V0

À VENDRE: silo à moulée Victoria de 6 tonnes avec vis, 4 ans d'utilisation. (819) 336-5447. 11/5

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 3/90

Fondation CBR Enr.
FOSSE À PURIN
Plateforme à fumier
Pré-fossé
Plan d'ingénieur et surveillance à l'appui
ESTIMATION GRATUITE
500, Rte Lachance
Plessisville (Québec) G6L 2Y2
CLAUDE BEAUVILLIER
(819) 362-2095
(819) 365-4823

LES COFFRAGES MASKA ENR
fosses à purin
Tel. (514) 592-3094
Estimation gratuite

CONSTRUCTION JOVIN inc.
RÉGION ESTRIE
Fosse à purin, toutes dimensions avec plan d'ingénieur.
(819) 846-3764
(819) 822-7678 cellulaire:
(819) 846-3011

LES ÉQUIPEMENTS RÉJEAN JETTÉ INC.

Spécialiste des videurs à silos usagés PATZ
(514) 469-5345

LES ÉQUIPEMENTS:
Daniel Labonté ENR.
Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE".
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

SILOS NEUFS ET RECONDITIONNÉS. ACHAT, DÉMÉNAGEMENT, RÉPARATION ET EXTENTION DE SILO. FAITES APPELS AUX SPÉCIALISTES.

SILO JEAN-MARC LAMBERT INC.
4230, rue Vachon
Drummondville (Québec)
J2B 6V4
Tél. (819) 474-6989
Fax (819) 474-6990

SILOS BLEU DU QUÉBEC INC.

Disposons de toutes les grandeurs de silos Harvestore usagés à prix plus que compétitifs.
Pour renseignements
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

BUTLER
dépositaire autorisé de vidoir à silo - convoyeur système d'alimentation complet.

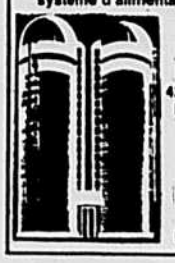

SILO JEAN-MARC LAMBERT INC.
4230, rue Vachon
Drummondville (Québec)
Tél. (819) 474-6989
Fax (819) 474-6990

SILO JOBBER: super bas prix, construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. Hawkesbury, Ontario. GILLES BOYER, prop., après 17 h 00: (613) 632-4402. 4/5

FONDATIONS CAMILLE CONSTANT INC.

- FOSSE A PURIN
- PLATE FORME A FUMIER

Surveillance d'un ingénieur
(514) 586-2239
100, des Industries
Lavaltrie (Québec)

SILO

TOUJOURS LE PLUS EN DEMANDE — CO-OP

- Fabriqués d'une douve de béton pressé, plus résistant à l'acidité des fourrages.
- Dimensions adaptées à tous les besoins.

GARANTIE 5 ANS
- Service de rehaussement, démolitions, reconstructions et déménagements de silos.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Téléphonez sans frais en composant
1-800-567-7875

SILO SUPÉRIEUR INC.
Pour le fermier progressif
VOUS OFFRE:
- Silos endouves de béton préfabriqué pour foin et maïs d'ensilage, maïs, grain et orge humide.
- Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de silos usagés.
- Videur de silo "VALAC" système de suspension à 6 points, entraînement indépendant, gardes et souffleuse 28" en acier inoxidable à 4 aubes pivotantes.
- Rouleuses à grains, systèmes de manutention et transformation de moulées.

AVANTAGES DE NOS SILOS:
- Choix d'accessoires
- Rapidité d'érection
- Finition intérieur unique
- Facilité de réhaussement
- Peut être démantelé

SILO SUPÉRIEUR Inc.
C.P. 2199, St-Romuald
Cté Lévis (Québec) G6W 5M5
(418) 839-8808

VIDEURS DE SILO PATZ VENTE-SERVICE-PIÈCES

NOUS AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909. JNO

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent délaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808
JNO

TERRE À LOUER

TERRAIN à louer pour plantation de sapins de Noël, 130 acres de champ. ST-ISIDORE D'AUCKLAND, tél: (819) 658-3678. 4/5

TERRE À LOUER, 26,5 hectares drainées, lot 525-528, sur le rang Sorel, à ST-GUILLAUME D'UPTON: (514) 246-2150. 11/5

TERRES A LOUER DEMANDEES

CHERCHE TERRE À LOUER, région de St-Hyacinthe, St-Césaire, Marieville. Tél.: (514) 772-2645. 18/5

TERRES DEMANDÉES

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? 16 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. L.F.S.I., courtier,

GÉRARD CHASSÉ, agent

La preuve est faite: plusieurs fermes déjà vendues à des canadiens et européens. (514) 796-2557, 7 h 00 le matin à 23 h 00 le soir. 18/5

VOTRE ferme est à vendre: appelez le spécialiste. Service personnalisé.

CEGO LTÉE COURTIER

Tél.: (514) 453-6742, PIERRE VIOLET; (514) 453-2876, JANINE PHILIPPOT; (514) 267-0464. 15/6

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Agriculteurs des Bois-Francs, Estrie, Nicolet.

Votre agent CEGO Ltée Courtier
PAUL-ÉMILE SIMONEAU
(819)358-2625, (514) 453-6742 15/6

COUPLE dans la trentaine avec expérience pratique et technique, cherche à s'établir sur ferme laitière. Envisage l'association avant l'achat. (418) 598-9166. 11/5

RIVE-SUD DE QUÉBEC: recherche une terre avec possibilité d'érablière, avec maison. (514) 638-1761. 4/5

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIÈRE, 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 25/5

FERME DE PRESTIGE

Pour clientèle européenne, recherchons fermes impeccables avec quota de 500 000 lb à 800 000 lb. Consulter LES IMMEUBLES AMEX, nombreuses années d'expérience avec acheteurs européens, HENRI GOTTESMANN, (514) 777-1313. 25/5

ATTENTION VENDEURS: J'ai un client très sérieux qui paierait entre 200 000$ et 250 000$ pour une ferme de 100 acres environ, avec prairie et boisé, bon ruisseau et très bonne maison de 6 à 8 pièces; petite grange s'il y a. Région à partir de Sherbrooke et ligne américaine direction Montréal. C'est très sérieux et urgent. ALYDOR DION, (819) 567-0675, (819) 563-3000, LE PERMANENT, Courtier.

TERRE A VENDRE

Région de Bedford

Ferme avicole avec maison et 3 poulaillers.

- 1 de 28 800 pi. c. sur 3 étages
- 1 de 4 353 pi. c. sur 3 étages
- 1 de 6 350 pi. c. sur 2 étages

avec ou sans quota.

Inf. Claude ou Michel
Tél. (514) 248-4303
(514) 248-3328

FERME À VENDRE

Rang 2, La Motte
Comté Abitibi-est

Ferme d'environ 83,8 hectares dont 59,1 en culture, avec grange-étable et remise sans machinerie.
Cette ferme comprend les lots P39 et 40, Rang II, Canton de La Motte.
Les offres d'achat devront être reçues à la succursale de la Banque Nationale du Canada sise au 101, 1ère Avenue ouest à Amos et avoir été complétées sur les formules disponibles à l'adresse précitée, **avant 16 heures le 15 mai 1989.**
Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une des personnes suivantes: M. Jacques Cloutier de la **Banque Nationale du Canada** au numéro **727-9391** ou M. Daniel Castonguay de l'**Office du Crédit Agricole** au numéro **732-8924**.
La Banque se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à $13,000.00 et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.
Des titres clairs pourront être obtenus après le 31 juillet 1989.

BEAUCE

FERME À VENDRE, région agricole, 120 arpents, 1/4 bois chauffage (bois franc, essences mêlées), 3/4 prairies, pacage; idéal culture biologique, maraîchère, divers élevages; maison entièrement rénovée, agrandie, aire ouverte, 2 étages, sous-sol, chauffage, bois-électricité, plomberie, électricité, installation septique conforme, neuve, 4 chambres, bureau, très grande cuisine, très grand salon, 2 toilettes; grange-étable 45 x 60, laiterie, 2 hangars; tracteur Inter 250, diverses machineries; vente rapide, cause transfert. Visite sur rendez-vous seulement. Tél. heure des repas: (418) 485-6470, (514) 655-8016. 18/5

58 ARPENTS, drainage souterrain, grange, possibilité de 330 arpents drainés. Tél: (514) 584-3771

#101 ST-BARTHÉLEMY: ferme de 170 ou 260 arpents, 2 silos verticaux + 2 silos à grain, étable 36'x 225', idéal pour producteur avec gros quota, maison neuve.
#107 RÉGION LANAUDIÈRE: élevage de boeuf 1 500 têtes et 170 vaches-veaux, élevage de poulets, 120 000$ /année, terre 700 arpents.
#111 ST-AMBROISE: maison et bâtiments de ferme avec 65 arpents: 99 000$.
#112 ST-NORBERT: 115 arpents fleuris, boisé varié sur 60 arpents, bâtiments d'élevage, maison entièrement meublée, ruisseau, cages de visons.
#117 RÉGION BERTHIER: 450 acres en culture céréalière, bâtiments laitiers et d'élevage de grande capacité, 2 maisons, machinerie.
#118 RÉGION JOLIETTE: laitière Holstein, 165 arpents, drainage souterrain, 7 448 k.g. produisables et 66 litres/ jour, tout équipée, maison 11 pièces.
#119 ST-VALÈRE: ferme porcine, capacité 150 truies, actuellement louée, ainsi que 490 arpents. À LOUER POUR 1989. Prendrais échange pour des propriétés valant jusqu'à 350 000$.
#124 BERTHIERVILLE: ferme laitière de 120 arpents, quota domestique de 1 100 k.g. de matière grasse, troupeau et machinerie, résidence de 9 pièces.
#139 ST-FÉLIX DE VALOIS: 90 arpents avec érablière et bord de rivière, maison entièrement rénovée et de très bon goût, 8 1/2 pièces.
SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, Courtier GÉRARD DESCHENEAUX, F.R.I., (514) 759-3856. JNO

ST-VALÉRIEN: ferme laitière superficie 430 arpents environ, dont 320 en culture, avec ou sans roulant. Tél.: (514) 549-2756. 25/5

SERRES AUBAINE!

PRÈS TROIS-RIVIÈRES 30 000 pi.ca. entrepôt, maison, machinerie. Tél.: (819) 229-3308. 11/5

FERME, CENTRE TÉMISCAMINGUE: très bien située, quota 239 litres/ jour, 6 516 k.g. m.g., très bon troupeau, bâtiment presque neuf, machinerie complète en bon état; fonds de terre 371 acres, drainage, possibilité d'agrandissement. (819) 728-2611. 4/5

DEUX-MONTAGNES: ferme laitière, 50 têtes, quota 353 litres classe 1, 2 030 kilos transformation, environ 100 arpents drainés, peut être vendu avec ou sans roulant. (514) 258-2567. 4/5

RÉGION JOLIETTE: élevage de veaux de grain 87 arpents, maison et bâtiments 123 000$, machinerie 12 000$. (514) 889-5222, (514) 387-4030. 4/5

ST-GERMAIN DE GRANTHAM, 10e rang: 80 arpents, près de Transcanadienne. Faut vendre! 20 000$. Tél.: (514) 676-5989. 4/5

RÉGION TÉMISCAMINGUE

Très belle ferme laitière située à Notre-Dame-du-Nord; 685 acres; 85 vaches laitières; 60 taures et génisses; quota de production 20 432 k.g., 205 litres; étable neuve. Prix demandé: 900 000$. Visite sur rendez-vous seulement. Contacter Monsieur DENIS VIENS (819) 762-0833. 4/5

ST-ROCH: 2 fermes, 72 arpents et 162,95 arpents drainés, avec ou sans machinerie. LE PERMANENT, courtier, MICHELINE LANGLAIS (514) 471-4001. 4/5

NOTRE-DAME DE LOURDES (Lotbinière): 190 arpents environ dont 59 acres drainées. Boisé avec petite érablière non entaillée, beaucoup de bois de chauffage. Autre boisé & bois commercial, belle pousse pin & sapin. Rivière traverse cette belle propriété; site idéal pour chasse & détente. Investissement intéressant. (819) 385-4583, (819) 385-4232. 4/5

90 ARPENTS dont 78 en culture, maison, étable, garage 90 x 40. Au 2577 rang St-Edmond. STE-PERPÉTUE, Cté Nicolet. (819) 336-642l, (819) 336-6395. 4/5

ÉLEVAGE CAPRIN (80 chèvres, chevreaux) terrain 6 x 15 arpents, non zoné; bâtiments et résidence. Tél: (418) 469-3157. 8/6

ASTON JONCTION: 70 arpents dont 10 boisés, certifiable biologique; terrain dézoné pour construction. Sortie TROIS-RIVIÈRES, autoroute 20, 30 000$. (819) 293-8885. 4/5

670 ARPENTS culture, herbage, boisé, très bons bâtiments, maison comme neuve.
Ferme avec écurie 36 x 100, 22 stalles, bungalow neuf. 30 minutes du pont Champlain, Rive-Sud. ÉMILE SOREL (514) 444-2618. LE PER. Ctr (514) 443-2323. 4/5

AU TEMISCAMINGUE

Belle ferme laitière 384 acres, 276 cultivées, quota 92 litres/ jour, 5 355 kilos, troupeau et machinerie complète, très bon prix. Demandé CÉLINE, jour (819) 622-1188, soir (819) 765-5336. 4/5

BÉCANCOUR: 100 arpents, 15 boisés, maison 8 pièces, grange-étable, garage, bord du fleuve. S'adresser C.P. 2211, Succ. B, Longueuil, J4L 4K9. 11/5

RAWDON - ST-LIGUORI: ferme laitière 180 arpents, bons bâtiments, 2 silos, troupeau Holstein, machinerie complète, quota 6 000 k.g. Soir après 20 h 00: (514) 834-2051. 11/5

AU TÉMISCAMINGUE: ferme laitière avec 7 294 k.g. lait industriel, 94 litres lait nature, très bon fonds de terre de 318 acres dont 260 en culture, bon troupeau Ayrshire pur sang, machinerie complète, et en bon état. (819) 765-3206. 15/6

LYSTER: ferme de 900 acres, 250 cultures, drainées améliorées, 650 boisées, 1/3 feuillu, 2/3 résineux, 400 acres bûchables immédiatement, très beau site, chemin asphalté, à 1 000 pi. route 116, avec ou sans roulant. RÉMI NOËL: (819) 389-5472. 11/5

157 ARPENTS DRAINÉS, bâtisses, boxes à chevaux, maison rénovée. Tél.: (514) 584-3771. 11/5

ST-LÉONARD D'ASTON: terre à bois 120 arpents, ou possibilité de coupe partielle. Après 18 h 00: tél.: (819) 478-3968. 11/5

À VENDRE ferme 110 arpents, maison, bâtiments, machinerie; peut vendre séparément. Près DRUMMONDVILLE, information (819) 478-1705. 11/5

PRÈS DE RIGAUD: ferme laitière, 150 arpents, quota 93 l. + 8 514 k.g., bâtiments propres, machinerie récente. Appeler entre 20 h 00 et 22 h 00: (514) 451-0362. 11/5

UPTON

70 ACRES DE TERRE drainées en culture + érablière 3 acres, étable stabilisation libre + cour extérieure en ciment, maison, garage, silo à grain, silo horizontal en ciment pour ensilage, fosse à fumier + 72 acres de terre drainées en culture, fosse à purin (90' diam. x 12'), solage + plancher ciment 310' x 40' (idéal pour construire porcherie - étable sur fumier liquide) + maison mobile 14 x 64 (vendu séparément). (514) 549-4935, (514) 549-5205. 18/5

ST-VALÉRIEN: ferme 150 arpents cultivables, très bons bâtiments. Tél: (514) 549-2589 22/6

STE-ANNE-DES-PLAINES: ferme 123 arpents, 84 cultivables, 39 boisés, maison rénovée, bons bâtiments, silo à grain, machinerie, tracteurs. (514) 478-0820. 18/5

FERME LAITIÈRE CAPRINE

RÉGION TROIS-RIVIÈRES: 130 arpents, machinerie état neuf, bâtiments avec nettoyeur 250', 2 silos, granges/ dépendances. En opération: 50 chèvres, possibilité 200 têtes, et/ ou autre élevage. Fromagerie tout équipée: (peut être vendue seule); possibilité d'extension. Permis de fabrication. Belle maison 2 étages, garage. Offert à la vente: Formation Fromagère. Cause: retraite: (819) 221-2038. 18/5

RÉGION DE NICOLET: ferme laitière de 5 353 kilos avec 114 litres, 55 têtes dont 80% pur sang avec contrôle, machines, étable avec silo, terre de 150 arpents.
RÉGION DRUMMOND: ferme laitière de 8 032 kilos, 104 litres, 42 vaches, machines, étable avec silo, 271 acres dont 179 en culture.
RÉGION ST-ANTOINE: terre de 151 arpents en culture avec bâtiments et maison rénovée.
STE-CROIX: ferme laitière de 5 701 kilos avec 171 litres, 57 têtes avec contrôle, étable de 70 attaches, 2 silos, hangar à machinerie; autres bâtiments, maison.
RÉGION LOUISEVILLE: ferme laitière 5 800 kilos, 59 têtes pur sang avec contrôle; terre de 180 acres, 155 drainées, machinerie, bâtiments, maison, prix: 305 000$. LA FINANCIÈRE, Courtier, GÉRARD CHASSÉ, (514) 796-2557, 1-800-363-5466. 18/5

FERME BOVINE, Ste-Eulalie, Cté Nicolet: 120 arpents terre, bons bâtiments, maison; équipement ferme; 30 vaches Charolais, Simmental avec veaux. (819) 225-4565. 18/5

ST-JEAN BAPTISTE: ferme avicole avec ou sans quota; poulet à griller, excellent revenu. Après 18 h 30: (514) 464-0536. 4/5

ST-WENCESLAS

FERME (BERGERIE) de 51,75 arpents avec plusieurs inclus + bungalow de 14 ans de 8 pièces; peut se vendre avec ou sans équipement. Cause: maladie. Pour plus amples renseignements, contacter: CLAUDETTE LEDUC, PERMANENT, Courtier: (819) 378-4886. 18/5

ST-LIBOIRE DE BAGOT: ferme 126 arpents, avec bâtiments et silo 16 x 50, maison 7 pièces, 5 c.c., rang St-Georges, JEAN-GUY CÔTÉ, CENTURY 21, St-Hyacinthe, (514) 771-2121. 4/5

ST-DENIS, chemin des Patriotes, près du village, poulailler équipé + quota 2 548 m.c. JEAN-GUY CÔTÉ, CENTURY 21, ST-HYACINTHE (514) 771-2121.4/5

ST-BARNABÉ SUD, rang St-Amable: 4 terres drainées: 120, 36, 99, 60 arpents. Peuvent être vendues en bloc ou séparément. JEAN-GUY ÔTÉ, CENTURY 21 ST-HYACINTHE (514) 771-2121. 4/5

ST-JUDE: terre sans bâtiment, 100 arpents drainés, idéal pour céréales. J.P. BRODEUR, CENTURY 21 ST-HYACINTHE. (514) 771-2121. 4/5

MONT ST-GRÉGOIRE

FERME 19 arpents, bonne terre, bâtiment 1980 (34' x 154'), plancher perforé, système de raclettes, très bonne ventilation, incluant 2 échangeurs d'air Del-Air. En production 100 truies F-1; silo plancher perforé, moulange, benne à moulée, etc... 110 000$. N. MEUNIER: (514) 347-9865. 25/5

FROMAGERIE - FERME CAPRINE

13 ACRES, deux petits lacs, région pittoresque dans l'Outaouais; maison canadienne, chalet, étable-grange installées pour chèvres laitières, laiterie-fromagerie neuve, tracteur et machinerie inclus, prix: 78 000$. (819) 983-6734. 11/5

FERMETTE 11 1/2 arpents avec maison 4 1/2 pièces, écurie 24' x 32', près ST-HYACINTHE: 52 000$. (514) 788-2832. 25/5

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme de 540 veaux de lait, maison de 2 logis, terre de 10 arpents.
RÉGION ST-HYACINTHE: ferme porcine de 4 200 porcs à l'engraissement; terre de 132 arpents avec système d'irrigation pour le fumier; bonne maison de 8 pièces.
RÉGION DE ST-OURS: terre de 99 arpents en culture avec maison et bâtiments.
RÉGION STE-SABINE: terre de 193 acres en culture avec machinerie; étable pour veaux de grain capacité de 250, maison neuve.
RÉGION TROIS-RIVIÈRES: fermette 23 arpents avec bonne installation d'élevage de veaux de lait capacité 204 têtes, maison de classe supérieure style canadien en pierre, intérieur fini sur bois naturel avec foyer.
RÉGION SOREL: ferme laitière de 4 538 k.g. + 57 litres /jour avec contrôle, terre de 165 arpents, 50 têtes dont 25 N.I.P.; maison style bungalow. Aussi autres fermes à vendre. LA FINANCIÈRE, Courtier Inc, GÉRARD CHASSÉ: (514) 796-2557, SERGE FONTAINE: (514) 778-1137, Sans frais: 1-800-363-5466. 25/5

FERMETTE 2 arpents, clapier de 10 ans, superficie de plus de 3 800 pi. ca. incluant maison ancestrale avec garage double. NIL LAPOINTE (514) 491-0606. TRANS-ACTION. 04/5

FERME LAITIÈRE avec quota 7 200 kilos + 61 litres/ jour; animaux, bâtisses, machinerie. Informations (819) 848-2046 25/5

UPTON: 90 arpents, 1/2 terre noire alcaline, culture biologique, très bons bâtiments. À visiter sans faute, tél.: (514) 549-4177. 4/5

FERME À VENDRE

HOLSTEIN enr. contrôlées off., 148 acres; 500 litres lait nature par jour, 2 491 k.g. de matière grasse; bâtiments excellents. Tél.: (819) 358-2515. 8/6

RÉGION DE PRINCEVILLE: très belle terre à vendre, 160 arpents avec maison. Tél.: (514) 568-3787. 4/5

À VENDRE: ferme porcine, maternité 100 truies, et aussi 30 animaux à boeuf, maison rénovée. ROXTON FALLS. (514) 548-2770. 25/5

FERME NEUVE: ferme bovine, 105 acres, maison 1982, étable froide, garage, autres bâtiments, terre à bois sous bail. Jour: (819) 623-2611, soir: (819) 587-3679. 25/5

SAINT-DOMINIQUE

Ferme porcine en opération avec permis du ministère de l'environnement pour 190 truies et 760 porcs à l'engraissement; capacité d'entreposage du fumier pour 8 mois et plus; superficie de la ferme: 80 arpents dont 40 en culture, bâtiments: remise à machinerie 30 x 70, porcheries maternité et engraissement 40 x 290 et 40 x 125. Pour plus de renseignements, communiquer, après 18 h 00: (514) 773-4273. 25/5

STE-SOPHIE DE LÉVRARD

Belle ferme à vendre, 218 arpents en culture et 12 arpents boisés, grange-étable 180', équipée; silo béton 20 x 60; possibilité de 1 ou 2 maisons neuves et 2 remises à machinerie; très bas prix. (819) 288-5596. 25/5

ST-OURS SUR RICHELIEU

2289 ch. des Patriotes, terre 60 arpents drainés; étable stabilisation libre; silo avec mangeoire automatisée. MARCEL BOURGEOIS (514) 785-5545. 25/5

ST-OURS SUR RICHELIEU

2996 ch. des Patriotes, terre 120 arpents drainés avec grange à foin et remise à machinerie. MARCEL BOURGEOIS (514) 785-5545. 1/6

#12 ÎLES DE BERTHIER: 108 arpents de terre arable, plusieurs bâtiments et maison de 10 pièces, bonne machinerie, au bord de l'eau.
#13 ST-BARTHELEMY: ferme laitière et céréalière de 65 hectares arables, troupeau Holstein, 4 625 k.g. produisables, machinerie complète, 2 maisons.
#15 ST-BARTHELEMY: ferme laitière et céréalière de 110 hectares dont 96 hectares arables et 14 hectaressen boisé, troupeau Holstein et Limousin pur sang, 7 861 k.g. produisables, machinerie complète, 2 maisons.
#17 MASKINONGÉ: ferme laitière et céréalière de 94 hectares dont 87 hectares arables, troupeau Holstein 100% pur sang enregistré, 2 024 k.g. produisables et 551 litres/ jour, machinerie complète, 2 silos, très belle résidence de 11 pièces.
#20 BERTHIERVILLE: ferme laitière et céréalière, bord de la rivière, 66 hectares arables, troupeau Ayrshire 100% pur sang enregistré, 1 724 k.g. produisables et 516 litres/ jour, machinerie complète, très belle résidence de 12 pièces.
#30 MASKINONGÉ: 145 arpents cultivables garantis exempts de résidus chimiques, idéal pour culture biologique, machinerie, maison rénovée, bâtiments de ferme.
#32 ST-AMBROISE: 52 arpents cultivables, terre franche et planche, troupeau Hereford, machinerie, maison rénovée, étable de 100' x 40', grange 80' x 41', à 10 minutes de JOLIETTE.
#35 RÉGION DE LOUISEVILLE: ferme laitière et céréalière, 180 arpents drainés, 38 arpents boisés et pâturage, troupeau Holstein, 13 224 k.g. produisables et 63 litres/ jour, machinerie en partie neuve, 2 silos, très belle résidence de 11 pièces, sucrerie. BERNARDIN ROULIN, G.I.R. Courtier, Berthierville: (514) 836-6122, (514) 759-7104. 25/5

ST-HENRI, rang Trait-Carré, terre 120 arpents, 40 boisés, bâtiments, pas de maison: 50 000$. (418) 887-6605. 11/5

ST-EUSTACHE: 51 arpents, 8 ans sans chimique, 5 ans sans insecticide, presque prêt pour biologique; 5 1/4 milles de la 640. (514) 473-0516. 1/6

RÉGION GRANBY: ferme laitière, quota de 7 650 k.g., 197 litres avec troupeau Holstein, 155 acres drainées, 10 acres boisées et machinerie. A.M. ou soir: (514) 375-7590. 1/6

A ST-SÉVÈRE: ferme laitière de 107 arpents avec quota, animaux, machineries, excluant la maison. Cause de vente: pré-retraite. (819) 264-5277. 11/5

1 000 ARPENTS

DE TERRE NOIRE à côté de l'autoroute 10. Possibilités énormes, entrepôts et machinerie. Appelez-moi dès aujourd'hui. GIULIANO DIPEDE: (514) 378-0158, (514) 372-3929.

YAMACHICHE

FERME 175 arpents dont 100 drainés, avec plusieurs bâtisses; cottage rénové avec plusieurs inclus. Aussi érablière équipée. Site magnifique, pour plus de renseignements appelez votre agent du PERMANENT, Courtier: MARIO BELLEMARE: (819) 378-4886. 1/6

FERME: 99 arpents dont érablière de 28 arpents; porcheries: maternité et engraissement; meunerie avec moulange électrique; non en production; maison récente et logement. ST-DOMINIQUE, cté St-Hyacinthe: (514) 773-7282. 1/6

À 10 MINUTES DE MONTRÉAL: magnifique ferme pour chevaux de course, 45 arpents, bâtiments, maison superbe. R. BEAUREGARD, (514) 471-4001, LE PERMANENT, Courtier.

FERME LAITIÈRE, 138 têtes, quota, machinerie, terre 250 arpents, maison 4 ch., région ST-HYACINTHE, GÉRARD ROBERGE, RE/MAX EXPERT INC., Courtier. (514) 798-2550. 1/6

ENCANTEURS

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:
ENCANS ÎLES-DE-LA-COTE INC.
1274, rue Sud,
Cowansville,
(514) 263-0670 ou 263-1434

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!

★ **DANIEL PAUL-HUS** ★

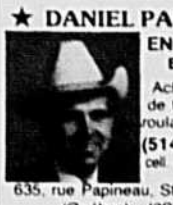

ENCANTEUR BILINGUE

Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme

(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894

635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5

Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

RONJOUR

Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contacter moi il me fera plaisir de vous servir.

André Parenteau encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

-LES ENCANS-
LAFAILLE ET FILS LTÉE

Coaticook, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc.
Aussi vaches à lait vendre en tout temps de l'année

Pour informations.
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-2814

LES ENCANS
COLBERT & Fils inc.
Achat - Vente
Ferme - Animaux - Roulant
Tout genre d'encans
L'ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE
Tél. (819) 297-2420
(819) 372-1822
Ste-Gertrude, cté Nicolet

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément, partout au Québec, s'adresser à

Léo Dastous

encanteur professionnel
Lauriéville, cté Lotbinière
Tél. (819) 365-4419

Les services d'encan
CRACKHOLM
nous avons l'équipe

David «Butch» Crack
C.P. 514 Richmond
Tél. (819) 826-2424

Pour vendre par encan ou privement votre troupeau et roulant de ferme - int.:

ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
1640, R.R. no 1 Nord
St-Hyacinthe J2S 8B1
Tél. (514) 799-4042 - 5332
Frais d'appel accepté

Prix concurrentiel!

VOTRE ENCAN
C'EST VOTRE ARGENT

Pour un succès assuré, une date certaine, appelez-moi en toute confiance, aujourd'hui même, et je vous rends visite.

MARCEL CUSSON
Encanteur liquidateur
564, rang Beauce
Calixa-Lavallée de Verchères
Tél. (514) 583-6591

LES ENCHÈRES
René Houde
INC.

Pour un service de ventes professionnelle, une équipe à votre service, pour un succès assuré

Contactez nous:
(819) 846-6267
(514) 649-1122

ENCANS
COLBERT & FRÈRES INC.
Achat — Vente
Communiquer:
Gilbert (encanteur)
Tél. (819) 297-2711
à Ste-Gertrude, cté Nicolet.

ENCANS PUBLICS

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme au complet ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tél.: (819) 858-2953.
JNO

ENCAN

Samedi, le 13 mai 89
à 10 h 30 a.m.
à la ferme de
M. André et Ross Dubé
220, de l'Église
Notre-Dame-du-Lac G0L 1X0
Tél. 1-418-899-2151
Préfixe Anduro

Le troupeau: Holstein comprend 64 têtes dont 35 vaches (12 P.S. et 23 NIP), 11 taures saillies dont 4 P.S. et 7 NIP, 5 taures (1 P.S. et 4 NIP) et 13 génisses (5 P.S. et 8 NIP).
Le troupeau provient entièrement de l'insémination artificielle avec une moyenne PATLQ off. de 7 000 kg à 3,7 % gras, M.C.R. 162-158-165.
Équipement laitier: Bulk tank Zero, 800 gal.; lavage automatique; 1 pipeline Surge 2" en acier inoxydable pour 46 vaches; compresseur Surge 5½ hp; 4 grosses griffes avec pulsation double; 4 peseurs à lait True-Test; réservoir à eau chaude 60 gal.; chauffe-rette.

Machinerie: Tracteur J.D. #2550 (1986), 4 roues motrices, 75 hp avec cabine, pelle et roues doubles; Tracteur White #260, 72 hp avec roues doubles; Presse N-H #273 avec lance-balles; Faucheuse-conditionneuse N-H #488, 9'; 3 voitures lance-balles 20' avec train Normand et Héridelle en fer et plateforme en bois traité; Râteau-faneur N-H #254, 2 toupies; Râteau soleil; Moulin à faucher M-F sur 3 pts avec strap; Charrue Kneverland, 3 raies 14" avec ressorts; Herse à finir (ressorts) 16' trainante; Herse à finir (ressorts) semi-portée 12'; Semoir Cockshut, 18 disques, rouleau 3 sections en fer; Trailer-dompeur Valac tandem; Épandeur J.D. #680, 300 minots; Mangeoire à foin avec plate-forme en bois; Souffleur à neige Valac, 84"; Winch à bois; Silo à moulée Victoria, 7 tonnes; Silo à grain Victoria 21' x 5 sections plancher perforé avec moteur 3 hp; Vis à grain 51' x 8" sur roues (neuf); 3 fans à foin Victoria 5 hp; Tunnel à foin 10 sections 8' x 5', 6 sections 8'; Monte-balle 45' avec moteur 1 hp; Convoyeur 85', moteur 1 hp; Monte-balles 60', moteur 1 hp; Convoyeur 68' avec déviateur et moteur; 2 fans d'étable Duhamel, 2 vitesses; 1 fan d'étable 1 vitesse; 2 chariots à moulée Wic en métal; 1 hache-paille Wic avec moteur 10 hp avec couteau qui se change facilement (nouveau modèle); 2 chariots à foin en fer; Écureur Jutras 260', chaine droite (2 ans d'usage) avec montée Orbit; Écureur Lajoie chaines en maille fonte 300' gauche; 22 bols à eau Jutras; BOIs en plastique; Bols à flotte; Chaines de cou; Séparation de stalle (neuf); Engrais chimique Durie et autres articles trop long à énumérer.
Conditions: comptant ou prêt de banque.
Cantine sur les lieux.

Pour renseignements:
André Dubé
1-418-899-2151
Yvon Roy, encanteur
1-418-833-6563
Alfred Boulet, gérant
St-François, Montmagny
1-418-259-7086

ÀVENDRE PRIVEMENT: 235 acres de terre dont 90 en boisés avec bâtiments.

VENTE DU TROUPEAU NIP AYRSHIRE DE GILLES PICARD, Barraute, Abitibi

Au Local des
Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, route Transcanadienne,
St-Hyacinthe (Québec)
Vendredi, le 12 mai 1989
à 12 h 30

SERONT VENDUES: 91 Ayrshire NIP, moyenne du troupeau 5 967 kg, 3,9 %, 3,4 % protéine.
DÉTAIL DU TROUPEAU: 21 fraîches; 18 vaches dues en mai, juin et juillet; 18 vaches dues à l'automne, 16 taures de 1 an à 2 ans, 18 génisses de 1 à 12 mois.
Taureaux employés dans le troupeau: St-Césaire Johnny, St-Martin Intense, Miral Super Star, Rallonge Liberace, Des Peupliers Rebel.
Un troupeau en excellente condition. La moyenne d'âge des vaches est de 4 ans 1 mois. Un très bon troupeau prêt à travailler pour vous.
Renseignements:
SERVICE DE VENTE BERMASKA INC.
140, Martineau, C.P. 570
St-Thomas-d'Aquin (Québec)
Tél. (514) 796-2612

ENCAN

Jeudi, le 18 mai 89
à 12 h 30 p.m.
Sur la ferme de
M. Germain Drouin
800, Rang St-Gabriel-Nord
Ste-Marie, Beauce
Tél. 1-418-387-4689

Le troupeau Holstein pur sang et NIP comprend : 28 vaches dont 24 NIP et 4 pur sang; 10 taures saillies; 10 taures non saillies dont 2 pur sang et 6 génisses.

L'équipement laitier : Bulk tank De Laval de 400 gallons; pipeline De Laval en pyrex 1½" pour 36 vaches; compresseur De Laval, 3 hp, no 76; 3 balances Waikato dont 2 bleues et 1 noire; tableau de regie.

La machinerie : Presse à foin Oliver no 620 avec lance-balles; Faucheuse Hesston PT-10; Faneuse Hesston PZ 4 toupies; Râteau Inter avec dents de caoutchouc; 3 voitures lance-balles (1 avec train Normand); Moulin à faucher; 2 fans à foin Wic; moteur 7 hp avec palettes ajustables; Monte-balles Lessard 60' avec moteur 1 hp; Convoyeur 72" avec moteur 1 hp; Faux plancher pour fan à foin 4 x 12', 4 x 8'; Ventilateur d'étable; Bois à eau Jutras, Lajoie, De Laval; Piston Jutras 7½ hp avec transmission Jutras 2½ hp; Chaine d'écureur Turgeon 310' (1 an d'usage); 30 stalles et autres articles trop long à énumérer.

Cantine sur les lieux.
Conditions: comptant ou prêt de banque.

Pour renseignements :
Germain Drouin
Tél. 1-418-387-4689
Yvon Roy, encanteur
Tél. 1-418-833-6563
Alfred Boulet, gérant
Saint-François,
Montmagny G0R 3A0
Tél. (418) 259-7086

VENTE EN SOIREE

ENCAN LAITIER
chez
NEVERETT SALES REG
[illegible]
Le mercredi 10 mai 1989
à 19 h 00 precises
SERONT VENDUES [illegible]

NEVERETT SALES
(514) 829-2000

PRÉ-AVIS D'ENCAN

Ferme
Aussant et Cordeau Enr.
Ferme
Girardeau et Laplante Enr.
au 593, 7e Rang
St-Joachim-de-Shefford
Samedi, le 26 août 1989
à 12 h 30 p.m.

65 têtes d'animaux Charolais pur sang, enregistrées avec papiers, français et domestiques sélectionnés dans les deux fermes d'elevage.

Informations et catalogues:
(514) 539-3753
(514) 539-0852
(514) 539-3946
Les Enchères René Houde
554, Chemin Giroux
Bromptonville
(819) 846-6267
(514) 649-1122

ENCAN

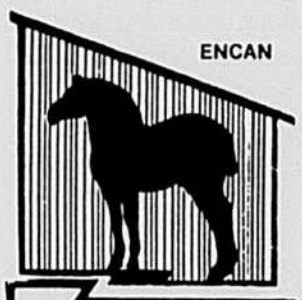

PROVINCIAL DE
CHEVAUX LOURDS ET LÉGERS
AU C.E.E.D.
(Centre d'Exposition et d'Encheres)
570, rue St-Amant
Drummondville (Québec)
Samedi, le 13 mai 1989
à 10 h 00

SERONT VENDUS : 58 CHEVAUX DE QUALITÉ déjà au catalogue, provenant du Québec, d'Ontario et des Maritimes, dont la plupart pur sang, enregistrés avec papiers et ayant tous subi une épreuve sanguine (Goggin Test).
55 CHEVAUX LOURDS et 3 CHEVAUX DE SELLE.
Quelques-uns de ces chevaux seront vendus en paire.
* Cette vente offre à vous tous, acheteurs de chevaux, une opportunité d'acquérir des animaux pouvant répondre à toutes vos exigences autant pour l'élevage que pour la compétition.
N.B. Si vous desirez consigner des chevaux de qualité qui ont subi une épreuve sanguine ou des équipements, nous acceptons vos consignations jusqu'au matin de la vente.

HORAIRE DE LA JOURNÉE
10 h 00 : Vente d'équipements à chevaux, tels que: harnais, voitures de parade, sleighs, etc.
12 h 30 : Vente de chevaux de toutes races, pur sang ou croisés.
6 h 00 : Tir de chevaux.
Si vous êtes à la recherche de chevaux de qualité ou d'équipement, si vous aimez participer à toutes activités se rapportant aux chevaux, réservez-nous immédiatement cette date et soyez présents pour l'heure précise.
Admission : Adultes 5 $
Enfants : 3 $
Benvenue à tous !
Pour vos consignations ou toutes informations, vous adressez à M. Henri-Paul Proulx, gérant du C.E.E.D. - Tél. (819) 477-8784 ou a l'encanteur.

★ **DANIEL PAUL-HUS**
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
St-Hyacinthe (Québec)
Tél. (514) 773-5660

CRACKHOLM

VENTE COMESTAR

Prop. de Marc et France Comtois
à la ferme,
50 Route 116, Victoriaville, Qc.
Samedi, le 20 mai 1989
à midi

80 têtes Holstein pur sang, dont 70 sujets portent le préfixe "Comestar". Comprenant 30 vaches: 1 Excellente, 12 T.B. et 17 Super, 2 ans: 15 taures saillies; 35 génisses. Plusieurs prêtes pour les expositions en 89 et avec beaucoup de potentiel pour l'avenir.

SERONT VENDUES: 20 filles de mères Ex. et 55 filles de mères T.B. Aussi: 5 filles de la fameuse Elsea Anthony Lea Ex., 6 ans, 31 772 lb, 3,94 %, M.C.R. 262-274-248. Aussi: 20 descendantes de Belle du Jour Sevenny Ex. 2* (indice +10 +10). Beaucoup de production, conformation, haut indice et longévité.

Les taureaux représentés: Chief Mark, Sheik, Astro Jet, Valiant, Tony, Elevation, Starbuck, Enhancer, Matinée, Midnight, Sterling, Triple Threat, Matador, Mandingo, Tab.

Note de l'encanteur: Ce troupeau est d'une qualité qu'on ne peut s'attendre à trouver ailleurs. Une bonne combinaison de conformation, production et de génétique, ce qui pourra réjouir tout acheteur. Soyez présent le 20 mai pour faire votre sélection. Vous ne serez pas déçu.

Cantine sur les lieux.
Pour informations et catalogues
LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
David "Butch" Crackholm
C.P. 514, Richmond
(Québec) J0B 2H0
(819) 826-2424

Préavis d'encan
Pour
RODRIGUE DULUDE
150 Rivière des Fèves Nord
STE-MARTINE, cté Châteauguay
Vendredi le 19 mai à 12 h 30

SERA VENDU: un très bon troupeau de: 52 têtes d'animaux Holstein incluant 9 pur sang enregistrées avec papier, une N.I.P. provenant toutes d'insémination artificielle; tracteur M.F. 165 diesel, camion G.M.C. 3/4 et une partie de la machinerie.

Pour plus de détails, voir la prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

Préavis d'encan
Pour
FERME A & L LEBLANC ENR.
(ANDRÉ & LUCILLE LEBLANC)
54 Rang St-Georges
ST-LIBOIRE, cté St-Hyacinthe
Jeudi le 18 mai à 10 h 00

TOUT SERA VENDU un gros roulant de ferme et un très bon troupeau de: 65 têtes d'animaux Holstein incluant 6 pur sang et 2 N.I.P. sous contrôle P.A.T.L.Q. avec 8 042 k.g. à 3.56%; 3 tracteurs diesel dont un John Deere 3130 et 2 Inter, un 633, 4 x 4 avec cabine et un 434 avec chargeur; l'équipement de ferme complet, silo en acier Martin 17.9 x 55; l'équipement de laiterie.

Pour plus de détails voir la prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
FERME SAVARIA
GILBERT BRICAULT
30 rang Desroches
FARNHAM, cté Missisquoi
Mercredi le 10 mai à 13 h 30

SERA VENDU: 38 têtes d'animaux de choix incluant 7 pur sang dont 21 bonnes jeunes vaches, plusieurs fraiches vêlées, d'autres dues sous peu dont 4 pur sang, 2 taures saillies dues pour octobre et novembre; 5 taures de 14 mois; 10 génisses dont 3 pur sang.
• Ce troupeau est sur le contrôle P.A.T.L.Q. RÉGULIER, 9 278 k.g. (20 457 lb), 3.51% gras, 3.31% protéine.
SERA AUSSI VENDU: pipeline De Laval, installation pour 42 vaches, tuyauterie de 2", 4 unités de lavage automatique; compresseur de 5 h.p.; bulk tank Zéro, capacité 500 gallons avec lavage automatique; 3 balances à lait Waikatoo.
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour informations, communiquer avec l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 4/5

ENCAN
Pour
CHARLES L'ABBÉ
Face à l'église, dans le village de
MANSONVILLE, cté Brome
Jeudi le 11 mai 1989
À 13 h 00 "PRÉCISES"

SERA VENDU: tracteur International 484 diesel, servodirection, barrage de roues, sortie hydraulique avec chargeur sur le devant, double action avec brock à fumier et à gravier, 1 297 heures; tracteur International 444, diesel, servodirection, barrage de roues, sortie hydraulique double.
MACHINERIE: presse à foin M.F. 124; faucheuse-conditionneuse Vicon KM 241, 7 1/2' de largeur, avec cylindre, 1 an d'usage; moulin à faucher International 100 sur att. 3 pts; râteau de côté New Holland 256, dents de caoutchouc; faneuse Bob, 2 toupies, att. 3 pts; épandeur à fumier New Holland 512, 2 batteurs, 175 minots sur P.T.O.; niveleuse att. 3 pts; remorque à 2 roues; charrue Kverneland 2 raies 14", sur att. 3 pts; herse à roulettes 14 x 28, sur att. 3 pts M.F.; nettoyeur Lajoie 285' de chaine, montée extérieure pivotante de 45'; silo à moulée Bedford capacité 6 tonnes avec vis et moteur; fan à foin avec moteur 5 h.p.; 2 éventails d'étable avec thermostat; chariot à moulée Lajoie; 20 bols à minéraux; 25 bols à eau Duhamel et Lajoie; 45 piquets de fer pour clôture; clipper à vache, épandeur à engrais chimique sur att. 3 pts; réservoir diesel 250 gallons.
EQUIPEMENT LAITIER: bulk tank 300 gallons John Wood; bulk tank 400 gallons pour réservoir; 2 balances Milk-O-Scope; et plusieurs autres articles.
CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour information, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 4/5

ENCAN
Pour
FERME ANDRÉ & LISE DURANLEAU
175 Rang 5
ST-MALO, Cté Compton
Vendredi, le 12 mai à 13 h 00

SERA VENDU: 123 têtes d'animaux Charolais et quelques Simmental comprenant 52 jeunes vaches en majeure partie Charolais dont 49 avec veaux pesant entre 100 et 500 lb et quelques vaches ressaillies pour l'automne, 9 taures saillies et 10 génisses d'élevage; 2 taureaux Charolais pur sang enregistrés avec papier, bons reproducteurs; taureau pur sang Simmental, bon reproducteur.
MACHINERIE: tracteur Inter 684 diesel servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydr.; presse à foin John Deere 330, balles-rondes, 1 an d'usage; râteau faneur New Holland 1986; faucheuse-rotative Vicon; voiture Normand avec plateforme; herse à pâturage neuve 12'; monte-balles 40', moteur; monte-balles 80', moteur.
CAUSE: autre occupation
CONDITION: comptant

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
Cell.: (514) 594-1019 4/5

VENTE PAR ENCAN
Chez
JEAN-RENÉ MARCOUX
32 rang 6
NORBERTVILLE, cté Arthabaska
Samedi le 13 mai à 13 h 00

SERA VENDU: un magnifique troupeau à boeuf croisé Charolais, Hereford, et Simmental de 94 têtes dont: 37 vaches avec 37 veaux; 6 vaches pas vêlées; 8 génisses de 1 an; 1 taure de 1 1/2; 3 steers de 1 an pour le pacage; 2 taureaux Charolais dont un de 18 mois et un de 16 mois pur sang enregistrés avec papier fourni.
LA MACHINERIE COMPREND: râteau faneur; faucheuse Inter de 7'; presse à foin New Holland 68; épandeur à fumier Oliver avec prise de force.

CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Information: (819) 369-9653

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

VENTE PAR ENCAN
À LA FERME AUBIS ENR.
HECTOR AUDET &
GINETTE BISSON, props.
97 rang St-Gabriel
STE-CLAIRE DE DORCHESTER
Vendredi le 12 mai à 13 h 00

SERA VENDU: un magnifique troupeau Ayrshire de 40 têtes dont: 20 vaches en lactation comprenant: 5 pur sang enregsitrées, le reste est N.I.P. A.B.C.D.; parmi ces vaches il y a 6B+ et 13B et la balance non classifiée; 4 taures de 2 à 2 1/2 ans; 6 taures de 1 an à 18 mois prêtes à saillir; 8 taures de 6 mois à 1 an; 2 génisses de 1 1/2 à 2 mois. Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. régulier avec une moyenne de 5 233 k.g. avec un taux de gras de 3.93, protéine 3.46, la moyenne du troupeau est de 476 k.g., et l'âge est 4 ans. EXEMPLE DE SUJETS: 2 lactation prod. 6 112 k.g., 3.93 en 305 jours, 4 lactation prod. 6 110 k.g., 3.66 en 305 jours. Le troupeau est N.I.P. au complet et quelques-unes pur sang.
L'ÉQUIPEMENT LAITIER COMPREND: bulk tank De Laval 300 gallons (1 249 litres) unité refroidissante, compresseur De Laval 76 avec moteur 3 h.p.; pipeline De Laval 1 1/2 en pyrex, installation pour 30 vaches avec 4 unités (grosse), 3 balances De Laval Milk Meter, bassin de lavage, clipper à vache, chaudière de trayeuse De Laval magnétique, tableau de régie, support pour lever les vaches.
LA MACHINERIE COMPREND: tracteur Inter 824 avec cabine, 2 roues motrices, sortie d'huile; tracteur Inter 584, 4 x 4, sortie d'huile, environ 1 500 heures, bien chaussé; tracteur Massey Ferguson 130 diesel, propre, bien chaussé; presse à foin Hesston 4 500 avec tension des balles hydraulique et cylindre sous la pôle; faucheuse-conditionneuse rotative Hesston 1060, neuve ayant 2 coupes de fait et peut être vendue avec garantie transférable; râteau Inter 35 semi-porté hydraulique, dents de caoutchouc; faneur à foin Lely; faucheuse Hesston PT10 pour morceaux; fan à foin 5 palettes 5 h.p.; monte-balles Lajoie avec moteur 1 h.p. scellé de 52'; convoyeur à foin Lajoie moteur 1 h.p. scellé de 60' comme neuf; 2 wagons à foin avec côté à lance-balles en acier dont un wagon 4 roues Electrique, pneus ballons et un tandem Roberge, convoyeur à ensilage Inter 62' avec moteur 3 h.p., convoyeur distributeur 35' moteur 2 h.p. Badger; souffleur ensilage Inter 56; boîte ensilage Dion 3 batteurs avec wagon Couture tandem pneus ballons; épandeur New Idea 218, 275 minots tandem; charrue John Deere 45, 4 versoirs oreille courte; herse à ressorts 3 sections 9' largeur traînante; herse de 40 disques semi-porté; fourragère John Deere 35 avec pick-up à foin 5 1/2' de coupe; arrosoir Technoma 100 gallons att. 3 pts; réservoir à purin Lely 1 500 gallons à vacuum tandem en bonne condition; semoir à grain; râtelier à foin; trailer à piloune; génératrice Pincor 16 000 watts; silo Supérieur 16 x 50 avec débouleur Badger seulement 3 ans d'usage, moteur 5 h.p.; nettoyeur d'étable Idéal, sortie à droite pas de montée 450' de chaîne, batterie électrique, 150 piquets de cèdre; environ 1 000 à 1 500 balles de bon foin de 1ere coupe.

CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Information: (418) 935-3473

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

ENCAN
Pour
FERME BERLAIRE
ROBERT ALLAIRE, prop.
174 Rang Allaire
STE-HÉLÈNE DE CHESTER
Arthabaska
Jeudi le 11 mai à 12 h 30

SERA VENDU: 28 bonnes taures Holstein incluant 7 pur sang enregistrées avec papier, 11 N.I.P. et provenant d'insémination artificielle. Dans ce nombre, 9 sont en gestation dont 2 pur sang, une devant mettre bas en juin, une en juillet, les autres à l'automne; 8 taures non saillies âgées de 12 à 18 mois; dont 3 pur sang et 2 N.I.P.; 11 génisses d'élevage âgées de moins de 8 mois, 2 pur sang et 9 N.I.P.
• Ces femelles proviennent de l'élevage du troupeau Berlaire dont la moyenne de production est de 6 300 k.g. à 3.8% pour le gras.
MACHINERIE: charrue International à 3 raies, att. 3 pts; herse à roulettes M.F. 12 x 24, att. 3 pts; herse à ressorts; herse à finir att. 3 pts; semoir Brillon de 8' sur roues; semeuse McCormick 13 disques; épandeur à engrais chimique rotatif, att. 3 pts; milleuse; moulin à faucher Inter 7' att. 3 pts; faneuse Fahr de 13', 4 toupies att. 3 pts; 2 râteaux de côté, un M.F. et un Soleil à 5 roues sur pneus; 2 presses à foin dont une Inter 425 avec lance-balles 15 et une New Holland 270; 3 voitures avec panier en métal pour recevoir les balles et pôle ajustable dont une à 6 roues tandem de 20' et 2 à 4 roues de 17' et 20'; 2 monte-balles avec moteur dont un de 45' sur roues et l'autre de 20'; traineau à balles; séchoir à foin Agro-Plus 7 palettes avec moteur 5 h.p.; Tunnel 4 x 4 de 32'; épandeur à fumier New Holland 516, 210 minots sur prise de force; remorque à bois; remorque à bascule tandem pour une Trimoto; moulange att. 3 pts; poulie de tracteur; courroie; paire de chaines à anneaux 28"; hache-paille avec moteur 5 h.p. au gaz; tondeuse à animaux Stuart; tondeuse à animaux Econo-Grom avec brosse; 3 batteries électriques; 3 chariots à moulée, chariot à foin; 3 faux dont une Inter 9' et 2 de 7'; meule pour affuter les faux; tableau de régie d'élevage; anti-ruade; chaudière de trayeuse; radio d'auto; chargeur de batterie; batterie; pneus et d'autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE: tubulure 6/16 pour 800 entailles; 100 chaudières de 2 gallons; réservoir d'emmagasinage 700 gallons; réservoir à ramasser 125 gallons; sceau de 14 gallons; 2 pannes 2 x 5; gouttières pour la sève; souche pour évaporateur 5'; sleigh simple et double; raquettes; moto-neige Artic-Cat 3000, 340, modèle 1980 et une cariole pour moto-neige.
CAUSE DE L'ENCAN:
Nouvelle orientation de production
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour information ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (819) 382-2485 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
GILLES & JEAN-GUY CLOUTIER
857 Rang Fresnière
ST-EUSTACHE, cté Mirabel
Vendredi le 12 mai à 12 h 30

SERA VENDU UN ROULANT DE FERME COMPRENANT: tracteur Deutz Allis 6080 à 4 roues motrices avec cabine à air climatisé, entièrement équipé, modèle 1985 avec seulement 900 heures d'ouvrage; charrue à déclencheur John Deere 2600 à 4 raies ajustables, modèle semi-porté; vibroculteur McKee de 16' à extension à cylindre, modèle semi-porté; planteur à légumes 2 rangs avec boîte à engrais chimique; semeuse Cockshutt à 13 disques sur pneus; système d'irrigation avec 100 barres de tuyau 2, 3 et 4"; moulin à faucher Ford 7' att. 3 pts; remorque à 2 roues avec plate-forme de 16'; remorque à bascule sur châssis de camion avec boîte en métal; 100 boîtes à légumes 4 x 4.
SERA ÉGALEMENT VENDU pour un tiers l'équipement suivant: tracteur Oliver 1855 diesel à 4 roues motrices avec cabine Laurin et chargeur sur le devant Lessard; 2 tracteurs Massey Ferguson dont un 65 au gaz avec chargeur sur le devant et un 35 diesel; 2 tracteurs Newfield 4/65 diesel dont un avec chargeur sur le devant et un Ford 8-N; chargeur sur le devant pour un tracteur de 35 à 50 h.p.; 3 charrues à 3 raies, att. 3 pts dont une Ford à déclencheur à ressorts; 2 vibrocultueurs dont un Kongskilde de 16' modèle semi-porté et un Allied 12', 33 dents, att. 3 pts; herse à pâturage 12'; planteur à fraisiers 1 rang avec réservoir à eau; pulvérisateur Technoma d'une capacité de 100 gallons, att. 3 pts; rouleau de 12' 3 sections pour tracteur; tarière à piquets Danoser 12" att. 3 pts; niveleuse pour l'avant d'un tracteur; faucheuse-conditionneuse Kuhn de 9'; faucheuse à verger Votex 10'; girofaneur Kuhn 13'; monte-balles de 24' sur roues; 2 boîtes à ensilage de 16' à 3 batteurs sur voiture à 6 roues dont une Inter sur pneus 11-L-15; remorque avec plateforme 8 x 14 sur châssis de camion 6 roues, pneus 7-50-20; et quelques autres articles trop long à énumérer.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT par le propriétaire la ferme d'une superficie de 200 arpents.
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: tél.: (514) 473-0972 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
JACQUES DEMERS
1509, 7e rang
ST-DOMINIQUE, cté St-Hyacinthe
Samedi le 13 mai 1989
À 10 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: tracteur Oliver 55 avec chargeur avant; tracteur Poney Massey Harris avec sarcleur; tracteur M.F. 35 diesel; camion Inter 5 tonnes, 1978 avec cylindre télescopique refait à neuf 60 000 milles (pas de boîte); camion Ford 1/2 tonne; camion Inter 1977, 2 tonnes avec boîte aluminium; 2 camions pour pièces; boîte de camion à gravier 14'; tracteur J.D. 710.
SERA AUSSI VENDU: vibro Glenco 16'; ramasse épi (Snapper) 2 rangs, bonne condition; mélangeur portatif toute ration Knight 250 minots; rouleau à terre 15'; semoir Cockshutt 16 disques sur pneus; herse à disques Ford sur 3 pts; herse à disques sur 3 pts M.F. 32 roulettes; herse à disques Ford semi-portée, 52 roulettes avec extension; vibroculteur Allied 9' sur 3 pts; épandeur à engrais chimique sur 3 pts; épandeur à fumier New Idea 175 minots; voiture à ensilage Kasten; boîte à ensilage Inter; ensileur à maïs Dion 2 rangs; remorque à purin 2 500 gallons; réservoir 1 000 gallons; souffleur à neige 7' avec chute hydraulique; gros réservoir aluminium; niveleuse 6 et 7'; 2 anciennes voitures à foin 20'; moulin à faucher M.F. 7' de faux; faneur Kuhn 4 toupies; presse à foin N.H.; moulin à faucher Oliver; fileur M.F. semi-porté; 2 pompes à purin pour préfosse; faux pour faucheuse-conditionneuse J.D. et N.H. 9' neuve; fendeuse à bois, neuve.
SERA AUSSI VENDU: charrue J.D. 3 raies sur 3 pts; set de roues doubles 14.9 x 28; remorque à eau 500 gallons; 2 convoyeurs sur roues 1 de 40' et 1 de 35'; tester à grain; réservoir à l'huile 21' de long; 7' de diamètre, excellente condition; perceuse à piquets sur 3 pts; banc de scie sur 3 pts avec courroie.
SERA AUSSI VENDU: plusieurs articles de garage tel que: échelle; boîtes électriques 100 et 200 ampères; moulin à faucher pour petit tracteur; banc de scie avec moteur 1/2 h.p.; 25 roues de tondeuse neuves; chaines à billots; courroies; fan électrique; soudeuse Farney; cylindres et boyaux à l'huile; boffer électrique; tondeuse à gazon; rotoculteur à jardin; classeur et filière; souffleur à neige; "chain block" 2 tonnes; quantité de tondeuses pour pièces; quantité de vieux fer; tuyaux 3/4", neufs; quantité d'outils de toute sortes neufs et usagés; 50 feuilles de plywood 7/8; quantité de feuilles de tôle usagées; batterie et accessoire pour clôture électrique; laveuse à pression 500 lb; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
CONDITION: argent comptant
Vu la grande quantité d'articles nous débuterons à l'heure précise.

ENCAN MAURICE RAINVILLE
Encanteur licencié
1640 R.R. #1 Nord
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332
Toujours à votre disposition pour tous genres d'encan.

ENCAN
Pour
FERME JEAN GUY MARQUIS ENR.
437 Chemin Flanders
R.R. 1
COOCKSHIRE
(2 1/2 milles de SAWYERVILLE, suivre les indications)
Samedi le 20 mai 1989
À 10 h 00 "PRÉCISES"

TROUPEAU: 36 bonnes vaches Holstein croisées, dont 8 fraîchement vêlées, 17 sont dues août, septembre et octobre, les autres en tout temps de l'année; 13 belles grosses taures de 2 ans, dues pour août et septembre; 8 taures de 1 an ouvertes; 11 génisses d'élevage de 1 à 12 mois. Le troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 6 989 kilos avec test moyen de 3.87 protéine, 3.44 l'âge moyen du troupeau est de 4.04 années. Le poids moyen des vaches est de 582 kilos.
ÉQUIPEMENT LAITIER: réservoir à lait Dari-Kool, 800 gallons avec lavage automatique, avec compresseur de 5.5 c.v., neuf et ordinateur; pipeline Alpha Laval, 1 1/2", stainless steel, équipé pour 45 vaches avec 3 unités de taire Bou-Matic Floostar; les unités de traite seront vendues séparément; tableau de régie de vêlage; 2 balances à lait Surge True-Test, lecture en kilos; chauffe-eau Giant de 40 gallons; chaufferette de 4 800 watts, 220 volts, neuve; vaporisateur à mouches B & G électrique.
MACHINERIE: tracteur International 886 année 1980 avec cabine International à air conditionné, radio A.M. - F.M. avec cadran électronique, 4 sorties d'huile, seulement 2 850 heures, en parfaite condition; tracteur International 784 année 1979, moteur diesel, avec pelle hydraulique International 2250, quick attach, seulement 2 560 heures, pneus 18.4 x 34, en très bonne condition; tracteur International Case 685, année 1987, moteur diesel, pneus 18.3 x 30, comme neuf, avec seulement 345 heures; faucheuse à foin rotative Vicon 240, 8' de largeur et en très bonne condition; moulin à faucher McCormick 7' de faux sur att. 3 pts; râteau à foin Kuhn 13' de large avec seulement 2 ans d'usage; faneuse à foin Deutz Fahr KH500; 2 voitures à foin Couture, 24' tandem avec plateforme et côtés en bois pour lance-balles; voiture à foin Normand 4 roues, 20' avec plate-forme et côtés pour lance-balles; presse à foin New Holland 310 avec lance-balles New Holland et contrôle électrique; fourragère Massey Ferguson 200 avec nez à maïs, 1 rang et pick-up à foin; 2 voitures Dion, 4 roues avec pneus de metro, capacité 12 tonnes avec boîte à ensilage Dion 16' avec 3 batteurs; souffleur à maïs International 56; charrue Stenomat Kverneland 3 raies; herse à disques International, 32 disques semi-portée avec cylindre; herse Vibroshank International 45, 10' de large; herse à ressorts; herse à pacâge; râteau à roches Dolbec, 12' de large; épandeur à fumier New Holland 679 tandem 300 minots, avec paneau hydraulique; arroseuse à herbicides Hardy 132 gallons, 24' de rampe, sur att. 3 pts; semeuse à grain McCormick; milleuse seed-easy; godet à roches; gratte à tracteur Massey Ferguson 6' sur att. 3 pts; remorque tandem M.J.C. capacité 10 tonnes, avec boîte de 7 x 12' et cylindre hydraulique, capacité de 14 tonnes; remorque à bois tandem de 14'; alternateur 30 000 watts sur att. 3 pts; fendeuse à bois Forano, avec cylindre; ensemble de chaîne à pitons trigg.; ensemble de chaîne à anneaux 14 x 28; souffleur à neige domestique; épandeur à engrais chimique sur att. 3 pts; fendeuse à bois Dolbec, cylindre debout, neuve; pick-up Chevrolet 1977, 3/4 tonne, moteur 350, seulement 60 000 milles, en très bonne condition avec peinture neuve; rouleuse à grain Rovibec moteur 1 c.v.; presse en béton pour tracteur sur att. 3 pts; environ 2 000' de 2 x 6 en épinette de 12 et 16' de long.
ÉQUIPEMENT DE GARAGE: soudeuse Arcweld, AC & DC, 250 ampères, neuve; press-drill debout, neuve; soudeuse Airco 225 ampères; ensemble de torches acetylène; impact toll; réservoir à diesel de 500 gallons avec base en métal; beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
CAUSE DE LA VENTE: ferme vendue
CONDITIONS DE LA VENTE: comptant
Ou chèque d'acheteur connu
CANTINE SUR LES LIEUX

LES ENCANS LAFAILLE & FILS
512 rue Main ouest
COATICOOK, QC
Tél.: (819) 849-3606
(819) 849-4702
MICHEL: (819) 849-2554
JEAN-LOUIS: (819) 835-9385
DANIEL: (819) 849-7747 11/5

Préavis d'encan
À LA FERME DENIS BERGERON
896 rang 9 est
L'ancienne Route 5 ou route 267
Entre PLESSISVILLE et LAURIERVILLE
Vendredi le 2 juin 1989
À 9 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU un magnifique troupeau Holstein de 75 bêtes, la laiterie et toute la machinerie de ferme au complet.
Pour plus d'information voir les éditions à venir.
Informations: (819) 365-4733

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan. 11/5

2e ENCAN
Vente de dispersion du troupeau
CHAROLAIS
de la Guérinière
(100 têtes une 2e fois)
à la ferme
716, Montée Roy
St-Sébastien d'Iberville
Samedi, le 27 mai 1989
à midi

Notre vente du 8 avril ayant été couronnée de succès et suite à la demande des acheteurs qui sont prêts à mettre leurs animaux au pacage, nous offrons le coeur de notre troupeau : 60 vaches, 20 taures, 15 veaux et 5 taureaux dont notre magnifique taureau RIVERWOOD NEVE et son fils WANTED (sur une fille de CAID'S ECLAIR). Aussi un taureau SALERS 15/16 qui a saillí nos taures avec succès.

Demandez notre catalogue à la ferme (514) 244-5790 ou à l'encanteur à :

LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE
554, chemin Giroux
Bromptonville
Tél. (819) 846-6267
(514) 649-1122

ENCAN PAR CONSIGNATION
au Encan d'animaux Danville
Rte 116, Danville
Encan de paquage
Samedi, 6 mai 89
à 13 h 00

Producteurs de boucherie qui désirent consigner.
Vaches avec veaux.
Taures ou bouvillons pour engraissement.
Vaches garanties en veaux.
Condition : 4 %
Nous souhaitons la bienvenue aux vendeurs et acheteurs.
Réception des bêtes à 7 h 00 a.m. le matin même.
CONDITIONS : comptant ou chèque d'acheteur connu.
Transport disponible.
Pour informations :
ENCAN D'ANIMAUX DANVILLE
Tél. (819) 839-2781/2303

VENTE
SELECT PRINTEMPS
de
L Association Blonde
d Aquitaine de l Ontario
à
l Arena Hickson s
Lindsay, Ontario
Samedi, le 13 mai 89
à 7 h 00 P M
Pour informations
Alan Dawson
Tel (705) 295-4272

VENTE DE PRODUCTION HOLSTEIN PUR SANG ET NIP
Au local des
Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, Rte Transcanadienne,
Saint-Hyacinthe (Québec)
Vendredi, le 19 mai 1989
à 13 h 00

Si vous avez des consignations, nous vous demandons de le faire le plus tôt possible.
Renseignements :
SERVICE DE VENTE BERMASKA INC.
C.P. 570, 140, Martineau
St-Hyacinthe (Québec)
Tél. (514) 796-2612

ENCAN
Pour
BOG FARM
R.R. 2, chemin Argyle
FOSTER, Cte Brome
Samedi, le 6 mai 1989
À 12 h 00 "PRÉCISES"

SERA VENDU: tracteur Zetor #7045 diesel, 70 h.p., 4 roues motrices, 2 sorties hydrauliques; tracteur Massey Ferguson, #2085 au gaz avec chenille 17", en très bonne condition; camion Ford #800, 1978 (certifié) au gaz, 10 roues, avec boîte 8' x 20' en très bonne condition; faucheuse-conditionneuse New Holland #479 avec cylindre; presse à foin New Holland #273; faneuse Kuhn 17'; monte-balles 20' avec moteur; râteau de côté New Holland #256 avec dents de caoutchouc; moulin à faucher Ford 7' sur att. 3 pts; 3 voitures sur pneus avec support à foin dont 2 x 20' et 1 x 16'; herses à pâturage (neuves); épandeur à fumier New Holland #327 avec pont neuf, sur P.T.O.; remorque tandem avec 2 cylindres; semeuse 11 disques, combinée; charrue Massey Ferguson 3 roues, sur att. 3 pts; charrue défonceuse sur att. 3 pts; épandeur à phosphate Bogballe #225, sur att. 3 pts; perforeuse à piquets sur att. 3 pts; charrue Ford 2 raies sur att. 3 pts; herses à roulettes Ford 12 x 24 sur att. 3 pts; rouleau de fer 3 sections; fendeuse à bois sur att. 3 pts; épandeur à chaux; charrue John Deere 3 raies, sur att. 3 pts; 4 scies mécaniques dont 2 Homelite, 1 Pioneer et 1 Delmar; scie circulaire sur att. 3 pts; traîneau; 2 remorques à motoneige doubles, basculantes; voiture antique sur pneus et attelage fine; boîte de camping; 10 sleighs doubles et simples dont 1 avec siège double; 4 chaînes à billots; 2 clippers électriques dont 1 Stuart et 1 Aesculap neuf; coffre à exposition.

AUSSI À VENDRE: tracteur David Brown #1200 diesel, servodirection, barrage de roues, chargeur sur le devant, double-action avec bucket à gravel; tracteur Massey Ferguson #50 au gaz, très propre et chaîne à anneaux; vaporisateur; 5 batteries électriques; pompe à drainage; 2 jacks hydrauliques; 10 barils; tête de barrière; 2 selles et brides; 10 bols à eau; 2 bols à eau chauffants avec contrôle; 3 réservoirs 500 gals; 2 pompes à l'huile; 12 pelles et bêches; coupe-bordure Homelite au gaz; 3 "wrenches" à pipes; réservoir à eau chaude au gaz propane; plusieurs autres articles trop long à énumérer.

Informations: (514) 243-6317
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480

ENCAN
Pour
CARL HORAM
Dans le village
DANVILLE, cté Richmond
Jeudi le 18 mai à 12 h 00

SERA VENDU: 47 têtes d'animaux Holstein dont 6 pur sang, comprenant 26 vaches dont quelques fraîches vêlées et 15 dues sous peu et à l'automne; 7 taures de 1 1/2 an; 11 génisses de 2 à 8 mois; 1 vache Hereford et 2 taures Hereford de 1 1/2 an.

Tracteur Allis Chalmers 6080, 4 roues motrices, diesel avec cabine à air climatisé, 4 sorties hydrauliques, avec chargeur sur le devant double action, et brock à fumier et à neige; tracteur International 684 diesel, servodirection, barrage de roues, chaînes à anneaux, neuves; faucheuse-conditionneuse New Holland 489 avec cylindre; râteau de côté New Holland 258 avec dents de caoutchouc; faneuse à foin New Holland de 16'; presse à foin New Holland 315; 2 voitures Valac et New Holland avec support en acier de 20'; convoyeur Little Giant de 40' à fond de tôle et moteur; monte-balles de 24' avec moteur; épandeur à fumier New Holland 791, 3 batteurs; charrue Kverneland à 3 raies déclencheuse, att. 3 pts; souffleur à neige Castonguay att. 3 pts; remorque tandem avec dompeuse et cylindre; niveleuse att. 3 pts; rouleau de fer; herse à pâturage de 12' à 4 sections, neuve; herse à ressorts de 12' att. 3 pts; herse à roulettes 16 x 32, att. 3 pts; génératrice Onan 3 600 watts sur att. 3 pts; hache-paille Agri Métal avec moteur 8 h.p.; compresseur à air Smith Roller avec moteur 3/4 h.p., 100 lb; épandeur à phosphate Evrostand sur att. 3 pts; perforeuse à piquets att. 3 pts; remorque à 2 roues; sleigh double et simple; fan d'étable de 20", neuve; 500 piquets dont 100 de 5', 200 de 6' et 200 de 8'; chaufferette électrique; 3 enclumes; 400 chaudières de nylon dont 300 de 2 gallons et 100 de 3 gallons; 400 chalumeaux et 400 couverts.

SERA AUSSI VENDU: pipeline Surge, installation pour 32 vaches, tuyauterie de 2", 4 unités, lavage automatique et stalle de 4', bulk tank Dairy Kool d'une capacité de 300 gallons.

CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
Cell.: (514) 594-1019 11/5

Préavis d'encan
Pour
JEAN-PAUL POULIN
51 Route 108
ST-ÉPHREM, cté Beauce
Vendredi le 19 mai à 10 h 00

SERA VENDU un troupeau de 55 têtes d'animaux type à boeuf croisement Hereford, Simmental, Charolais, ainsi que tout le roulant de ferme.
Pour plus de détails voir l'édition du 11 mai.

CLERMONT VEILLEUX & FILS
ENCANTEURS
690, 14e Avenue
LA GUADELOUPE
(418) 459-3332

VENTE DE GARAGE
Chez
YVON LACASSE
579 rue Principale
ST-HONORÉ, cté Beauce
À la sortie du village
Samedi le 13 mai à 9 h 00

SERA VENDU sans réserve l'équipement complet du garage comprenant: compresseur 5 forces; press drill; "chain block" 3 tonnes; étaux; enclume; laveuse à pression; pompe à calcium; boyaux hydrauliques; coffres à outils; presse hydraulique pour boyau; extincteur; torche à gaz; coupeuse à fer; cylindres hydrauliques; meule; fusils à peinture; mèches; jack à tracteur; barre trouée; testeur à injecteur; straps, etc... faucheuse-conditionneuse John Deere 7',#1207; wagon sur pneus avec plateforme 22'; 10 presses à foin usagées; beaucoup d'autres outils trop long à énumérer.

CAUSE DE LA VENTE:
Abandon des affaires
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations, s'adresser au propriétaire: (418) 485-6603 ou à:

CLERMONT VEILLEUX & FILS
ENCANTEURS
690, 14e Avenue
LA GUADELOUPE
(418) 459-3332

ENCAN DE MACHINERIE AGRICOLE EN CONSIGNATION
Chez
JEAN-GUY CHAMPIGNY
51 Chemin Granby
Route 139
ROXTON FALLS, cté Johnson
Mardi le 9 mai à 10 h 00

SERA VENDU: une quarantaine de tracteurs avec ou sans pelle à 2 ou 4 roues dont: Oliver 1755, 4 roues, cabine; Inter 624 diesel, avec pelle, servodirection; Case 430 diesel, servodirection; M.F. 2200 pelle diesel, servodirection; Inter 434 servodirection; M.F. industriel, pelle; Inter 434 avec pelle; M.F. 35 avec pelle diesel; M.F. 35 diesel; Inter B-414 gaz; M.F. 50 avec pépine 1974 cabine, équip.; batteuse 300 M.F. table à grain 10'; batteuse Inter 505, cabine 10' faux gaz; M.F. 235 avec pelle; M.F. 65 diesel, pelle; plusieurs autres.

MACHINERIE: drill grain George White 6" x 41'; voiture 4 et 6 roues; plusieurs vibros; semoir M.F. 33; souffleur mais Dion et N.H.; débroussailleuse de 5 et 6'; remorques chevaux neuves; remorque 4 roues; remorques Goose Neck 16'; remorque 3 essieux pour machinerie avec freins; presse à foin à balles rondes N.H. modèle 854; plusieurs presses à foin Ford et M.H. et N.H. 273 avec lanceballes; niveleuses de 6 et 7', neuves; moulin faucher Inter 7' de faux; herse à roulettes 20 x 20 semi-porté Oliver; John Deere 48 roulettes semi-portée; faneurs à foin; faucheuse-conditionneuse New Holland modèle 461-479, autres Hesston P.T. 10; faneur à foin neuf Deutz; épandeur engrais chimique, att. 3 pts; cabines de tracteur; charrues de 1 à 5 raies; Brillon 12' large; génératrice 20 000, 30 000 sur roues; Bob Cat à gaz avec chargeur, neuf; trentaine de tracteurs à gazon; 3 épandeurs à engrais chimique, 4 raies, capacité 5 tonnes.

CETTE LISTE N'EST QUE PROVISOIRE ET SUJETTE À CHANGEMENT: Plusieurs machineries s'ajouteront à cette liste.

ENCAN DE CONSIGNATION à tous les 2EME et 4EME MARDI de chaque mois.
CONDITION: COMPTANT

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON
Tél.: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172
À votre disposition pour tous genres d'encans: ferme, industriel, ménage, etc...

Rappel d'encan
Pour
LA FERME ARGIL
ARTHUR & GILBERTE POULIOT, props.
63 rang St-André
STE-CLAIRE, cté Dorchester
Vendredi le 5 mai à 13 h 00

SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein de 50 têtes pur sang et N.I.P. et l'équipement laitier.
CONDITION: COMPTANT

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

Calendrier des activités réalisées au cours du mois de l'environnement 1989

Région 01 — Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Rimouski, jeudi le 18 mai 1989.
— Journées portes ouvertes avec visites guidées à la ferme de monsieur Christian Côté, serriculteur biologique à Saint-Alphonse-de-Caplan dans la Baie-des-Chaleurs. — Samedi, le 20 et dimanche le 21 mai 1989.

Région 02 — Saguenay-Lac-Saint-Jean
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Jonquière, mardi le 23 mai 1989.
— Visites guidées, conférences et dégustation pour le grand public à la ferme biologique des Plateaux à l'Anse Saint-Jean. — Date à confirmer.

Région 03 — Québec
— Soirée vins et fromages — conférence et remise du Mérite environnemental régional. — Québec, mardi le 16 mai 1989.
— Journée portes ouvertes aux Serres du Parc des Champs de Batailles. Visites des installations, kiosque d'information horticole, conférences. — Dimanche, le 28 mai 1989.

Région 04 — Mauricie Bois-Francs
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Trois-Rivières, mercredi le 24 mai 1989.
— Journée portes ouvertes au Domaine Sacré-Coeur (ferme biologique) à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Visites guidées et conférences. — Date à confirmer.

Région 05 — Estrie
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Sherbrooke, vendredi le 26 mai 1989.
— Journée portes ouvertes — Burry (nom du producteur à confirmer). — Samedi, le 27 mai 1989.

Région 06-A — Montréal — Lanaudière
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Montréal, jeudi le 11 mai 1989.
— Conférences au Jardin botanique de Montréal. — Dimanche, les 7 et 14 mai 1989.
— Kiosque du Mouvement pour l'Agriculture biologique au Québec en collaboration avec le ministère de l'Environnement. — Toutes les fins de semaine du mois de mai.

Région 06-B — Laval — Laurentides
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Laval, mardi le 2 mai 1989.
— Journée d'information avec kiosques et conférences organisée par la Société d'écologie de Rosemère. — Dimanche, le 7 mai 1989.

Région 06-C — Montérégie
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Longueuil, jeudi le 4 mai 1989.

Région 07 — Outaouais
— Remise du Mérite environnemental régional dans le cadre du lancement d'un projet éducatif axé sur l'environnement, parrainé par une école primaire de Gatineau. — Hull, jeudi le 11 mai 1989.
— Conférences du Mouvement pour l'Agriculture biologique au Québec dans le cadre d'un soupercauserie organisé par le Groupe d'action sur l'environnement de l'Outaouais. — Jeudi, le 25 mai 1989.

Région 09 — Côte-Nord
— Soirée vins et fromages — conférences et remise du Mérite environnemental régional. — Forestville, mercredi le 17 mai 1989.
— Journées portes ouvertes à la Coopérative agricole de Sacré-Coeur. — Samedi et dimanche les 20 et 21 mai 1989.

★ VENTE SPÉCIALE ★

ENCAN dans les locaux des
ENCANS D'ANIMAUX DE QUÉBEC INC.
sortie 318 de la route Transcanadienne
ST-ROMUALD — LÉVIS
vendredi le 12 mai 1989 à 12 h 00
VENTE DE PRINTEMPS D'ANIMAUX pour le pâturage

La majeure partie des animaux consignés à cette vente seront de type de boucherie tel que BOUVILLONS, TAURES et JEUNES VACHES, etc.
ATTENTION : si vous avez des animaux à consigner, les entrées devront se faire dès le jeudi 11 mai ou vendredi le jour de la vente avant 10 h 00.
Conditions : comptant. *Bienvenue à tous!*

Pour informations s'adresser à : **SERVICE DE VENTE**
ENCANS D'ANIMAUX DE QUÉBEC INC.
ST-ROMUALD
Tél. (418) 839-9475

PETITES NOUVELLES

Efficacité du système

La direction générale de la production et de l'inspection des aliments d'Agriculture Canada a évalué sa capacité de maîtriser les foyers d'infection de graves maladies animales. Au cours du mois, la direction générale a tenu un exercice simulant l'introduction au Canada par un visiteur d'une maladie imaginaire, surnommée pdt, et sa transmission à du bétail au Manitoba. La direction générale a alors pris des mesures de quarantaine pour maîtriser l'hypothétique foyer d'infection d'une maladie animale exotique.

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 2 novembre 1989, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Le temps frais et sec a persisté encore cette semaine sur toutes les régions du Québec. La température moyenne hebdomadaire a varié de 2 à 4 degrés sous la normale presque partout. Le Bas-St-Laurent et la Gaspésie ont toutefois enregistré des moyennes un peu moins froides à cause du temps plus doux qui a envahi ces régions vendredi et samedi.

La plupart des régions n'ont mesuré aucune précipitation ce qui porte les écarts à la normale du mois d'avril à plus de 40 mm dans plusieurs régions. Le retard dans la saison se reflète aussi sur les degrés-jours de croissance avec des accumulations bien inférieures à la moyenne saisonnière.

Données normales, mois de mai
(moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte		Temp. moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. mais (effectives)
1	Amqui	②	8,6	78	124	40
	La Pocatière	⑤	10,0	92	161	113
2	Baie St-Paul	⑥	9,8	101	153	78
	Montmagny	⑦	10,3	100	168	155
	St-Augustin	⑨	11,4	98	202	207
3	St-Ludger	⑪	11,0	89	191	140
	St-Prosper	⑫	10,4	98	174	130
4	Nicolet	⑬	13,1	86	254	331
5	Richmond	⑯	12,1	86	223	257
	Lennoxville	⑰	12,3	90	228	261
6	St-Hyacinthe	⑱	13,8	82	274	369
7	Ste-Martine	㉑	13,5	75	266	348
8	Angers	㉔	12,7	91	240	320
	Sheenboro	㉕	12,9	90	246	305
	Maniwaki	㉖	11,4	86	203	245
9	Ville-Marie	㉗	10,4	67	180	210
	La Sarre	㉘	9,6	77	165	147
10	L'Assomption	㉛	12,9	86	248	329
	Ste-Béatrix	㉝	11,8	103	215	263
11	Louiseville	㉞	12,3	93	230	271
	St-Narcisse	㉟	11,7	96	210	230
12	Normandin	㊱	9,3	100	146	79
	Péribonka	㊲	9,3	91	143	77
	St-Ambroise	㊳	10,0	91	164	119

Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole

RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 23 AU 29 AVRIL 1989

M = MANQUANT

Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte		Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives: Degrés-jours de croissance (5°C et +) depuis 1er avril	Degrés-jours de croissance (5°C et +) écart de la normale	Unités thermiques maïs effectives: Cumul	Unités thermiques maïs effectives: DÉBUT DU RELEVÉ
1	Caplan	①	4,5	−0,1	17	− 2	2	1	5	− 6	0	29 mai
	Amqui	②	2,4	−1,5	12	− 5	7	4	2	− 8	0	29 mai
	Mont-Joli	③	4,9	1,1	13	− 2	2	2	9	− 0	0	4 juin
	St-Clément	④	2,6	−1,2	14	− 5	3	1	5	− 7	0	27 mai
	La Pocatière	⑤	5,2	−0,2	14	− 3	0	0	14	− 7	0	22 mai
2	Baie St-Paul	⑥	4,8	−0,2	14	− 3	0	0	7	− 9	0	25 mai
	Montmagny	⑦	5,2	−0,0	15	− 2	0	0	10	− 9	0	19 mai
	Ste-Foy	⑧	4,7	−1,4	15	− 3	0	0	9	− 16	0	17 mai
	St-Augustin	⑨	4,8	−1,6	15	− 4	0	0	9	− 20	0	17 mai
	St-Flavien	⑩	4,2	−1,7	15	− 6	0	0	9	− 19	0	18 mai
3	St-Ludger	⑪	1,9	−3,7	15	− 7	0	0	6	− 24	0	22 mai
	St-Prosper	⑫	2,2	−3,2	16	− 8	0	0	6	− 21	0	22 mai
4	Nicolet	⑬	4,5	−3,3	14	− 5	0	0	10	− 40	0	11 mai
	Arthabaska	⑭	2,6	−4,6	12	− 6	1	1	20	− 30	0	13 mai
	St-Guillaume	⑮	4,3	−3,6	15	− 6	0	0	17	− 39	0	13 mai
5	Richmond	⑯	3,3	−4,1	15	− 5	0	0	11	− 41	0	15 mai
	Lennoxville	⑰	3,5	−4,0	15	− 5	0	0	13	− 41	0	15 mai
6	St-Hyacinthe	⑱	5,0	−3,6	15	− 4	0	0	21	− 46	0	10 mai
	Farnham	⑲	4,8	−3,6	17	− 5	2	2	22	− 45	0	12 mai
	Sabrevois	⑳	4,9	−3,4	15	− 4	1	1	19	− 45	0	12 mai
7	Ste-Martine	㉑	5,4	−3,1	15	− 4	1	1	20	− 48	0	11 mai
	St-Bernard	㉒	4,8	−3,9	15	− 5	1	1	16	− 52	0	10 mai
	St-Anicet	㉓	6,1	−2,6	16	− 4	1	2	24	− 45	0	11 mai
	Côteau-du-Lac	㊶	5,4	−2,7	16	− 3	7	1	16	− 41	0	11 mai
8	Angers	㉔	4,9	−3,1	16	− 5	0	0	13	− 42	0	11 mai
	Sheenboro	㉕	4,8	−2,7	16	− 8	0	0	9	− 44	0	13 mai
	Maniwaki	㉖	3,6	−2,9	15	− 5	0	0	2	− 37	0	15 mai
9	Ville-Marie	㉗	2,5	−2,2	14	− 8	0	0	1	− 24	0	17 mai
	La Sarre	㉘	0,5	−3,2	9	− 8	0	0	0	− 17	0	21 mai
	Val d'Or	㉙	1,0	−2,8	10	− 8	0	0	0	− 17	0	21 mai
10	St-Benoît	㉚	5,5	−2,6	16	− 5	0	0	17	− 38	0	13 mai
	L'Assomption	㉛	5,7	−2,4	15	− 4	0	0	18	− 38	0	11 mai
	St-Jacques	㉜	5,6	−2,6	15	− 4	0	0	14	− 41	0	11 mai
	Ste-Béatrix	㉝	4,4	−2,3	14	− 5	0	0	5	− 32	0	14 mai
11	Louiseville	㉞	5,3	−2,3	14	− 4	0	0	10	− 34	0	14 mai
	St-Narcisse	㉟	4,7	−2,1	15	− 5	0	0	10	− 24	0	16 mai
12	Normandin	㊱	3,0	−0,9	13	− 5	0	0	1	− 9	0	26 mai
	Péribonka	㊲	4,0	−0,4	13	− 4	0	0	5	− 6	0	26 mai
	St-Ambroise	㊳	3,5	−1,6	14	− 6	0	0	5	− 12	0	23 mai
	Lac Ste-Croix	㊴	2,5	−2,0	12	− 5	0	0	3	− 13	0	23 mai
	Alfred (Ont.)	㊵	6,0	—	16	− 4	1	1	22	—	0	11 mai

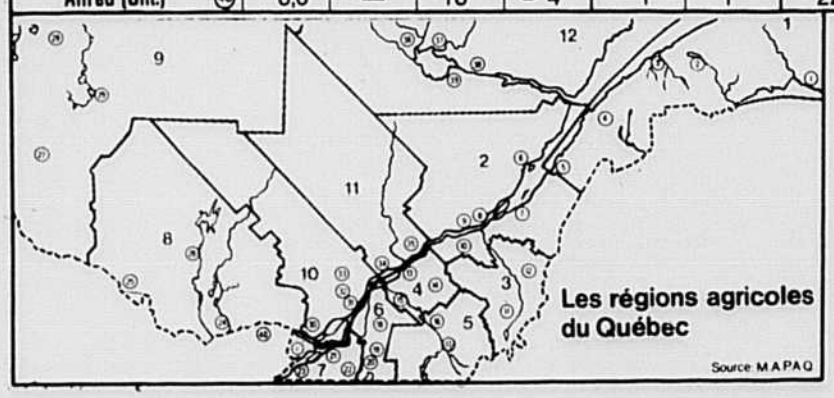

Termes et abréviations:

- Temp: température ■ °C: degré Celcius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.

VOS CULTURES SONT EN BONNES MAINS AVEC CO-OP®

Protégez à moindre coût vos céréales et plantes fourragères avec ces produits réputés COOP. Des herbicides dont l'efficacité se répète année après année.

Communiquez simplement avec votre représentant COOP et faites échec efficacement aux mauvaises herbes.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions végétales

ATTENTION: A VOTRE COOP NOUS AVONS TOUS LES PRODUITS DE PROTECTION DE VOS CULTURES.

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

Baisse importante des stocks de céréales

Les inventaires des blés canadiens, en date du 31 mars, sont à leur plus bas niveau depuis 1951, selon Statistique Canada. Ils se situent à 5,3 millions de tonnes, une diminution de 56 %, comparativement à l'an dernier.

Les inventaires en céréales fourragères sont estimés à 8,8 millions de tonnes, une baisse de 21 % sur l'an dernier. Les producteurs d'orge, détiennent 24 % moins d'orge à la ferme, comparativement à l'an dernier. Ces inventaires sont estimés à 5,3 millions de tonnes, au 31 mars 1989.

Les inventaires totaux des grains canadiens sont estimés à 23,1 millions de tonnes au 31 mars, une baisse de 34 % sur l'an dernier.

Prix initiaux aux producteurs de l'Ouest

Le gouvernement canadien a annoncé les prix initiaux que recevront les producteurs des Prairies pour les grains livrés au cours de la prochaine campagne agricole 1989-1990, à la Commission canadienne du blé.

Les prix initiaux sont moins élevés que l'an dernier. Le gouvernement canadien semble se montrer prudent et ne désire pas influencer le marché canadien des céréales au cours de la prochaine campagne. Il sera toujours possible que certains ajustements soient apportés au cours de la prochaine campagne, selon les conditions de la production céréalière canadienne et américaine.

Le tableau suivant indique quelques-uns des prix initiaux annoncés et comparés avec ceux de l'an dernier, à la tonne métrique.

	1989-1990	1988-1989
Blé de printemps no 1	155,00	170,00
Blé Durum no 1	150,00	190,00
Orge de l'Ouest no 1	85,00	120,00

Au revoir

C'est avec regret que je vous quitte pour une période d'un an, en raison d'un retour aux études. Les membres de votre exécutif ont acquiescé à ma demande pour un congé de perfectionnement, dans le but d'obtenir ma maîtrise en administration des affaires. Je les en remercie.

J'espère que cette année de perfectionnement me permettra d'acquérir de nouvelles connaissances qui me permettront d'améliorer la performance de ma boule de cristal, au cours des années à venir.

En terminant, je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous démontrez à cette chronique, ainsi qu'au service d'information de votre Fédération. J'ai été heureux d'être régulièrement en contact avec vous. Vos observations objectives m'ont permis de mieux connaître vos besoins et d'y répondre le mieux possible. Très prochainement, une autre personne ressource prendra la relève et assurera la continuité du service.

Merci encore une fois et à bientôt.

Armand Mousseau
agent d'information, FPCCQ

DROGUES..., PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

OPINION RURALE

suite de la page 5

Lettre ouverte au ministre Pagé

Je suis révolté de voir qu'avec les années vous n'avez pas su comprendre la production porcine, et qu'il n'existe rien de tangible, soulignant la moindre agressivité sur les marchés mondiaux.

Pour un producteur de porcs c'est une approche qui demande de son ministre plus qu'un tour d'horizon ou de consultation, comme vous l'avez cru. Il faut un ministre qui se tient debout, pas un cauchemar. Un ministre qui défend ses productions et les engage dans des cheminements gagnants.

Monsieur le ministre, vous croyiez peut-être que l'on va s'endormir pour toujours sur votre tripartite. Il y en a qui vous regardent vous mettre la corde au cou, si vous ne réinvestissez pas les économies réalisées dans notre secteur.

En passant, comment se sent notre ami Robert depuis que l'on a rendu publique la fusion nucléaire froide. Pense-t-il toujours qu'il a la source énergétique de l'avenir?

Espérons qu'au prochain terme vous aurez compris qu'il y a plus que le titre qui est relié au poste, que vous occupez temporairement.

Marc Aubin

Le boeuf américain entre dans l'est du Canada

France Groulx

Dans l'ensemble, le Canada exporte plus de boeuf en direction des États-Unis qu'il en importe. Mais voilà, les provinces de l'Ouest exportent et celles de l'Est importent.

Les provinces de l'Ouest, surtout l'Alberta, vendent des animaux vivant dans les États du sud. En Ontario et au Québec, les distributeurs s'approvisionnent à partir du boeuf américain. D'ici un mois, un rapport complet sur l'impact des importations de boeuf au pays devrait être rendu public. Les ministères de l'Agriculture des provinces, des organisations de producteurs et des abattoirs financent l'étude.

Les données préliminaires semblent démontrer que le boeuf non classifié qui entre au Canada est principalement destiné à la restauration et aux instructions. Ce boeuf est inspecté mais non classé.

À ce sujet, nous avons joint au téléphone M. Don Raymond d'Agriculture Canada. « Le système d'inspection des viandes est similaire au Canada et aux États-Unis, a-t-il expliqué. Il existe comme ici une inspection de l'animal avant l'abattage et une autre après; il n'y a donc pas lieu de refaire l'inspection des importations quand elles entrent au Canada. » En terme de résidus médicamenteux ou de normes d'étiquetage, les normes américaines correspondent aux nôtres.

Jusqu'à présent, on a cru que le matériel qui entrait chez nous était de moindre qualité. Mais il semble au contraire que la majorité des importations soient des coupes de bonne qualité. Mais comme la viande n'est pas classifiée, il est impossible de déterminer avec exactitude la qualité des coupes qui entrent au Canada. La viande fraîche déjà coupée est empaquetée sous vide.

Pour tenter de décourager les importations, le Centre d'information sur le boeuf a publié une brochure destinée à la restauration. Le Centre met en garde les acheteurs de boeuf non classifié: « Ne servez que de la viande de catégorie A-Canada », peut-on lire. Sans cette étiquette, il est impossible à l'oeil de distinguer la viande tendre de celle de moindre qualité.

Importations: surtout en Ontario

En 1986, il est entré au pays 19 000 tonnes de viande de boeuf. En 1987, les importations auraient atteint 27 000 tonnes et l'année dernière, 34 800 tonnes. Notons qu'à elle seule la province de l'Ontario reçoit plus de la moitié de ces importations, le Québec un peu moins du quart.

L'Association des cattlemen du Canada réclame depuis plusieurs mois déjà que le gouvernement fixe une limite à ces importations qui minent la production antérieure.

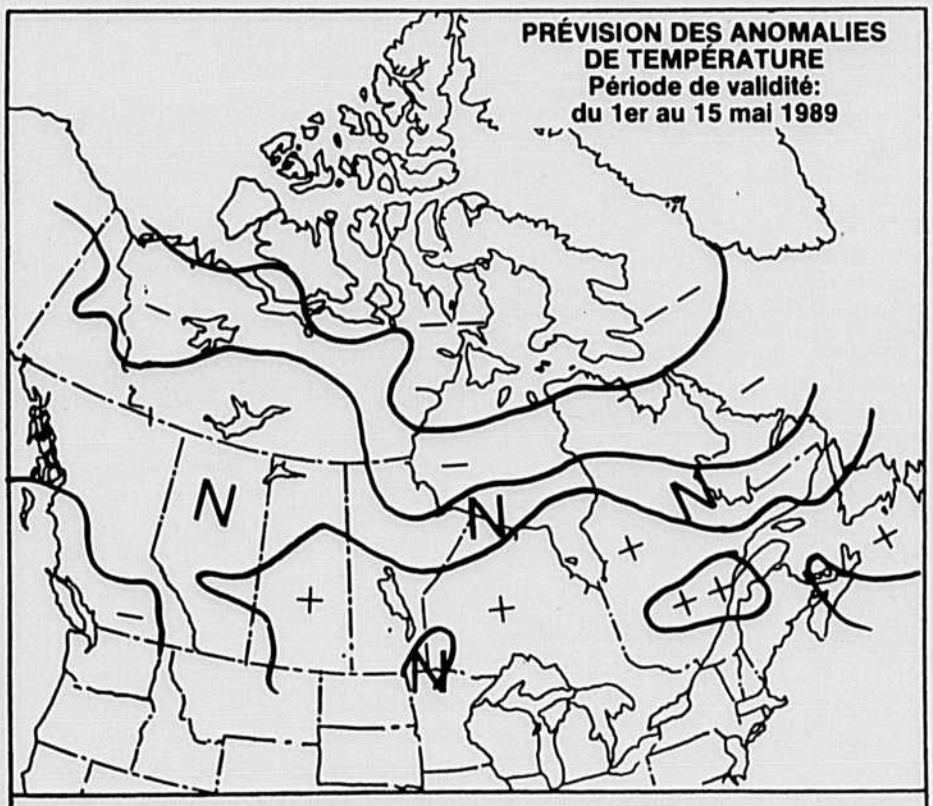

Prévision des anomalies de température

++	très supérieure à la normale	Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.
+	sup. à la normale	
N	normale	
-	inf. à la normale	
–	très inférieure à la normale	

Source: Environnement Canada

PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE

	STE-CROIX 27/04/89 201 têtes	SAWYERVILLE 28/04/89 325 têtes
BOUVILLONS		
GROSSE OSSATURE		
400 lb et moins	116	—
401 - 500	102-117	—
501 - 600	96-109	106-122
601 - 700	90-105	100-114
701 - 800	85-91	91-101
801 et plus	—	85-94
MOYENNE OSSATURE		
400 lb et moins	114	—
401 - 500	111-114	—
501 - 600	91-107	—
601 - 700	86-107	—
701 - 800	78-92	—
801 et plus	—	—
TAURES		
GROSSE OSSATURE		
400 lb et moins	—	—
401 - 500	103	90-101
501 - 600	88-105	87-100
601 - 700	81-89	81-86
701 - 800	80-88	75-85
801 et plus	—	76-84
MOYENNE OSSATURE		
400 lb et moins	—	—
401 - 500	94-100	—
501 - 600	84-99	—
601 - 700	84-93	—
701 - 800	78-81	—
801 et plus	—	—

SOURCES: Agriculture Canada
Code-a-phone (514) 931-5329

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 5 mai 1989

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

À griller	1,20 $
Léger	1,21 $
Gros poulet	1,28 $

POULES

Moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	52 ¢

DINDONS

Grill femelle & mâle	1,465 $
Femelle	1,465 $
Mâle	1,52 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

À griller 1,9 à 2,1 kg	1,22 $
Léger 1,5 à 1,7 kg	1,235 $
Gros poulet 2,5 à 2,9 kg	1,29 $

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1 ¢ de plus par tête.)

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 8 août 1988

(sur la base du poussin vendable) 28,30 ¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 1er mai 1989

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,16 $
A-Gros	1,16 $
A-Moyens	1,05 $
A-Petits	66 ¢
A-Très petits	22 ¢
B	52 ¢
C	32 ¢

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC PÉRÉQUATION MARS 1989

% utilisation des quotas de lait de consommation dans le pool I	92,28 %
% utilisation des quotas de lait de consommation en classe I	87,71 %
Prix pool I	52,55 $
*Prix pool II	40,91 $

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,65 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes).

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 15 mars 1988

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,102 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,102 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,678 $/kg.

Poudre de lait écrémé : ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,015 $/kg. Aliments du bétail, 1,373 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale : trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 $/kg. Animale 0,612 $/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,176 $/kg, coloré 5,183 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 28 avril 1989.

	Construction et Standard ($/1 000 p.m.p.)	Utilité
2 x 4 po L/A (vert)	265 $	193 $

Source : Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 1er mai 1989

BETTERAVE : 8,00-8,05/sac 25 lb ; 8,85-9,70/12 cellos 2 lb.

CHAMPIGNON : 9,00-9,10/caisse 5 lb.

CHOU : vert moyen 8,35-9,10/caisse 40 lb, gros 8,25-10,90/sac 50 lb.

CONCOMBRE : de serre sans pépin d'Ontario, gros 10,15-11,25/dz, moyen 9,65-10,75/dz, petit 7,60-8,25/dz.

LAITUE : Boston de serre 6,65-8,50/caisse 12 unités.

OIGNON : jaune moyen 7,75-8,65/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb.

PANAIS : 10,75-11,35/12 sacs 1 lb.

RUTABAGA : lavé moyen 12,50-13,15/sac 50 lb

TOMATE : rose de serre #1, 13,75-15,15/caisse 5 kg ; rose de serre #1 d'Ontario 8,25-8,90/panier 8 lb.

Source :
Mtl 384-2360
Région 514 (1-800-361-4055)

Prix de la pomme de transformation destinée au jus, de variétés tardives.

Le Comité de négociations de la pomme de transformation a décidé que, pour la pomme à jus, le prix serait flottant à partir du 6 décembre 1988 et le demeurerait jusqu'à la prochaine réunion du Comité.

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec du 28 avril au 4 mai 1989. Lavées : 7,10/5 sacs de 10 lb ; 8,50/10 sacs de 5 lb, 1,35/10 lb Québec, 2,65/20 lb Québec, 6,50/50 lb Québec, en vrac #1 livrées au centre d'emballage 9,50/100 lb ; brossées 5,50/50 lb Québec, lavées ou brossées : 6,75/50 lb Québec large ; rouges 7,85/5 sacs de 10 lb, 9,25/10 sacs de 5 lb, 1,50/10 lb Québec, 2,95/20 lb Québec, 7,50/50 lb Québec, en vrac #1 livrées au centre d'emballage 10,50/100 lb.

Source :
Mtl 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 1er mai 1989

	Qté	$
Chèvres/boucs	28	35-125 $
Chevreaux	25	25-85 $

Source : Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 1er mai 1989

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants : (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	172,45 $	—	167,35 $
avoine	185,65 $	—	—
orge	137,25 $	137,75 $	134,25 $
maïs no 2 jaune	166,00 $	—	167,65 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	173,20 $	135,00 $
gru de blé	160,00 $	124,60 $
tourteau de soya 48 %	348,55 $	336,53 $
tourteau de canola 34 %	219,35 $	229,50 $
luzerne déshydratée	211,00 $	166,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
1er mai 89	141,25 $	139,70 $	108,70 $
28 avril 89	138,65 $	135,50 $	104,00 $
27 avril 89	134,87 $	133,20 $	104,90 $
26 avril 89	139,70 $	138,10 $	109,80 $
25 avril 89	139,15 $	138,50 $	111,00 $

Note : *les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Source : Office des provendes du Canada.

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe.
Maïs : 160,90 $ Orge : —

BOVINS

BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)

Marché de Montréal

Veaux de lait	24-25-26 avril 89	Semaine précédente
Choix + bons	110,00-132,00 $	115,00-133,00 $
Moyens et communs	70,00-109,00 $	70,00-112,00 $
de remplacement		
Bons	110,00-165,00 $	105,00-152,00 $
Moyens et communs	80,00-110,00 $	75,00-105,00 $
Vaches		
D1, D2	53,00-57,00 $	54,00-58,75 $
D3	50,00-54,50 $	51,00-54,50 $
D5	45,00-51,00 $	45,00-51,00 $
Taureaux	62,00-71,75 $	63,75-71,00 $

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	75,00-89,75 $	75,00-91,10 $
Bouvillons 800-900	75,00-91,50 $	78,00-96,00 $
Bouvillons 700-800	78,00-95,00 $	80,00-106,00 $
Bouvillons 600-700	81,00-102,00 $	85,00-106,50 $
Bouvillons 500-600	89,00-107,00 $	89,00-112,00 $
Bouvillons 400-500	94,00-109,50 $	94,00-116,00 $
Taures 800 et +	76,00-85,00 $	74,00-87,75 $
Taures 700-800	79,00-88,00 $	79,00-92,00 $
Taures 600-700	78,00-99,00 $	79,00-100,00 $
Taures 500-600	79,00-102,00 $	79,00-103,00 $
Taures 400-500	81,00-95,00 $	80,00-103,00 $
Taures 300-400	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb &	90,00-94,50 $	89,00-94,00 $
Taures A1, A2, 850 lb & +	—	—

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché d'Omaha (U.S.$)

Bouvillons de choix 1 100-1 300 lb	75,00-77,00 $	76,00-77,50 $
Taures de choix 900-1 100 lb	73,50-75,00 $	74,00-76,50 $

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Bovins d'abattage	27 avril 1989	Jeudi précédent	Année précédente
avr. 89	77,05	77,10	—
juin 89	71,05	70,50	70,90
août 89	67,27	66,87	67,82
sept. 89	68,35	67,80	—
oct. 89	68,57	68,27	67,15
Veaux d'embouche			
avr. 89	75,27	75,40	80,65
mai 89	75,62	75,55	78,45
août 89	75,95	75,92	77,75
sept. 89	75,85	75,85	77,10
oct. 89	75,95	75,92	76,70

BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcasse)
Ventes à l'enchère par ordinateur

Cumulatif	24 au 28 avril 89	Semaine précédente
Veaux de grain	595	606
Prix moyen misé 400-500 lb :	164,25 $	172,00 $
Vaches de réforme	542	634
Prix moyen misé désossage :	118,75 $	116,75 $

Quotidien	Lundi 1er mai 89		Lundi précédent	
Veaux de grain A2 (centre du Québec) Poids vif	Nb	Prix carcasse*	Nb	Prix carcasse*
400-500 lb	165	169,50 $	149	163,50 $
501-550 lb	147	167,50 $	115	161,00 $
551-600 lb	19	146,00 $	27	144,00 $

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme (centre du Québec) catégorie désossage (IV) 138 124,00 $ 195 116,50 $

* Carcasse chaude

Source : — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Agr. Canada (514) 931-6716

Prix de gros aux État-Unis (U.S.$)	Jeudi 27 avril 1989	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	114,00	114,00	107,00

Source : National Provisioner

Prix de gros des arrivages du boeuf de l'Ouest (carcasse froide) Montréal	Période du 24 au 28 avril 89	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	154,00	157,00	156,00
Bouvillons A2	151,00	154,00	153,00
Taurillons A1, A2	148,00	151,00	152,00
Bouvillons type laitier A1, A2	137,00	140,00	141,00
Taures A1	152,00	155,00	154,00
Taures A2	149,00	152,00	151,00
Bouvillons A3	144,00	147,00	141,00
Bouvillons A4	139,00	142,00	136,00
Bouvillons type laitier B1	133,00	134,00	135,00
Bouvillons type laitier C1	125,00	128,00	131,00
Taures C1	130,00	130,00	135,00
Vaches D1, D2	120,00	120,00	125,00

Prix moyen offert par les principaux abattoirs du Québec, carcasse chaude, FAB abattoir	Semaine du 24 avril	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	152,48	154,80	157,27
Bouvillons A2	150,77	152,59	154,40

Source : Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 29 avril 1989	Semaine précédente	Année précédente
16,53	16,53	19,69

Source : Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau ($/kg)

	Semaine 24 avril 1989	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,19	6,19	6,23
Veau de grain 85-125 kg) A2	4,34	4,32	4,36

Source : MAPAQ

PORCS ABATTUS

Semaine se terminant le 28 avril 1989

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)

1,2064 $/kg (54,72 $/100 lb)

Source : Prix de pool FPPQ

Total des abattages de porcs d'origine québécoise
94 533

Source : Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	33,86 $
Estrie	37,36 $
De Lanaudière	36,86 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix de pool des porcs en Ontario :

1,2101 $/kg

Nombre de porcs vendus en Ontario :

84 479

Source : OPPMB.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 24 avril 1989

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 $
Truies hybrides	contrôlées	185 $

Source : Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B. : Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vif.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	27 avril 1989	Jeudi précédent
avr. 89	51,65	39,35	40,57	40,42
juin 89	56,25	42,50	45,47	45,90
juil. 89	56,00	45,20	46,20	46,42
août 89	51,00	43,25	45,30	45,30
oct. 89	47,00	40,80	41,95	42,07

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 1er mai 1989

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
légers 60-80 lb	48	1,15-1,28 $	1,23 $
lourds 80 lb et +	—	—	—
agneaux de lait	205	1,49-1,62 $	1,57 $
30 à 60 lb	122	1,15-1,34 $	1,25 $
brebis et béliers	242	22-39 ¢	30 ¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 24 avril 1989

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	41	1,15-1,50 $	1,3984 $
Légers 50-80 lb	26	1,17-1,39 $	1,2496 $
Agneaux de lait	832	1,40-1,80 $ jusqu'à 2,26 $	1,6667 $

Source : Agr. Can. 931-6716

ATTENTION:
PRODUCTEUR/TRICE AGRICOLE

La Compagnie PICKSEED située près de l'autoroute 20 à St-Hyacinthe a été victime d'un vol par effraction : — des semences de **maïs** et de **luzerne** ont été volées, dérobées.

UNE FORTE RECOMPENSE sera offerte à quiconque fournira des renseignements conduisant à l'arrestation et la condamnation du ou des coupables

Pour toute information que vous jugerez pertinente S.V.P. communiquez, à frais virés, au numéro de téléphone suivant : (514) 799-4586 à l'attention de Mme Huguette Bédard. Toute information sera traitée confidentiellement.

PICKSEED
C.P. 151, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7B4

RÉSIDUS DE PESTICIDES

Une controverse qui s'amplifie

Isabelle Paradis

La question des résidus de pesticides dans les aliments n'a pas fini de faire couler de l'encre. On pourrait même dire que le débat risque de prendre beaucoup d'ampleur au cours de la décennie à venir. L'annonce de la mise sur pied d'un programme d'analyse de résidus de pesticides sur certains fruits et légumes par Provigo Distribution, la semaine dernière, a provoqué une levée de boucliers dans divers milieux.

Le programme utilisé par Provigo

Rappelons qu'à compter du début mai, Provigo utilisera une méthode de dépistage des résidus de pesticides sur les fruits et légumes, dans ses centres de distribution. Les échantillons prélevés au hasard, autant à partir de produits intérieurs que de produits importés, seront analysés par un laboratoire américain. Les analyses porteront sur 28 pesticides considérés comme les plus à risque. Selon Jean-Claude Desrochers, vice-président de la Division des produits frais à Provigo, ces analyses coûteront environ 250 000 $ par année.

Dans son communiqué, Provigo parle de «programme d'avant-garde exclusif à Provigo». Pourtant, ce programme ne constitue en fait qu'un volet du programme américain d'analyses de résidus en laboratoire, commercialisé depuis quelque temps par la firme privée «Nutri-Clean». Les analyses effectuées visent à vérifier si les échantillons ne dépassent pas les quantités permises, pour les pesticides testés, par les autorités canadiennes. Selon M. Desrochers, les produits en question ne porteront cependant pas d'étiquettes particulières. Provigo affirme que le programme permettra «d'offrir à la clientèle des fruits et légumes sains et d'encourager, parmi ses fournisseurs, les producteurs qui utilisent le moins de pesticides».

Une initiative controversée

Le geste de Provigo n'a toutefois pas été interprété de façon très positive par divers intervenants du milieu, qu'il s'agisse de maraîchers utilisant des pesticides, d'agriculteurs biologiques ou de porte-parole des regroupements de consommateurs. Bien sûr, les motifs de chacun diffèrent.

D'une part, certains producteurs maraîchers estiment qu'une telle initiative sème inutilement le doute chez les consommateurs en laissant sous-entendre que les agriculteurs ne veillent pas eux-mêmes à utiliser les pesticides selon les règles. D'autres, par contre, ne s'en inquiètent pas trop et admettent qu'une plus grande utilisation des réseaux de dépistage (permettant de réduire les quantités de pesticides utilisées) pourra contribuer à faire évoluer le dossier.

Les producteurs américains ont exprimé sensiblement les mêmes craintes lorsque la question des analyses de résidus par des laboratoires privés a fait surface aux États-Unis. D'ailleurs, plusieurs maraîchers québécois qui font affaire avec des grandes chaînes américaines recevaient récemment des lettres de quelques-unes de ces entreprises leur demandant de mentionner les pesticides utilisés et de confirmer qu'aucun produit non homologué aux États-Unis n'est employé dans les légumes qu'ils exportent.

Les consommateurs veulent plus de clarté

De leur côté, les associations de consommateurs — tout en reconnaissant l'effort de Provigo — estiment que l'approche actuelle de cette entreprise risque de créer un faux sentiment de sécurité chez les consommateurs. C'est du moins ce que soutenait la porte-parole de la Fédération nationale des associations de consommateurs, Mme McYoung, au cours d'une conférence de presse tenue conjointement avec le Mouvvement pour l'agriculture biologique (MAB) et le Syndicat des agriculteurs biologiques du Québec.

Même si l'entreprise ne prétend pas offrir des produits dont l'innocuité est garantie, souligne Mme McYoung, le message risque d'être interprété de cette manière par le consommateur peu éclairé. Cette approche, poursuit-elle, est en fait une demi-mesure pour récupérer le marché, servir des fins promotionnelles et contribue à augmenter la confusion qui existe déjà. Les associations de consommateurs réclament en outre plus de clarté dans l'étiquetage de même qu'une réglementation gouvernementale pour que le consommateur ne soit pas la victime de cette «jungle» de produits qualifiés tantôt de «produits sains», tantôt «exempts de pesticides décelables» ou «biologiques».

Agriculteurs biologiques — Certification

Les agriculteurs biologiques et le MAB abondent dans ce sens. Toutefois, ils contestent surtout le fait que certains grands médias aient relié l'initiative de Provigo à la production d'aliments biologiques; il serait d'ailleurs étonnant que ce lien ait été établi par Provigo, car M. Desrochers — en entrevue avec éLa Terre — a déclaré que l'agriculture biologique, «c'est de la foutaise», puisqu'il n'existe aucune garantie prouvant que les produits biologiques ne contiennent pas de substances nocives.

Pour Jacques Tétreault, président du Syndicat, il est essentiel que le consommateur ne confonde pas les deux démarches. Les producteurs biologiques sont en effet à discuter intensivement avec le MAPAQ pour obtenir une seule certification provinciale, avec contrôle de l'appellation biologique et réglementation, afin précisément de conférer une meilleure crédibilité aux produits biologiques et d'éviter la multiplication d'appellations floues et discutables. La certification, soulignait-il, est un processus beaucoup plus complexe que l'analyse de résidus, puisque ce sont les méthodes de production qui sont concernées.

Jean Boutet, du MAB, signalait par ailleurs que ces analyses sont en quelque sorte un piège pour le consommateur, puisqu'elles ne tiennent pas compte des pesticides qui ne font pas l'objet d'analyses, puis de l'effet combiné sur la santé des diverses substances qu'on peut retrouver sur les fruits et légumes de même que de la présence des produits inertes qui sont mélangés aux pesticides pour faciliter l'application. D'autre part, les analyses vérifient uniquement si les produits respectent des normes souvent arbitraires et ne confirment pas du tout l'innocuité des aliments.

ZONE VERTE À LAVAL

La balle est dans le camp de Pagé

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a accepté le protocole d'entente récemment signé par le MRC-Laval et le Syndicat de base de l'UPA. La CPTAQ transmettra donc au ministre Pagé un projet de décret d'une zone verte révisée qui a été accepté par les deux parties concernées. Il ne reste maintenant qu'au ministre à voir à ce que le décret soit entériné tel quel par le conseil des ministres.

Rappelons qu'en mars 1988, le Syndicat de base de l'UPA de Laval signait une entente avec Laval pour redéfinir une zone agricole sur le territoire de la ville. On voulait ainsi consacrer une zone agricole permanente dans une municipalité où les développeurs et les promoteurs d'autoroutes ont souvent eu le meilleur sur les agriculteurs et les urbanistes.

Dans le même temps, la CPTAQ entreprenait de réviser la zone agricole de Laval. La CPTAQ ne s'est pas sentie liée totalement par cette entente. Mais finalement Laval et le Syndicat de base ont signé un mémoire d'entente pour accepter la proposition de zone verte révisée de la Commission.

Mais pour devenir officielle, cette proposition doit être entérinée par décret du conseil des ministres. Il reste donc au ministre Pagé à préparer le mémoire pour le conseil des ministres et à faire adopter ce décret. Toutes les parties officiellement en présence (CPTAQ, UPA, MRC) le lui demandent.

A.B.

NOUVEAU SUR LE MARCHÉ

LE BÉTON-AIR

Système d'évacuation sous pression des fumiers conçu et fabriqué en béton armé par Construction Acton Ltée

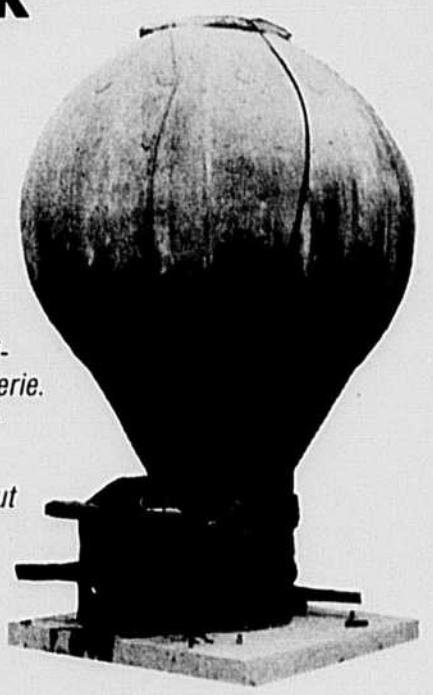

AVANTAGES DU BÉTON-AIR:

- *Construit avec des matériaux non corrosifs.*
- *Réservoir construit avec du béton armé selon des spécifications rigoureuses d'ingénierie.*
- *Porte et mécanisme en acier inoxydable.*
- *Mécanisme accessible en tout temps par l'extérieur du réservoir.*
- *Tuyau de 30" en plastique.*
- *Garantie de 15 ans sur le réservoir en béton.*

CONSTRUCTION ACTON LTÉE **VOUS OFFRE PLUS!**

- *Silo* AIR-METIC
- *Plate-forme*
- *Réservoir à lisier*
- *Plan de surveillance d'ingénieur inclus*

REPRÉSENTANTS:

Acton
Lionel Perreault
(514) 546-2797

Beauce, Granby
Jean-Pierre Frappier
(514) 546-2797
(frais virés)

Compton
Michel Lebeau
(819) 835-5317

Lambton
André Bilodeau
(418) 486-7770

Mirabel, Rive-Nord
Benoît Frappier
(514) 546-2797
(514) 755-3330 (soir)

Est Ontario, Rigaud
Paul Lanthier
(613) 632-3070

St-Casimir, Portneuf
Champlain
Les Équip. de ferme
J.M. Bélanger Inc.
(418) 339-2348

Saguenay
Lac St-Jean
Équipement de ferme
Laurent Boudreault
(418) 349-2633

St-Louis Gonzague
Serge Parent
(514) 371-4703

St-Célestin
Agri-sem
André Forest
(819) 229-3721

Victoriaville
André Girouard et fils
(819) 758-0643

794, route 139, Acton Vale, Québec (514) 546-2797

LAIT NOUVELLES

Louise St-Pierre

Les prix des quotas en 1988

Au cours de la dernière année, les quotas de lait de consommation se sont vendus 335 $ le litre, en décembre, et à 375 $ le litre, en août : le plus bas et le plus élevé. Pendant cette même année, ils se vendaient entre 239 $ le litre, en septembre, et 265 $ le litre, en juin, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Toujours en 1988, les quotas de lait de transformation ont été payés entre 17,50 $ et 21,50 $ le kilogramme. Le plus bas prix a été enregistré en décembre et le plus élevé en juin.

C'est en octobre et novembre que le quota de lait de transformation non produit s'est payé le moins cher, soit : 22 $ le kilogramme. Le prix le plus élevé a été de 28,52 $ le kilogramme, en mars.

Le prix du quota de lait de transformation produit a varié entre 11 $ et 16,25 $ le kilogramme dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Et celui du lait de transformation non produit a joué entre 13 $ et 19 $ le kilogramme dans cette même région.

* * *

Un investissement de 250 000 $

La *Société coopérative agricole de beurrerie de St-Guillaume* investira 250 000 $ pour assainir ses eaux usées d'ici octobre prochain. Dans cette entreprise, on produit du cheddar et du beurre.

Les eaux usées de l'usine sont rejettées dans le ruiseau Des Chênes, l'un des nombreux cours d'eaux qui se déversent dans la rivière Yamaska. On trouve dans ce rejet une forte charge de matières organiques et d'importantes variations d'acidité.

Certaines des mesures qu'entend prendre la Société lui permettront de réduire à la source le volume et la charge des eaux qu'elle rejette. Parmi celles-ci, on peut citer la récupération du petit lait de fromage et sa revalorisation à des fins d'alimentation animale.

* * *

Les administrateurs du Bureau laitier

Au terme de l'assemblée annuelle tenue la semaine dernière, à Toronto, M. Gilles-A. Michaud, président du *Syndicat des producteurs de lait de la Côte-du-Sud* — et membre du conseil d'administration de la *Fédération des producteurs de lait du Québec* — a été élu 2e vice-président du *Bureau laitier du Canada*.

M. Peter Frisen, de la Colombie britannique est le nouveau président. Le 1er vice-président est M. William Sherwood, du Nouveau-Brunswick.

Le conseil d'administration du *Bureau laitier du Canada* compte onze membres — deux du Québec et deux de l'Ontario — représentant toutes les provinces canadiennes (sauf Terre-Neuve) et un observateur, nommé par la *Fédération canadienne des producteurs de lait*. M. Jean Grégoire, président du *Syndicat des producteurs de lait de St-Hyacinthe* est le deuxième représentant du Québec au conseil d'administration. Et parmi les 28 délégués du Bureau laitier, on trouve huit représentants du Québec.

Jusqu'à son départ de la présidence de la *Fédération des producteurs de lait du Québec*, M. Roger Daoust occupait le poste de 1er vice-président du Bureau laitier. Il aurait terminé en avril son deuxième mandat d'un an à ce poste.

* * *

Une justification

Michel Lemire

Très avare de paroles — M. Michel Lemire, président du conseil d'administration d'*Agropur, coopérative agro-alimentaire* a justifié la récente mise à pied de M. Reynald Charest, de son poste de directeur général, en parlant de la nécessité d'un nouveau départ pour cette entreprise qui a réalisé tout près de 800 millions de dollars de ventes en 1988. Il a, par ailleurs, dit sans fondement la rumeur voulant que le problème majeur venait d'un conflit de personnalité entre lui et M. Charest.

Raynald Charest

Selon M. Lemire, le bilan d'Agropur aurait pesé lourd dans cette décision unanime du conseil d'administration. Ils ont également dû tenir compte d'un ensemble de facteurs et d'événements survenus depuis juin dernier pour en venir à cette décision qu'il a qualifiée «de très difficile à prendre.»

Un regard sur les états financiers présentés à l'occasion de l'assemblée annuelle de février dernier permet de voir que le chiffre d'affaires d'Agropur de 1988 était de 25,5 millions de dollars inférieur à celui de l'année précédente. L'excédent net de ce dernier exercice financier était de 6,4 millions de dollars; soit près de 3,7 millions de dollars de moins qu'en 1987.

Néanmoins, les sociétaires recevront ces jours-ci une ristourne d'un peu plus de 1,8 million de dollars, soit 0,22 $ l'hectolitre de lait payé en pool II. En 1987, Agropur avait distribué quelque 7,4 millions de dollars à ses sociétaires à même l'excédent net de son exercice financier.

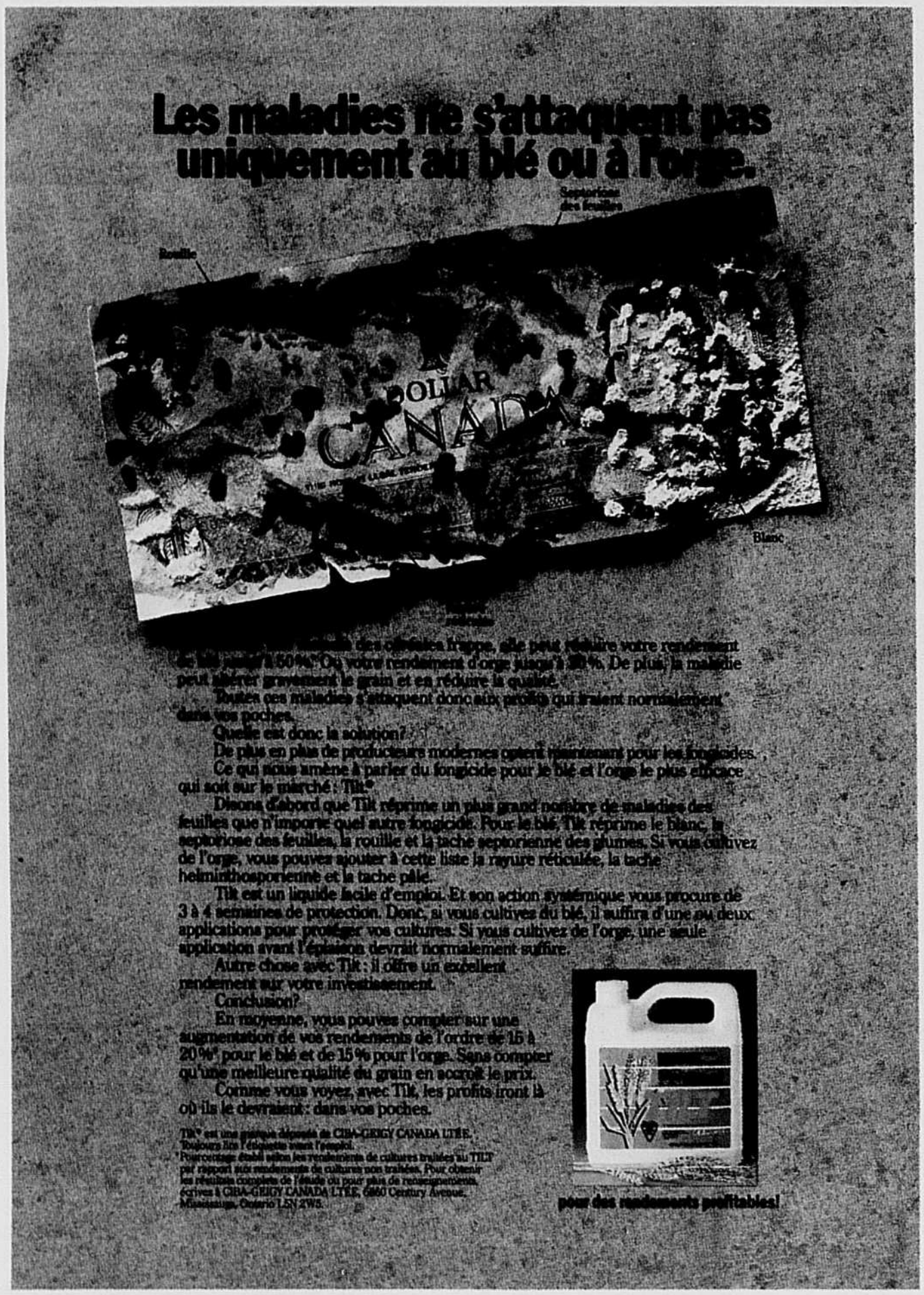

PETITES NOUVELLES

Des oignons pour les insulaires

La province qui jouit d'une renommée mondiale comme producteur de pommes de terre pourrait également être en mesure de produire des oignons commercialement. En effet, pendant les 18 dernières années, des chercheurs ont évalué les possibilités d'implanter à l'Île-du-Prince-Édouard des cultures commerciales d'oignons. La culture de variétés déjà homologuées indique qu'on pourrait obtenir une récolte de 20 à 40 tonnes l'hectare presque chaque année. Sauf pour la culture dans les potagers, on croyait jusqu'alors qu'il était impossible de produire des oignons à l'Île-du-Prince-Édouard.

Concours provincial des produits de l'érable

Pour la deuxième année consécutive, le titre de «Maître sucrier» a été décerné à Rita et Claude Chagnon, de l'érablière La Coulée, à St-Paul d'Abbotsford. C'est au cours d'une cérémonie tenue à Plessisville, le 28 avril dernier, que le MAPAQ a dévoilé les gagnants des diverses catégories du Concours provincial des produits de l'érable.

Les 2e et 3e prix dans la catégorie Maître sucrier ont été remportés respectivement par Fernande et Lionel Brassard, de Plessisville, puis Ghislaine et Noël Pellerin, de Plessisville également. La moitié des 36 participants se sont inscrits à toutes les catégories; ils devenaient ainsi admissibles au titre de Maître sucrier.

I.P.

p.35 la tache rouge!

LA TERRE DE CHEZ NOUS
Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

DEUXIÈME CAHIER

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE VOLBEC

Pagé indispose les producteurs

France Groulx

Le ministre Pagé a tenu des propos qui n'ont pas manqué de faire réagir les producteurs de volailles et de dindons qui étaient réunis en assemblée générale annuelle à St-Hyacinthe mercredi dernier. « Pour l'attrait du profit à court terme, les éleveurs minent les fondements mêmes de l'industrie avicole québécoise », leur a-t-il dit. Ce vibrant plaidoyer à la faveur des abattoirs n'a certes pas manqué de faire réagir les producteurs.

L'avantage économique des importations américaines

À ses dires, deux raisons sont à la source de problèmes que connaissent les abattoirs québécois. Premièrement, le Québec est désavantagé par le fait qu'il n'a pu bénéficier des quotas d'importation de poulet américain. Ce quota d'importation de poulet américain à bon marché fournit une marge de profit importante aux entreprises.

Une deuxième raison : la mince marge de profit des abattoirs. À ce chapitre il tient les éleveurs responsables de contribuer à l'appauvrissement des abattoirs en acceptant des primes en sus des prix négociés. Les abattoirs du Québec et de l'Ontario se sont livrés au cours de l'année dernière une guerre commerciale afin de s'assurer du maximum de poulet à transformer.

M. Pagé a dit souhaiter que se poursuive la politique actuelle qui, depuis le début de 1989, a mis fin à cette guerre commerciale. « Je ne suis pas venu vous dire de réduire vos prix, je souhaite seulement que vous vous en teniez au prix que vous négociez avec les abattoirs », a-t-il répété à plusieurs reprises.

« Si nos entreprises de transformation ferment leurs portes, a ajouté en substance M. Pagé, notre allocation nationale de production sera dirigée vers les autres provinces. » D'autre part le ministre de l'Agriculture a dit voir d'un bon oeil l'arrivée du géant américain Tyson qui vient de faire l'acquisition des abattoirs Agrimont.

Surveillez la concentration

Le discours du politicien a donné suite à des interventions des agriculteurs, une pour appuyer les dires de Pagé et deux autres pour signifier leur désaccord.

Parmi eux, M. Michel Lavoie, producteur de St-Hyacinthe, a tenu à rappeler au ministre que de mauvaises décisions de la part des abattoirs pouvaient être à la source de leurs difficultés. Aujourd'hui les producteurs doivent pourtant en faire les frais. Il a demandé au ministre plus de vigilance relativement à la concentration des entreprises et de la production. Ce à quoi le ministre s'est dit prêt à intervenir.

Rappelons qu'une convention lie depuis janvier dernier la Fédération des éleveurs et l'Association des abattoirs. Les éleveurs sont, par cette convention, tenus de livrer leur production toujours au même abattoir et les abattoirs, pour leur part, n'ont plus le droit de verser de primes aux producteurs. L'entente qui avait, au départ, été signée pour six mois a été reconduite et prolongée jusqu'au 14 octobre dernier.

Convention impopulaire

C'est précisément cette convention que plusieurs éleveurs semblent mal digérer. Le problème est complexe. Les abattoirs peuvent bien ne plus verser de primes directes sur le poulet mais par contre, offrir des avantages comme un rabais sur le prix de la moulée ou des poussins, l'attrapage gratuit des poulets, etc.

Comment concilier le fait qu'on exporte à perte vers Cuba quand des abattoirs ontariens manquent de poulet et qu'on s'empêche de leur vendre ? Et pourquoi, aujourd'hui, faire la charité aux abattoirs, soutenait un producteur, quand auparavant il nous livrait compétition pour acheter les quotas ? Tous ces commentaires et interrogations ont été soulevés au cours d'une discussion parfois fort animée qui aura duré de longues minutes.

Le bien à long terme de l'industrie

M. Laurent Mercier, qui en était à sa dernière assemblée à titre de président de la Fédération, n'a certes pas eu la tâche facile. En quête de solution de la part de la salle, il a plutôt eu droit à des critiques.

« C'est le bien à long terme de l'industrie avicole québécoise qu'il faut viser », appelant les producteurs à la sagesse. « À mon avis, deux choses peuvent, à long terme, détruire notre système, a-t-il poursuivi, les primes et le prix des quotas. »

Une résolution a finalement été adoptée à majorité par l'assemblée afin que soit implantée une formule qui solutionne définitivement et assure le non-paiement de prime. La proposition stipule également que les producteurs doivent être consultés avant la mise en application d'une politique.

À ce chapitre, il semble que, dorénavant, la Fédération des producteurs de l'Ontario et du Québec tenteront de concerter leurs actions afin de mieux servir le marché central canadien.

Laurent Mercier quitte une présidence pour en reprendre une autre

M. Laurent Mercier, producteur de volailles, de St-Esprit, dans la région de Lanaudière, quitte la présidence de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, après 13 années de service. Notons qu'il a été impliqué dans la Fédération depuis le tout début du plan conjoint en 1971.

« Pour l'avenir, je n'ai qu'un message à vous livrer, a dit M. Mercier à ses producteurs réunis en assemblée annuelle, restez vigilants et appuyez votre organisation. » C'est la gorge serrée par l'émotion qu'il a offert ses remerciements à tous ses collaborateurs, avant d'être longuement applaudi.

M. Mercier ne quitte cependant pas définitivement la scène politique agricole, loin de là ; depuis le 29 mars dernier il est devenu le président de l'Office canadien de commercialisation du poulet. C'est la première fois qu'un Québécois accède à la présidence de l'organisation canadienne.

M. Rosaire Baril, de Ste-Perpétue, dans la région de Nicolet, prend la relève à titre de président de l'organisation provinciale, il est impliqué dans la Fédération des producteurs depuis 1979. Pour sa part, M. Luc Lamy, de la Mauricie assumera la vice-présidence.

F.G.

NOUVEAU CHEZ Bodco inc !

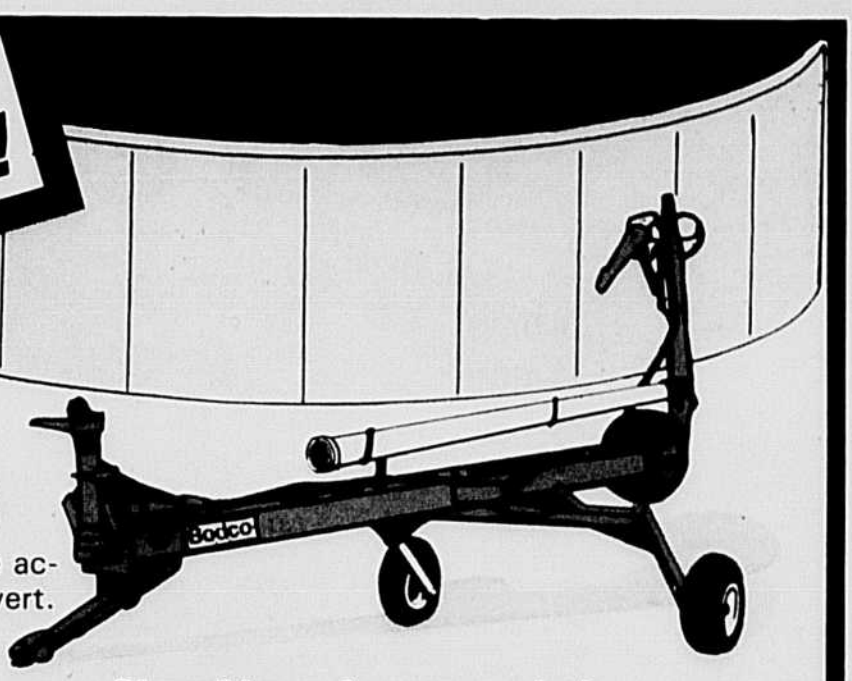

POMPES AGITATRICES

Pour fumiers liquide et semi-liquide accumulés dans des fosses à ciel ouvert. (lagons naturel ou en ciment)

Répond à tous vos besoins:
- déchiquetage de fibres par batteurs en spirales
- arrêt des bouchons de fumier par jet de canon
- mélange du fumier liquide avec matériaux secs par batteurs en spirales et jet par canon.
- chargeur d'épandeur

Disponibles en formats standard:
16-20 et 25 pieds pour modèle fixe
30 et 35 pour modèle mobile.

Le modèle mobile présente un essieu de transport, roues simples 15'' à cylindre ajustable pour élévation et mécanisme de traction complet avec levier. Le modèle fixe présente un système de charnières pour attache trois points au tracteur et trépieds ajustables.

Les deux modèles sont vendus avec ens. de supports et accessoires pour le système hydraulique et le tuyau de chargement avec trépieds, ainsi que pompe de graissage manuelle pour lubrification de l'arbre de transmission de la butée.

Fabriqués au Canada par:
ÉQUIPEMENT DE FERME
Bodco inc

MANUFACTURIER:
VENTES & SERVICES
ROUTE 55 · SORTIE 71 SUD
10 route 249 St Francois Xavier de Brompton
(819) 845-7824
FAX 845-5758

CÉRÉGRAINS

Des adhésions qui dépassent les attentes

Isabelle Paradis

La nouvelle compagnie de mise en marché de céréales, Cérégrains, vient de terminer sa première tournée pour recruter des actionnaires. Selon son directeur général, André Bergevin, le pourcentage d'adhésions dépasse les attentes du comité organisateur. Une trentaine de réunions ont eu lieu, au cours du mois d'avril; on estime que 60 à 70 % des céréaliculteurs présents signaient leur adhésion à la sortie. D'autre part, de nombreuses demandes individuelles parviennent quotidiennement au secrétariat de Cérégrains.

Jusqu'à maintenant, souligne M. Bergevin, ce sont surtout les moyens et les gros producteurs qui adhèrent. Si ce rythme se maintient, on croit que les émissions d'actions se termineront avant le 1er juillet. En effet, comme il avait été mentionné au cours de la tournée d'information, le conseil d'administration provisoire de Cérégrains souhaite que la compagnie ne démarre pas avec un volume trop considérable, afin de s'allouer une période de rodage.

On souhaite également que les producteurs qui adhèrent soient conscients de leurs responsabilités. Ils auront des volumes relativement précis à livrer et des échéances à respecter. Les actionnaires, explique M. Bergevin, devront s'ajuster au marché en terme de livraison. Dans le contrat qui lie le producteur à la compagnie, celle-ci pourra préciser au départ les périodes et même les heures de livraison qui lui conviennent et celles qui ne lui conviennent pas. Mais, une fois qu'on se sera entendu sur ces contraintes, il ne sera plus question, pour le producteur-actionnaire, de livrer le grain quand bon lui semble, mais bien à la date demandée par Cérégrains. Le contrat prévoit aussi certaines dispositions en cas d'imprévus.

Avantages pour l'industrie

L'arrivée de Cérégrains sur la scène commerciale québécoise ne sera pas uniquement à l'avantage des producteurs qui en font partie. M. Bergevin affirme que les meuneries et les négociants en grain y trouveront aussi leur compte. Cérégrains vendra aux négociants qui eux font affaire avec les meuniers. Selon M. Bergevin, il est préférable avec les négociants puisque ce sont eux qui sont le mieux placés pour connaître la demande globale.

Par ailleurs, les grosses meuneries cherchent une meilleure stabilité d'approvisionnement. Plusieurs meuniers trouvent de plus en plus difficile, d'après M. Bergevin, de s'approvisionner ici et là et préféreraient, sans doute, planifier leurs arrivages. D'autre part, en retenant leur grain quand la demande est forte dans l'espoir que le prix va monter, les producteurs se jouent parfois de mauvais tours en plus de concurrencer inutilement entre eux et d'ouvrir souvent la porte, malgré eux, aux céréales des autres provinces.

Peu de producteurs finalement se sortent toujours gagnants du jeu de la spéculation, en plus d'endurer les insomnies et les inquiétudes qui vont de pair avec cette attitude. Les chiffres révèlent en effet, signale M. Bergevin, qu'au cours des cinq dernières années, le prix de vente moyen était inférieur au prix du marché moyen établi par la Régie. On espère que la venue de Cérégrains fasse en sorte que l'écart diminue entre le prix réel et le prix stabilisé; ce rapprochement des deux prix contribuerait en outre à faire baisser la prime d'assurance-stabilisation.

Il est également important de souligner, insiste M. Bergevin, qu'un prix de vente plus élevé pour les producteurs ne signifie pas nécessairement un prix d'achat plus élevé pour les meuneries. C'est, soutient-il, l'utilisation du marché à terme qui permettra d'absorber la différence. Cela ne veut pas dire, cependant, que Cérégrains spéculera avec l'argent des producteurs; au contraire, les prix seront toujours couverts sur le marché à terme. Alors qui perdra l'argent? C'est tout simplement un spéculateur quelconque sur le marché à terme.

Par ailleurs, on ne sait pas encore à quelle fréquence les paiements seront versés aux producteurs; cette décision appartient aux actionnaires. Le prix payé sera un prix de pool provincial moyen, sur une base annuelle. On ne sait pas encore non plus si Cérégrains sera mandaté par ses actionnaires pour acheter du grain de producteurs non actionnaires pour constituer des réserves et éventuellement faire des profits.

NOUS AVONS À COEUR VOS INTÉRÊTS!

Nous voulons combattre, avec vous, la hausse des taux avec

Un plan avantageux

0% 12 mois

24 mois	5.9%
36 mois	7.9%
48 mois	8.9%
60 mois	9.9%

Ce programme de financement s'applique à tous les tracteurs conventionnels et compacts ainsi qu'aux machines agricoles distribués par la Coopérative fédérée de Québec via ses concessionnaires FIATAGRI et qui seront livrés avant le 30 juin 1989. Les équipements laitiers et les silos sont exclus. La participation à ce programme est assujettie à l'acceptation de la demande de crédit.

Voyez votre concessionnaire

FIATAGRI

Service des machines agricoles

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
4225, rue St-Joseph
Trois-Rivières, Québec G9A 5L9

LA PINCE HYDRAULIQUE "SNAPPER"

— Spécialement conçue pour la manutention des balles rondes enrobées.
— N'endommage pas le film plastique.
— Pour les balles de 4' et 5'.
— Empilez vos balles debout ou couchées.
— Valves de sécurité incluses.
— Territoire disponible.

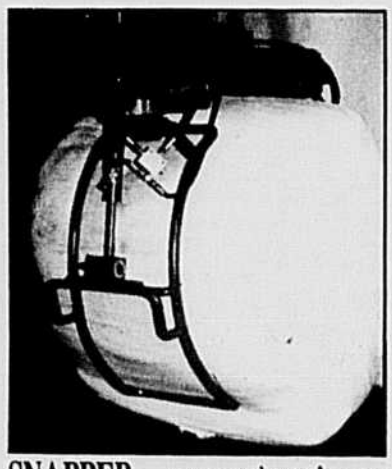

SNAPPER... LA MANIÈRE SÛRE DE MANIPULER LES BALLES ENROBÉES.

CONTACTEZ: YVAN HUDON
agent manufacturier
8241, de l'Industrie
Ville d'Anjou H1J 1X8
(514) 355-7436

À DOMFORT, EN NORMANDIE

On produit 400 000 camemberts par jour

France Groulx

DOMFORT, FRANCE — Un groupe d'une centaine d'agriculteurs québécois se sont rendus en France au cours du mois dernier. Leur périple, dont le but premier était de visiter le Salon de l'agriculture de Paris, leur a permis de visiter la plus grande usine de camembert de la France, l'usine Besnier à Domfort, en Normandie.

Deux hectares d'usine

L'usine de Domfort qui occupe une superficie couverte de 2,5 hectares, a été construite il y a 15 ans. Quelque 330 salariés travaillent à la production de quelque 400 000 fromages par jour. L'entreprise privée est située en plein coeur d'une importante région laitière ; 24 000 producteurs y vendent leur lait. La race de vache Normande est la plus répandue dans ce coin de pays.

Le prix moyen du lait reçu par les producteurs se situe à 37-38 $ l'hectolitre de lait à 3,2% de protéines et 3,8% de matières grasses. Notons que depuis cinq ans, il existe en France un système de contingentement de la production. Au cours de ces dernières années, le nombre des producteurs laitiers a chuté d'environ 30%.

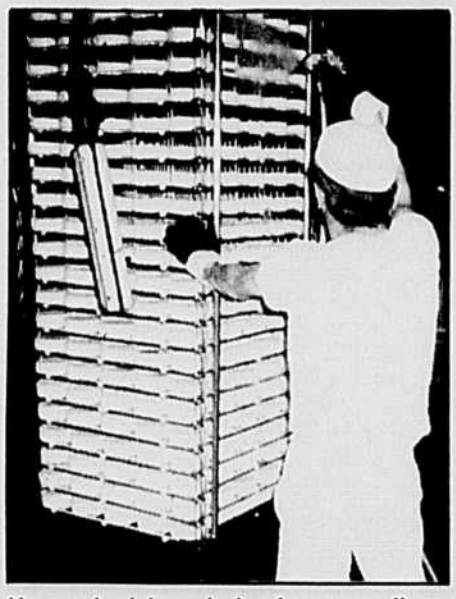

Un employé inocule les fromages d'une solution contenant des champignons microscopiques. Ils se développent pour donner la couche blanche à la surface du camembert qu'on appelle la fleur du fromage.

Photo La Terre

Aujourd'hui, il reste environ 280 000 producteurs laitiers en France pour une moyenne annuelle de 90 000 à 100 000 litres par producteur. La taille des entreprises est moins grande qu'au Canada.

Le camembert est empaqueté dans des boîtes de peuplier, un empaquetage que M. Belliart, directeur de l'usine dit idéal pour la conservation de ce type de fromage. De toute la production de l'usine, environ 35% est exportée principalement vers les pays de la Communauté économique européenne.

Beaucoup de fromage, peu de lait

Les Français sont d'importants consommateurs de fromage, ils en mangent en moyenne 20 kilos par année comparativement à un peu plus de 10 kilos pour les Canadiens. De tout le fromage que le consommateur français achète, le quart est constitué de camembert. Par contre, les Français boivent très peu de lait nature . . . c'est bien connu ils préfèrent le vin.

Il s'écoule 13 jours entre la réception du lait à l'usine et la sortie du fromage. Tout le lait qui sert à la fabrication de ce fromage est d'abord pasteurisé, des bactéries spécifiques sont ensuite introduites pour la production du fromage.

Après la coagulation du lait, le fromage est placé en moules circulaires puis passé dans la saumure et inoculé. La croûte blanche retrouvée à la surface du camembert, ce qu'on appelle la fleur du fromage, est constituée d'une culture de champignons de type pénicillium. Les fromages restent dans des chambres chaudes et humides pour que graduellement la couche se forme.

Les résidus de la transformation (le lactosérum) sont concentrés et séchés sur place et ensuite vendus à des fabricants d'aliments ou pour la fabrication de produits pharmaceutiques.

Le camembert en France se vend l'équivalent de deux dollars la pièce. Notons qu'il existe chez nous des fabricants de camembert ; ce même fromage de fabrication canadienne se vend ici au détail presque 4 $.

Vous avez envie d'un bon camembert vieilli à point ? Si en pressant le fromage vous le trouvez moelleux, spongieux, allez-y, il est prêt. Au contraire, si le centre vous apparaît très ferme, c'est qu'il n'a probablement pas assez vieilli, disent les Français.

Que faire pousser sous les lignes électriques ?

Victor Larivière

Hydro-Québec doit entretenir 125 000 hectares de terrain sous les lignes à haute tension. On doit en effet éviter que les repousses d'arbres ne viennent nuire aux activités des personnes chargées de surveiller ces lignes. Pour cela, on traite chimiquement 40 % des superficies surtout dans les terres publiques situées au nord. Les 60 % qui restent, principalement dans les boisés privés du sud, sont entretenus mécaniquement.

Selon Jean Larivière, chargé de ce dossier à Hydro-Québec, il en coûte de 200 $ à 2 000 $ l'hectare pour un entretien mécanique, en fonction des difficultés d'opération. La moyenne générale est de 350 $ l'hectare. Par contre, le contrôle avec des phytocides coûte de 300 à 400 $ l'hectare. À chaque année, on traite de 12 à 15% de toutes les emprises du Québec, pour une dépense totale d'environ dix millions de dollars.

Pour remplacer la chimie

Cependant les moyens chimiques sont de plus en plus contestés par la population, surtout près des régions habitées. Pour se redonner une belle image et pour des raisons écologiques et politiques, Hydro-Québec finance actuellement une étude fondamentale sur des arbustes qui pourraient éventuellement remplacer les arrosages et abaisser les coûts d'entretien mécanique. Cette recherche est menée par Alain Meilleur, biologiste, étudiant au doctorat à l'Université de Montréal. Celui-ci présentait, la semaine dernière, les objectifs de son travail, lors d'une conférence donnée au Jardin botanique de Montréal.

Pendant trois ans, on identifiera les espèces d'arbustes qui permettent le meilleur contrôle biologique et on évaluera les espèces qui empêchent la croissance d'autres espèces par des expériences sur le terrain. Alain Meilleur estime qu'il serait préférable de favoriser la propagation d'arbustes indigènes qui poussent déjà dans les environs.

Les emprises des lignes électriques ont entre 60 et 90 mètres de largeur. Sous les fils, on doit conserver un dégagement minimum de 15 mètres et on tolère des arbustes ayant une hauteur maximum de quatre mètres.

À partir de ces contraintes, le chercheur a déjà identifié sur le terrain une quarantaine d'arbustes indigènes qui pourraient couvrir suffisamment le sol pour retarder de beaucoup la croissance des grands arbres. Les expériences se font sur la ligne qui part de la centrale de Beauharnois, traverse Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas, Huntingdon, Dundee avant de se rendre dans l'État de New York. Il s'agit d'une région fortement agricole où l'on retrouve plusieurs érablières et des forêts privées.

Différents arbustes pour différents milieux

Selon le milieu où passe la ligne, Alain Meilleur expérimentera les arbustes qui se propagent le mieux. Ainsi, dans le milieu humide, on parle d'aulnes, de saules, de cornouillers, etc. Un amalgame de plusieurs espèces serait plus avantageux. Sur les sols ni trop secs, ni trop humides (érablières, par exemple), on pense aux cèdres qui semblent très bien adaptés, aux frênes épineux et à plusieurs autres espèces. Dans les milieux secs, on expérimentera le vinaigrier en combinaison avec d'autres variétés.

Le problème avec les arbustes indigènes, expliquait Alain Meilleur, c'est qu'on les connaît très peu et qu'on a toujours investi dans les recherches sur les arbres qui rapportent.

On a déjà constaté, l'an dernier, que sous la ligne qui va de Beauharnois à la frontière américaine, il y pousse naturellement 10% de cèdres et 25% d'arbustes divers.

À Hydro-Québec, on encourage aussi les propriétaires de boisés privés à utiliser les emprises pour y faire pousser, là où le sol s'y prête, soit des arbres de Noël ou des arbustes de pépinières.

Expériences américaines

Pour sa recherche sur les arbustes, Alain Meilleur est allé voir ce qui se fait chez nos voisins du sud. Des compagnies d'électricité de Pennsylvanie et du Connecticut s'intéressent depuis plus de 20 ans à ce problème de repousse dans les emprises de lignes. Il a vu sur place des arbustes bien implantés qui retardent la croissance des arbres. Pour les quelques tiges qui percent la couverture faite au sol par les arbustes, on utilise là-bas un contrôle chimique pour chaque arbre individuellement. Cette pratique réduirait considérablement l'utilisation de pesticides. Certains biologistes présents à la conférence suggéraient aussi l'emploi d'injections pour se débarrasser des arbres gênants. Des expériences à suivre . . .

UTILISEZ L'EXPERTISE DE TEXEL

ET LAISSEZ CROÎTRE VOS PROFITS...

Texel

AGRYL assure des récoltes précoces et de qualité

- En créant un micro-climat (gain de 2 à 3° par rapport au sol nu).
- En protégeant les récoltes contre les insectes, les oiseaux, la grêle, le vent et le froid.

De pose facile AGRYL rentabilise vos récoltes.

agryl

UN AUTRE EXCELLENT PRODUIT DISTRIBUÉ PAR

Texel

485, des Érables
St-Elzéar, Beauce-Nord
Québec, Canada
G0S 2J0
Tél.: (418) 387-5910
Fax: (418) 387-4326

LE QUÉBEC agricole

Avertissements phytosanitaires

Verticilliose de la luzerne — prévenir c'est souvent guérir

■ Depuis que la verticilliose de la luzerne a été détectée au Québec en 1986, elle a fait l'objet d'une surveillance intense de la part du personnel d'Agriculture Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Elle fait maintenant partie du cortège des maladies qui affligent la luzerne au Québec et on considère qu'il est devenu impensable de s'en débarrasser complètement.

Bien qu'aucun nouveau centre d'infestation majeur n'ait été signalé au cours de l'été dernier, toutes les précautions devraient être prises pour éviter que la verticilliose ne se répande davantage.

Dans les régions non infestées

L'utilisation de semences certifiées est fortement recommandée puisqu'elle assure que les graines n'hébergeront pas la maladie. En effet, la réglementation actuelle d'Agriculture Canada exige, pour la semence de luzerne importée, un certificat phytosanitaire attestant que celle-ci est exempte de verticilliose ou, dans le cas contraire, qu'elle a été traitée avec le fongicide **Thirame**. Pour la semence canadienne, Agriculture Canada inspecte les lots mis sur le marché et exige le traitement au **Thirame** lorsque la présence de l'agent pathogène **Verticillium alboatrum** est démontrée.

Lorsque la verticilliose est présente dans la région

On recommande de ne pas emprunter de machinerie qui aurait pu être en contact avec des plantes ou du sol contaminés et de semer des cultivars qui sont modérément résistants (MR) ou modérément sensibles (MS) à la maladie (voir Plantes fourragères — cultivars recommandés en 1989, CPVQ, pp. 4 et 5).

Si la maladie est présente sur la ferme même

On doit procéder à la récolte des champs non contaminés en premier. Il est aussi recommandé de nettoyer à fond la machinerie après avoir travaillé dans un champ susceptible d'être contaminé et de ne pas répandre au champ le foin et le fumier contaminé à moins que ce dernier n'ait suffisamment fermenté. Pour les nouveaux semis, on doit privilégier l'utilisation de cultivars modérément résistants ou modérément sensibles parmi ceux recommandés par le CPVQ (Plantes fourragères — cultivars recommandés en 1989). De plus, la rotation avec des céréales et des graminées fourragères, l'élimination des volontaires et la répression des mauvaises herbes (surtout la moutarde et le chénopode blanc) aident à restreindre la transmission de verticilliose.

Ces renseignements vous sont transmis par MM. Michel Letendre et Claude Ritchot du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. ■

Répression chimique des mauvaises herbes dans le soya

Exigences à respecter

■ Si ce n'est déjà fait, plusieurs agriculteurs ensemenceront du soya dans leurs champs au cours des prochains jours. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agira d'une première expérience.

La culture du soya est peu compétitive à l'égard des mauvaises herbes. Ces dernières doivent donc être bien réprimées en début de saison afin d'éviter que leur concurrence n'entraîne une diminution du rendement de la culture.

Plusieurs herbicides peuvent être utilisés avec succès, mais ces produits doivent être appliqués dans des conditions qui leur permettront d'être le plus efficace possible et, surtout, en respectant certaines exigences.

Attention aux résidus d'atrazine

Le soya est sensible aux résidus d'atrazine. Ces résidus peuvent agir directement sur la germination et la croissance de la plante ou interagir avec d'autres herbicides qui seront utilisés au cours de la saison de croissance (métribuzine, linuron, métobromuron et monolinuron), causant ainsi des dommages plus ou moins importants à la culture. Les résidus de l'atrazine peuvent occasionner des dommages même si l'herbicide a été appliqué à une faible dose l'année précédente (moins de 1 kg M.A./ha). Il est donc recommandé de choisir des champs où aucune application d'atrazine n'a été effectuée au cours de la dernière année.

Intervention de présemis incorporé

Plusieurs traitements en présemis incorporé peuvent être utilisés sans risque d'affecter la levée et la croissance du soya. La trifluraline **(Treflan, Rival)**, l'éthalfluraline **(Edge)** et le chlorambène **(Amiben, Amiben DS)**, qui répriment bien les graminées annuelles et quelques annuelles à feuilles larges, ne causent généralement aucune phytotoxicité notable. Il en est de même pour le métolachlore **(Dual)** et le vernolate **(Vernam)**, qui empêchent principalement la levée des graminées et du souchet comestible. La trifluraline et l'éthalfluraline doivent être incorporées au sol par le double passage d'une herse à disques ou d'un vibroculteur, dans les deux sens du champ. La trifluraline doit être incorporée par un premier passage immédiatement après l'application et un second passage effectué dans les 24 heures qui suivent. L'incorporation de l'éthalfluraline peut être retardée de quelques heures, en autant qu'elle soit effectuée dans les 24 heures qui suivent l'application (voir les instructions sur les étiquettes).

Le **Vernam** doit être appliqué seul. Les autres produits mentionnés plus haut peuvent être appliqués seuls (suivis d'une autre intervention en prélevée) ou encore mélangés avec un autre herbicide é(Treflan + Amiben DS, Dual + Amiben EC), pour obtenir un désherbage plus complet. Ils peuvent aussi être pulvérisés en mélange avec la métribuzine **(Sencor, Lexone)**. Ce dernier herbicide est très efficace pour réprimer les annuelles à feuilles larges et certaines graminées annuelles, mais son utilisation est souvent risquée.

Remarques concernant l'utilisation de la métribuzine

— La métribuzine ne peut être utilisée dans les champs où les cultivars **Ace, Maple Ridge, Maple Amber, Nattawa, Baron** et **Apache** sont ensemencés.

— On ne peut également utiliser cet herbicide sur les sols contenant moins de 2 % de matière organique. Il en est de même pour les sols légers, où les risques de toxicité sont en général très grands.

— Il est recommandé d'utiliser la métribuzine seulement dans les champs où le sol présente une texture moyenne ou lourde sur toute la superficie. Même dans ces conditions, l'herbicide, très soluble, peut causer des dommages à la culture si une pluie abondante survient après l'application.

— Comme dans le cas de tous les autres herbicides qui agissent sur les plantes à partir du sol, les doses à appliquer varient en fonction du type de sol et de sa teneur en matière organique. Dans le cas de la métribuzine, il est fortement contre-indiqué d'appliquer une dose plus forte que celles inscrites sur l'étiquette.

Traitements de prélevée

La métribuzine **(Sencor, Lexone)** peut également être utilisée en prélevée, seule ou en mélange avec le **Dual ou l'Amiben**, ou encore pour compléter le traitement fait en présemis incorporé. Selon les premiers résultats d'une étude conduite à Saint-Hyacinthe en 1987, cet herbicide serait moins phytotoxique lorsque appliqué à cette période que lorsque incorporé au sol avant le semis.

Le linuron **(Afolan-F, Lorox-L, Lorox)**, le métobromuron **(Patoran FL 400-SU)** et le monolinuron **Afesin 200-EC)** sont des herbicides efficaces pour réprimer les annuelles à feuilles larges avant leur levée et quelques graminées annuelles. Toutefois, lorsque utilisés à dose réduite, leur action sur les graminées annuelles est insatisfaisante et il est souvent nécessaire de compléter le désherbage en utilisant ces produits en mélange avec le **Dual** ou en faisant un traitement en présemis incorporé avec l'un des antigraminées énumérés dans la partie précédente.

Remarques concernant l'utilisation du linuron, du monolinuron et du métobromuron

— Le linuron **(Afolan-F, Lorox-L, Lorox)** et le métobromuron **(Patoran FL 400-SU)** ne peuvent être utilisés sur les sols contenant moins de 2 % de matière organique, alors que pour le monolinuron **(Afesin)** le sol doit avoir une teneur en matière organique de 3 % et plus.

— Comme pour la métribuzine, le semis doit être effectué d'une façon uniforme, à 4 à 5 cm de profondeur; autrement, les radicules des jeunes plantules de soya qui proviennent de la germination de graines placées trop près de la surface du sol, risquent d'absorber les herbicides.

— Lorsqu'on respecte ces exigences et les doses recommandées, ces produits risquent d'endommager le soya. Le linuron s'est avéré, au fil des années, l'herbicide le plus sécuritaire en ce sens. Le linuron, le métobromuron et le monolinuron sont moins solubles que la métribuzine et les dommages qui peuvent survenir à l'occasion, suite à une pluie abondante, sont généralement temporaires.

Dommages localisés dans les champs

Les herbicides appliqués en prélevée peuvent causer des dommages localisés dans

suite à la page 25

Vient de paraître

Dossier des champs

Le «Dossier des champs» est un nouvel outil de gestion permettant au producteur de suivre et d'améliorer la qualité de ses champs. Il remplace le cahier «Dossier particulier des champs».

Le nouveau dossier fut conçu de façon à offrir suffisamment d'espace lors de la transcription des différentes données utiles au producteur pour la gestion de ses champs.

Le cahier permet d'enregistrer les données de **20 champs sur une durée de 6 ans**. Il est facile de retrouver l'information de chaque champ, grâce à la présence de séparateurs. Pour chaque champ, le producteur peut y noter les résultats d'analyses de sol, ce qu'il **prévoit** appliquer sur ce champ (section recommandation) et enfin ce qu'il **a réellement appliqué** (section application des recommandations).

Aux sections générales du cahier, l'utilisateur pourra y noter:

Les superficies de chaque champ de l'entreprise.
Le croquis de la ferme.
Le résumé d'analyses de sol de l'ensemble des champs.
De plus, une section sur la valeur fertilisante des fumiers devrait bientôt s'ajouter au cahier.

Le «Dossier des champs» est le fruit de deux ans de travail de la part de techniciens et d'agronomes du MAPAQ de la région 5, afin qu'il réponde aux besoins des producteurs agricoles.

Le document est disponible au prix de 6 $. On peut se le procurer au comptoir, au 200-A, chemin Sainte-Foy, à Québec, ou par la poste à l'adresse suivante: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, C.P. 1693, Québec G1K 7J8. Un chèque fait à l'ordre du ministre des Finances doit accompagner la demande.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Secrétaire de rédaction: François Linteau

Les 24 et 25 mai 1989, à Saint-Hyacinthe

Journées de recherche en zootechnie

■ Le Conseil des productions animales du Québec (CPAQ) et le Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du Québec (CORPAQ) organisent deux journées qui seront consacrées à la recherche en zootechnie les 24 et 25 mai prochains, à l'auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

L'événement sera l'occasion pour les chercheurs et les personnes intéressées de près ou de loin à la zootechnie de connaître les résultats des recherches dans ce domaine. Au total, près de 120 conférences seront prononcées au cours de 14 ateliers qui couvriront les disciplines suivantes: alimentation des ruminants, génétique, santé, physiologie générale, physiologie de la reproduction et régie de l'élevage. Il y aura par ailleurs présentation de 16 posters.

Voici les établissements qui seront représentés: Agriculture Canada, collège Macdonald (Université McGill), Centre de recherches alimentaires de Saint-Hyacinthe, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Station de recherches de Deschambault, Station de recherches de Lennoxville, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Centre de recherches en zootechnie, Centre hospitalier de l'Université Laval, Université de Sherbrooke, Ferme expérimentale de Normandin et institut Armand-Frappier.

Les participants pourront bénéficier d'un banquet qui sera offert le 24 à 18 h 00 et qui sera précédé d'un cocktail à 17 h 00. Trois conférences et un forum seront au programme de la soirée:

20h00 Les transferts de technologies en productions animales: Robert Chicoine, directeur, Centre d'insémination artificielle du Québec.

20h30 Les principales découvertes en zootechnie au cours de la dernière décennie: Germain Brisson, professeur, Université Laval.

21h00 Forum. Animateur: Jean Genest, Direction générale de la recherche, MAPAQ.

21h30 Clôture de la journée: André Vézina, sous-ministre adjoint, MAPAQ et président du Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du Québec.

Inscription
Les ateliers débutent à 9 h 00, les participants sont priés de se présenter dès 8 h 00 afin de procéder aux modalités d'inscription finales.

Les personnes intéressées à participer à cet événement n'ont qu'à remplir le formulaire ci-joint et à le retourner avant le 15 mai 1989 avec un chèque de 45 $ émis à l'ordre du ministre des Finances du Québec à: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la coordination scientifique et technique — CPAQ, 200-A, chemin Sainte-Foy, 2e étage, Québec (Québec) G1R 4X6. ■

Journées de recherche en zootechnie

Formulaire d'inscription

(à retourner au CPAQ,

200-A, chemin Sainte-Foy

2e étage, Québec

G1R 4X6

avant le 15 mai 1989)

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

_____ CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: BUR.: ( ) _____ RÉS.: ( ) _____

PROFESSION: _____

Cocher S.V.P.: J'assisterai au banquet du 24 mai ____

Je n'assisterai pas au banquet du 24 mai ____

suite de la page 24

les champs de soya lorsque le sol est travaillé d'une façon inégale. Les produits ruissellent alors à la surface du sol ou pénètrent inégalement, pour se concentrer dans les dénivellations ou à proximité des zones où la couche superficielle du sol est croûtée ou ameublie trop près de la surface. Le chevauchement des jets ou des passages du pulvérisateur peuvent aussi être à l'origine de dommages localisés en bandes.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant l'efficacité des herbicides, consulter l'étiquette de chacun des produits ou le Guide Répression des mauvaises herbes 1989 (Agdex 640), du CPVQ.

Ces renseignements vous sont fournis par M. Luc Vézina et transmis par MM. Michel Letendre et Claude Ritchot du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. ■

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC

J'ai entendu dire...

■ Mon mari et moi sommes dans la cinquantaine et pensons vendre notre ferme à notre fille aînée. Nous avons la possibilité de supporter une partie de la somme requise pour l'achat de la ferme. On a entendu dire que le gouvernement peut garantir une telle balance du prix de vente. Nore ferme constitue pour ainsi dire, notre pension de vieillesse. Est-ce donc vraiment avantageux pour nous et notre fille de conclure cette vente?

Réponse

Il est exact que la Loi sur le financement agricole permet maintenant au vendeur d'être reconnu prêteur autorisé par l'Office et par conséquent de bénéficier de la garantie du Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers. Vous jouissez ainsi de la garantie de votre prêt qui devient un placement sûr et à rendement qui peut même être supérieur à la moyenne des régimes de retraite. De plus, c'est certainement une bonne façon pour vous de vous assurer un revenu régulier en capital et intérêts tout en faisant bénéficier votre fille de conditions avantageuses si vous le désirez.

En contrepartie, votre fille bénéficie des avantages de la Loi sur le financement agricole quant à la contribution au paiement de l'intérêt, à la contribution additionnelle prévue si elle possède l'expérience et/ou la formation requise et enfin à la possibilité d'une subvention d'établissement de 15 000 $.

Erratum

Dans l'édition du 6 avril 1989, une erreur s'est malheureusement glissée dans l'article concernant l'Office du crédit agricole du Québec. Veuillez lire dans la réponse ce qui suit: «Au contraire, jusqu'au 1er avril *1992* le gouvernement assurera seul les obligations du fonds».

LISTE DES EXPOSITIONS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 1989

Expositions de comté	*Endroit*	*Date*
Société d'agriculture		
ABITIBI	La Sarre	Août 18-20
ARGENTEUIL	Lachute	Juillet 12-16
BROME	Brome	Septembre 01-04
CHICOUTIMI	Chicoutimi	Juin 06-11
COMPTON ET SHERBROOKE	Cookshire	Août 17-20
HUNTINGDON DIV. "A"	Huntingdon	Août 04-06
KAMOURASKA	Saint-Pascal	Août 01-06
LAC-SAINT-JEAN	Alma	Août 03-06
LOTBINIÈRE	Saint-Agapit	Août 01-06
MATAPÉDIA	Amqui	Juillet 19-23
MISSISQUOI	Bedford	Juillet 12-16
PAPINEAU	Papineauville	Juillet 19-23
PORTNEUF	Saint-Marc-des-Carrières	Juillet 28-31
RICHELIEU	Sorel	Juin 07-11
RICHMOND	Richmond	Septembre 07-10
RIVIÈRE-DU-LOUP	L'Isle-Verte	Juillet 25-30
ROUVILLE	Rougemont	Juillet 05-09
SOULANGES	Coteau-du-Lac	Septembre 01-04
STANSTEAD	Ayer's Cliff	Août 24-27
TÉMISCAMINGUE	Saint-Bruno-de-Guigues	Août 11-13
TÉMISCOUATA	Notre-Dame-du-Lac	Août 10-13
VERCHÈRES	Calixa-Lavallée	Août 03-06
EXPOSITIONS INDÉPENDANTES		
EXPO. AGRICOLE BELLECHASSE-DORCHESTER INC.	Saint-Anselme	Juillet 05-09
EXPO. AGRICOLE ET COMMERCIALE DU LAC-SAINT-JEAN INC.	Saint-Félicien	Août 08-13
EXPO. AGRICOLE DE SAINT-HONORÉ-DE-BEAUCE INC.	Saint-Honoré	Août 09-13
EXPOSITION AGRICOLE DE SAINT-SÉBASTIEN INC.	Saint-Sébastien	Août 02-06
EXPOSITION SPÉCIALISÉE		
EXPOSITION DU BASSIN-DE-LA-CHAUDIÈRE	Saint-Isidore	Juillet 27-30
EXPOSITIONS DE DISTRICT		
ARTHABASKA	Victoriaville	Août 07-13
DRUMMOND	Drummondville	Juin 28-03 Juillet
LA MAURICIE	Saint-Barnabé-Nord	Juillet 13-16
MÉGANTIC	Thetford Mines	Août 30 - 04 Septembre
ORMSTOWN	Ormstown	Juin 07-11
EXPOSITIONS RÉGIONALES		
JOLIETTE	Berthierville	Juillet 19-23
MONTMAGNY	Montmagny	Août 07-13
PONTIAC	Shawville	Août 31 - 04 Septembre
RIMOUSKI	Rimouski	Août 01-06
SAINT-HYACINTHE	Saint-Hyacinthe	Juillet 20-30
SHERBROOKE	Sherbrooke	Juillet 28 - 06 Août
EXPOSITION INTERRÉGIONALE		
EXPOSITION AGRICOLE DU CENTRE DU QUÉBEC	Trois-Rivières	Juillet 28 - 06 Août
EXPOSITION PROVINCIALE		
EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC	Québec	Août 16-27
AUTRES EXPOSITIONS		
SALON AGRICULTURE VINS & ALIMENTATION	Montréal	Oct. 28 - 05 Nov
CONCOURS PROVINCIAL DE LABOUR	Saint-Narcisse, comté de Champlain	Septembre 15-17
ROYAL AGRICULTURAL WINTER FAIR	Toronto	Novembre 08-19

Le téléphone vert revient de façon permanente

Diane Hayfield

Région
Québec et environs

Le téléphone vert, dont le principal objectif est de rendre accessible l'information horticole, est de retour pour une deuxième année consécutive. Cette fois-ci, le service ne sera pas interrompu au mois d'août. Le téléphone vert est là pour rester probablement à longueur d'année. Du moins, dans un premier temps, ses activités se poursuivront jusqu'en décembre 89.

Selon un rapport d'opération préparé pour la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, l'expérience de l'an dernier est concluante. 11 700 appels ont été logés. C'est au mois de juin que les demandes de renseignements ont été les plus nombreuses. De plus, la répartition des appels téléphoniques a démontré que les consommateurs préfèrent se renseigner en début de semaine, soit le lundi et mardi.

Fonctionnant à partir de la région de Québec, aux quartiers généraux de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale, le téléphone vert est néanmoins accessible à la grandeur de la province grâce au numéro 1-800-463-6944. Pour la région de Québec, il faut composer le 659-6944. Le service est en opération à compter du 1er mai, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30.

Surtout des fermes

La première année d'opération a permis aux instigateurs du projet de faire des constats. D'abord, 70 % des appels proviennent des femmes. Les renseignements demandés ont porté principalement sur les arbustes, les arbres, les plantes d'intérieur et les fruitiers. En général, on voulait obtenir de l'information sur la taille des plantes, les soins généraux à y apporter ainsi que sur la façon de combattre les insectes.

L'équipe du téléphone vert aurait sûrement été en mesure de prendre plus d'appels s'il y avait eu un plus grand nombre de lignes téléphoniques. Bell Canada a pu constater en juin que 70 % des appels ne pouvaient être acheminés en raison de la très forte demande.

Pour cette deuxième année d'opération, le coordonnateur du téléphone vert, Martin Morissette a mis sur pied une équipe multidisciplinaire. Selon lui, le service offrira une plus grande polyvalence afin de répondre à un éventail plus large de questions.

À moyen terme, l'objectif du téléphone vert est de standardiser l'information horticole à travers la province, d'indiquer M. Morissette. C'est pourquoi, dit-il, qu'il faut informatiser tous les renseignements donnés au public. Cette opération est en cours et elle devrait être complétée au cours des prochains mois.

Une attention spéciale sera aussi accordée aux questions concernant l'utilisation des pesticides. Déjà, l'an dernier, les consommateurs ont été sensibilisés à ce sujet. Le téléphone vert, explique le coordonnateur, n'a pas pour mission d'encourager les produits chimiques. Il faut dit-il mener une lutte raisonnée au problème et faire réfléchir les consommateurs à un environnement de qualité. Ceci dit, ajoute Martin Morissette, les pesticides peuvent être utiles en cas de problèmes majeurs et dans cette optique, on ne découragera pas leur utilisation lorsque nécessaire.

Un dépanneur horticole

À l'origine, le téléphone vert a été mis sur pied par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec avec la collaboration du ministère de l'Agriculture pour satisfaire les besoins des consommateurs qui inondaient d'appels les centres jardins, les pépinières ou encore le Jardin botanique de Montréal. Si ce service s'adresse d'abord au grand public, cela n'a pas empêché des villes, des ministères du gouvernement et des agriculteurs de faire appel au téléphone vert.

Toutefois, de mentionner Martin Morissette, le téléphone vert est en quelque sorte le dépanneur horticole du Québec et dans ce sens, il serait difficile de répondre aux besoins des producteurs agricoles qui produisent à plus grande échelle. Ainsi, l'équipe du téléphone vert préfère orienter les agriculteurs vers les bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture où des agronomes sont disponibles. On pourrait devenir débordé rapidement de dire M. Morissette si on tentait de répondre aux questions des producteurs agricoles, aux prises avec des problèmes plus complexes.

Néanmoins, les agriculteurs et agricultrices qui cultivent leur petit potager sont les bienvenus et peuvent à l'instar de leurs concitoyens obtenir de précieux renseignements horticoles. Il suffit de téléphoner à Québec au 659-6944 et pour le reste de la province 1-800-463-6944.

À L'UNIVERSITÉ DE RIMOUSKI

Recherche sur des produits marins

Normand Martin

Région
Bas-Saint-Laurent

RIMOUSKI — Des recherches fort intéressantes sont menées présentement à l'Université du Québec à Rimouski en agro-alimentation et en nutrition. De fait, le professeur-chercheur Lucien T. Adambounou, du département de biologie et des sciences de la santé, procède à des expérimentations en vue du développement de nouveaux produits marins destinés au marché de consommation.

Selon M. Adambounou, docteur en nutrition, «il s'agit de diminuer le potentiel de carcasses de poissons, qui constituent une menace pour l'environnement et dont l'enfouissement coûte cher, de les récupérer pour développer de nouveaux produits marins à valeur ajoutée.» Cette biomasse marine est énorme. On parle d'un volume de 34 000 tonnes de résidus de crevettes et autres poissons de fond, dont 20 000 pour la seule région gaspésienne.

Des produits qui intéressent l'industrie

L'industrie est vivement intéressée à l'exploitation de nouveaux produits marins. Ainsi, l'UQAR a déposé en janvier dernier une étude effectuée pour le compte de la Coopérative agro-alimentaire Purdel et portant sur un mets cuisiné, soit une crêpe à base de résidus de crevettes. «Le produit serait destiné aux institutions, restaurants et cafétérias», de préciser le professeur Adambounou. On ne sait pour l'instant si Purdel entend aller de l'avant avec un tel produit qui nécessiterait une usine de seconde transformation. Son intérêt est toutefois manifeste, car «on aimerait même que l'on développe un plat de ce type mais à partir de jambon», ajoute-t-il.

Par ailleurs, l'UQAR a développé l'été dernier une espèce d'émulsion de poisson à saveur de fruits de mer. «Ces émulsions peuvent servir dans la fabrication de saucisses de poissons ou encore à produire des simili-crevettes et autres fruits de mer», explique le spécialiste. Ces recherches ont été faites pour la compagnie Maxi-Mer, de Sainte-Anne-des-Monts, qui envisage de s'associer à Cuisi-Mer, de Mont-Louis, dans un projet. Cette dernière entreprise pourrait, semble-t-il, profiter d'un vaste marché dans la région de Boston. La matière première serait garantie par huit usines de transformation comprises entre Mont-Sainte-Anne et Gaspé.

À la demande de «Les Fruits de mer de l'Est inc.», de Matane, le groupe de chercheurs de l'UQAR a travaillé à la mise au point de deux autres produits. Le premier est un beurre à l'ail à saveur de crevette; encore là pour le secteur institutionnel, ainsi que les compagnies aériennes. Le second consiste en un consommé ou fumet à base de plusieurs espèces de fond: turbot, morue, etc. Un produit du type «bovril» si l'on veut. Ironie du sort, la compagnie Bovril serait intéressée à une coparticipation avec l'entreprise matanaise dans ce projet. L'étude de l'Université serait complétée à la fin de l'été.

Le professeur Adambounou a aussi mené une étude de «faisabilité» visant à évaluer le potentiel commercial des oeufs de lump — communément appelée «grosse poule de mer» —, un poisson semi-pélagique à la chair très gélatineuse. Le but de cette recherche est de tester la possibilité de développement d'un type de caviar. Dans les mois à venir, moyennant une subvention du MAPAQ, il entend consacrer ses recherches à mettre au point de nouveaux produits à base d'oeufs de lump, de morue, de hareng, etc. «Je veux aller plus loin et tenter de savoir si l'on peut en tirer des produits à tartiner, des cretons ou encore des canapés.»

Recherches associées à l'université Laval

En association avec des collègues de l'université Laval, Lucien T. Adambounou travaille sur un procédé capable d'attendrir la chair du buccin, appelé «bourgot», «dans l'optique de pouvoir l'introduire comme substitut d'escargot terrestre». Ce produit pourraitfroide être servi en guise d'entrée dans les restaurants. Le spécialiste en agro-alimentation signale que les études sont concluantes, «mais il suffirait de développer un attendrisseur pour la chair de ce poisson». Cependant, «on n'a pas encore atteint le stade de projet-pilote auquel l'industrie serait associée».

Le professeur Adambounou, toujours à l'université Laval, tente de trouver des substances de protection contre la dénaturation au froid de la chair de poisson. En fait, par des tests de récupération de lactose dans les produits marins, les chercheurs essaient de ralentir la dénaturation des poissons durant leur congélation. «Nous voulons faire en sorte que ceux-ci, une fois dégelés, conservent exactement la même valeur nutritive, qu'ils soient fondants dans la bouche, non fibreux», explique-t-il. «Nous travaillons surtout sur la morue, car cette ressource est la plus disponible et possède une valeur commerciale importante.»

Enfin, avec deux collègues de l'UQAR, le spécialiste Adambounou a été sollicité par l'institut Armand-Frappier, de Laval, pour travailler à l'irradiation des carcasses de poissons. Budget requis: 800 000 dollars sur quatre ans. «Si la réponse est positive, l'étude commencerait en juin et permettrait la création de quatre postes», conclut-il.

PETITES NOUVELLES

Les arbres qui polluent

(ASP) Dans beaucoup de grandes villes nord-américaines, le taux d'ozone atteint des niveaux très élevés, dangereux pour la santé humaine. Jusqu'ici, on accusait les hydrocarbures provenant des industries et des automobiles d'être coupables de cette pollution. C'est vrai, mais il y a aussi un autre coupable: les arbres! Malgré leurs merveilleuses qualités pour absorber le gaz carbonique de l'air, les arbres participent aussi à la formation d'ozone. Des chercheurs de l'Institut de technologie d'Atlanta ont ainsi calculé qu'à cause des arbres, il faudrait réduire de 70 pour cent les émanations d'hydrocarbures causées par l'homme pour abaisser les taux d'ozone à un niveau acceptable. Or s'il n'y avait aucun arbre en ville, il suffirait de réduire les émanations d'origine industrielle de 30 pour cent seulement pour arriver au même résultat. Évidemment, la solution n'est pas de raser les arbres, mais de rendre les autos et industries moins polluantes.

Fédération des producteurs de pommes du Québec

Pomexper Inc.

Lors du Conseil d'administration de Pomexper Inc. tenu le 25 avril dernier, les administrateurs ont accepté les recommandations des différents groupes de travail. Pomexper Inc. entend faire une tournée des régions pomicoles vers la semaine du 12 juin 1989. Cette tournée permettra d'informer les membres quant aux recommandations qui auront pour but d'apporter des changements intéressants pour eux. Les membres et non-membres de Pomexper Inc. sont invités à assister à ces réunions régionales.

Comité pour analyser les programmes de rénovation de vergers et entrepôts

La Fédération a mis sur pied un comité afin de monter un dossier devant être présenté au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec concernant la rénovation des vergers et des entrepôts. La mise en place de ce comité fait suite à une résolution adoptée à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération. Les membres de ce Comité se sont déjà réunis et les orientations proposées seront débattues lors du Conseil d'administration de la Fédération du 25 mai prochain.

Pique-nique annuel

Cette année, le pique-nique annuel sera organisé conjointement par l'Association des arboriculteurs du Québec ; le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ; et la Fédération des producteurs de pommes du Québec. Il se tiendra dimanche, le 6 août 1989, dans la région du sud-ouest de Montréal, plus précisément aux environs de Franklin et Hemmingford-Havelock.

Assurance-stabilisation tripartite

Le 18 avril dernier, le Comité national sur l'assurance-stabilisation tripartite se réunissait pour discuter des sujets suivants : la reconduite du programme pour la saison de commercialisation 1989-90 ; le taux de prime pour cette même saison.

De plus, il fut discuté de la possibilité de paiement pour la saison 1988, mais comme la saison de commercialisation n'est pas terminée, il est trop tôt pour dire s'il y a possibilité de paiement pour la récolte 1988.

AUX ÉTATS-UNIS

600 poulaillers ont cédé sous le poids de la neige

Des milliers de poulets et dindons ont été tués il y a quelques semaines dans les États de l'Arkansas, d'Oklahoma et le Missouri. On estime à environ 600 poulaillers le nombre de bâtiments qui ont cédé sous le poids de la glace et de la neige. Les dommages atteindraient 100 millions de dollars U.S.

En tout, 300 000 reproducteurs auraient été détruits. La catastrophe n'est pas sans avoir de répercussion sur le marché des poussins et des oeufs d'incubation du printemps et de l'été. D'une part, les couvoiriers qui importent les oiseaux reproducteurs de l'Arkansas risquent d'éprouver des difficultés d'approvisionnement et d'autre part ils ne seront pas en mesure d'importer autant de poussins. La catastrophe américaine pourrait avoir des effets positifs sur le marché canadien des oeufs d'incubation, si seulement les producteurs possédaient les volumes nécessaires pour remplir la demande.

Ainsi la ferme Peterson déclare avoir perdu 25 % de son troupeau reproducteur, plusieurs couvoirs canadiens achètent les mâles reproducteurs de cette entreprise. Peterson possède environ 50 % du marché du coq américain. Koen Farms et K. Smith, qui sont également d'importants exportateurs de poussins, auraient également perdu plus de 10 % de leurs troupeaux. Notons qu'environ 18 % de la demande canadienne d'oeufs d'incubation et de poussins est comblée par des importations américaines.

Selon M. Roch Laroche, secrétaire de l'Association des couvoiriers du Québec, la tempête américaine aurait déjà eu des répercussions sur les prix des oeufs d'incubation en provenance des États-Unis. Il y a quelques semaines le prix de la douzaine d'oeufs d'incubation achetée suivant des contrats réguliers variait de 2,50 $ à 2,75 $. Le prix de la douzaine atteint maintenant jusqu'à 3,50 $. Pour les commandes de surplus, le prix atteint un niveau encore plus élevé.

F.G.

Décès de M. Maurice Lagacé

Nous apprenons avec regret le décès de M. Maurice Lagacé, de Québec. M. Lagacé fut pendant plus de vingt ans conciliateur dans le secteur du bois à la Régie des marchés agricoles du Québec.

Les funérailles de M. Lagacé ont eu lieu la semaine dernière à Les Saules. Nos condoléances à la famille Lagacé.

PETITES NOUVELLES

Les truies timides peuvent maintenant manger tranquillement

Les truies timides peuvent rarement s'alimenter convenablement, car elles sont dérangées et bousculées par leurs congénères plus hardies qui cherchent à prendre leur place. Une entreprise britannique vient à leur aide en proposant à l'éleveur un distributeur électronique qui alloue à chaque animal une ration individuelle précise.

Chaque distributeur est à un ou plusieurs postes. Il est autonome et est doté d'une commande électronique et d'une batterie qui assure son fonctionnement pendant plus d'une semaine.

L'éleveur le programme à l'aide d'un terminal tenu à la main. Il peut introduire les données concernant les truies et les rations dans son ordinateur de bureau et les transmettre en branchant le terminal sur le distributeur.

Le constructeur affirme que sa machine permet aux truies timides de consommer à leur aise une quantité suffisante de nourriture et empêche les sujets agressifs de se suralimenter. L'état général des bêtes s'améliore et les coûts de production diminuent.

La sortie des animaux s'effectue par le côté, ce qui porte à 70 le nombre de truies pouvant s'alimenter à un seul distributeur, au lieu de 40 à 45 seulement dans les appareils avec sortie à l'arrière. L'entrée se fait sur l'arrière par une porte basculante qui se renferme sitôt la truie dans la stalle. La porte de sortie s'ouvre dans un seul sens.

La porte d'entrée se rouvre automatiquement lorsque la truie a absorbé la ration qui lui a été allouée.

Lors d'un essai où on allait remplacer les deux distributeurs à sortie sur l'arrière par la nouvelle installation à sortie latérale, 60 des 80 truies ont choisi cette dernière au cours des premières 24 heures.

La pollution des eaux par les nitrates

L'empoisonnement des eaux par les nitrates est un danger qui commence à prendre des proportions mondiales, mais le plus grand coupable n'est peut-être pas l'engrais azoté.

C'est ce qu'avancent des chercheurs britanniques. Ils font remarquer que très peu de nitrate provient directement des résidus de l'engrais azoté appliqué selon les doses recommandées, et que le nitrate qui s'infiltre par lessivage dans les terres arables est principalement le produit de la décomposition de la matière organique du sol et des résidus de récolte. Ils en concluent qu'il faudrait des dizaines d'années pour qu'une réduction de la fertilisation azotée ait un effet marqué sur la pollution.

« Retourner une vieille prairie provoque la libération d'une quantité considérable de nitrate au fil des ans », disent-ils, « et ce geste, bien plus que la fertilisation, a pour effet l'enrichissement de la couche aquifère en nitrate ».

ERRATUM

Dans l'annonce du 16 mars 89
ECONEX ont aurait dû lire
Les Courtages Ghisco inc.
Rouyn (819) 762-4224
au lieu de
Distribution
M.A.C.

5 % à 20 % d'escompte sur différents modèles

*DISTRIBUTEUR AUTORISÉ
Structure tout acier
ou acier et bois
PERKA BÂTISSE

VOUS POUVEZ
ÉPARGNER
2 000$-5 000$ ET PLUS...

Structures GLOBALES Ltée.

Contrecoeur — (514) 746-8171
Montréal — (514) 455-9741
DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

FERMAG
Les Équipements Agricoles 20-55 Inc.
vous présente son
SUPER CAR

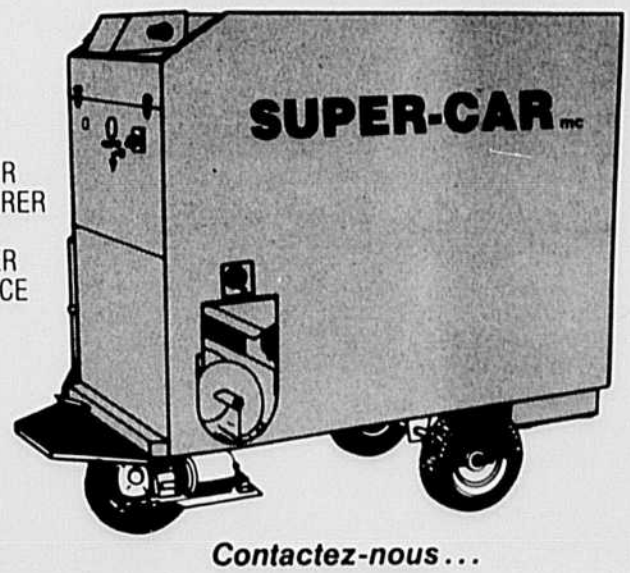

SUPER AMÉLIORER
SUPER SERVICE
BATTERIE SUPER PUISSANTE DE LONGUE DURÉE

Contactez-nous...

NOUS FABRIQUONS :
- SUPER CAR (différents modèles)
- HACHE-PAILLE
- DIFFÉRENTS CHARIOTS MANUELS
- POMPES PRÉ-FOSSE • BROYEURS
- SÉCHOIRS À FOIN • VENTILATEURS D'ÉTABLE
- MONTE-BALLE (chaîne 55 ou 62)

20 55 Les Équipements Agricoles 20-55 Inc. SUPER CAR
2400, RUE CANADIEN, SUITE 101, DRUMMONDVILLE, QC, J2B 8A9
TÉL.: (819) 472-2055 - (819) 472-7388

L'avenir des légumes de serre est dans la mise en marché organisée

« L'ère du chacun pour soi est définitivement révolue ; il faut passer à autre chose et s'adapter aux situations de compétition accrue qui s'annoncent ». Telle est la conclusion d'une étude sur les problèmes de mise en marché des légumes de serre, étude menée par André Carrier, coordonnateur du secteur des cultures abritées au MAPAQ et par Pierre Daigle, conseiller en marketing du service d'aide aux entreprises du MAPAQ.

Les deux auteurs suggèrent fortement aux producteurs de légumes en serre de se bâtir au plus tôt un système de commercialisation adapté à leur situation (dispersion sur le territoire) et qui conserve les acquis (qualité, fraîcheur, contact avec les acheteurs). L'urgence de s'organiser vient du fait que les superficies et les volumes de production sont en progression constante depuis trois ans autant chez nous que chez les principaux compétiteurs (Ontario et Colombie britannique). Conséquence directe de ces augmentations de production, des prix à la baisse en 1988 et une situation qui pourrait empirer cette année avec l'arrivée des grands complexes de serre sur le marché. Ces derniers producteurs représenteront bientôt le tiers de la production de tomates de serre au Québec qui totalise environ 50 hectares.

Un marché qui se rétrécit

Deux rencontres avec les producteurs des autres provinces font ressortir clairement que si rien ne change dans l'organisation de la mise en marché on s'en va vers un cul-de-sac, affirment les deux auteurs. Le marché actuel ne peut plus absorber toute la production de légumes de serre d'où les chutes de prix et des difficultés financières pour les producteurs.

Au Québec, la vente de légumes de serre est basée sur le semi-gros, c'est-à-dire directement aux épiciers. Ce système permet de meilleurs prix aux producteurs mais ouvre aussi la porte au dumping des autres régions. On ne sait pas trop comment cela va se passer lorsque les grands ensembles de serre commenceront vraiment à produire ; une situation qui inquiète plusieurs producteurs et qui rend plus difficile le financement des projets serricoles.

Ouvrir de nouveaux marchés et se regrouper

Il faut développer de nouveaux marchés pour absorber toute la production et aussi former un regroupement provincial pour mettre de l'ordre dans la commercialiation des légumes de serre produits au Québec. C'est la conclusion à laquelle en sont arrivés des représentants des groupes régionaux ainsi que des représentants des gros complexes, lors d'une réunion spéciale tenue à Saint-Hyacinthe le 17 mars dernier.

Trois études de marché commandées par le syndicat en sont toutes arrivées aux mêmes conclusions : le développement de l'industrie québécoise des légumes de serre doit absolument passer par la commercialisation en commun de ses produits. Les deux rencontres avec les producteurs des autres provinces confirment aussi que la viabilité du secteur est reliée au regroupement de l'offre et à la vente auprès des grossistes.

Pour contrer l'Ontario, le plus grand fournisseur de légumes de serre sur le marché québécois, le regroupement de l'offre sur le plan provincial s'avère essentiel. La concurrence, selon André Carrier et Pierre Daigle, s'annonce féroce et tous les producteurs québécois sont invités à se joindre à ceux qui ont déjà décidé de commercialiser en commun leur récolte de 1989.

Il est prévu que le regroupement provincial des légumes de serre se dote d'un plan de commercialisation adapté au marché québécois et que la vente des légumes produits par les membres du groupe se fasse par un seul vendeur.

Un comité composé de producteurs venant des grands complexes et des groupements régionaux verra à mettre en place ce groupement provincial avec des structures appropriées. En comparant avec les organisations de mise en marché qui existent en Ontario, en Colombie britannique, en Alberta et dans les Maritimes, il ressort des diverses consultations avec les producteurs du Québec que ceux-ci ne veulent pas perdre leurs acquis (vente au semi-gros et regroupements régionaux) où ils écoulent 80 à 90 % de leur production, pour se lancer dans une nouvelle structure qui n'a pas fait ses preuves.

On est conscient cependant que les ventes auprès des épiciers plafonneront bientôt et que la nouvelle production devra aller vers le gros de façon à déloger la compétition. On n'est pas prêt à investir dans des infrastructures coûteuses (entrepôt central, équipements, etc.) mais on croit justifié de terminer le processus d'établissement des regroupements régionaux et d'en arriver à la formation d'un organisme provincial sur une base volontaire.

V.L.

Mangeoires hygiéniques
Fabriquées de polymères (plastique)

Intégralement blanches — Entièrement garanties pour 5 ans

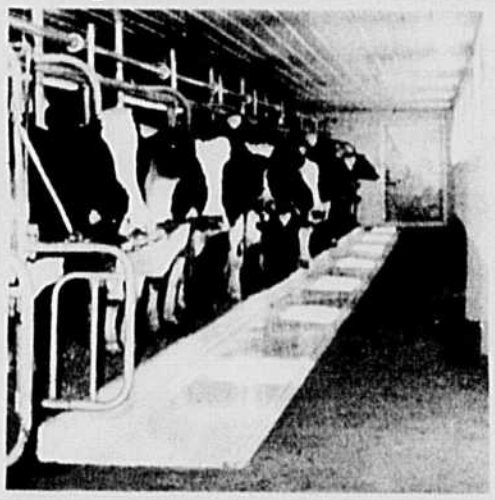

HYGIÉNIQUES ÉCONOMIQUES PRATIQUES

486, Place Trans-Canada
Longueuil (Québec)
Canada J4G 1N8
Tél. (514) 442-4321
Fax: (514) 442-2211

Territoire disponible

LISTE DES DÉTAILLANTS AU QUÉBEC

ARGENTEUIL
CLAUDE LALANDE
Ste-Placide (514) 258-3280

ARTHABASKA
AGRO DISTRIBUTION INC.
St-Valère (819) 353-2762

BEAUCE-NORD
MARCEL MORISSETTE INC.
Ste-Claire (418) 883-3388

CHAMPLAIN
LES ÉQUIP. CHARTIER INC.
Champlain (819) 295-3888

CHÂTEAUGUAY
ÉQUIP. AGRI. HENDERSON
Howick (514) 825-2158

COMPTON
MEUNERIE D. CHAPDELAINE
Cookshire (819) 875-5337

FRONTENAC
ÉQUIP. BILODEAU & JOBIN
Lambton (418) 486-2880

IBERVILLE
H. DESJARDINS INC.
St-Alexandre (514) 296-4506

JOLIETTE
SERVICE À LA FERME L.T. INC.
Joliette (514) 759-3391

KAMOURASKA
MEUNERIE KAMOURASKA INC.
St-Pacôme (418) 852-2922

LAC-ST—JEAN EST
LÉGER ALLARD & FILS LTÉE
St-Bruno (418)343-3222

MASKINONGÉ
ÉQUIP. DE C. LESAGE INC.
St-Léon (819) 228-5694

MATAPÉDIA
ÉQUIP. DE FERME ALNO INC.
Amqui (418) 629-3181

MONTMAGNY
ÉQUIP. LAITIERS BILODEAU
Montmagny (418) 248-5908

MONTMORENCY
RÉJEAN MERCIER
Ange-Gardien (418) 822-1296

PAPINEAU
LES SERVICES AGRICOLES PAPINEAU
Plaisance (819) 427-5147

PORTNEUF
ÉQUIP. LOUIS GERMAIN INC.
St-Alban (418) 268-8103

RICHMOND
LE COIN MACH. AGRICOLES
Melbourne (819) 826-2668

RIMOUSKI
BERTRAND OUELLET
Ste-Luce (418) 739-4576

RIVIÈRE-DU-LOUP-EST
SERVICE AGRO MÉCANIQUE
St-Clément (418) 963-2177

RIVIÈRE-DU-LOUP-OUEST
UTILITES AGRICOLES DU KRT
Rivière-du-Loup (418) 862-7248

SHEFFORD-NORD
ÉQUIP. RÉAL ST-PIERRE INC.
Ste-Cécile-de-Milton (514) 378-0946

SHEFFORD-SUD
LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Granby (514) 379-9179

SHERBROOKE
ÉQUIP-O-SOL INC.
Compton (819) 835-5415

VERCHÈRES
ÉQUIP. J.D. BISSONNETTE
Calixa-Lavallée (514) 583-3497

YAMASKA
ÉQUIP. RÉAL ST—GERMAIN
St-Zéphirin (514) 564-2317

DE JOLIETTE AU MALI

On échange des valeurs

Le 14 janvier dernier sept personnes, de Ste-Élisabeth de Joliette, s'envolaient pour le Mali. Nous allions « vivre le quotidien » avec les gens de Sanankoroba, village jumelé à Ste-Élisabeth depuis plus de quatre ans. Une expérience de vie pour le moins marquante.

Nous avons été accueillis selon la tradition, c'est-à-dire en nous offrant de l'eau fraîche pour nous désaltérer, de la noix de kola en gage de présent, le rythme des tams-tams, les danses, les chants, un copieux repas.

Les jours qui suivirent nous avons fait la visite des 15 clans de Sanankoroba et nous avons eu droit à de grands privilèges comme celui de franchir le seuil du « Vestibule des Anciens », lieu réservé et imbu de sagesse, où tous les patriarches du village discutent et décident de tout ce qui a trait à la vie du village.

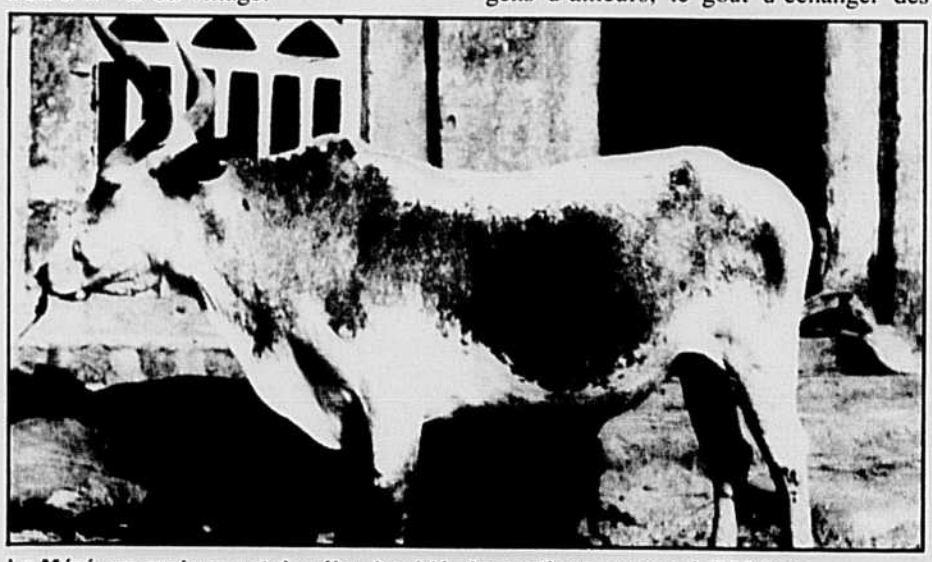

Le Méré, un croisement de zébu, bovidé domestique propre à l'Afrique.

Les gens de Sanankoroba étaient d'une générosité désarmante envers nous. Presque à chaque jour, tour à tour les chefs de clans, et les femmes des différents clans venaient nous offrir en gage d'amitié, des poulets. Notre bien-être était une de leur grande préoccupation car ces gens étaient tous très conscients que le contraste était grand pour nous, Blancs, choyés, qui vivons ici dans l'abondance et le confort. Cette chaleur humaine si vivement ressentie ne pourra s'effacer de nos mémoires.

Pendant leur séjour le groupe des sept du comité Des mains pour demain a donc pu voir les 15 paires de boeufs et les 15 multiculteurs acquis par le projet de « Culture attelée » que les gens de Ste-Élisabeth et les gens de Sanankoroba ont réalisé en partenariat.

Nous avons quitté les gens de Sanankoroba avec grande tristesse. Mais nous avons la certitude que nous travaillerons encore ensemble. Avant nos liens étaient solides, sincères, maintenant ils sont en plus viscéraux.

À ce jour pour le groupe des sept, pas un jour ne passe sans que notre pensée traverse un océan et un désert pour rejoindre les gens de Sanankoroba car tout nous ramène à eux : nos terres gorgées d'eau, les perdrix près des silos, les vaches, la pleine lune... Tout est si différent et pourtant tellement pareil.

N.B. Si dans votre village ou ville vous avez le goût de communiquer avec des gens d'ailleurs, le goût d'échanger des valeurs mais sans chercher de vainqueurs, le goût de faire quelque chose pour vous et pour les autres, le comité Des mains pour demain se fera un plaisir de répondre à vos interrogations, guider vos premiers pas vers cette grande aventure.

Prière de s'abstenir si vous croyez posséder le pouvoir, la vérité et la vraie vie car pour entreprendre une telle démarche il faut être convaincu qu'il y a autant de vérités que de vies et que le pouvoir doit être partagé.

Pour toutes informations : Joan Brown, tél. 759-1060 ou Claude Giles, tél. 756-0011.

PRODUCTEURS DE SIROP D'ÉRABLE !

Économisez en participant à notre « Programme de commande anticipée ».

C'est le temps de planifier pour la saison 1990
Du traditionnel à la haute technologie . . .
Nous avons l'équipement ainsi que le service pour le prouver

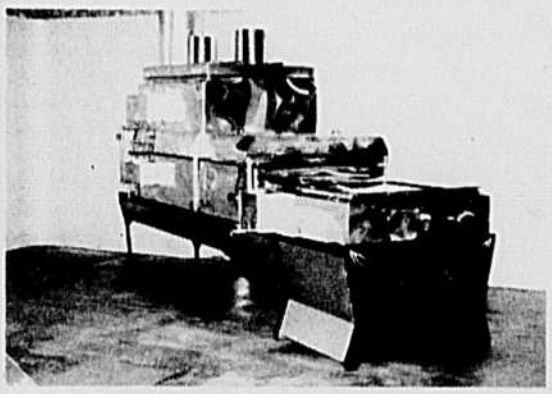

PANNE À RAYONS SUPERPOSÉS
- Plus de 75 unités opérant dans le Québec !
- Remplacement pour machines osmose inverse !
- Augmente l'évaporation de 65% !
- S'installe sur n'importe quelle marque d'évaporateur !

SERVICE À DOMICILE
Des techniciens experts vous offrent leurs connaissances dans tous les domaines de l'industrie du sirop.

Appelez-nous -
Nous pouvons vous aider

MACHINE À LAVER LA TUBULURE « HYDRACLEAN »
- *Électrique ou à essence*
- *13 modèles*
- *Modèle remorque, disponible*

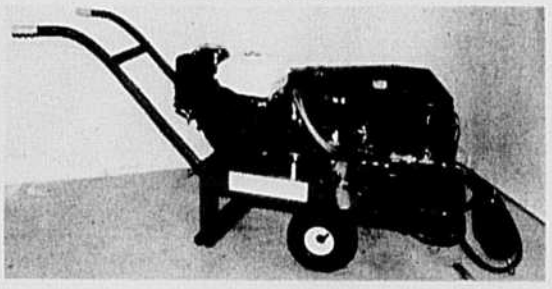

ÉVAPORATEURS LIGHTNING

EVAPORATEURS Lightning EVAPORATORS

- Renommés depuis 1890
- Construits pour bouillir plus vite

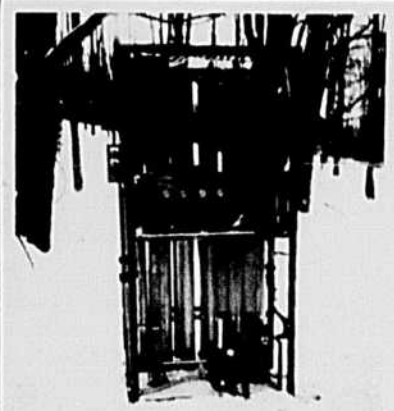

Le Séparateur Système à Osmose inverse

- *Système O/I le plus rapide et durable, disponible*
- *Plus de 580 unités vendues*
- *Nouveau programme disponible pour nettoyage des membranes !*

NOUVEAU ! Systèmes à vacuum de « Sap Sentry »
- *Établit un nouveau record dans la récolte de sève.*

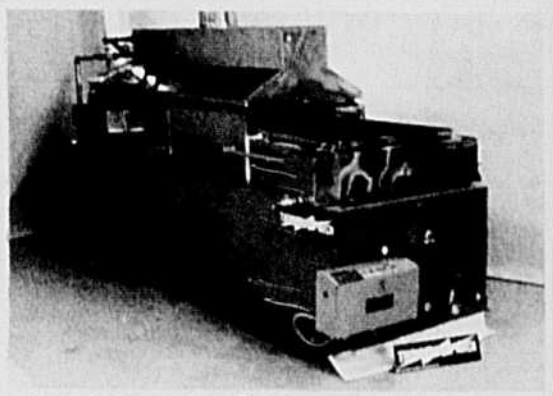

FOURNAISE À RECIRCULATION D'AIR « ÉCLAIR »
- Plus de 20 unités opérant dans le Québec !
- Remplacement pour fournaise à l'huile standard !
- Disponible pour bois, copeaux de bois ou huile !
- Bouille 50% plus rapidement !
- Nouvelle conception et technique dans les fournaises d'évaporateurs !

NOUVEAU ! POMPES TRAVAINI
- *L'ultime dans la pompe à vacuum !*
- *Dépassent la performance de Sihi et à un prix plus modique !*

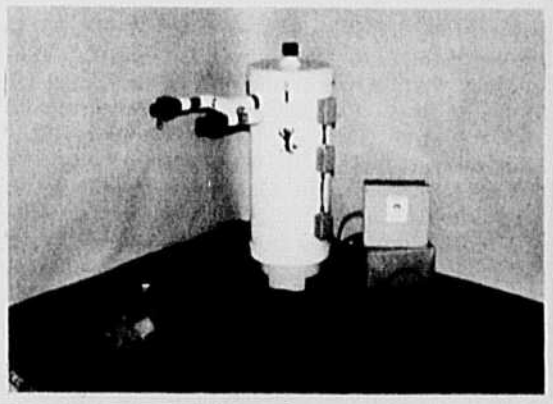

Améliorez votre qualité de sève en installant
• Systèmes ultraviolets pour supprimer les bactéries • Filtre à sève D.E. • Et plus

PLUS... Notre catalogue le plus compréhensible dans l'industrie.
— 50 AGENTS POUR VOUS SERVIR DANS LE QUÉBEC —

Planifiez la prochaine saison dès maintenant ou appelez-nous à 1-800-363-8338
POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS.

ÉVAPORATEURS SMALL FRÈRES Inc.

☐ OUI, s.v.p. me faire parvenir de l'information sur les items suivants.

☐ Système d'évaporation par panne à rayons superposés
☐ Fournaise à recirculation d'air « Éclair »
☐ Évaporateurs « Lightning »
☐ Évaporateurs chauffant à l'huile
☐ Système O/I « Le Séparateur »
☐ Système à vacuum « Sap Sentry »
☐ Pompes à vacuum « Travaini »
☐ Machine à laver la tubulure « Hydraclean »
☐ Tubulure « D'Experts d'érable »
☐ Système ultra-violet — supprime bactéries
☐ Filtres à sève « D.E. »
☐ « Kit Ouragan » pour fournaise au bois. Augmente la capacité

☐ OUI, s.v.p. me faire parvenir votre catalogue.

☐ OUI, s.v.p. qu'un représentant me contacte.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____ Code postal _____
Tél. ( ) _____ Nombre d'entailles ___

Retournez ce coupon dès maintenant — Profitez du Programme de commande anticipée (Se termine bientôt)

ÉVAPORATEURS SMALL FRÈRES INC. - 3811, rue Principale, C.P. 160 - Dunham (Québec) JOE 1MO

C'EST COMME ÇA CHEZ NOUS

Michèle Paradis

La vie quotidienne

...Toute fillette admise à titre temporaire ou définitif au «séminaire», faisait l'objet d'un dégraissage et d'un épouillage en règle, dont madame de la Peltrie avait la spécialité.

«Après le catéchisme, on leur apprend à chanter et toucher sur la viole des cantiques spirituels; parfois on les fait danser à la mode des Sauvages.» Danse et régime alimentaire: les deux seules concessions faites à la mentalité indienne. Pour le reste, les Ursulines en sont au stade de la francisation intégrale. «En 1639-1640, le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une petite Indienne est qu'on ne la prendrait pas pour une Sauvage».

Au cours de l'été, chaque communauté reçoit en bloc les paquets de lettres qui lui viennent de France. Deux à trois mois sont nécessaires pour répondre. Il faut faire vite, car les vaisseaux mettent les voiles dès le début de l'automne. Donc il faut répondre dans les mois les plus chargés de l'année:

— constructions nouvelles;
— travaux agricoles;
— visites nombreuses des Amérindiens, etc.

Il semble que ce soit très difficile de civiliser et de franciser les petites Indiennes. Tout en ayant l'esprit docile, elles demeurent très indisciplinées et dès qu'elles le peuvent, elles sautent la clôture pour rejoindre leurs parents dans le bois. Les Iroquoises semblent les plus jolies et les plus dociles de toutes. Au sein de la communauté, différents rôles sont assurés, tels ceux consistant à: recevoir toutes les victuailles et provisions pour l'hiver, les descendre à la cave ou les monter au grenier. Un soin constant doit se faire tout au cours de l'année afin de s'assurer que rien ne se gâte.

«Après l'instruction et les prières, nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'elles ont est l'horloge qui leur fait juger de l'heure du repas... Particulièrement l'hiver, il faut également nourrir les vieilles gens qui ne peuvent suivre les Sauvages à la chasse, autrement ils mourraient de faim dans leurs cabanes». (écrits historiques de Mère Marie de l'Incarnation).

«Nous avons un grand nombre de semblables dévots et dévotes Sauvages qui s'entendent très bien à la récollection intérieure; ils nous visitent fort souvent, mais avec tant de grâce que cela nous ravit. Les capitaines règlent leurs visites comme les personnes de qualité font en France. Il y a cette différence qu'on ne fait point de festins à mes parloirs de France, mais l'on en fait en celui-ci.»

«On leur sert de bons plats de sagamité, de farine d'Inde et de pois qui passent entre eux pour un grand régal, car ce serait une chose honteuse d'envoyer un Sauvage sans lui présenter à manger. Nous sommes heureuses d'avoir des écuelles de bois ou d'écorce. Faute de petites cuillères, ils se servent de celle de notre pot, ou bien ils prennent des écuelles à oreilles afin de manger plus à l'aise.»

L'établissement des jeunes Sauvagesses est bien vite apparu aux missionnaires, et surtout au père Lejeune, le mieux informé de tous, comme un moyen très efficace d'évangélisation et de colonisation. L'une des premières et des plus urgentes tâches est d'arracher les Sauvages à leur vie vagabonde. Certaines nations, comme les Hurons, sont sédentaires; mais le plus grand nombre demeurent errantes. C'est le cas de toutes les tribus montagnaises et algonquines des rives du Saint-Laurent. La civilisation ne peut avoir aucune prise sur elles, tant qu'elles ne sont pas fixées au sol. Leur «déserter» une terre, comme l'on disait (la leur défricher), leur bâtir une petite maison «à la française», était une amorce, sinon irrésistible, du moins bien puissante. Elle avait réussi à Sillery, où «du premier coup, deux familles composées d'environ vingt personnes s'étaient prises à cette divine attrape». Mais l'humeur des Sauvages est si inconsistante! L'attrait de la vie libre l'emporte sur le sentiment de la sécurité, et la forêt sur le champ. Le mariage avec une Sauvagesse francisée apporte un nouvel élément de stabilité, non le moindre. D'abord la dot est sur l'esprit des autres Sauvagesses une fascination.

À propos d'une petite fille sauvage confiée à la mère Madeleine de St-Joseph, prieure du Carmel de l'Incarnation du Faubourg Saint-Jacques, et à laquelle de grandes Dames, même «Madame la Princesse» (Charlotte Marguerite de Montmorency, mère du grand Condé) prodiguaient toutes sortes de marques d'intérêt, Lejeune écrivait: «Oserai-je bien dire un petit mot en faveur de cette nouvelle chrétienne? Si on lui voulait donner son mariage, quand elle sera dans l'âme nubile, et puis la faire repasser en ces contrées, je crois qu'on ferait beaucoup pour la gloire de Notre-Seigneur, pour ce qu'une petite fille sauvage, étant ici à son aise, mariée à quelques-unes de ses compatriotes errantes. C'est où il faut viser, si on veut puissamment secourir cette nation» Rj 1637 (Q 4; C XI, 52). Les parents sont aussi sensibles à cette dot que leurs filles, et les jeunes gens en quête de femme ne sont pas non plus indifférents.

Les Ursulines sont toute de suite entrées dans la pensée du père Lejeune, et avec son aide, et celle du père Charles Lalemant, missionnaire à Québec encore en 1638 et maintenant procureur de la Mission de la Nouvelle-France à Paris, elles recherchent, dans le monde charitable, des bienfaitrices et des marraines pour leurs petites séminaristes. Leurs sollicitations rencontrent de l'écho: «car il se trouve quelques personnes en France de mérite et de vertu, qui prennent cette dévotion vraiment chrétienne de marier quelques séminaristes. Ils emploient par exemple cent écus pour lui faire une petite maisonnette, et voilà une famille arrêtée, avec quelque autre aide qu'on lui donne de cultiver un peu de terre pour son vivre.» Lejeune fait au surplus de la publicité pour cette bonne oeuvre: «Elles ont, continuait-il en parlant des Mères, quatre séminaristes quasi toutes prêtes à marier; je prie Dieu qu'il les favorise d'une heureuse rencontre. Si cette piété touche le coeur de plusieurs, les Sauvages quitteront les bois pour nous venir joindre, et les parents donneront leurs enfants au séminaire, pour pouvoir entrer dans ces maisons, et pour jouir de cette aumône enregistrée dans les cahiers du grand Dieu.»

— Habillée comme une vraie petite Française... tel est le souhait des Ursulines pour leurs petites «séminaristes».
Photomaje enr.

Monsieur la Verdure et votre jardinage

PARLONS JARDINAGE

Cher M. la Verdure: En tant que photographe, je suis très fier de l'état de ma pelouse. L'année dernière, toutefois, l'herbe a commencé à pousser dans les fentes entre le trottoir et l'entrée. Que devrais-je faire?

Cher Perfectionniste: L'envahissement de l'herbe se produit lorsque des semences d'herbe non tassées sont exposées au vent, qui les entraîne de la pelouse. Essayez de déraciner ces herbes en vous servant d'un outil de jardinage à main tel qu'une bêche ou un déplantoir.

Si cette méthode ne convient pas, essayez des applications répétées d'herbicide non sélectif. Ne traitez que les endroits posant des problèmes et évitez les fleurs et autres plantes que vous voulez garder.

Cher M. la Verdure: Habitant en ville, je dois me contenter d'un petit jardin potager. Quelles sont, d'après vous, les récoltes les plus pratiques pour un endroit restreint?

Cher à l'étroit: Même de petits jardins peuvent vous donner de bonnes récoltes. Concentrez-vous sur les cultures de produits coûteux et très productifs, tels que le brocoli, les laitues non pommées, les oignons verts, les tomates, les poivrons et les haricots. Utilisez l'espace judicieusement en y intercalant des cultures: plantez les légumes arrivant rapidement à maturité entre des cultures plus lentes à pousser. Au moment où ces dernières auront besoin de plus d'espace, vous aurez déjà récolté les plus petites.

Vous pouvez aussi considérer l'époque de la récolte: au printemps, plantez les légumes dont la récolte se fait tôt dans la saison (comme les épinards, les laitues, les oignons et les carottes), et ensuite plantez les récoltes qui mûrissent plus tard, telles que les haricots, les courges, le maïs et les poivrons.

Cher M. la Verdure: Je ne crois pas que ma vieille tondeuse puisse tenir le coup une saison de plus. J'aimerais savoir ce que j'ai à rechercher lors de l'achat d'une tondeuse à main.

Cher Consommateur averti: Considérez le confort ainsi que la facilité d'utilisation ainsi que la sécurité. Les tondeuses légères peuvent réduire la fatigue et elles sont faciles à manoeuvrer. Les tondeuses automotrices tirent leur propre poids, et un levier de vitesse variable vous permet de choisir une allure confortable. Sur certains modèles, le levier de commande de vitesse se trouve sur le guidon. Une boîte de vitesses vous permet de changer de vitesse sans à-coups.

Recherchez un modèle facile à démarrer — demandez à votre concessionnaire d'en démarrer un. Certains modèles sont munis du démarrage électrique.

Un embrayage de frein de lame arrête la lame de coupe en moins de trois secondes après que le levier de commande soit relâché sans toutefois couper le moteur. Vérifiez le système d'embrayage de la lame: certains modèles vous permettent d'embrayer la lame tout en posant tout simplement la main sur le guidon, plutôt que d'avoir à saisir une commande.

Cher M. la Verdure: Je m'y connais dans bien des domaines, mais lorsqu'il s'agit de fertiliser ma nouvelle pelouse, je suis tout perdu. Pourriez-vous m'éclairer à ce sujet?

Cher Apprenti: En cette saison de l'année, l'herbe pousse à toute allure et elle puise les nutriments dont elle a besoin du sol et l'épuise. Ces nutriments doivent être remplacés afin d'avoir une pelouse vigoureuse et soignée durant le printemps et l'été.

Choisissez un engrais dont les proportions d'azote, de phosphore et de potassium sont de l'ordre de 3-1-2 pour assurer de bons résultats. L'azote confère à votre pelouse sa couleur vert foncé et il s'obtient sous de nombreuses formes. Une forte concentration d'azote insoluble dans l'eau donne les meilleurs résultats.

Lors de l'application du printemps, n'appliquez pas plus d'une livre d'azote par 1 000 pieds carrés. Les applications de l'automne exigent une plus forte concentration d'azote pour la croissance des racines durant l'hiver.

Cher M. la Verdure: Ma pelouse comprend beaucoup de pentes et la tonte est une vraie corvée. Quelle est la meilleure façon de tondre mes montagnes russes?

Cher Alpiniste: Cela dépend de votre équipement. Si vous utilisez une tondeuse autoportée ou un tracteur de pelouse, remonter et descendre les pentes vous donnera le meilleur contrôle. Si vous utilisez une tondeuse à main, tondez en travers des pentes; s'il vous arrivait de glisser ou de perdre l'équilibre, vous auriez moins de chance de tomber sur la tondeuse. Dans les deux cas, tondez toujours vers l'avant afin d'avoir une vue inaltérée de la surface à tondre.

Si les pentes de votre pelouse semblent trop raides pour pouvoir les tondre confortablement et en toute sécurité, il faudrait songer à remplacer le gazon par des plantes rampantes et décoratives.

Gracieuseté John Deere

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

En attendant le jardin

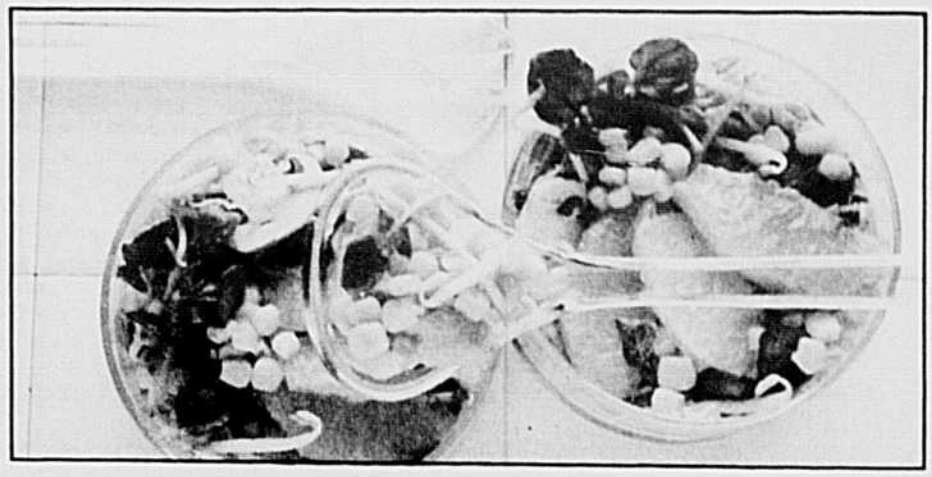

En attendant les légumes de notre jardin, on doit souvent se contenter de conserves. C'est un supplément intéressant et de grande valeur nutritive.

Lorsque ces bons légumes sont mis en conserve, ils fournissent une valeur nutritive équivalant à celle des légumes frais cuits par la suite. Non seulement les légumes en conserve ne perdent pas leurs glucides (sucres), protéines et fibres alimentaires, mais une bonne partie des vitamines et minéraux est préservée par le procédé de mise en conserve.

Les conserves constituent un bon achat, car elles permettent à la famille de disposer de légumes nourrissants à longueur d'année. De plus, il est recommandé de consommer le liquide contenu dans les conserves parce qu'il a souvent récupéré une partie des vitamines, des minéraux et fibres de l'aliment qu'il accompagne. Et n'oubiez pas que les légumes en conserve préservent leurs éléments nutritifs et leurs propriétés pendant des années s'ils sont gardés dans de bonnes conditions.

POULET AU MAÏS

1 poulet de 3½ à 4 livres (1,5 à 2 kg)
2 c. à table de beurre (30 mL)
2 c. à table de gras de bacon (30 mL)
2 c. à table d'huile (30 mL)
1/4 de tasse de vin blanc (60 mL)
sel - poivre
jus d'un citron
1 boîte (12 onces) de maïs en grains égoutté (341 mL)
1 piment vert moyen coupé en lanières

Couper le poulet en 4 ou 6 morceaux, les éponger. Faire fondre la moitié du beurre et le gras de bacon, ajouter l'huile quand le gras est mousseux, y dorer les morceaux de poulet de tous les côtés. Enlever le surplus de gras. Saler, poivrer. Mouiller avec le vin blanc. Couvrir et cuire 45 minutes, arroser à quelques reprises avec le jus de citron. Découvrir lorsque le poulet est presque cuit, ajouter le reste de beurre, le piment vert, les grains de maïs, mêler les légumes à la sauce et terminer la cuisson sans couvrir. Vérifier l'assaisonnement. Déposer les morceaux de poulet au centre d'un plat de service chaud, entourer avec le maïs et le piment. Napper la viande avec la sauce. Servir aussitôt avec des pommes vapeur. 4 à 5 portions.

SALADE TOUTE FRAÎCHEUR

1 gros pamplemousse
1 botte de cresson
1 livre de germes de soja (500 g)
1/2 livre de champignons (250 g)
jus d'un citron
1 boîte (12 onces) de maïs en grains (341 mL)
1/4 de tasse d'huile de soja (60 mL)
sel - poivre

Peler le pamplemousse à vif, retirer toutes les membranes blanches, trancher la pulpe mince et couper les tranches en deux. Nettoyer le cresson, bien l'assécher. Ébouillanter vivement les germes de soja et les rafraîchir aussitôt à l'eau très froide, éponger parfaitement. Nettoyer les champignons, les couper en minces lamelles, les arroser de jus de citron. Égoutter le maïs. Déposer dans un saladier les pousses de soja, le cresson, les lamelles de champignons, le maïs. Recouvrir avec les demi-tranches de pamplemousse. Saler, poivrer. Arroser avec l'huile. Remuer seulement au moment de servir. 4 à 6 portions.

JARDINIÈRE DE LÉGUMES AU RIZ

1½ tasse de riz (375 mL)
4 tasses d'eau bouillante salée (1 L)
1 boîte (10 onces) de haricots coupés, jaunes et verts (284 mL)
1 boîte (10 onces) de pois (284 mL)
1 boîte (10 onces) de carottes en dés (284 mL)
1 gros oignon haché
ou
12 petits oignons entiers
2 c. à table de beurre (30 mL)
sel et poivre
1 c. à table de sarriette hachée, fraîche si possible (15 mL)

Cuire le riz dans l'eau bouillante salée, le rafraîchir à l'eau froide, l'égoutter parfaitement. Égoutter tous les légumes, hacher le gros oignon. Chauffer le beurre dans une grande sauteuse ou une grande marmite, y faire blondir l'oignon haché, ajouter les légumes égouttés et les chauffer en les tournant dans le beurre pour bien les enrober, saler, poivrer. À la fin, ajouter le riz délicatement et réchauffer le tout sur un feu doux. Verser dans un légumier. Parsemer de noisettes de beurre et de sarriette hachée. 6 portions.

CRÊPES AU MAÏS

1½ tasse de farine tout usage (375 mL)
1/2 c. à thé de sel (2 mL)
1½ tasse de lait (375 mL)
3 gros oeufs
3 c. à table de beurre fondu (45 mL)
1 boîte (12 onces) de maïs en grains, égoutté (341 mL)
huile végétale - beurre

Préparer la pâte au moins 1 heure à l'avance. Mêler la farine et le sel, verser le lait lentement, battre le mélange. Ajouter les oeufs, un à la fois en continuant de battre, à la fin, y verser lentement le beurre fondu et bien l'incorporer. Laisser reposer la pâte. Au moment de cuire les crêpes, ajouter le maïs, mêler. Cuire les crêpes un peu plus épaisses que d'habitude dans une poêle chaude avec un peu de beurre et d'huile. Servir brûlantes. 12 à 16 crêpes selon la grandeur.

Ces crêpes accompagnent bien le poulet et le jambon. Elles sont excellentes servies avec du bacon croustillant et/ou du sirop d'érable.

PARLONS TISSAGE

Sources d'information

Bibiane April-Proulx

Que le tissage artisanal soit votre gagne-pain ou votre hobby, vous avez tout intérêt à être au courant des événements et nouveautés. Or, voici deux occasions pertinentes de ressourcement à mettre à votre calendrier de mai prochain.

Congrès de l'ATQ 1989

L'Association des tisserands du Québec (ATQ) tiendra son congrès de l'année à la Maison des arts de Laval, 1395, boul. de La Concorde ouest, à Ville de Laval (Québec) H7N 5W1, les 13 et 14 mai prochains, soit un samedi et un dimanche pour accueillir, le plus possible, des personnes intéressées aux arts textiles.

Le programme proposé comprend des sujets variés touchant différents segments de la sphère des arts textiles expliqués judicieusement par des maîtres exercant leur profession dans le Québec ou en Ontario. Citons par exemple:

1. Régine Mainberger — teintures.
2. Andrée Donald — décoration et mode vestimentaire (même pour hommes).
3. Christiane Michaud — design de présentation.
4. Nicholas Pitre — tapisserie et affiches.
5. Ankaret Dean — ikat et vannerie.
6. Diane Beauvalais — catalogne.

Ces informations verbales seront données sous forme de conférences ou mini-ateliers.

Grand salon du tissage

Dans le but de sensibiliser la population au tissage à basse et à haute lisses, tout en rendant hommage aux maîtres de ces oeuvres, une exposition de pièces québécoises contemporaines sera présentée à la salle Alfred Pellan, du 20 avril au 14 mai 1989, sous le titre: Le Grand Salon du tissage, événement subventionné par le ministère des Affaires culturelles et Ville de Laval.

Exposition de deux jours

Que vous fassiez partie d'une guilde ou d'une association de tisserands manuels ou en tant qu'individus, vous êtes invités à présenter des articles exécutés depuis le dernier congrés. Ces pièces devront être apportées et mises en place le matin même de l'ouverture, par les exposantes qui auront aussi la responsabilité de la surveillance et du démontage de l'exposition.

Ces expositions éphémères, devant ses pairs, sont stimulantes pour les tisserands eux-mêmes et devraient l'être aussi pour les visiteurs.

Défilé de mode

Le dimanche, après le «brunch de la fête des Mères», les convives pourront assister au défilé annuel de mannequins faisant admirer des vêtements tissés-main, créés par les artistes et artisans québécois tels que nous sommes. Les vêtements peuvent être portés par leur auteur ou par d'autres personnes, selon le sexe et l'âge appropriés.

Le concours de la technique Theo Moorman déterminé l'an dernier et repris cette année, devrait, supposément, donner de bons résultats. Ce sera une exposition de plus à visiter et à admirer.

* * *

Comme à tous les congrès professionnels, toujours, des fournisseurs de matériel de tissage: métiers, fils, livres, offrent leur marchandise dans une salle attenante aux lieux de réunions et d'expositions, occasion de se renseigner, découvrir, magasiner, si on veut.

* * *

Coût

Pour assister au congrès, il faut, d'abord, être membre de l'ATQ qui coûte 20,00 $ par année, puis payer les frais d'inscription de 95,00 $ comprenant un déjeuner (midi), un dîner (soir), un brunch, ainsi que les conférenciers et instructeurs de mini-ateliers, la location des lieux, etc. Pour profiter de ce programme enrichissant, il faut écrire un chèque à l'ordre de «congrès 1989» et l'adresser à: Madelaine Leman, 1097, rue Blondin, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3X3.

Si vous ne pouvez assister aux séances du congrès, il vous est possible, ainsi que des parents et amis, de prendre le brunch et voir le défilé de mode, le dimanche 14 mai, à la condition de réserver vos places, en écrivant à la même adresse. Le prix de ces billets est comme suit: Brunch et défilé de mode: 15,00 $. Défilé de mode seulement: 8,00 $. Votre billet sera mis de côté et cédé à la porte de la salle.

OHS conférence

(Congrés des tisserands manuels et fileurs d'Ontario).

Le même congrès professionnel chez nos voisins ontariens, pour l'année 1989, a lieu du 5 au 7 mai, à Geneva Park, Orilla, à l'ouest de Toronto. Le coût est de 180,00 $ pour les membres et 205,00 $ pour les non-membres. L'expérience de quatre congrès vécus précédemment dans ce milieu m'a toujours donné satisfaction, telle est mon opinion personnelle.

PETITES NOUVELLES

Fertirrigation des vergers à forte densité

Les producteurs de pommes de la vallée de l'Okanagan peuvent réduire de moitié la quantité d'azote et de phosphore qu'ils utilisent grâce à la fertirrigation, qui permet d'irriguer et de fertiliser les vergers tout à la fois. Voilà l'objectif d'une série de travaux de recherches visant à aider les agriculteurs à fertiliser leurs vergers par des systèmes d'irrigation goutte à goutte. La fertirrigation peut être utilisée dans des vergers à forte densité pour des arbres de petite taille, qui produisent des fruits deux ou trois ans après la plantation.

Échange prévue entre Maple Leaf et Robin Hood

Maple Leaf pourrait procéder à l'achat de la division avicole de Robin Hood Multifoods. En échange, Robin Hood obtiendrait la division des meuneries appartenant à Maple Leaf. La transaction devrait prendre forme au mois d'avril prochain admettant qu'Ottawa approuve la transaction. Ainsi Maple Leaf deviendrait le deuxième transformateur de volaille au pays (après Maple Lodge) et Robin Hood la deuxième meunerie en importance au Canada. Cette transaction ne fait pas l'affaire des organisations nationales de producteurs et ni des meuneries familiales qui s'inquiètent déjà de la concentration des entreprises.

LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER : Se présenter — âge, sexe, situation, — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale : pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à : « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

« Les enfants, ce n'est pas seulement une affaire de femmes . . . »

Je suis une épouse d'agriculteur de 36 ans, nous avons quatre enfants dont l'âge varie de quatre à onze ans. Je viens à mon tour donner mon opinion sur la dénatalité. Tout d'abord, mon mari et moi nous voulions une famille nombreuse et si je pouvais en avoir d'autres, nous en aurions eu deux ou trois de plus ; nous aimons les enfants et ils ont leur place chez nous.

Tout d'abord, il faut absolument revaloriser le rôle de la femme au foyer, il va falloir faire en sorte que celles qui choisissent de demeurer à la maison, soient plus appréciées, reconnues, encouragées à tous les points de vue : fiscalité, meilleures allocations, etc. Il faudrait aussi ne pas « donner d'une main et retirer de l'autre » comme on fait souvent. Aussi pourquoi ne pas mettre en place, dans les paroisses, des comités ou groupements de personnes que les jeunes parents pourraient engager pour aider à la maison, en cas d'hospitalisation de la mère ou dans bien d'autres occasions, nous avons beaucoup de difficultés à trouver de l'aide. Pourquoi ne remettrait-on pas à l'honneur les cours d'arts ménagers dans les écoles, cours de cuisine, couture, tricot, soins aux nouveaux nés et aux jeunes enfants, etc., beaucoup de jeunes n'ont pas l'occasion de se familiariser avec ces disciplines de nos jours. Je crois que l'enseignement de ces matières compléterait avantageusement leur formation ; ce sont eux les parents de demain.

Mais le point de départ est dans les familles ; il faut redonner la place aux enfants. Chez plusieurs, les enfants n'ont pas leur place, ils sont même des embarras. Lorsqu'on arrive chez quelqu'un, par exemple, on se fait recevoir en disant : « La voilà avec sa tribu », on ne peut pas rester longtemps. D'ailleurs, chez beaucoup de familles, même les maisons ne sont pas conçues et meublées pour les enfants. Lorsque mes enfants étaient plus jeunes, je n'allais pas n'importe où, s'il avait fallu que la « Pampers » ait une fuite sur les beaux tapis, quelle catastrophe !

Il y a beaucoup à faire, la venue des enfants, ça se prépare ; en commençant par les petits : beaucoup sont égoïstes, trop gâtés, possessifs, ils auraient beaucoup de difficultés à accepter un autre enfant dans leur petit monde. Il faut les élever de façon à ce qu'ils puissent accepter facilement d'autres enfants. Et les adolescents, pourquoi beaucoup d'entre eux sont-ils si dépressifs, anxieux ? Pourquoi se lancent-ils dans la délinquance, la drogue ? Qu'est-ce qui leur manque ? Amour, compréhension. Et les jeunes chômeurs, ils sont en grand nombre, ce sont eux qui formeraient des familles, mais sans emploi, ils ne peuvent pas avoir beaucoup de projets d'avenir.

Avant de dire aux gens d'avoir plus d'enfants, il faut trouver des solutions aux problèmes des jeunes mais aussi mettre dans nos vies beaucoup d'amour, de générosité, de don de soi ; il en faut beaucoup pour élever plusieurs enfants. Avoir des enfants ce n'est pas seulement « une affaire de femmes ». Tous les gens doivent réapprendre à accueillir les enfants.

Maman confiante dans l'avenir.
Francine.

Merci de vos propos bien sensés.

VILLE OU CAMPAGNE ?

Je suis natif de la campagne. J'ai aujourd'hui 31 ans et je suis propriétaire d'une ferme laitière dans les Cantons de l'Est. Vaut-il mieux marier une fille de la campagne que de la ville ?

Parmi mes amis et mes connaissances agriculteurs, plusieurs ont marié une fille du village ou de la ville. Je dois t'avouer qu'elles sont assez nombreuses à venir de la ville. J'essaie de me rappeler toutes les personnes avec qui j'ai fait mon cours primaire. Je dois t'avouer que de tous ceux qui sont devenus agriculteurs, il y a moi et un de mes bons amis qui a marié une fille d'une petite ville. Et il y a eu seulement une fille qui demeurait au village qui a marié un agriculteur. Quant aux autres, la plupart ont fait des études plus avancées et après sont demeurés à la ville.

Aujourd'hui si mes idées se bornaient à vouloir trouver une fille de la campagne, je me demande où je la trouverais sinon à la ville. Ça m'arrive d'aller dans les bars la fin de semaine et de rencontrer des femmes et de discuter ; quand je leur dis que je suis agriculteur, elles font « ah bon ! » puis elles semblent avoir hâte que je m'en aille.

Heureusement je n'ai pas seulement connu ce genre de rencontres. Je peux dire que j'ai eu trois grands amours. Le premier c'était avec une fille de la campagne, c'était avant que j'achète ma ferme. Elle étudiait la psychologie à l'Université. Quand j'ai acheté la ferme, elle m'a dit que son père avait été très malade lorsqu'elle avait 15-16 ans. Sa mère était enseignante et mon amie devait faire tous les travaux sur la ferme, elle avait trouvé ça très pénible et ne voulait plus jamais avoir à recommencer ça.

La deuxième, c'était une fille de la ville, une vraie, elle était originaire de Laval. Son père s'était acheté une petite ferme dans un village voisin. Quand je l'ai connue, elle baignait en plein malheur, elle venait de perdre son père quelques mois auparavant. Elle venait aussi de rompre avec son ami qui l'avait trompée en ayant un enfant avec une autre. Le travail sur la ferme, elle aimait vraiment ça, elle était habile dans tout ce que je lui montrais. Mais ses expériences passées l'avaient beaucoup marquée et l'avaient rendue très méfiante. J'ai appris quelques années après qu'elle était devenue lesbienne.

Mon troisième. J'avais décidé d'essayer les petites annonces dans *La Terre de chez nous*. J'avais reçu trois réponses, j'ai répondu à toutes. La première m'a dit que je demeurais trop loin, c'était à environ 90 milles. La deuxième a accepté de me rencontrer mais elle était très méfiante, elle m'a réécrit aussitôt pour dire qu'elle abandonnait. Quant à la troisième, elle m'écrivait tu ne devineras jamais d'où... d'une petite ville du nord de l'Ontario près de Sudbury. C'était 800 km pour aller la voir. Nous avons correspondu, nous nous téléphonions. Puis je suis allé la rencontrer. Ça été le coup de foudre. On a continué de correspondre. C'était très difficile de se rencontrer, moi de mon côté je ne pouvais pas laisser la ferme très souvent ; elle de son côté avait un bon emploi, une maison et était fille mère. Un jour elle a décidé de me laisser.

Elle était très attachée à sa famille et le fait de ne pas pouvoir voir ses parents, ses frères et ses soeurs très souvent si elle venait dans la région avec moi l'a emporté.

Voilà en gros la réponse que je veux donner à ta lettre. Trouver quelqu'un qui s'intéresse à ce que l'on fait c'est déjà un pas dans la bonne direction. Reste à savoir si les échanges peuvent s'établir facilement entre les deux personnes.

Je termine ma lettre ici et je te laisse mon adresse. Si tu es intéressée à me répondre, j'aimerais savoir ce qui t'intéresse de la campagne : les animaux ? les arbres ? les fleurs ? Comment as-tu développé un goût si prononcé pour la campagne ? Et tes amours t'ont-ils beaucoup marquée ? Est-ce que tu travailles ? Et tes études ?

Un des Cantons

TIMBRES

Je suis une jeune étudiante intéressée à collectionner les timbres-poste usagés. J'aimerais savoir à quel endroit je pourrais me procurer un album pour coller ces timbres. Alors je surveillerai votre courrier pour votre réponse. Merci.

Sylvie S.

RÉSINE

Voici une adresse pour de la résine. Centre commercial de Wotton inc., 675, St-Jean, Wotton (Tél. (819) 828-2600).

Jacques

SAUCISSES

Félicitation j'aime bien votre courrier surtout quand il y a de bonnes anciennes recettes. Je voudrais avoir une recette pour faire de la saucisse maison comme mes parents la faisaient anciennement. Merci.

Mme M.B.

QUE FAIRE ?

Après avoir été bien intéressée par les bonnes recettes qui paraissent dans votre courrier, me voilà à la recherche du gâteau à la citrouille de même que la recette du sucre à la crème faite avec du sucre à glaçage. Je serais peut-être informée par une de vos lectrices qui faire avec une poêle T-Fal où tout colle en rôtissant, vous allez dire que ce n'est pas appétissant. Que faire ?

A-B-C
Ste-Anne de Prescott

UNE ÉTOILE D'AMOUR

Un poète ayant fait un voyage de rêve,
M'a dit qu'il existait dans le ciel radieux,
Une étoile où jamais ne sonne l'heure brève,
L'heure brève où les coeurs se brisent en adieux.

REFRAIN 1
C'est l'étoile d'amour, c'est l'étoile d'ivresse,
Les amants, les maîtresses s'aiment la nuit, le jour,
Un poète m'a dit qu'il était une étoile,
Où l'on aime toujours.

On y entend le soir, échanger sous les arbres,
De fous baisers troublant le calme de la nuit,
Auprès de l'eau, glissant sur la fraîcheur des marbres,
Les femmes font goûter leurs lèvres comme fruits.

REFRAIN 2
Et l'on parle d'amour, on parle de caresses ;
Les amants, les maîtresses s'aiment la nuit, le jour.
Un poète m'a dit qu'il était une étoile,
Où l'on s'aime toujours.

Dis-moi, petite aimée,
envolons-nous vers elle
Et nous nous aimerons pendant l'éternité,
La chimère aux doux yeux nous prêtera son aile,
Vois là-haut dans le ciel, vois sa pâle clarté.

REFRAIN 1
C'est l'étoile d'amour...

AU PSY COMPRÉHENSIF

Bonjour monsieur le « psychologue ». J'ai trouvé votre description de la maturité assez intéressante. Je pense personnellement que je suis sur la bonne route pour y parvenir. Je ne sais pas où vous êtes rendu dans l'élaboration de vos 7 critères puisque je ne reçois pas le journal dans lequel vous publiez. Je me demande aussi lorsque vous aurez la possibilité de rencontrer l'âme soeur, cesserez-vous votre cueillette d'âmes ou avez-vous pour mission de poursuivre ce projet ?

Pour ma part, je préfère attendre la fin de vos exposés, là où vous serez complètement libre de commencer une relation durable. Dans le cas contraire, je me sentirais toujours à la merci d'une de ces vieilles filles qui oserait répondre à votre appel.

Je me présente brièvement, dame de 45 ans, vivant seule depuis quelques années. À la recherche d'un compagnon de vie, sérieux, ayant conservé ou acquis des valeurs comme la fidélité (le couple traditionnel), la communication, le partage, la complicité et de plus n'ayant aucunement peur d'une femme avec des idées.

Monsieur, dites-moi si l'humour fait partie de vos critères de maturité.

Monique

Au moi de mai

Au mois de mai
En ce beau dimanche
Je referai le voyage
D'aujourd'hui, à mon enfance

Je reverrai maman
Si belle en ce dimanche
Elle n'a pas vieilli
Je n'en ai pas souvenance

Je prendrai sa main
Si douce en ce dimanche
Elle a les yeux si bleus
Que ce ne puisse être
Qu'un cadeau du Bon Dieu

Je ne saurai que dire
Comme toujours
En de telles circonstances
Elle m'a tant donné
De sa vie et de ses baisers

Mais je lui dirai je t'aime
En lui offrant ce poème
Pour mieux lui dire
Comment ma vie a changé
Le jour où Dieu a fait de moi aussi
Une mère qui peut tout donner . . .

Céline T. Drouin

Patrons *La Terre de chez nous*

4183:

778:

5033:

4183 — Toutes vos blouses dans un seul patron. Tailles 12 à 22.
778 — Charmants modèles pour petits cadeaux. Nappersons 12 x 16.
5033 — Les pingouins sont à la mode. Jouets de 41 x 22 po.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 7 Curity Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons : 3,25 $ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

RADIO TÉLÉ

Saviez-vous que...

- Les principales marques de micro-ordinateurs possédés par les entreprises québécoises sont IBM (40 %), Apple (10 %), Compaq et Tandy/Radio-Shack (5 % chacun)...
- Il y a 64 systèmes de câblodistribution au Québec, avec 1 400 000 abonnés, soit un taux de pénétration de 66 %.
- La première émission canadienne de radio a été diffusée il y a soixante-dix ans, en 1919.
- Le bénéfice net de Télésat Canada pour le quatrième trimestre de 1988 a atteint 8,3 millions de dollars, par rapport à 6,1 millions pour la même période en 1987.
- Depuis avril 1988, les autochtones du Québec ont leur propre journal tabloïd, Sans Réserve, qui tire à 4 000 exemplaires, dix fois l'an.
- Selon la revue Info Presse, le plus vieux des treize quotidiens du Québec est The Gazette, fondé en 1778; vient ensuite La Presse, fondé en 1884.
- C'est le Journal de Québec qui est le quotidien lu par le plus grand nombre de personnes se situant dans le groupe d'âge 18-34 (44 %); le plus faible pourcentage (22 %) va à The Record, de Sherbrooke.
- Au Québec, le quotidien le plus vendu est Le Journal de Montréal (313 207 copies du lundi au vendredi), suivi par La Presse (195 799); le moins vendu est The Record (6 082) précédé de La Voix de l'Est (15 651).
- À Montréal, 90 % des foyers ont la possibilité de s'abonner à la câblodistribution.
- Dans l'industrie québécoise, les entreprises du secteur des services sont le plus informatisées (85 %); elles sont suivies par le secteur des entreprises commerciales (76 %) et manufacturières (73 %).
- Le marché canadien du courrier électronique représentait environ 15 millions de dollars en 1985; avec un taux moyen de croissance de 19 %, il devrait doubler cette année.
- L'agence de publicité Cossette arrive en tête des vingt premières agences du Québec, avec une facturation de 115 millions de dollars, et se classe au cinquième rang des 15 premières agences canadiennes.
- En Italie, les investissements publicitaires à la télévision atteignent 48 % comparativement à 25 % en France, 13 % aux États-Unis et 12 % en Allemagne.
- Les prévisions de câblodistribution en France sont de 5,5 millions de prises d'ici cinq ans. À la fin de 1988, le chiffre atteint était de 720 000.
- Les États-Unis viennent au premier rang au monde pour les dépenses pubicitaires: environ 600 $ can. par habitant.
- La BBC en Angleterre se lance dans la production de films pour la télévision et le cinéma; six films par année, dans un premier temps.
- Le groupe publicité Interpublic (U.S.A.) affiche une facturation de 6 milliards de dollars.
- En 1987-88 Développement et Paix a fourni 358 021 $ pour des projets de développement des médias dans le tiers-monde.
- En 1988, en France, les films américains ont obtenu 49 % des entrées dans les cinémas, contre 37 % pour la production nationale.
- L'exportation des films français a diminué de 12 % en 1987, par rapport à 1986.
- On trouve aux États-Unis, sur les terrains de football, une personne que l'on appelle «l'homme à la veste orange»; c'est lui qui indique aux arbitres qu'il faut arrêter le jeu pour les pauses publicitaires à la télévision.
- Aux Jeux olympiques de Calgary en 1988, le réseau américain ABC a diffisé 2 300 messages publicitaires de 30 secondes, au coût moyen de 165 000 $ chacun.

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 7 mai 1989 à midi

Le dossier: Les sociétés en commandite en agriculture.
La chronique horticole: Les serres (verrières) 3e de 3.
Invité en studio: La semaine de l'arbre avec Élise Gauthier.
Court sujet: L'homme qui aimait les arbres, Léonard Otis, de St-Damase en Gaspésie.

SOLUTION DU 27 AVRIL

C	A	L	V	I	L	L	E	■	A	I	L	
O	S	I	E	R	■	A	C	U	L	■	U	
C	I	T	R	O	U	I	L	L	E	■	Z	
H	A	■	A	N	■	T	O	M	A	T	E	
O	T	I	T	E	■	U	S	A	■	A	R	
N	E	■	R	■	C	E	■	I	R	U	N	
N	■	F	E	V	E	■	A	R	B	R	E	
E	R	E	■	O	R	T	I	E	■	I	■	
T	A	R	A	R	E	■	R	■	A	N	A	
■	I	M	I	T	A	T	E	U	R	■	C	
C	R	E	N	E	L	E	■	S	E	T	H	
D	E	■	E	X	E	R	C	E	■	M	E	

MOTS CROISÉS

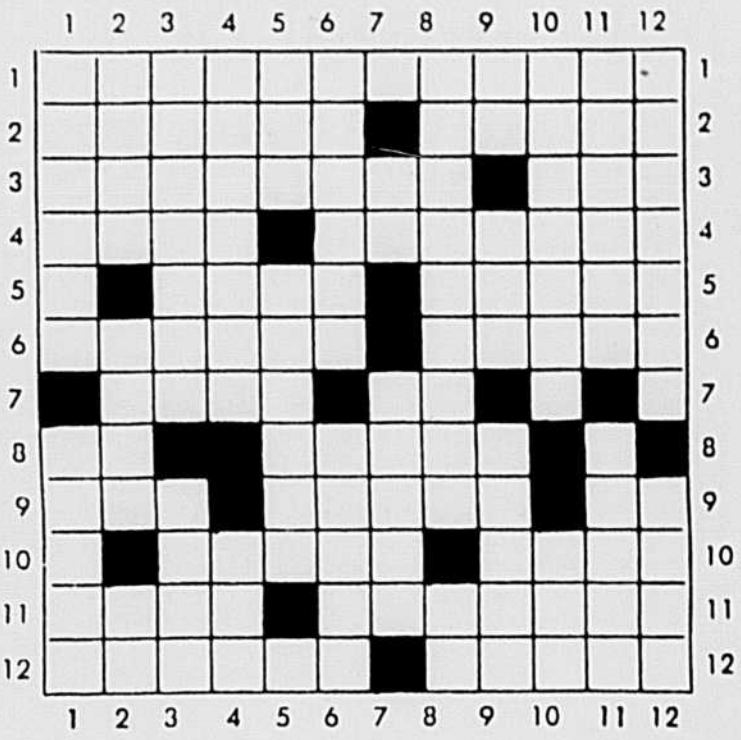

HORIZONTALEMENT

1- Agricultrice.
2- Instrument de labour rudimentaire. - Genre de polygonacées comprenant l'oseille.
3- Industrie de la transformation des grains de farine. - Petite prairie.
4- Ventile. - Nom donné à diverses limes.
5- Aussi. - Fatiguée.
6- Uvule. - Visions chimériques.
7- Action de prêter. - Cérium.
8- À lui. - Roseau aromatique.
9- Risqua. - Mesure de flux d'induction magnétique. - Possédé.
10- Action de ruer. - Filet pour prendre des oiseaux.
11- Partie la plus grossière du son. - Petit soc fixé sur la charrue en avant du coutre.
12- Espèce cultivée de chicorée. - Tirer du néant.

VERTICALEMENT

1- Ensemble de longues plumes du cou et de la poitrine, chez le coq. - Fruit comestible du sorbier.
2- Engrais azoté. - Arbre de Malaisie. -Radon.
3- Arbre, type de la famille des lauracées. - Ville de Roumanie.
4- Lieux d'aisances. - Étoffe unie d'une seule couleur.
5- Colère. - Ville de l'Ontario.
6- Petite excroissance cutanée. - Grand arbre.
7- Deux. - Liane originaire du Mexique.
8- Champ de trèfle. - Scandium.
9- Ruisselet. - Garçon d'écurie. - Vagabonder.
10- Charger d'un impôt. - Saison.
11- Fruit comestible. - Plante voisine de la betterave.
12- Ablation. - Faire usage.

PETITES NOUVELLES

Les dangers de la bedaine: c'est confirmé

(ASP) Les médecins s'entendent pour le dire: être obèse augmente ses risques de maladies cardio-vasculaires. Toutefois, des recherches récentes nuancent cette observation: ce n'est pas le fait d'être obèse en soi qui augmente le risque de maladie, mais celui d'être pourvu d'un «pneu», d'une bedaine. La bedaine est en effet associée à la présence de substances, les acides gras libres, qui augmentent la proportion de cholestérol dans le sang. Dame Nature a voulu que les hommes soient beaucoup plus souvent affublés d'un excès de graisse abdominale que les femmes, chez qui les tissus adipeux se distribuent plutôt dans la partie inférieure du corps avant la ménopause, et uniformément après la ménopause. Et selon les travaux d'un généticien de l'Université Laval, Claude Bouchard, la propension de certains hommes à développer un bedon pourrait être déterminée par leurs gènes. La solution? Que les médecins mettent leurs patients en garde contre les dangers de la bedaine, disent les chercheurs.

Votre chat est-il paresseux?

(ASP) Le thon rouge peut rendre votre chat paresseux. Une étude de la docteure Katherine Houpt de l'Université Cornell a, en effet, démontré que les chats qui se nourrissent abondamment de thon deviennent moins actifs. Donald Lisk, toxicologue, croit que le méthyl de mercure contenu dans la chair du thon est responsable de ce ralentissement d'activité. Il a trouvé dans le cerveau des chats qui avaient subi un régime à base de thon, dix fois plus de métal toxique que dans celui des chats soumis à une diète au boeuf. Pourtant, le méthyl de mercure contenu dans le thon était en deçà des normes permises pour la consommation humaine. Le vieil adage qui veut que manger du poisson fortifie le cerveau n'avait pas prévu la pollution marine.

Un âge d'or qui n'a jamais existé

(ASP) Les sociétés préindustrielles sont souvent associées dans l'imaginaire collectif à un âge d'or au cours duquel les hommes vivaient en harmonie avec la nature. Il n'en est rien: nos ancêtres étaient des prédateurs du milieu naturel aussi impitoyables que nous le sommes aujourd'hui! Leur pouvoir de destruction était simplement moins puissant que le nôtre. Au fil des derniers millénaires, des milliers d'espèces animales et végétales ont été exterminées par l'homme. Les Maoris de Nouvelle-Zélande, par exemple, ont anéanti l'espèce des moas, un oiseau géant apparenté à l'autruche, qui peuplait cette terre avant l'arrivée des hommes. Les Polynésiens des îles Hawaii avaient, avant l'arrivée des Blancs, déjà exterminé au moins cinquante espèces d'oiseaux. D'autres exemples ont été relevés sur l'île de Madagascar, en Australie et en Amérique du Nord, où les Amérindiens ont littéralement effacé de la carte les Mamouths qui peuplaient le continent il y a 11 000 ans. Les énigmatiques statues de l'île de Pâques ont été transportées grâce aux billots fournis par les arbres de l'île. Jadis couverte de forêts, l'île de Pâques ne contient plus un arbre debout... tout comme des vastes régions industrielles du monde moderne.

L'équipe de vente d'abonnements de **LA TERRE de chez nous**

Guy Desrochers — Gaston Kirouac — Germain Laberge — Marcel Thibaudeau — Raymond Marceau

Yolande Rouillard — Dominique Côté — Maurice Tremblay — Émilien Dion

La recherche sur le maïs atteint de nouveaux sommets

Grâce à un maïs tropical au pied duquel un joueur de basket-ball ferait figure de nain, Agriculture Canada atteint de nouveaux sommets dans la recherche sur le maïs indigène.

Ce type de maïs peut atteindre 4,5 mètres de hauteur. La cime de ses tiges plie sous le toit de la serre où on la cultive, à Ottawa, et où l'on simule, grâce à toutes sortes de dispositifs, les jours longs, les températures de haute altitude et la période végétative de 11 mois des collines de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud d'où il est originaire.

Mais ce n'est pas à cause de sa taille que les chercheurs essaient ardemment de croiser cette variété avec le maïs canadien, précise M. Bob Hamilton, chercheur à Agriculture Canada.

« Ce géant tropical, explique-t-il, manifeste une résistance au froid, aux ravageurs et aux champignons qui répond parfaitement aux dures conditions de croissance que l'on trouve au Canada. »

Les résultats des essais indiquent que cette résistance pourrait s'avérer particulièrement utile pour lutter contre certains ennemis indigènes, tels que le redoutable pyrale du maïs et la moisissure rose des épis.

Les chercheurs croient aussi que l'aptitude de ce maïs à survivre à de basses températures pourrait servir à adapter des hybrides canadiens à certaines régions du Canada jugées trop froides pour la maïsiculture, de même qu'à devancer la date des semis dans les régions où on la pratique. Les rendements en seraient ainsi augmentés.

« La rusticité de ces variétés n'est pas surprenante quand on songe qu'elles existent depuis des milliers d'années, ajoute M. Hamilton. Avec le temps, elles ont acquis le genre de résistance aux stress que nous essayons de transmettre à notre propre maïs. »

Les variétés tropicales, à grains blancs et à épis plus gros que notre maïs, sont devenues, il y a deux ans, un élément important du programme d'amélioration du maïs d'Agriculture Canada.

Comme la période de végétation est trop courte chez nous pour les variétés tropicales, les chercheurs font appel au croisement pour transférer les caractères désirables de ces dernières aux variétés indigènes.

Les hybrides ainsi créés sont soumis pendant 10 ans à un processus de sélection sur des parcelles d'essai au Canada et en Amérique du Sud.

M. Hamilton prévoit que les agriculteurs canadiens pourront acheter des hybrides approuvés issus de ces géants d'ici le milieu des années 1990.

M. Bob Hamilton doit maintenant avoir recours à un escabeau pour atteindre la cime du maïs tropical cultivé à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa. Cette variété de maïs, de 4,5 mètres de hauteur, résiste au froid, aux ravageurs et aux champignons et est idéale pour les conditions de culture canadiennes.

Le programme d'amélioration, qui utilise depuis 1927 du maïs étranger pour améliorer nos plantes indigènes, a fourni aux agriculteurs plus de 50 hybrides. De plus, il a produit des lignées autofécondées spéciales contenant des caractères particuliers qui peuvent servir à améliorer d'autres hybrides.

La vie d'un hybride n'est que de 5 à 10 ans en moyenne, à cause des progrès immenses réalisés dans l'amélioration du maïs.

Selon M. Hamilton, ce roulement est nécessaire sur le marché actuel.

« Les dépenses agricoles allant en augmentant, les maïsiculteurs doivent améliorer continuellement leurs rendements pour demeurer concurrentiels, souligne-t-il. Et la génétique joue un rôle énorme dans l'amélioration du potentiel de rendement. »

« Au cours des 10 dernières années seulement, précise le chercheur, les sélectionneurs ont devancé de deux semaines la date habituelle des semis pour la porter au début de mai, et ils n'ont cessé d'augmenter le potentiel de rendement de 1 % par année. »

La naissance de nouvelles techniques laisse entrevoir d'autres percées dans l'avenir, ajoute M. Hamilton.

« Nous visons la cellule dans notre recherche de caractères génétiques, dit-il. Nous n'y sommes pas encore, mais nous nous en approchons. »

La controverse sur les pommes: beaucoup de bruit pour rien?

Faudrait-il changer le dicton « une pomme par jour éloigne le docteur pour toujours »? Peut-être, si on en croit une étude américaine réalisée par le National Ressources Defence Council (NRDC). Cette recherche indique que la concentration de pesticides contenus dans les fruits et les légumes pourrait augmenter l'incidence du cancer chez les enfants.

Un pesticide est particulièrement montré du doigt : le UDMH, mieux connu sous le nom commercial d'Alar. Il serait, selon l'étude, responsable d'un cas de cancer sur 4 000. Ce produit est employé depuis plus de trente ans au Québec pour retarder la croissance des pommes et prolonger le temps de la cueillette.

Suite au rapport du NRDC, la Fédération des producteurs de pommes du Québec a suggéré à ses membres d'utiliser le moins possible ce produit, surtout pour rassurer les consommateurs. Son président, M. André Jetté, a en effet soutenu que les concentrations de UDMH dans les pommes de la province étaient si minimes qu'elles ne représentaient aucun danger pour la santé.

Cette opinion est partagée par Santé et Bien-être Canada. Selon le ministère, il faudrait que les enfants consomment 250 000 fois plus de pommes qu'actuellement pour mettre leur santé en péril!

Le Dr Richard Jackson, de l'Académie nationale des sciences de États-Unis, se fait lui aussi rassurant : « On ne gagnerait rien en créant une paranoïa autour des pommes, qui aurait pour effet de pousser nos enfants vers les Big Mac. »

Même avant la publication de l'étude de NRDC, Alar faisait l'objet d'une controverse tant au Canada qu'aux États-Unis, où le produit devrait être interdit sous peu. L'an dernier, les pomiculteurs de la Colombie-Britannique ont cessé d'utiliser ce pesticide, alors qu'au Québec, l'utilisation d'Alar a chuté de moitié. Le UDMH est encore employé par 60 % des pomiculteurs de la province, surtout sur les pommes McIntosh.

Selon l'étude du NRDC, les jeunes enfants d'âge préscolaire seraient quatre fois plus exposés que les adultes aux effets des pesticides. Les enfants, dont le système digestif n'a pas encore atteint sa maturité, seraient moins à même de lutter contre les toxines contenues dans ces produits. De plus, les enfants consomment 14 % plus de fruits que les adultes (et 18 fois plus de jus de pommes), ce qui les rend encore plus vulnérables aux résidus de ces pesticides.

Agence Science-Presse

Comment obtenir la prévision météorologique

On la diffuse à la radio. La prévision agricole bénéficie d'une entente avec plusieurs postes de radio à travers la province. Si le poste local que vous écoutez ne la diffuse pas, informez-vous pourquoi?

Au printemps de 1990, elle sera diffusée presque partout par des antennes sur fréquence météo (weather band). Le système fonctionne déjà autour de Montréal et de Québec. On l'appelle Radiométéo Canada. Pour capter ce futur réseau, il faudra être équipé d'un récepteur à cristal. Peu de radio offre la fréquence météo.

Nous avons en place un réseau de répondeurs automatiques. Les numéros de téléphone sont confidentiels et sont publiés dans *La Terre de chez nous* et certaines lettres locales de l'UPA.

N'hésitez jamais à contacter le bureau météorologique le plus près de chez vous. Nous sommes là pour vous servir. Vous y obtiendrez des détails sur la prévision et sur la meilleure façon pour vous, de l'obtenir régulièrement.

P.A.R.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRÉSENTANTS(ES) EN PRODUCTIONS LAITIÈRE ET PORCINE

Olier Grisé et cie ltée, un chef de file dans le domaine de la nutrition animale et dont la réputation s'appuie sur 70 ans de professionnalisme et d'engagement continus au niveau du service après-vente, est à la recherche de représentants(es) en productions laitière et porcine.

Fonctions :
Promouvoir les produits et services techniques offerts par la compagnie à une clientèle déjà établie et une autre à être développée.

Exigences :
- Être diplômé(e) en agronomie ou en technologie agricole
- Posséder un minimum de 2 ans d'expérience pertinente à ce secteur
- Être motivé(e), dynamique et discipliné(e).

Conditions :
La compagnie vous offre : des conditions salariales concurrentielles dans l'industrie et autres bénéfices.
Pour entrevue, faire parvenir votre c.v. à :

OLIER GRISÉ

Olier Grisé et cie ltée
Service du personnel
1, rue Martin, C.P. 100
St-Pie (Québec)
J0H 1W0

MEILLEUR ORIG

Arceaux obligatoires sur les tracteurs neufs

Au cours des prochains mois, des inspecteurs de la CSST feront des visites chez tous les concessionnaires de machineries du Québec pour les amener à installer des structures de protection et des ceintures de sécurité sur tous les tracteurs agricoles neufs.

Auparavant, des personnes responsables de la CSST rencontreront des membres de l'Association des grossistes en machinisme agricole, les directeurs régionaux de la CSST enverront des informations sur ce sujet aux concessionnaires de leur secteur et finalement une campagne de publicité incitera les agriculteurs à se procurer des tracteurs conformes aux normes.

Au Québec, on a enregistré en moyenne 14 accidents mortels par année sur les fermes, depuis les cinq dernières années. De ce nombre, 9 sont causés par des renversements de tracteurs. On croit à la CSST que des structures de protection et une ceinture de sécurité pourraient diminuer ce nombre trop élevé de décès.

En vertu du Règlement sur les établissements industriels et commerciaux, les tracteurs agricoles d'une puissance de plus de 20 H.P. doivent être munis d'une structure de protection en cas de renversement et cela depuis 1970. Malheureusement, ce règlement n'a jamais été appliqué depuis sa promulgation il y a 19 ans. Depuis 1979, la Loi sur la santé et la sécurité du travail imposait à son tour aux concessionnaires de tracteurs l'obligation de respecter le règlement de 1970. Par ailleurs, les employeurs agricoles ne sont couverts par la CSST que depuis 1981. À l'UPA, plusieurs congrès ont déjà demandé que les arceaux et les ceintures de sécurité deviennent obligatoires sur les tracteurs neufs, sauf pour les tracteurs bas conçus pour les vergers.

Après la visite de l'inspecteur de la CSST, les concessionnaires qui auront encore des tracteurs non conformes recevront un avis de correction les enjoignant d'apporter les correctifs nécessaires. Cette volonté nouvelle de la CSST d'appliquer avec rigueur une réglementation qui existe depuis tant d'années pourra sans doute corriger à la longue la situation.

Quelques questions surgissent cependant : qui paiera la note pour les frais supplémentaires d'installation ? Qu'arrive-t-il avec les autres tracteurs sans protection contre le renversement ? Est-ce que le MAPAQ serait prêt, comme en Ontario, à défrayer la moitié des coûts d'installation d'un arceau sur les vieux tracteurs ?

V.L.

NOUVEAU AU QUÉBEC

la nouvelle emballeuse pour l'ensilage en balles rondes ZAMBELLI SNC

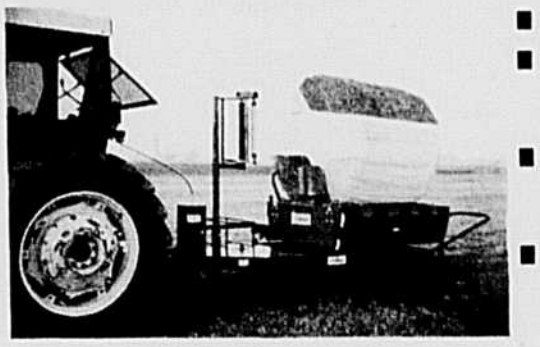

- 2 modèles (traîné, porté).
- Le modèle traîné ramasse sa balle tout seul et la décharge en douceur par une rampe.
- Elle est la seule machine qui offre un ajustement de la tension du film plastique.
- En option une pompe auxiliaire permettant l'utilisation de votre petit tracteur utilitaire.

Distributeur exclusif pour le Québec et les Maritimes

Gérard Garand, machinerie agricole inc.
Drummondville
Pour informations et démonstrations: **(819) 478-2858**

Nomination

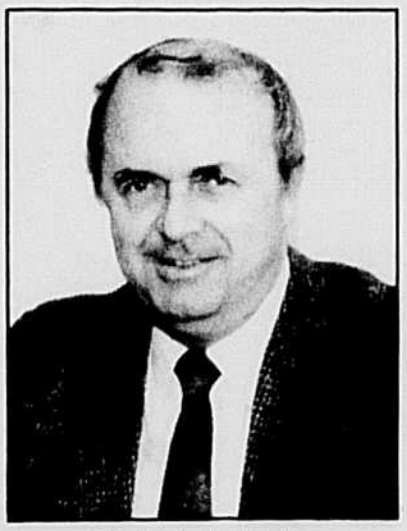

Gaétan L. Lafrenière

Murray Ovens, Vice-président et directeur général de la Division Shur-Gain de Canada Packers Inc. a récemment annoncé la nomination de Gaétan Lafrenière au poste de Directeur régional de la Division Shur-Gain du Québec. M. Lafrenière travaille pour la Division Shur-Gain du Québec depuis 1962 et succède à Raymond Authier, qui a pris sa retraite après 46 ans de service chez Canada Packers. La nomination est entrée en vigueur le 1er avril 1989.

L'ACIDITÉ DES SOLS EST UN FLÉAU

Lorsqu'un sol est acide cela se traduit par des pertes d'efficacité, de rendement et aussi ... d'argent.

La chaux Calco est l'outil idéal pour combattre l'acidité :
- *Neutralise l'acidité des sols en leur fournissant du calcium.*
- *Donne uneplus grande efficacité aux engrais chimiques et aux herbicides.*
- *Pouvoir neutralisant supérieur à 92 %.*
- *IVA supérieur à 73 %.*

COMMUNIQUEZ DÈS MAINTENANT AVEC LE DISTRIBUTEUR « CALCO » LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

COMBATTEZ CE FLÉAU AVEC CALCO

LES CARRIÈRES CALCO
Div. du Groupe Cogeneuf Inc.
595, boul. Dussault
St-Marc-des-Carrières
1-418-268-3584

Régie des marchés agricoles du Québec

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles (L.R.Q., c. M-35)

Dossier n° 270-05-01-B

REQUÉRANTE: **Fédération des producteurs de bovins du Québec**
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

OBJET: Demande d'approbation d'un règlement sur la vente des bovins.

AVIS D'AUDIENCE

Veuillez prendre note que la Régie des marchés agricoles du Québec entendra les personnes intéressées par la requête ci-haut mentionnée lors d'une audience qu'elle tiendra dès 9 h 30, [illegible] 1989, dans ses bureaux de Montréal situés au 201, boulevard Créma[illegible]étage).

MONTRÉAL, ce 26 avril 1989

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

C. Régnier

Me Claude Régnier, secrétaire

Régie des marchés agricoles du Québec

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la loi sur la mise en marché des produits agricoles (L.R.Q., c. M-35)

Dossier no 19-05-18

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS MARAÎCHERS DU QUÉBEC
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

requérante,

OBJET: Demande d'approbation d'un plan conjoint.

CORRECTION D'AVIS D'AUDIENCE

Veuillez prendre note que la Régie des marchés agricoles du Québec a déplacé au 6 juin 1989 à 10 h 00 l'audience qu'elle devait tenir pour entendre les personnes intéressées par la demande d'approbation d'un plan conjoint déposée par la Fédération des producteurs maraîchers du Québec.

Cette audience se tiendra à la salle des Prairies de l'hôtel Sheraton Laval, situé au 2440, Autoroute des Laurentides à Laval.

MONTRÉAL, ce 26 avril 1989

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

C. Régnier

Claude Régnier, secrétaire

RIGINAL DISPONIBLE

Les prévisions météorologiques

Paul-André Renaud
Bureau météorologique de Sherbrooke

Le Centre météorologique du Québec émet quatre prévisions météorologiques par jour pour le public en général. Du 15 avril au 15 octobre s'ajoutent deux prévisions agricoles. Les avertissements de gel sont inclus dans les deux types de bulletins.

Avant que le gel ne se produise, le météorologiste traque déjà depuis quelque temps la masse d'air froid qui en sera responsable. Cette masse d'air, dans la plupart des cas, est précédée par un front «froid». Au passage du front, la pluie a probablement arrosé le terrain. Il y a donc plus ou moins d'humidité de disponible dans l'atmosphère près du sol. Le prévisionniste en tient compte avant d'émettre un avis de gel. À cause du transfert massif d'énergie entre l'eau et l'air au-dessus des champs, les risques de gel sont diminués, puisqu'il ralentit le refroidissement de l'air.

Quand il n'y a pas de pluies importantes un jour ou deux avant le risque de gel, et que le sol est plus ou moins sec, le prévisionniste va plus tenir compte de l'humidité de l'air et moins compter sur l'apport d'humidité du sol. Si l'air est humide, il suffira d'un refroidissement moins prononcé pour que l'air soit saturé. C'est-à-dire, pour que l'air soit incapable de contenir plus d'humidité à l'état de vapeur, et doive condenser sous forme d'eau toute l'humidité en trop. Il se forme donc, avec la condensation, une buée ou un brouillard qui protège jusqu'à un certain point contre le gel.

Compliqué? Oui!

Ça vaut la peine de prendre le temps d'un détour et de nous expliquer plus clairement. L'air contient de l'humidité à l'état de vapeur. À ce stade, l'humidité est invisible. Ne croyez pas que les nuages sont de la vapeur d'eau, ils sont faits de fines gouttelettes d'eau liquide. On mesure la quantité de vapeur dans l'air par le pourcentage de l'humidité relative. Quand il fait sec au mois de mai, le pourcentage de l'humidité relative descend en bas de 30 %. Quand la buée se forme sur le miroir et les vitres de la salle de bains, l'air est saturé. Le pourcentage de l'humidité relative est à 100 %.

C'est l'humidité en sus du 100&t&% qui se condense sur les parois de la salle de bains.

Prenons un exemple:

L'air, c'est comme une éponge. Une éponge plongée dans l'eau absorbe un maximum de liquide. Ce maximum c'est 100 % de la capacité de l'éponge. L'éponge entre les mains, on serre un peu. L'eau gicle. Le contenu en eau de l'éponge n'est plus de 100 % si on la relâche. Car en reprenant de l'expansion l'éponge est maintenant capable d'absorber l'eau qui a giclé. Mais si on maintient la pression et même qu'on l'augmente, l'éponge contient toujours 100 % de l'eau qu'elle peut contenir compte tenu de la pression qu'elle subit, même si la quantité d'eau diminue.

L'air comme l'éponge peut absorber une certaine quantité d'eau. Mais pas sous forme liquide. Uniquement sous forme vapeur.

Les molécules dans l'air chaud sont lâches, distantes les unes des autres. Comme les alvéoles de l'éponge qui ne subit aucune pression. Plus l'air est chaud, plus les molécules laissent de la place à la vapeur d'eau. Quand l'air chaud a accepté le maximum de vapeur possible on dit que l'air a atteint 100 % d'humidité relative.

Par exemple, un kilogramme d'air à 25°C, peut contenir à 100 % d'humidité relative, 19 grammes d'eau à l'état vapeur. C'est son maximum. Si on rajoute de l'humidité dans l'air, elle ne peut que se condenser sur les objets ou en brouillard.

Maintenant, serrons l'air comme une éponge et diminuons sa capacité à garder de l'eau. Pour serrer l'air comme une éponge, il suffit d'abaisser la température. Le refroidissement alourdit l'air, il en rapproche les molécules, laissant moins de place à la vapeur d'eau. Ainsi, si on refroidit lentement notre air saturé qui est à 25°C, la quantité de vapeur maximum que peut contenir notre kilogramme d'air diminue quoique l'air soit toujours saturé. Ou si on préfère, garde toujours une humidité relative de 100 %, mais perd gramme après gramme de vapeur au fur et à mesure du refroidissement.

À 0°C, le maximum de vapeur d'eau que peut accepter notre même kilogramme d'air n'est plus que de 3,5 grammes. Et à ce niveau, il est toujours saturé. C'est-à-dire qu'il est toujours à 100 % d'humidité relative.

Pour qu'il y ait formation de rosée ou de brouillard, il faut que l'air ne soit plus capable d'éponger de vapeur disponible. En d'autres mots, que l'air soit saturé.

À partir de la saturation, tout surplus se condense automatiquement en gouttelettes d'eau.

On comprend bien que l'air n'est pas toujours saturé. Avec de l'air qui n'est pas saturé, si on veut former de la rosée ou du brouillard, il faut, soit rajouter de l'humidité (par arrosage ou pluie) jusqu'à ce que l'air se sature, soit refroidir l'air jusqu'au point de saturation, aussi appelé point de rosée.

Quittons le détour et revenons à notre météorologiste, en plein après-midi, qui évalue le taux d'humidité de l'air avant de prendre une décision sur un avis de gel ou non.

Le taux d'humidité et la température qu'il prévoit pour la nuit va lui dire si le refroidissement va déclencher ou non de la condensation et à quelle température on atteindra le point de rosée. Si l'air est humide, il suffira d'un faible refroidissement pour qu'il atteigne la saturation et forme un brouillard. Le brouillard en retour va stopper le rayonnement, ou en d'autres mots, le refroidissement.

Dans l'air sec, on a beau serrer l'éponge, euh... serrer l'air, en abaissant la température, on risque d'arriver à saturation sous le point de congélation. C'est pourquoi le gel est plus dangereux quand l'air est sec.

Le prévisionniste va obtenir la meilleure prévision sur le risque de gel, en fin d'après-midi qui précède la nuit risquée. Parce que la connaissance du taux d'humidité vers la fin de l'après-midi, est un bon guide pour prévoir le minimum de la nuit qui s'en vient. C'est donc la prévision de fin de journée qui est la plus importante pour vous.

Pour une région donnée, quand le Centre météorologique prévoit un minimum de 4°C et que les conditions générales sont favorables, vous entendez «risque de gel au sol». Vous savez maintenant pourquoi. Il peut y avoir une grosse différence entre le niveau où la lecture du thermomètre est faite, à cinq pieds du sol, et le niveau du sol même.

Quand on lance un avertissement de gel avec des températures prévues, près de 0°C, on est pratiquement certain qu'au moins localement, il fera sous 0°C au sol.

Biotechnica Canada Inc.

BTC

Nous mettons en marché la biotechnologie agricole

Super-Foin® **Super-Sile™**

Super-Foin préserve tous les types de foin (légumineuses ou graminées)

Super-Foin vous permet de presser dur jusqu'à 25 % d'humidité.

Super-Foin est efficace en balles rondes et carrées

Super-Foin conserve la saveur et la couleur verte du foin

Super-Foin conserve la protéine

Super-Foin est un produit fiable et naturel

Super-Foin est facile d'application et non corrosif

Utilisez Super-Sile pour votre ensilage de luzerne, de maïs, de graminées, d'orge et de maïs-grain humide.

EN SILO OU EN MEULE

Améliore la valeur nutritive de l'ensilage

Améliore le goût

Maintient la fraîcheur et facilite la manipulation

Application sous forme liquide

Une combinaison de bactéries, d'enzymes et de sucre assure une fermentation rapide et froide, réduit les pertes d'éléments nutritifs

INFORMATIONS:

Biotechnica Canada Inc.
Gilles Vézina
(514) 294-2980
(514) 983-0684

Distribution: **Semican Atlantic Inc.**
353, Rang 10,
Plessisville (Québec) G6L 2Y2
(819) 362-6759

Super-Foin et Super-Sile sont disponibles près de chez vous. Un réseau de 45 concessionnaires et 90 représentants(es) sont prêts à vous servir.

FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

Impôt minimum de remplacement

Daniel Boulanger*, m.fisc.

Instauré en 1985, ce concept fiscal peut causer de fort désagréables surprises au contribuable, plus particulièrement lors d'une vente où l'on réalise d'importants gains en capital ou encore lors de transferts importants de revenu de pensions dans un REÉR.

L'impôt minimum de remplacement (IMR) est un calcul parallèle de l'impôt ordinaire. L'IMR ne s'applique que lorsque le montant calculé s'avère supérieur au calcul de l'impôt ordinaire, l'excédent étant considéré comme un impôt supplémentaire.

Cet impôt additionnel peut toutefois vous être remboursé dans les sept (7) années suivantes, dans la mesure où l'impôt ordinaire calculé de l'année en question excédera le calcul de l'IMR alors calculé. Dans certains cas, il sera donc possible de récupérer l'IMR ultérieurement. Cet impôt ne s'applique toutefois pas à une déclaration «distincte» ni à l'année d'imposition au cours de laquelle un particulier est décédé.

Aux fins de ce calcul, l'on doit établir un revenu imposable modifié. L'on ajoute au revenu imposable régulier la plupart des abris fiscaux, tels que les cotisations aux REÉR et REP (REA, RIC ET SPEQ au Québec), les pertes découlant de l'amortissement sur les MURBS et les films, etc. L'on inclut également la partie du gain en capital non imposable (33 1/3 %) ainsi que la plupart des crédits non remboursables (autres que les crédits personnels).

Une exemption de base de 40 000 $ est ensuite déduite. Le résultat étant imposé à 17 % au fédéral et à 16 % au provincial.

En considérant que le particulier a également droit aux crédits personnels, il pourra généralement gagner jusqu'à 45 000 $ à 50 000 $ sans être affecté par les règles relativement complexes de l'IMR. Au niveau du Québec, son revenu pourra être encore plus élevé puisque Revenu Québec a introduit la notion de «compte d'investissements stratégiques». Ce compte comprend notamment les déductions du REA, SPEQ, RIC, recherche et développement, film québécois et exploration minière, gazière et pétrolière au Québec. Il a comme objectif d'exclure de l'IMR jusqu'à concurrence de 15 % du revenu total, en plus de l'exemption de base de 40 000 $.

Il faut également tenir compte que ni le crédit d'impôt à l'investissement (au fédéral) ni le crédit d'impôt pour dividende ne peuvent être utilisés pour réduire l'assujettissement à l'IMR.

Pour les agriculteurs, il existe encore un moyen d'éviter complètement l'impôt minimum et c'est de se prévaloir du choix d'établissement de la moyenne. Effectuée au moment opportun, la «moyenne de 5 ans» peut vous permettre de réaliser des économies d'impôt imprévues.

Toute demande concernant le sujet traité dans la présente chronique ou toute suggestion sur un sujet de chronique peut être adressée à «Fiscalité et comptabilité en agriculture», *La Terre de chez nous*, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.

** L'auteur est fiscaliste au Service d'impôt et de comptabilité à la Fédération de l'UPA de Nicolet.*

DOSSIER

LA TERRE DE CHEZ NOUS
Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à tournement national en Amérique

Volume 7, numéro 3, 4 mai 1989

Information technique et professionnelle

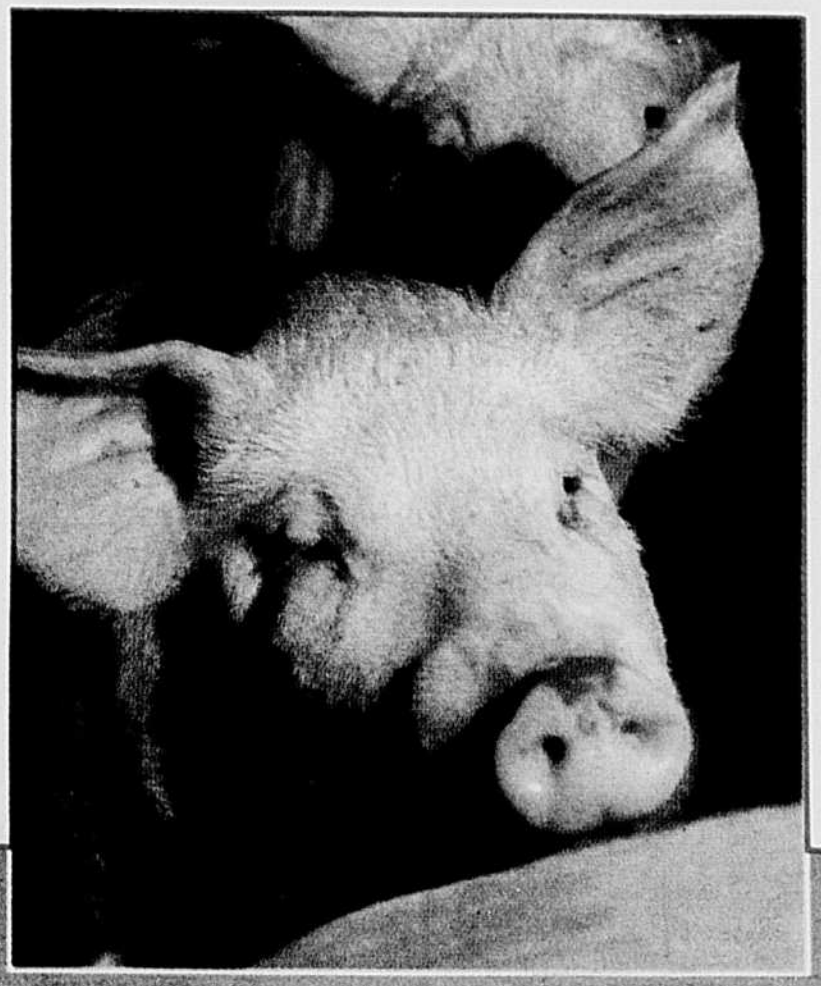

LE PORC

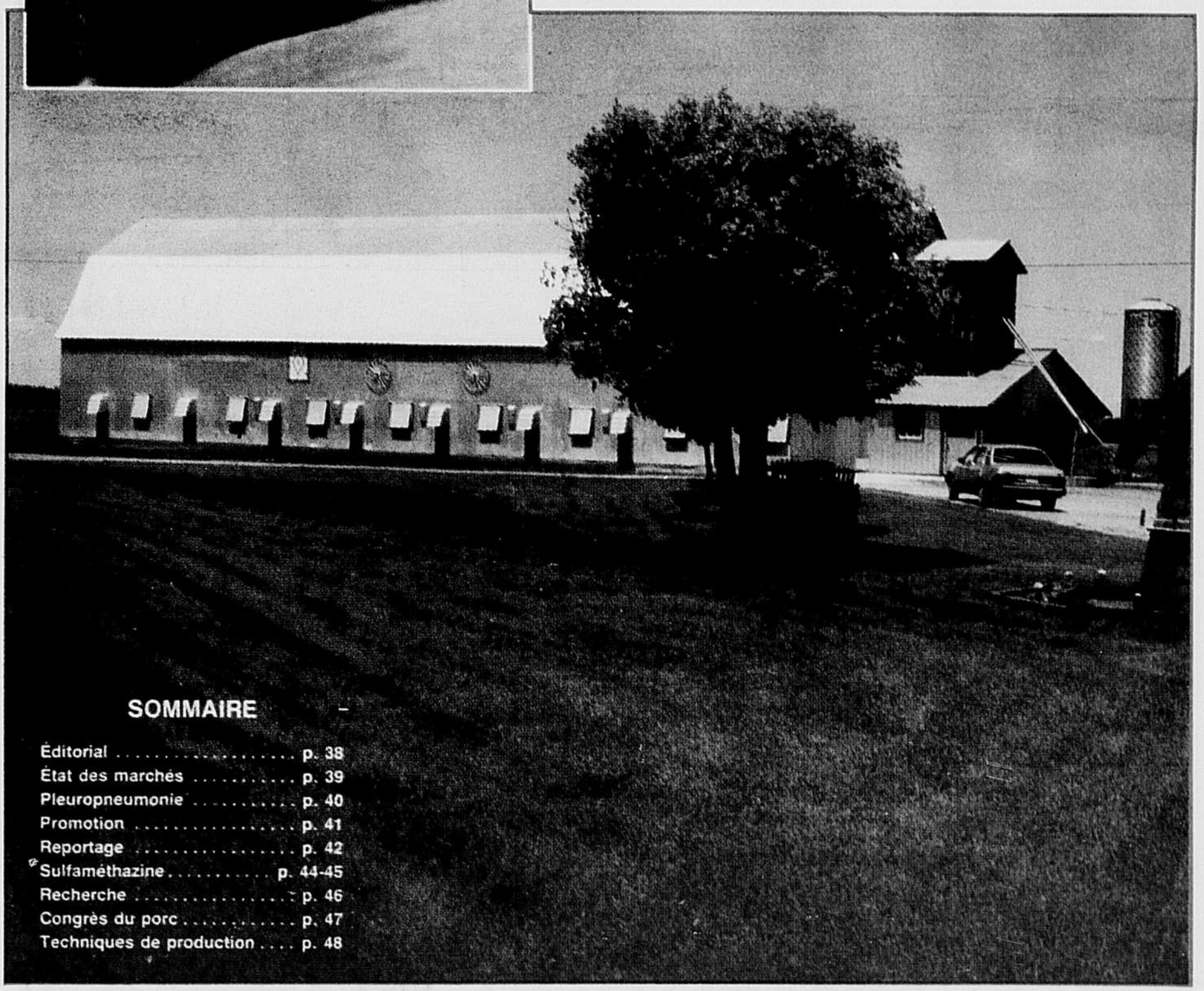

SOMMAIRE

Éditorial ..... p. 38
État des marchés ..... p. 39
Pleuropneumonie ..... p. 40
Promotion ..... p. 41
Reportage ..... p. 42
Sulfaméthazine ..... p. 44-45
Recherche ..... p. 46
Congrès du porc ..... p. 47
Techniques de production .... p. 48

Le libre-échange pour qui?

par Laurent Pellerin,
président de la FPPQ

En cette période difficile pour l'ensemble des producteurs de porcs québécois, la mise en application par les Américains d'un droit compensateur sur tout le porc en provenance du Canada menace dangereusement notre production.

Tout nous porte à croire que ce droit serait assez élevé. Nous n'avons pas besoin de longues études pour envisager des impacts catastrophiques sur toute l'industrie porcine canadienne. Le Québec, qui compte pour 45% des importations canadiennes de viande de porc, est particulièrement touché.

Dans le contexte tout nouveau de l'entente du libre-échange, l'imposition d'un droit compensateur confirme le peu de changements au niveau du pouvoir des pays d'imposer des restrictions sur leurs importations. Si l'esprit de l'entente insiste pour que les deux pays lèvent leurs obstacles respectifs à la libre circulation des biens entre les deux pays, elle n'est en fait qu'un énoncé de bonnes intentions. Les Américains continuent leurs actions protectionnistes.

Devant la menace d'une réduction inévitable du prix reçu par le producteur par l'imposition de ce droit, nous nous inquiétons du déroulement au niveau fédéral de ce dossier.

Les nombreux politiciens qui nous ont vanté les mérites de cette entente durant des mois, en s'appuyant, entre autres, sur les possibilités de débouchés considérables pour le secteur porcin, sont restés plutôt silencieux sur le sujet jusqu'à maintenant.

Ils peuvent être assurés que du côté de notre organisation, les actions seront entreprises de façon à s'assurer que les démarches du gouvernement fédéral appuieront la défense des intérêts des producteurs dans cette affaire.

Les bénéfices de nos actions collectives pour organiser notre mise en marché en mettant en fonction l'encan électronique, pour augmenter la consommation en s'impliquant dans des campagnes de promotion soutenues, pour stabiliser notre revenu par des revendications au niveau de la reconnaissance de nos coûts réels de production, pour ne nommer que quelques dossiers, devront être jumelés à l'assurance du maintien de nos marchés d'exportation sans saboter nos acquis. Les politiciens devront sortir du silence et nous assurer qu'on ne marchandera pas l'industrie porcine canadienne au nom de la bonne entente canado-américaine.

LA TERRE DE CHEZ NOUS
Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique
Fondé en 1929

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: André CHARBONNEAU
Rédacteur en chef adjoint responsable des périodiques spécialisés: Jean SAVARD
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires: Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 363-0522
Responsable du tirage: Micheline COURCHESNE
Administration: Jocelyne GAREAU
Composition et montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: *1 an, 19 $; 2 ans, 32 $; 3 ans, 40 $*
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au: Service du tirage, La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9 (Pas d'argent comptant S.V.P.)*

Dépôts légaux
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

DES VERRATS DE BONS ÉLEVEURS

J. et R. Perreault inc.
Éleveur de porcs pur sang
Prop.: Réjean Perreault
Gérant: André Clermont
DU KÉBÉCOIS
PUR SANG
Troupeaux exempts de maladie et sous contrôle ROP
LANDRACE — DUROC — HAMPSHIRE
MÂLES ET TRUIES HYBRIDES
184, rg St-Jacques, St-Patrice, Lotbinière (Québec) G0S 1B0
Tél.: (418) 596-2522
(418) 596-2520

Tél. 514-791-2175
Madeleine Hayeur
Eleveur de porcs pur sang
DUROC — LANDRACE — HAMPSHIRE
724 Petit Rang
STE-HELENE (sortie 152, route 20) Co. Johnson, Qc

YN/NY
Truies Hybrides
Ferme Les Gorets Inc.
Programme sanitaire du M.A.P.A.Q.
460, St-Nicolas
St-Irénée
Cté Charlevoix
G0T 1V0
JEAN-ROCK BOUCHARD, propriétaire
Tél. (418) 452-3530
Livraison partout au Québec

LES ÉLEVAGES BAILLARGEON INC.
Reproducteur R.O.P.
YORKSHIRE
LANDRACE
DUROC
HAMPSHIRE
SPOT
FEMELLES YN
SIMON BAILLARGEON
166, St-Charles
Ange-Gardien, Rouville
J0E 1E0
Tél. (514) 293-7439

Bienvenue à notre ferme,
Nicole et André Milot
FERME DES MILOT INC.
ÉLEVEUR DE FEMELLES HYBRIDES FI
YN ET NY
550, boul. Trudel, YAMACHICHE, Cté St-Maurice (Québec) G0X 3L0
Tél. (819) 296-3247

Marché du porc en 1989

par Pierre Aubin,
agro-économiste
Office des provendes du Canada

Les perspectives de prix pour le porc sur pied durant les prochains mois ne sont pas très reluisantes. En effet, le dernier rapport Hogs & Pigs sur le cheptel porcin aux États-Unis nous laisse entrevoir un volume d'abattage qui durant les prochains mois sera à la hausse, par rapport au niveau déjà élevé du premier semestre de 1988.

Bien que le rapport nous confirme que le cheptel porcin au 1er mars était sous le niveau de l'an dernier, on ne peut sûrement pas parler de liquidation massive. En fait le rapport a été mal reçu par le marché qui s'attendait à une phase de liquidation beaucoup plus importante, compte tenu des pertes financières que les producteurs assument depuis quelques mois. Par exemple, le prix moyen du porc aux sept marchés la semaine dernière à 36,49 $ U.S./100 lb se compare à 42,27 $ U.S./100 lb l'an dernier durant la même période.

Le prix du porc est fortement influencé une modification légère de la production, tant à la hausse qu'à la baisse. À ce stade-ci de l'année les abattages cumulatifs de porcs aux É-U sont à la hausse d'un peu plus de 2 %, tandis que les stocks de porc en entrepôts frigorifiques sont à des niveaux records. Conséquence de cette hausse de l'approvisionnement, le prix du porc vivant est en baisse de 14 % comparativement à 1988. Durant les trois dernières semaines les abattages hebdomadaires aux É-U ont été fortement plus élevés que ceux des dernières années à la même période.

PRIX DU PORC AUX SEPT MARCHÉS AMÉRICAINS
$U.S. / 100 livres
(Porcs châtrés & jeunes truies)

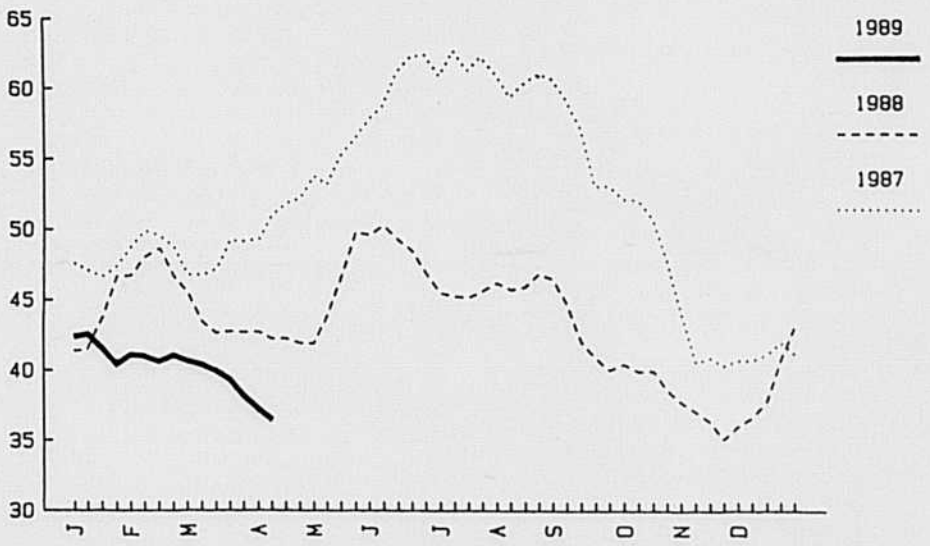

Au premier mars, le nombre total de porcs aux É-U était évalué à 52 485 000 têtes, soit le même niveau que l'an dernier. La portion des porcs qui sont gardés pour la reproduction sont à la baisse, tandis que l'on retrouve plus de porcs de marché.

À 7 011 000 têtes, le nombre de porcs de reproduction représente un recul de 2 % depuis l'an dernier. Cette faible réduction du nombre de porcs gardés pour la reproduction a déçu quelque peu les analystes qui s'attendaient plutôt à ce qu'ils soient en baisse de 4 %.

Abattages

Le premier mars, aux É-U, le nombre de porcs de marché était évalué à 45 474 000 têtes, un approvisionnement à la hausse de 1 % par rapport à l'an dernier. De ceux-ci les porcs avec un poids situé entre 120 et 179 lb étaient en hausse de 3 %. Les porcs dans cette strate de poids seront abattus durant les mois d'avril à mai. Dans les dix principaux États, leur nombre était à la hausse de 1 %.

En ce qui a trait aux abattages durant les mois de mai à juillet, ils devraient être supérieurs de 2 % par rapport à l'an dernier. Cette hausse correspond au nombre de porcs de marché avec un poids variant entre 60 et 119 lb au 1er mars.

Les abattages durant le premier semestre de 1989 seront supérieurs à l'an dernier, tandis qu'ils commenceront à reculer sous le niveau de l'an dernier au deuxième semestre. La première indication de la diminution des abattages pour le deuxième semestre est le nombre de porcs de marché de moins de 60 livres qui, au 1er mars, était en baisse de 2 % depuis mars 1988.

Stocks de porc réfrigéré

Le marché n'a pas absorbé totalement la hausse de production porcine des derniers mois, et en février le niveau de porc en entrepôt frigorifique aux États-Unis atteignait un nouveau record pour cette période. Évalués à près de 360 millions de livres les stocks étaient à la hausse de 104 millions de livres depuis février 1988. Particulièrement lourd de conséquence pour le prix des flancs de porc était le niveau des stocks qui à 122 millions de livres, représentait un nouveau volume record. L'an dernier, les stocks de flancs de porc étaient de 63 millions de livres.

Le marché fait donc face actuellement à une hausse des abattages tout en subissant les pressions du niveau record de porc en entrepôt frigorifique.

Mises bas

De décembre 1988 à février 1989, le nombre de mises bas aux É-U a été de 2 674 000, un recul de 2 % depuis la même période l'an dernier. Cependant le nombre de porcelets réchappés par portée était de son côté à la hausse de 1 % avec 7,78 porcelets/portée, soit un niveau record pour cette période. Cette meilleure efficacité ramène la production de porcelets pour cette période qu'à 1 % sous le niveau de l'an dernier.

Selon les intentions des producteurs recensés au début mars, le nombre prévu de mises bas pour les mois de mars à mai sera en baisse de 3 % comparativement à l'an dernier, et de 4 % pour la période s'échelonnant de juin à août prochain. Compte tenu du faible niveau de prix sur le marché au comptant dernièrement, et des indications des prix à venir sur les marchés à terme, les producteurs vont possiblement diminuer encore plus le nombre de mises bas durant ces périodes.

PORCS DE MARCHÉ DANS DIX ÉTATS
1er MARS, 60 À 119 LB
('000 TÊTES)

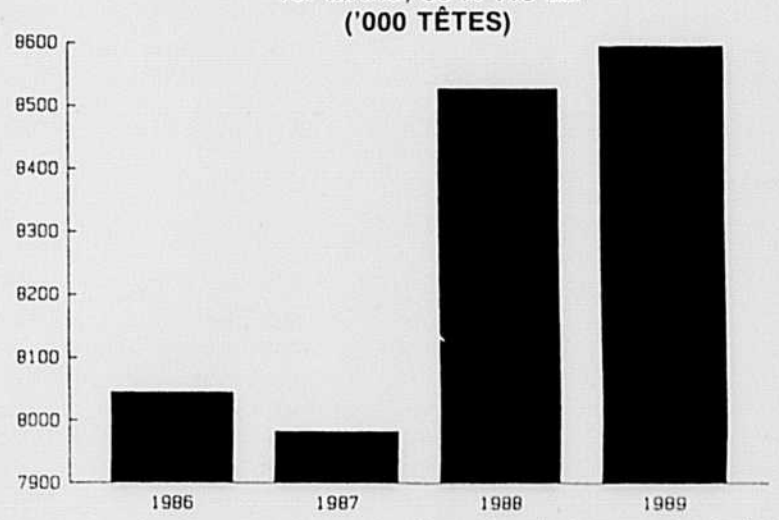

Prix au détail

Le National Pork Producers Council représente les intérêts des producteurs de porc américain. Récemment, il a adressé une lettre aux détaillants américains leur demandant de réduire le prix du porc au détail. Le NPPC espère qu'avec une diminution du prix au détail, la demande du consommateur sera plus forte. Si les détaillants américains répondent favorablement à la demande du NPPC et que l'écoulement au détail s'accélère on pourrait s'attendre à une remontée des prix à moyen terme. Cependant il est trop tôt pour connaître la réaction des détaillants. À tout le moins cette demande du NPPC démontre la situation difficile que doivent vivre actuellement les producteurs de porcs. Le prix du porc sur le marché canadien étant directement relié au prix sur le marché américain, nos producteurs subissent les mêmes contrecoups que les éleveurs au sud.

Prix des moulées

Avec la hausse prévue des ensemencements de grains aux É-U et au Canada, le prix des moulées devrait diminuer cet automne. Comme d'habitude tout dépendra du rendement final. Cependant on sait déjà que les ensemencements de maïs aux É-U seront à la hausse de 8 % selon les premières intentions d'ensemencement, tandis que dans l'Ouest canadien les emblavures d'orge devraient augmenter de 15 % par rapport à 1988.

N'étant qu'au tout début de la période d'ensemencement de maïs aux É-U, on ne peut faire de juste évaluation de la production tant qu'on ne sera pas plus avancé dans la période de croissance. Cependant avec des conditions de croissance normales la récolte de maïs a le potentiel d'atteindre les 200 millions de tonnes, comparativement aux 125 millions de tonnes récoltés suite à la sécheresse de 1988. Dans pareil cas, le prix du maïs sur nos marchés pourrait reculer de 25 $/tonne à 40 $/tonne par rapport à son niveau actuel. Ce qui permettrait au producteur de porcs de souffler quelque peu.

ETATS-UNIS, TRUIES
NOMBRE DE MISES BAS, DE MARS A MAI
('000 tetes)

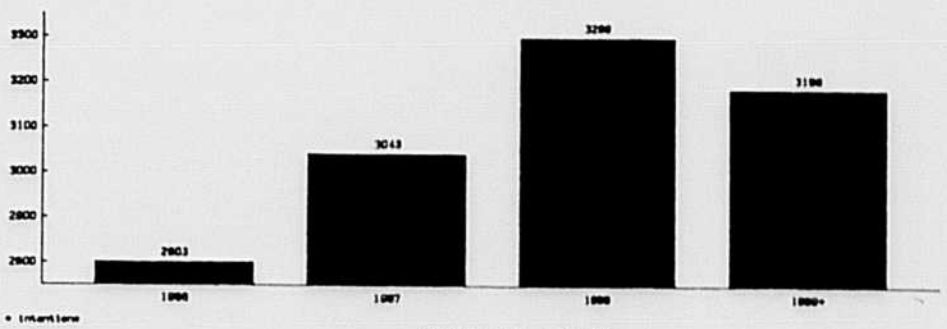

ETATS-UNIS, TRUIES
NOMBRE DE MISES BAS, DE JUIN A AOUT
('000 tetes)

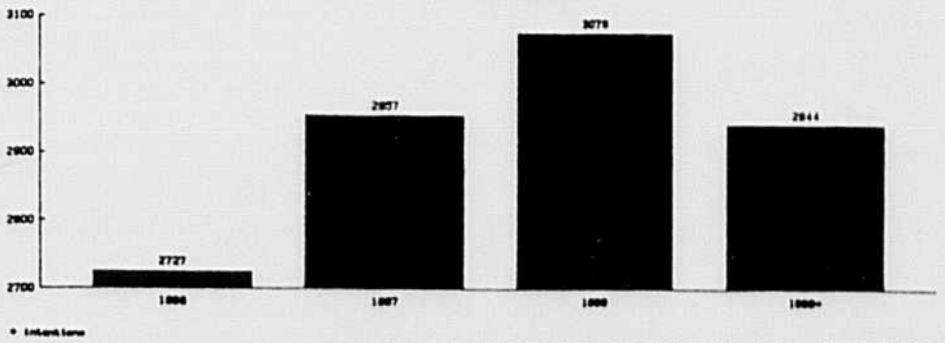

DIÉSEL
ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRATRICE
MINI-MOTEUR
INC.

Groupe Maska
INC.

division génératrice

VENTE – SERVICE – LOCATION

GÉNÉRATRICE D'URGENCE

WINPOWER CORPORATION

Région (514) 1-800-363-5466
Région (819-418) 1-800-363-0114

550 Vaudreuil
St-Hyacinthe J2S 4H2

Le dépistage de la pleuropneumonie porcine: une longe route semée d'embûches

Tiré d'un texte de Guy-P. Martineau,
Faculté de médecine vétérinaire,
Université de Laval

Il y a encore beaucoup de confusion lorsque l'on parle de pleuropneumonie porcine. Parle-t-on de la maladie, de l'infection, de sérologie, du microbe?... De quels sérotypes parle-t-on?... Ces quelques questions méritent un bref rappel.

Actinobacillus (Haemophilus) pleuropneumonice est le nom du microorganisme responsable. Il faut tout de suite préciser qu'il existe au moins dix variants (ou sérotypes) différents au Québec et que tous n'ont pas la même importance. Le sérotype 1 et le sérotype 5 sont les plus agressifs et responsables de la majorité des cas cliniques au Québec.

L'image de la maladie varie selon les types d'élevages: souvent inapparente chez le naisseur, elle est souvent à rététition chez le naisseur-finisseur et chez le finisseur en rotation avec cependant des fluctuations saisonnières. Le finisseur en système «tout plein-tout vide» a la possibilité, à chaque lot, de se débarrasser du problème... mais ce n'est pas facile.

Maladie et infection

1- Maladie clinique

Elle est encore très importante. Une première et simple raison en est qu'un élevage atteint ne se débarrasse pas facilement du microbe surtout s'il est de type naisseur-finisseur ou de type finisseur en rotation. En plus, de nouveaux cas apparaissent encore régulièrement. Il faut retenir que les «beaux cas» (ceux qui sont caractéristiques et qui malheureusement font mourir) sont souvent associés aux sérotypes 1 et 5.

Avec la maladie clinique, un autre point inquiétant est l'augmentation de résistance du microbe aux différents antibiotiques. Les résultats du GREMIP montrent que certains antibiotiques souvent utilisés n'ont presque plus d'effet. Il y a encore trop d'utilisation de «cocktails» soit-disant «miracle». Le miracle, dans le contrôle de cette maladie, c'est avant tout la manière dont on identifie et détecte les animaux en début de maladie. En utilisant ces «cocktails», on prend le risque 1- d'augmenter très rapidement la résistance du microbe, 2- de cacher un antibiotique inefficace et donc inutilement coûteux et 3- d'être peu efficace. Donc, beaucoup de risques pour rien.

2. Infection sans maladie

Comme les sérotypes 1 et 5 sont les plus importants au Québec, la situation est mieux connue pour ces deux sérotypes. Seul un test sérologique (examen du sang) peut déceler l'infection. On entend fréquemment énoncer des critiques sur les tests sérologiques:

1- S'il faut utiliser plusieurs tests, c'est qu'aucun n'est bon.
2- Il y a des animaux positifs à un test et négatifs à un autre. Nous sommes conscients de ces critiques et nous allons tenter d'y répondre.
3- Un sérum positif peut devenir négatif.
4- Une sérologie positive (1 ou 5) sans signe clinique est impossible.

Les tests sérologiques

1- S'il faut utiliser plusieurs tests c'est qu'aucun n'est bon.

Il ne s'agit pas ici d'expliquer les trois tests utilisés au Québec. On les appelle habituellement, dans le jargon du laboratoire, CFT, ELISA et 2-ME. Le CFT est le test de référence au travers le monde. Toutefois, il est très difficile à exécuter et ne peut être fait que sur un nombre limité d'animaux. De plus, il ne «dit» pas tout. Grâce aux travaux du GREMIP, il a été possible de démontrer ses limites.

L'ELISA, test développé au GREMIP est de plus en plus utilisé dans le monde entier car il est plus facile à faire et automatisable. Ses performances sont excellentes. Toutefois, il ne «dit» pas tout à fait les mêmes choses que le CFT.

Le 2-ME, également développé au GREMIP est particulièrement intéressant pour les porcelets et surtout pour le sérotype 1.

Le GREMIP a démontré que l'utilisation de trois tests permettait d'être plus efficace.

2- Il y a des animaux positifs à un test et négatifs à un autre.

Par ces tests, on peut identifier les animaux positifs, négatifs et «suspects». Un animal positif est un animal dont le sérum est à la fois positif au test CFT. Le revers de la médaille concerne le nombre d'animaux suspects. Un animal suspect est un animal dont le sérum est positif au test ELISA et négatif au test CFT ou vice-versa.

3- Un sérum positif peut devenir négatif.

Quand on dit qu'un sérum positif peut devenir négatif, il faut comprendre qu'un test sérologique n'est pas comme une porte ouverte ou fermée. Il a fallu décider, sur des bases expérimentales, un seuil de positivité (Figure 1). Ainsi, dans le cas des sérums que nous appelons «limités» car à la limite de la positivité, une légère variation peut alors très facilement donner soit une réponse positive soit une réponse négative.

4- Une sérologie positive sans signe clinique est impossible.

On entend souvent dire que les tests se trompent puisqu'il n'y a pas de signes cliniques dans l'élevage testé ou encore que l'élevage d'origine des animaux qui sont en quarantaine est exempt d'infection.

Dans le premier cas, faire la preuve, c'est-à-dire isoler le microbe, est toujours très difficile et très dispendieux. Un des projets de recherche du GREMIP, qui va débuter prochainement, vise à améliorer les techniques d'isolement d'Actinobacillus pleuropneumonice (pleuropneumonie) des voies respiratoires supérieures de porcs apparemment sains. Cette technique pourrait alors être utilisée dans certains cas pour régler des situations conflictuelles. Toutefois, ces techniques sont excessivement difficiles et ne pourront probablement jamais être utilisées de routine. Chez les animaux en quarantaine, il faut retenir que l'interprétation est difficile si l'on ne connaît pas le statut sanitaire de l'élevage d'où ils proviennent.

De plus, on ne peut passer sous silence l'interprétation d'un test. Faire un test est une chose mais l'interpréter est une autre affaire. L'interprétation tient compte du résultat du test comme tel mais aussi du nombre d'animaux positifs, suspects ou négatifs, l'âge des animaux, de la connaissance du dossier sanitaire de l'élevage d'origine dans le cas des quarantaines.

ON PEUT PRÉVENIR LA PLEUROPNEUMONIE PORCINE

Extrait du *Guide porc* du Conseil des productions animales du Québec (CPAQ-164)

La pleuropneumonie porcine se manifeste surtout dans les engraissements où elle affecte les sujets de tous les âges.

Sous sa forme aiguë, elle se caractérise par:
— Des mortalités brutales précédées ou non de troubles respiratoires importants avec fièvres.
— Les animaux sont très abattus.
— Après la mort: fréquent de constater la présence de spumosités sanguinolentes au niveau des narines et de la cyanose (couleur violacée) au niveau de l'abdomen.
— En l'absence de traitement, la maladie peut provoquer jusqu'à 40 % de mortalité.

Sous ses formes plus chroniques, elle se caractérise par:
— Des retards de croissance.
— De la toux occasionnelle.

Le traitement

Pour être efficace, le traitement doit être institué très tôt, au tout début de la maladie. Pour éviter les mortalités, il faut impérativement traiter les animaux malades par injection. En effet, ils ne mangent pas et boivent moins. En pratique, ce qui s'avère le plus fructueux consiste à injecter les animaux malades 2 fois par jour avec des antibiotiques auxquels Actinobacillus pleuropleumonice est sensible. L'utilisation de médicaments dans l'eau et/ou la moulée ne semble pas économiquement rentable compte tenu des résultats obtenus.

Mesures de prévention

Voici quelques-unes des mesures visant à prévenir cette maladie.

A- CHEZ LES FINISSEURS

1- Ne jamais acheter des sujets de source inconnue (encans, commerçants).
2- N'achetez des animaux que d'un minimum de fournisseurs (une seule maternité, si possible).
3- S'assurer, par des prises de sang, que ces fournisseurs sont exempts de réacteurs à la sérologie; si seulement quelques-uns le sont, regrouper les porcelets venant de maternités à statut identique (les porcelets de maternités non infectées ne doivent pas être mélangés avec des porcelets issus de maternités infectées).
4- Éviter tout stress et pratiquer une régie impeccable.

B- CHEZ LES NAISSEURS

1- Viser l'obtention d'un troupeau fermé, c'est-à-dire n'introduire aucun porc de l'extérieur dans ses bâtiments.
2- Si l'achat d'animaux de remplacement est essentiel, utiliser la sérologie et une quarantaine avant de les incorporer au reste du troupeau.
3- Éviter tout stress et posséder une régie impeccable.
4- Dans les maternités infectées, il est possible d'appliquer un programme d'éradication basé sur des examens sérologiques associés à une antibioprophylaxie.

Maussade

Au traitement anti-stress à la biotine de Salsbury d'agir.

Au moment du sevrage, les porcs sont stressés car ils sont souvent déplacés, rassemblés en grand nombre, manipulés et ils doivent s'habituer à une alimentation différente. Le stress s'accompagne fréquemment d'une perte d'appétit. La croissance des animaux est par conséquent ralentie. Dans certains cas, les besoins nutritifs quotidiens n'étant pas satisfaits, la vulnérabilité du jeune porc face aux infections est accrue.

Le traitement anti-stress à la biotine de Salsbury, qui peut aisément être dissout dans l'eau de l'abreuvoir, garantit l'absorption de vitamines pendant la période d'ajustement à l'alimentation qui suit le sevrage. L'élément-clé de sa composition, la biotine, est reconnu essentiel pour l'efficacité alimentaire et le développement normal des pieds, des pattes et de la peau. Les électrolytes du traitement anti-stress à la biotine permettent le rétablissement des niveaux des fluides corporels chez les porcs sevrés déshydratés par les diarrhées. Les vitamines et les électrolytes combinés du traitement anti-stress a la biotine assurent une croissance saine pendant la période critique du sevrage et permettent aux porcs de s'alimenter à nouveau correctement.

Pour plus de renseignements, consultez votre fournisseur de produits de santé animale ou adressez-vous à:

LABORATOIRES SALSBURY LTÉE
95, rue Landry, Trois-Rivières (Québec) G9A 3C8 (819) 378-2434

PROMOTION

La viande de porc sous le signe de la fête

Marie Boisvert,
conseillère en publicité et en promotion
FPPQ

Afin de renforcer l'image de notre produit et de lui assurer une bonne visibilité au cours de la période estivale, la Fédération a développé un concours grand public qui lui permettra de créer quatre événements médiatiques d'importance. En collaboration exclusive avec le magazine populaire COUP DE POUCE et quatre stations radiophoniques participantes, quatre journées champêtres seront organisées dans le cadre du concours « Les festins plein air du porc nouveau». Ces journées auront lieu aux dates et aux endroits suivants:
12 juillet - Mont Saint-Sauveur (CKAC)
19 juillet - Château Bromont (CHLT)
6 août - Base de plein air CEPAL (CJMT)
13 août - Village des sports de Valcartier (CHRC).

Par le biais de spots radiophoniques et par une annonce magazine double page, le public sera invité à participer au concours en remplissant un bon de participation inclus dans les parutions des mois de mai et juin de COUP DE POUCE. Des gagnants seront tirés au hasard et ils se mériteront quatre billets pour l'une des quatre journées plein air. Chaque journée champêtre sera une dégustation sous le signe de la fête et de l'été. On redécouvrira la viande de porc à son meilleur au cours d'une journée remplie d'activités, d'animation et de surprises.

Cette promotion sera publicisée de cinq façons:
1. On retrouvera du matériel imprimé promotionnel dans tous les points de vente utilisés par COUP DE POUCE.
2. Il y aura mention de la promotion à l'intérieur des messages radio COUP DE POUCE diffusés sur le réseau Télémédia durant les 14 premiers jours de la sortie du magazine pour les parutions de mai et de juin.
3. Il y aura mention de la promotion dans les annonces COUP DE POUCE publiées dans les 21 hebdos Télémédia.
4. On parlera aussi de la promotion lors des 25 tirages en ondes dans chacune des stations radiophoniques.
5. Enfin, les stations radiophoniques seront sur place lors des journées champêtres et feront des interventions en ondes « en direct ».

Vous voulez en savoir plus? Alors achetez COUP DE POUCE de ce mois-ci!

Enfin un nouveau tableau de coupes de porc

La Fédération a collaboré au développement d'un nouveau tableau de coupes de porc produit par Agriculture Canada et Porc Canada. C'est un outil formidable de promotion et fort bien fait qui contribuera certainement à renforcer le concept de « qualité » de notre produit.

Le tableau format affiche sera distribué aux chaînes alimentaires et aux boucheries. Le tableau version fiche technique, qui contient au verso les plus récentes informations sur le porc en général, sera distribué sélectivement au grand public. Ce matériel sera disponible très bientôt.

D'excellents rapports avec les diététistes

La Fédération rend hommage à une amie chère, récemment décédée, des diététistes du Québec en créant le Prix d'excellence Andrée Beaulieu de la FPPQ. Soulignons que c'est la première fois au Québec qu'un annonceur développe conjointement avec la Corporation professionnelle des diététistes du Québec un projet d'encouragement à ses membres en commanditant un Prix d'excellence accompagné d'une bourse en argent. L'obtention de la POMME DORÉE l'année dernière a sûrement contribué à ouvrir des portes jadis fermées pour les producteurs de porcs auprès de ce public-cible.

Le Prix d'excellence Andrée Beaulieu sera décerné lors du prochain congrès de la Corporation qui aura lieu cette année le 1er juin à Chicoutimi. On s'attend à des retombées de presse très intéressantes pour les producteurs.

Augmentation des prélevés de promotion

La consultation se poursuit en région

Au moment de mettre sous presse, cinq assemblées régionales annuelles des syndicats des producteurs de porcs ont eu lieu. Au cours de celles-ci, les producteurs et productrices ont exprimé clairement leurs points de vue sur la planification à moyen terme de la promotion et sur le niveau de la contribution financière souhaitée pour la première année du plan.

Par ordre chronologique, voici les résolutions prises dans chaque région: les Laurentides — statu quo 0,10 $, Nicolet — 0,20 $. Les régions de Saint-Jean/Valleyfield, Saint-Hyacinthe, l'Estrie, Beauce, Lanaudière, Côte-du-Sud et Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont toutes prononcées en faveur d'une contribution de 0,25 $.

Rappelons qu'après la consultation au niveau régional, les délégués auront à se prononcer sur le sujet à la prochaine assemblée générale annuelle de la Fédération qui aura lieu cette année les 21 et 22 juin à Matane.

(M.B.)

Nous sommes fabricants d'équipement de porcherie de haute qualité

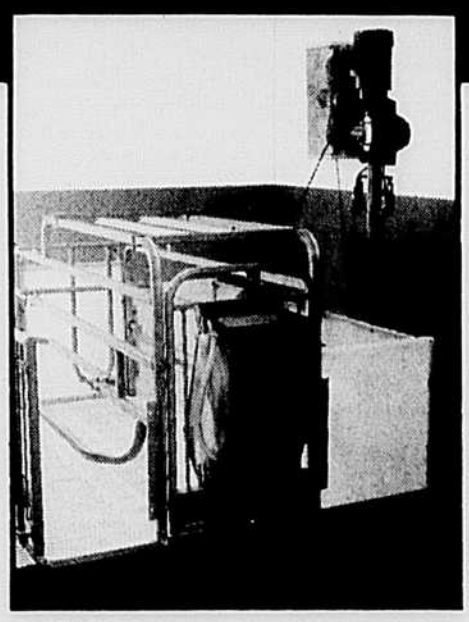

Nous pouvons combler la plupart de vos besoins en équipement:

- CAGE À PORCELETS
- ENCLOS DE GESTATION
- ENCLOS DE POUPONNIÈRE
- LATTES DE BÉTON
- SYSTÈME DE NETTOYEUR
- TRÉMIES
- CHARIOTS
- ET PLUSIEURS AUTRES...

Nous sommes aussi distributeurs d'excellentes marques de produits dont:

Filter-Eeze®: PLANCHERS DE PLASTIQUE POUR LES CAGES

DOSMATIC PLUS: DOSEUR PROPORTIONNEL (MÉDICAMENTEUR)

BEE: ÉLECTRIFICATEUR DE CLÔTURE

Multifan: VENTILATEURS ET ACCESSOIRES DE VENTILATION

Venez nous visiter au CONGRÈS DU PORC
31 mai et 1er juin
au terrain d'exposition de St-Hyacinthe
kiosques 30-31-32-33

Et beaucoup plus encore!
Pour de plus amples informations, consultez un de nos représentants
Le spécialiste en ventilation et équipement de porcherie

GODRO inc.
C.P. 280 Roxton Pond, Québec
TÉL.: (514) 372-1347
FAX: (514) 372-8485

PAULINE LORANGER ET SON ÉLEVAGE DE PORC:

Le succès d'une femme seule dans un monde d'hommes

par Michel Bélair

Les éleveurs de porcs installés sur les rives pourtant bucoliques de la petite rivière l'Assomption ont connu des heures difficiles à la fin des années 70. C'est dans cette région, on s'en souviendra, qu'un tollé de protestations avait d'abord mené à un règlement édicté par le ministère de l'Environnement (MENVIQ) puis à un moratoire sur le développement de l'industrie porcine: il fallut procéder à un certain nombre d'ajustements de la production dans toute la région. On disait alors que les eaux de la rivière et peut-être même la nappe phréatique avaient été contaminées par les fosses à purin du secteur: tout le Québec agricole en a frémi. Heureusement, les choses ont changé depuis. Partout les éleveurs s'adaptent maintenant aux nouveaux défis posés par la protection de l'environnement. Du côté de Saint-Paul de Joliette, les protestations se sont tues et les unités d'engraissements et les maternités porcines se font face à nouveau sur la route 138 qui serpente le long de la rivière entre Joliette et l'Assomption. C'est pourtant dans ce climat tendu, quelque 20 mois avant le règlement de 1981 sur la protection de l'environnement en milieu agricole, que Mme Pauline Loranger décidait d'assumer seule la succession de son mari. Et de continuer à engraisser ses 1 300 porcs!

Une femme dans un monde d'hommes

«À l'époque, explique Mme Loranger, la ferme c'était d'abord une maternité porcine; elle était située de l'autre côté de la route, juste en face de la maison. Je me suis occupée de cette maternité durant dix ans, avec mon mari. Tout juste avant l'accident qui devait l'emporter, nous venions d'ouvrir l'unité d'engraissement que j'exploite maintenant. Et puis c'est arrivé... Mon fils n'avait alors que 9 ans et j'ai compris rapidement qu'il n'était pas question que je fasse autre chose; j'avais trouvé ma vocation, je ne voulais pas quitter la ferme. Sauf que je ne pouvais pas continuer à m'occuper seule de la maternité et de l'engraissement. Il fallait faire un choix entre les deux: j'ai vendu la maternité quelques jours à peine avant la date limite fixée pour le règlement dans la région. Il y a de cela presque 11 ans et je n'ai jamais regretté ma décision depuis; si c'était à refaire, je recommencerais.»

Pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas courant de voir une femme seule à la tête d'une porcherie! Règle générale, les propriétaires d'entreprises porcines sont des hommes. Pauline Loranger a donc dû tout apprendre «sur le tas», littéralement! «J'ai d'abord pris mon expérience avec mon mari, poursuit-elle. Lorsque je suis arrivée ici, je ne connaissais rien de tout cela puisque ma famille était établie à Rawdon, en plein village; avant de me marier je n'avais jamais vu une porcherie sinon du bord de la route! Mais je me suis mise à m'occuper de la maternité porcine pendant que mon mari cultivait les champs; c'est comme ça que j'ai appris et que je me suis mise à aimer ça. Plus tard, lorsque j'ai décidé de garder l'engraissement, j'étais bien consciente que ça représentait un défi énorme, mais j'aime les défis.»

En effet! Dans un marché aussi instable que le porc, il faut déjà avoir les nerfs solides pour passer à travers les hauts et les bas des fluctuations de prix; c'est encore plus exigeant, on s'en doute, pour une femme seule dans un monde d'hommes. Et surtout dans une région qui était montrée du doigt par les environnementalistes de l'époque, Louis-Paul Allard en tête. Mais même si elle «porte sa nervosité à l'intérieur» comme elle dit, Pauline Loranger est justement une femme aux nerfs solides. Fière, la voix forte, imposante, les yeux perçants, elle est de celles qui affirment leurs droits et qui ne se laissent pas impressionner. Aux réunions de producteurs de la région, elle est l'une des rares éleveuses; elle a dû se battre pour être reconnue au même titre que les autres.

«Au début, ça se passait un peu comme quand une femme va faire réparer son auto dans un garage; tout le monde essaie de profiter de la situation, de lui passer un sapin comme on dit. Quand mon mari est mort, mes voisins m'ont donné un bon coup de main, mais j'ai dû «passer au garage» moi aussi! Tout le monde se servait en premier et il a fallu que je me débatte par exemple pour réussir à obtenir des porcelets de qualité! Comme si c'était moins important pour moi parce que je suis une femme! Les premières fois, je ne savais pas trop comment réagir, mais j'ai vite compris qu'il fallait que je prenne ma place parce que personne n'allait me la donner. Surtout qu'en général, vous avez certainement remarqué, les prix sont plus souvent à la baisse qu'à la hausse dans le porc. Il faut compter serré et tout surveiller de très près si on ne veut pas être obligé de manger sa chemise.»

Les deux relèves

C'est dans un bâtiment de type traditionnel que Pauline Loranger continue à assurer la relève et à tenir le fort. La porcherie, qui fait 300 pieds de long par 45 de large, a été construite en 1979 selon les spécifications en vogue à l'époque: la fosse à purin est située tout juste à côté du bâtiment et on en a construite une autre il y a quelques années pour éviter les débordements au printemps. Cette dernière fosse, plus moderne, est raccordée à la première et pourrait facilement accommoder une maternité d'une centaine de truies, ce qui fait partie des projets à long terme de Pauline Loranger, ou plutôt de la «deuxième relève», comme on le verra. Le bâtiment central est divisé en deux sections; la première, qui comprend trente parcs en fer, est réservée aux porcelets qui arrivent du «naisseur» situé, évidemment, juste en face, de l'autre côté de la 138. L'autre partie (trente unités en béton celles-là) sert à la finition. Les porcelets entrent chez notre éleveuse à un poids moyen de 30 livres et en sortent à 210 livres, quatre mois et demi plus tard, pour l'abattoir. La rotation s'établit à 50 porcs par semaine en moyenne, ce qui donne un roulement annuel d'environ 2 500 porcs par année. Comme c'est souvent le cas dans la région, l'entreprise de Pauline Loranger fait affaire avec un important meunier qui lui fournit les moulées nécessaires à l'alimentation des porcs. Depuis onze ans, tout cela fonctionne rondement, malgré les hauts et les bas du marché. Tout à fait à l'aise dans son style d'administration coulé dans le béton, la «patronne» a pour principe de ne pas se fier au crédit.

«J'ai eu la chance de partir avec une réserve d'argent liquide en vendant la maternité lorsque j'ai démarré, explique-t-elle. J'ai toujours surveillé mon affaire de très près ce qui m'a permis d'avoir des rendements constants même dans les périodes difficiles. En production porcine, les innovations technologiques ne manquent pas mais c'est encore l'implication directe du producteur qui fait la différence entre une porcherie qui vivote et une autre qui réussit. J'ai toujours essayé de tout faire moi-même, du moins le plus possible. Quand on a refait nos parcs en béton, par exemple, j'aurais très bien pu faire effectuer les travaux par un contracteur, mais on s'est occupé de tout cela nous-mêmes avec une petite bétonneuse. Je n'ai pas de dettes parce que je n'aime pas fonctionner à crédit. Et je n'ai jamais pris de risques inutiles non plus, ce qui arrive souvent chez les jeunes qui prennent la relève de leurs parents.»

C'est d'ailleurs ce qui risque de se produire à plus ou moins long terme sur la ferme de Pauline Loranger. Pas les dettes, puisqu'elle est intraitable là-dessus, mais la relève, la deuxième relève. Depuis septembre 1988, son fils Denis se montre en effet intéressé à s'occuper des affaires de la famille. Ses études terminées, il aide sa mère à plein temps et s'initie à toutes les phases du métier en assumant une part de travail de plus en plus importante. Denis a 20 ans et il a des projets. Il rêve, entre autres, de construire une maternité adjacente à la porcherie déjà en place, ou du moins d'en acheter une qui sera peut-être à vendre bientôt, un peu plus loin sur la 138. Ses yeux s'allument lorsqu'il en parle.

«Actuellement, le «naisseur» qui exploite cette maternité y parque 85 truies et certains signes laissent croire qu'il serait intéressé à vendre. Mais ses bâtiments peuvent facilement accueillir 125 truies. Avec 125 truies, j'arriverais presque à fournir notre unité d'engraissement. Même qu'en abaissant légèrement la production de l'engraissement, c'est-à-dire en gardant de 1 000 à 1 100 porcs au lieu de

suite à la page 43

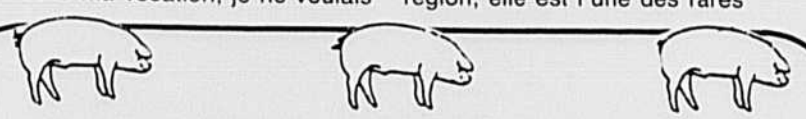

La bonne alimentation et la rentabilité de votre élevage ça vous intéresse?

NOUS AUSSI!

Voilà pourquoi "Producteurs de Porcs" nous vous offrons l'unique programme:

PERFO Porc SHUR-GAIN

- Perfo-Porc "DÉLICE"
- Perfo-Porc "SUPER DÉBUT MATERNITÉ"
- Perfo-Porc "SUPER DÉBUT PORC"
- Perfo-Porc "GESTANTE, NOURRICIÈRE, UNIQUE"
- Perfo-Porc "TOP DRESSING 10-40"
- Perfo-Porc "PORC À L'ENGRAIS"

RENÉ POIRIER LTÉE
4401 rue Crépeau
St-Félix-de-Valois, Qué.
J0K 2M0
Tél.: 889-5541

SHUR-GAIN

Les Equipements Modernes St-Félix inc.

TOUT POUR LE POULAILLER ET LA PORCHERIE

Spécialités
- Ventilateurs
- Génératrices
- Silos à moulée
- Moteurs

MEMBRE UNIFERME

(514) 889-2781
(514) 889-4886

suite de la page 42

1 300, j'y arriverais sans problème!» Mais sa mère, elle, n'est pas prête à investir un montant aussi considérable. Répondant à Denis avec un petit sourire au coin des yeux, elle parle plutôt d'une location. Pour tout de suite du moins. «C'est vrai que la tendance est au regroupement des phases (naisseurs-finisseurs), reprend Mme Loranger. Tout bien calculé, ce serait maintenant rentable d'avoir notre propre maternité surtout que Denis peut m'aider aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas il y a onze ans. Mais il faut tenir compte des risques aussi; ce que les jeunes n'ont peut-être pas tendance à faire. J'encourage Denis à prendre des initiatives, à formuler des projets; il a appris en me voyant travailler et je sais qu'il est sérieux. Mais il faut voir comment il se débrouillerait avec autant de responsabilités sur le dos. Et puis une maternité porcine, ça implique aussi des possibilités de maladies, des manques de constance dans la production des truies à cause d'une foule de facteurs parfois difficilement contrôlables. Surtout pour quelqu'un qui commence. Et quand il y a des paiements à faire au début de chaque mois...»

On ne réussit pas à faire rouler une porcherie de 1 300 porcs, seule, pendant onze ans, sans avoir un sens

de la réalité extrêmement concret. Le fils de Pauline Loranger en est bien conscient même s'il n'est pas toujours d'accord avec les choix de sa mère. Mais c'est elle la «patronne»... «On se parle, parfois assez fort, dit-il, mais on discute et c'est ça qui compte. Dans le fond, on finit toujours par se comprendre.»

ACHETEZ DIRECTEMENT DU GROSSISTE

LABORATOIRE **G.M.F.**

1-800-363-1339
(514) 774-3613
FAX: (514) 796-4272

INSECTICIDES ET RATICIDES

PRIX EXCEPTIONNEL pour mai et juin
EN PLUS **ESCOMPTE** additionnel de quantité de **5 % à 7 %**

DES MARQUES DE PRODUITS RECONNUS: ZOECON, COOPERS, AIRGUARD, SILUA, SANEX, AÉROXON, B.G., KENSAM, STARBAR
+ de 50 produits différents

Exemple de prix:

☐ grains à mouches, 2k	**25,89 $**
☐ Aéroxon collant 6'	**5,45 $**
☐ pulvérisateur B.G.	**195,00 $ tx**
☐ boucle d'oreille Atroban	**1,85 $ unité**
☐ Kon Pro 690	**13,55 $**
☐ Feuilles Silva (6)	**18,06 $**
☐ Ectiban 5 EC	**33,00 $**
☐ Ectiban 25 EC	**69,00 $**
☐ Maki pellets Bromadiolone	
5 × 100 g × 12 boîtes	**88,24 $ tx**
10 × 100 g × 12 boîtes	**120,06 $ tx**
☐ K5D5 12 × 450 g	**88,24 $ tx**
☐ machine Électric modèle 339	**350,00 $ tx**
☐ grains à mouches 10 kg	**122,00 $**
☐ vaporisation vache laitière 4 litres	**15,80 $**
☐ Rozol 20 kilos	**90,00 $ tx**
☐ Golden Marlin liquide 4 litres	**75,00 $**
☐ Machine B.V.T. complète	**44,50 $**
☐ KON 409	**9,00 $**

+ encore de nombreux produits trop longs à énumérer

+ 3 techniciens expérimentés pour répondre à toutes vos questions avec 3, 6, 14 ans d'expérience

+ livraison gratuite pour commande supérieure à 150,00 $

Prix disponible pour distributeur
Demander nos prix sur nos lumières et infrarouges Phillips

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE A. ET B.

Tous les porcs ne sont pas nes egaux. Leurs besoins varient en fonction de la genetique et de votre mode d'exploitation. Les frais d'alimentation et de sante d'un porc d'abattage representant entre 50 et 65 p. cent du cout total de la production, il va donc sans dire que le plus court chemin entre un porcelet et vos profits passe par le programme d'alimentation et de santé Perfo-Porc.

NOTRE OBJECTIF, VOTRE RENTABILITÉ.

Perfo-Porc de Shur-Gain est un programme hautement flexible qui répond à vos objectifs. Il offre un choix de 20 programmes d'alimentation différents et recommande un programme de santé adapté.

Il vous permet de donner aux porcs ce dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. Par exemple, sur un echantillon de 50 000 porcs passant de 14,4 kg vif à 79,9 kg de carcasse, les producteurs employant Perfo-Porc ont vu la consommation de moulee n'atteindre que 238 kg par porc produit avec une conversion base carcasse de 2,97. Par rapport a la moyenne, ces producteurs ont ameliore leur coût de production de 4,31$ par porc. Voilà de véritables économies!

VOUS ET L'ÉQUIPE SHUR-GAIN: UNE ASSOCIATION PROFITABLE.

Derrière tout bon programme il y a une equipe. Shur-Gain l'a compris depuis longtemps. Notre programme comprend l'assistance de vétérinaires, d'agronomes et de techniciens soucieux d'etablir avec vous une association des plus prospères. Comptez sur eux pour vous mettre sur le chemin du profit

Renseignez-vous a propos du programme Perfo-Porc de Shur-Gain a votre centre de service.

PERFO Porc SHUR GAIN
Nutrition Santé

DÉSISTEMENT DE RESPONSABILITÉ: Les résultats obtenus par l'usage de ce produit peuvent varier selon le degré individuel de race, d'environnement, de génétique, de santé et d'hygiène. En conséquence, les résultats individuels ne peuvent être certifiés ou garantis par Canada Packers Inc. et les Centres de service exploitants d'un Mémorandum de contrat de franchisage SHUR-GAIN.

Les résidus de sulfaméthazine Comment les éviter?

Isabelle Paradis

La sulfaméthazine est un produit pharmaceutique qui est incorporé dans certains produits alimentaires destinés aux animaux, ces produits étant utilisés à titre de stimulant de croissance dans les moulées de début. La sulfaméthazine est également efficace pour contrer les maladies respiratoires chez le porc.

Quelques précautions

Il est primordial que les moulées contenant ces produits ne soient pas données aux porcs à l'engraissement, de quelque manière que ce soit. La plupart du temps, la présence de résidus est due au fait que les éleveurs n'ont pas observé les périodes de retrait ou les dosages recommandés. Pour la sulfaméthazine incorporée aux aliments, cette période est de 10 jours.

Les produits qui contiennent de la sulfaméthazine et qui sont approuvés au Canada pour l'incorporation dans les produits alimentaires destinés aux animaux sont les suivants: AUREO SP 250G, AUREOMIX 625G, CHLORACHEL 250, SUPER CHLORACHEL 250, TYLAN SULFA G, CHLOR 250, SUPER CHLOR 250.

Par ailleurs, on recommande d'utiliser des produits offerts sous forme granulaire, ce qui réduit considérablement le risque de laisser des traces du médicament dans l'équipement servant à mélanger les aliments. Il arrive quelquefois, en effet, que des porcs à qui on n'a théoriquement donné aucun produit contenant de la sulfaméthazine soient positifs au test de dépistage. Cette contamination peut provenir de silos ou de trémis mal nettoyés ou encore se propager par les lignes d'eau. On suggère de nettoyer le système servant au mélange avec du grain moulu avant de préparer de la moulée médicamentée.

On recommande aussi d'éviter d'utiliser le même chariot pour les moulées médicamentées et les non médicamentées; de placer les porcs en finition dans des lieux propres où ils n'ont pas accès au fumier des porcs nourris avec de la moulée médicamentée. Il est également conseillé de garder un registre des porcs traités en indiquant les périodes de retrait et d'identifier les enclos où se trouvent les animaux traités.

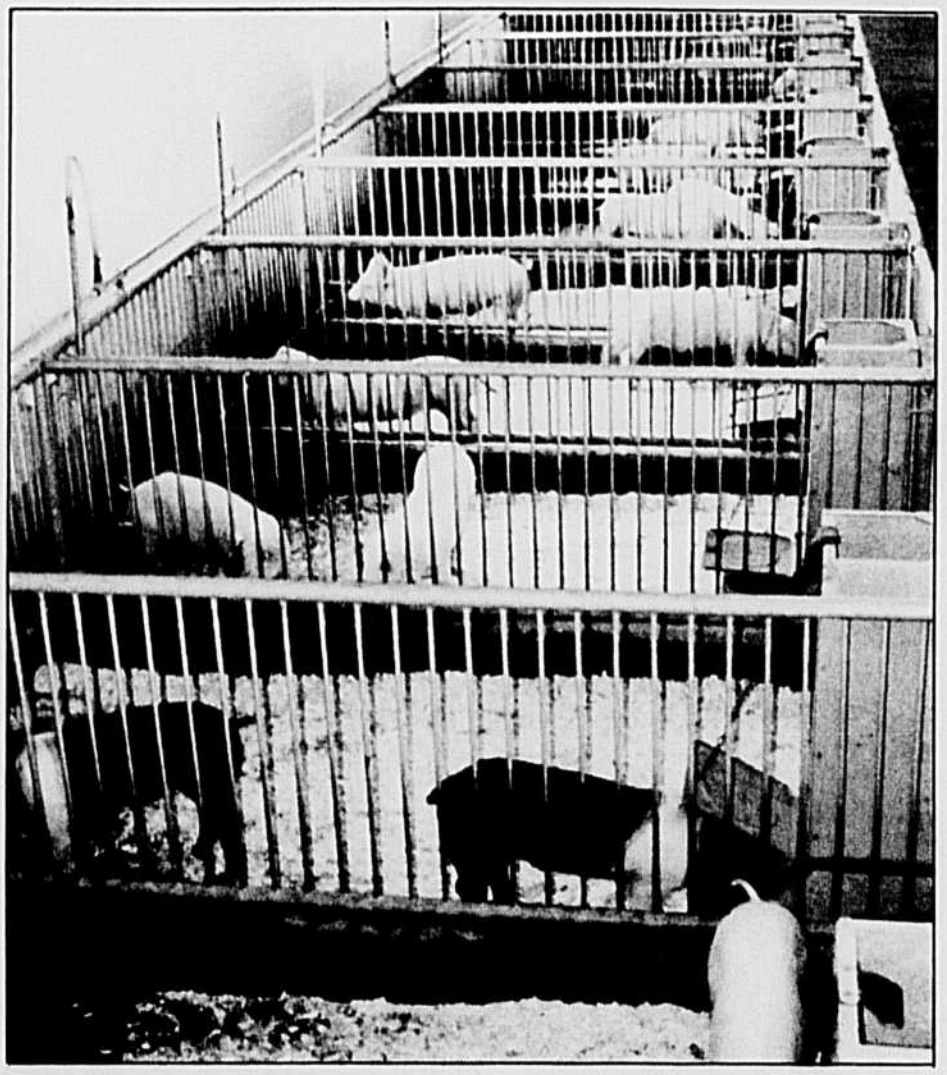

Comment s'en passer?

Mais pourquoi se sert-on d'un tel produit s'il risque tellement de laisser des résidus qui finissent par coûter cher à l'éleveur? Selon Robert Desrosiers, vétérinaire spécialisé dans les maladies du porc, c'est évidemment parce que le produit est efficace et peu cher. C'est aussi par habitude, parce que les éleveurs utilisent certains de ces produits depuis longtemps, que c'est rentable de le donner aux jeunes porcs et aussi parce que souvent on ne soupçonne pas que d'infimes quantités suffisent pour laisser des traces inacceptables.

La sulfaméthazine agit comme stimulant de croissance en luttant contre les infections respiratoires. Ces dernières sont plus fréquentes dans les porcheries à population élevée ou dans celles dont le système de ventilation n'est pas adéquat. Mais, selon le docteur Desrosiers, la sulfaméthazine n'est pas le médicament de choix pour l'éleveur qui doit avoir recours à un antibactérien. Les produits contenant de la tétracycline comporteraient, d'après lui, moins de risques. D'une part, on estime que les résidus de tétracycline ne sont pas nocifs comme ceux de la sulfaméthazine. D'autre part, la tétracycline, contrairement à la sulfaméthazine, ne s'incruste pas dans les parois des silos et de l'équipement.

Il faut toutefois se rappeler constamment que l'utilisation de tout produit médicamenté, quel qu'il soit, ne supprime pas l'importance de demeurer vigilant en termes de régie du troupeau ni la nécessité de respecter les dosages et les périodes de retrait.

TYSON DIVISON AGRICOLE.

Moulées complètes pour maternités et engraissement

Contrôle de qualité constant

Service vétérinaire

Renseignez-vous sur le programme de nutrition très haute performance pour tous les producteurs de porcs:

PERFO Porc SHUR GAIN

510, Bordeleau
(via La Providence)
C.P. 485, St-Hyacinthe

Tél. (514) 773-2551
Mtl (514) 467-1412
Ligne Watt 1-800-363-1005

TOUTE NOUVELLE GAMME DE LAVEUSES À PRESSION

- Pompe à pistons céramique de marque HYPRO
- Pratique et compact
- Entraînement direct et injection de détergent
- Plusieurs modèles mobiles ou stationnaires
- Moteur électrique ou à essence
- Modèle variant entre 1000 & 3600 lb/po².

Fabrique par:

PULVÉRISATEUR M-S INC.
4300, rue Vachon, R.R.#4
Drummondville, Qc
J2B 6V4
tel. 819-474-1910
fax 819-474-5317

MaxSi Jet

Résidus de sulfaméthazine On intensifie le dépistage

Isabelle Paradis

Depuis le mois de mars 1989, un nouveau test effectué dans les abattoirs permet de dépister plus rapidement les porcs qui présentent des résidus de sulfaméthazine. Ce test — appelé dépistage de sulfaméthazine sur place (DSSP) ou test SOS en anglais — s'inscrit dans le cadre du nouveau programme national d'échantillonnage des sulfamides mis sur pied par Agriculture Canada. Ce programme prévoit entre autres une augmentation du nombre de porcs échantillonnés, grâce à l'utilisation de ce nouveau test qui a l'immense avantage d'être réalisé à l'abattoir. Le programme permet en outre d'identifier le suivi auprès des producteurs trouvés fautifs.

Pressions américaines

Ce programme a été établi, entre autres, pour répondre aux pressions américaines auprès du gouvernement canadien en raison de la présence d'échantillons canadiens présentant des résidus de sulfaméthazine supérieurs à la limite permise. On se rappellera, qu'en février 1988, la question de la sulfaméthazine avait fait surface aux États-Unis suite à la diffusion d'une étude qui démontrait que cette substance, administrée à forte dose, avait causé le cancer chez des souris de laboratoire. Des inspecteurs japonais avaient d'autre part saisi des lots de carcasses de porcs américains présentant des résidus de sulfaméthazine en quantités supérieures à la norme japonaise, plus sévère que le seuil de tolérance américain.

À ce moment, le **National Pork Producers Council** (un regroupement de producteurs de porcs américains) avait recommandé à ses membres de suspendre volontairement l'utilisation de sulfaméthazine. D'autre part, les autorités américaines avaient envisagé de réduire davantage le seuil de tolérance, de 0,1 partie par million (ppm) à 0,01 ou 0,05 ppm. On a finalement maintenu le seuil initial, mais selon certains observateurs, il n'est pas exclu qu'on le révise à la baisse à court terme.

Répercussions commerciales

Selon Jean Troalen, de la direction de l'Inspection vétérinaire à Agriculture Canada, il est très important que les producteurs de porcs soient de plus en plus vigilants à cet égard, car de très petites quantités suffisent pour faire condamner une carcasse. D'une part, la confiance des consommateurs est en cause. D'autre part, les débouchés d'exportation — importants pour le Québec — pourraient être directement affectés. Ce sont souvent les mêmes entreprises, signale le Dr Troalen, qui sont trouvées fautives, mais c'est malheureusement l'ensemble des producteurs qui risquent d'en subir les conséquences.

Un test rapide et précis

L'utilisation du nouveau test, explique le docteur Troalen, simplifie beaucoup la tâche et améliore l'efficacité du dépistage. Les vétérinaires prélèvent tous les jours des échantillons au hasard dans les abattoirs auprès de lots provenant d'éleveurs différents. Agriculture Canada échantillonne ainsi près de 500 lots par semaine. Si le test sur place révèle qu'une carcasse est positive à la sulfaméthazine, on retient la carcasse en attendant une confirmation du laboratoire.

S'il y a confirmation, le producteur concerné ne peut plus vendre de porcs. L'encan électronique est informé et ne peut accepter d'offre d'un éleveur fautif. Afin d'être autorisé à vendre à nouveau, le producteur doit faire parvenir cinq porcs à l'abattoir pour ce qu'on appelle un «pré-test». Ces cinq porcs doivent être identifiés par une bande rouge sur le dessus de l'animal, dessinée avec une craie ou de la peinture non toxique.

Si on retrouve encore des carcasses positives parmi ces cinq porcs, le producteur n'est toujours pas autorisé à vendre. Il retrouve son droit de vendre uniquement lorsque le lot de cinq porcs qu'il fait parvenir à l'abattoir est entièrement négatif au test de dépistage.

Concertation

Cette question a amené les divers intervenants (ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, vétérinaire, pharmaciens, producteurs, abattoirs, meuniers) à se réunir pour adopter des mesures concrètes en vue d'éliminer la présence de résidus de sulfaméthazine dans le porc.

La Fédération des producteurs de porcs a ainsi mis sur pied un comité chargé de rencontrer les éleveurs fautifs pour les sensibiliser aux répercussions associées à la présence de résidus. Tout comme les vétérinaires, la Fédération distribuera de l'information sur les substituts à la sulfaméthazine ainsi que sur les méthodes préventives.

De leur côté, les abattoirs se sont engagés à refuser de payer les porcs qui dépassent les normes en termes de résidus. Par ailleurs, les vétérinaires et l'Association des meuniers souhaitent diffuser de l'information sur les bonnes pratiques relatives à l'usage des produits contenant de la sulfaméthazine.

Projet-pilote en Ontario

L'automne dernier, les producteurs de porcs ontariens décidaient de s'impliquer concrètement dans la lutte contre les résidus de sulfaméthazine. L'Association des producteurs de porcs ontariens et Agriculture Canada ont subventionné et réalisé conjointement un projet-pilote de dépistage intensif. Pendant cinq semaines, 2 322 porcs provenant de 2 250 entreprises ontariennes ont été testés. Lorsqu'on dépistait des porcs positifs, des spécialistes d'Agriculture Canada se rendaient à la ferme concernée pour apporter les corrections qui s'imposaient. Quelque temps après l'expérience, on a observé une réduction du nombre de porcs présentant des résidus, à l'échelle de la province.

Joignez-nous et vous arriverez à bons porcs.

Valmore Lacoste inc.
Ange-Gardien
(514) 293-3638
Pour informations : Jacques Rainville

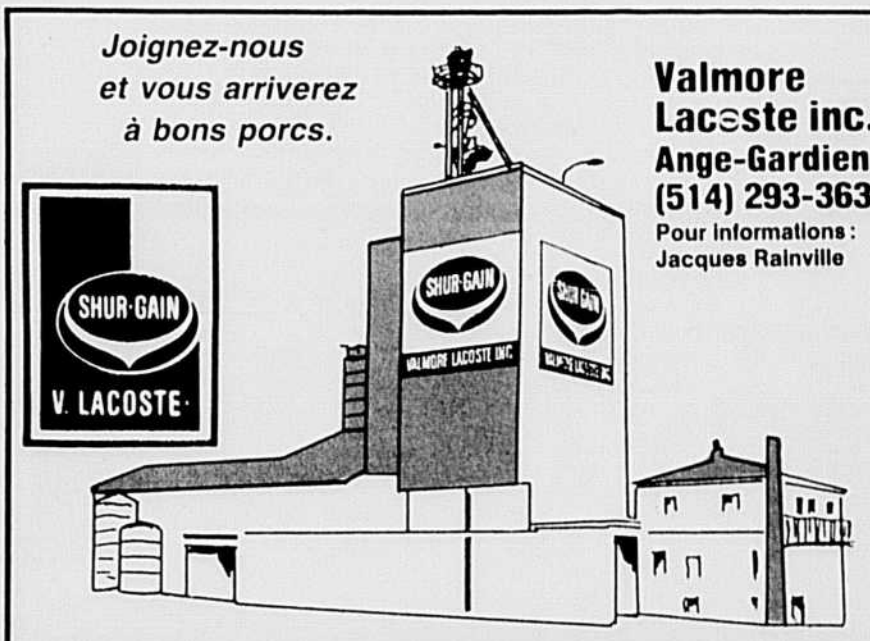

DOSATRON DISTRIBUTEUR À LIQUIDE

Mesure avec précision tout additif à l'eau
- VITAMINES
- MINÉRAUX
- MÉDICAMENTS
- PURIFIANTS
- CHLORINE
- PEROXYDE D'HYDROGÈNE

POUR LES ANIMAUX DE FERME . . . LE DISTRIBUTEUR À LIQUIDE #1

- **NOUVEAU CONDUIT DE DÉRIVATION !**

ÉLIMINE LES INSTALLATIONS COÛTEUSES

- Aucune électricité
- Aucun diaphragme à remplacer
- Sans la limite d'un contenant fermé

- Ajustable • Précis
- Auto-amorçant
- Auto-nettoyant
- Volumétrique
- 8 à 400 gallons à l'heure

Passoire en ligne/Équipement d'installation et Unités de grand volume disponibles sur demande.

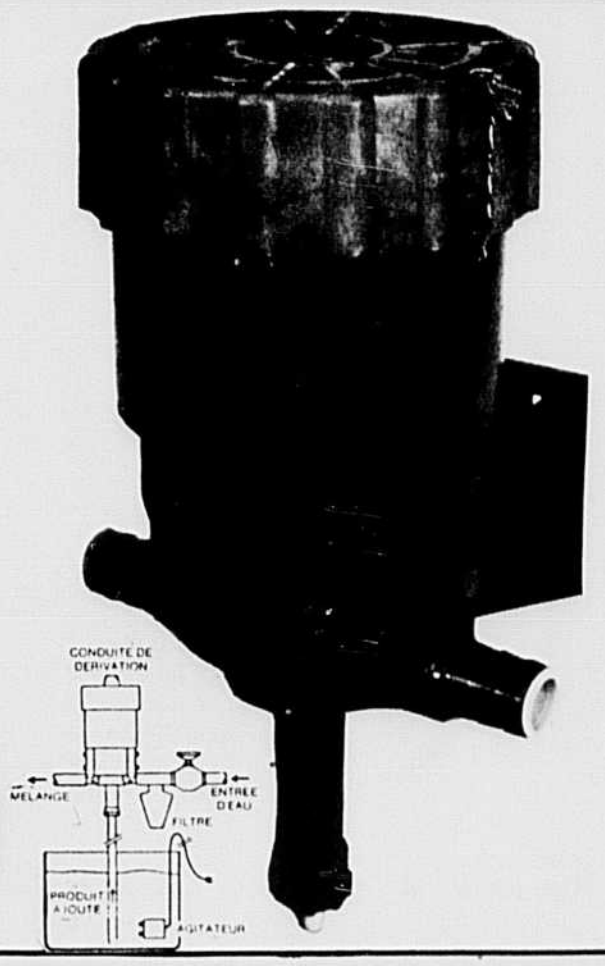

J. O. LÉVESQUE LIMITÉE

C.P. 1200, BEDFORD (QUÉBEC) J0J 1A0 — TÉL. (514) 248-3328
C.P. 479, ST-FÉLIX-DE-VALOIS (QUÉBEC) J0K 2M0 — TÉL. (514) 889-4644

La recherche à l'heure des restrictions budgétaires

Hélène Perreault
agent de recherche et de communication

La recherche comme outil de développement

Le rôle de la recherche est d'accroître les connaissances qui permettent la mise au point de nouvelles techniques afin de résoudre les problèmes d'un secteur et d'augmenter ainsi sa rentabilité.

La recherche est devenue un élément essentiel dans l'orientation et le développement des productions agricoles. Une nouvelle découverte peut changer radicalement le portrait de la rentabilité et par le fait même de la compétitivité d'une production.

Les intervenants et le financement

Au Québec, la recherche agricole est effectuée par les divers services des ministères provinciaux et fédéraux de l'agriculture dont particulièrement les centres de recherches, par les universités, par les laboratoires privés et par divers groupes de recherche.

Son financement est assumé par le gouvernement et par des organismes privés. L'apport financier du secteur privé détermine très souvent l'apport gouvernemental et est même, dans la majorité des cas, une condition à son implication. Les sujets de recherche sont déterminés par ceux qui la financent.

Dans le contexte actuel de contraintes budgétaires, le financement gouvernemental n'augmentera pas et les divers organismes de recherche devront solliciter de plus en plus le secteur privé dans leur financement. L'orientation des projets de recherche sera dans les mains de ceux qui s'impliqueront financièrement dans leur réalisation.

Les besoins de recherche en production porcine

Le secteur de la production porcine québécoise non seulement n'échappe pas à cette obligation de se tenir à la fine pointe des découvertes mais également à la nécessité de s'impliquer dans l'orientation de la recherche pour devancer ses compétiteurs. Si les budgets diminuent, il en est tout autrement des besoins en recherche porcine. La résolution des problèmes que soulèvent l'amélioration de la productivité de nos élevages, la gestion des lisiers, le développement des marchés est en partie liée aux recherches en nutrition, en génétique, en médecine vétérinaire, en génie, en économie pour ne nommer que quelques domaines.

Une première menace plane actuellement sur l'avancement de la recherche en production porcine. En effet, le GREMIP (Groupe de recherche sur les maladies infectueuses du porc) se retrouve dans la patronage d'un organisme privé officiellement reconnu qui lui assurait en contrepartie un financement de fonds publics de centaines de milliers de dollars annuellement. Une diminution des fonds consentis à cet organisme de recherche aura des impacts considérables pour la production porcine québécoise dont les pertes monétaires causées par les maladies s'élèvent à 80 $ millions par année.

L'implication des producteurs de porcs dans la recherche

L'importance de la recherche en production porcine est reconnue par les producteurs de porcs du Québec. À l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec en 1987, les délégués mandataient la Fédération de faire les pressions afin d'accentuer la recherche.

Le résultat des actions de la Fédération se résume à sa participation aux divers comités gouvernementaux d'orientation de la recherche. Cette représentation a un impact minime pour influencer les projets qui seront effectivement réalisés.

Par la pure représentation, la Fédération ne peut aucunement s'assurer que les projets qu'elle favorise soient acceptés. Dans les faits, à cause des ressources disponibles, on évalue qu'environ 30 % des demandes de recherche de la Fédération sont acceptées et que les gouvernements favorisent en priorité les projets qui reçoivent un financement du secteur privé.

En fait, seule l'implication financière donne un pouvoir réel dans la détermination des sujets de recherche.

Devant ce constat, les producteurs de porcs réunis en assemblée générale annuelle en 1988, mandataient la Fédération d'étudier les besoins et alternatives de financement de la recherche en production porcine, d'évaluer l'implication financière nécessaire des éleveurs de porcs québécois et de poursuivre la consultation de ses membres afin de soumettre si nécessaire, lors de la prochaine assemblée générale, une résolution en vue de permettre une contribution spéciale pour la recherche.

La consultation sur le sujet a eu lieu lors des assemblées annuelles des syndicats régionaux des producteurs de porcs qui se sont tenues en mars et avril. Les producteurs se sont prononcés sur la rétenue d'une contribution de 5 cents par porc pour se créer un fonds collectif qui servira à financer des recherches répondant à leurs besoins les plus urgents. La décision finale sur cette contribution aura lieu en juin lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

ATTENTION! IL FAIT CHAUD!

Danger de pertes d'animaux durant le transport

Le mois de mai est le début du beau temps. Pour éviter les pertes d'animaux dues à l'humidité et à la chaleur, il faut prendre certaines précautions dans les conditoins de transport durant les mois qui viennent.

On doit s'assurer :
1) de nourrir modérément les animaux qui seront transportés;
2) d'une ventilation adéquate dans les camions;
3) de mettre suffisamment de litière humide sur le plancher pour éviter les glissades (le sable est recommandé);
4) d'augmenter l'espace disponible par porc avec l'augmentation de la température.

Le nombre de porcs recommandé selon la température est indiqué dans le tableau suivant. Ce sont les normes appliquées en Ontario et au Québec avec les transports accrédités par l'encan. Pour déterminer le nombre de porcs à charger, on doit tenir compte de la température maximale annoncée pour la journée du transport.

Prenons un exemple. Si la température maximale annoncée pour la journée de transport est de 70°F et que vous avez une remorque ou un camion dont la surface de plancher est de 22 pieds par 8 pieds soit de 176 pieds carrés. Pour connaître le nombre de porcs qu'il est recommandé de mettre pour diminuer les risques de perte durant le transport, vous faites le calcul suivant: 176/4.1 = 43 porcs. Si la température monte à 80°F, le nombre de porcs à charger est de 40 (176/4.4).

H.P.

NOMBRE DE PORCS RECOMMANDÉ PAR CHARGEMENT SELON LA TEMPÉRATURE

	MOINS DE 60°F (16°C)	DE 60° À 74°F (16° à 23°C)	75° ET PLUS (24°C et plus)
GRANDEURS	**3,7 pi c/porc**	**4,1 pi c/porc**	**4,4 pi c/porc**
CAMIONS & REMORQUES			
22' × 3'	47	43	40
22' × 8'6"	50	46	42
24' × 8'	52	47	44
40' × 8'	86	78	73
42'6" × 8'6"	98	88	82
42'6" × 8'6" (34'plat.)	176	155	148
45' × 8'	97	88	82
45' × 8'6"	103	93	87
45' × 8'6" (38' plat.)	190	172	160
REMORQUES			
42'6" × 8' 3 étages	213	192	170
44' × 8' 3 étages	227	204	182
45' × 8' 3 étages	235	212	188
46' × 8' 3 étages	242	218	194
46' × 8'6" 2 étages	195	176	164
46' × 8'6" 3 étages	258	232	206
48' × 8'6" 3 étages	261	235	211
1/2 tonne étroit	8	7	6
1/2 tonne large	11	10	9
1 tonne 9' × 8'	19	18	16
12' × 8'	26	24	22
15' × 8'	32	29	47
17' × 8'	37	33	31
18' × 8'	39	35	33
20' × 8'	43	39	36

CONGRÈS

DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE PORCS DU QUÉBEC

Site d'exposition de St-Hyacinthe

Pavillon des Pionniers
31 mai et 1er juin 1989

Admission: 3,00 $

PROGRAMME

MERCREDI 31 MAI

8 h 30

Jugement porcs de race et femelles hybrides
section "Animaux"

9 h 30

Conférence ENGRAISSEMENT
section "Conférence"

- L'ambiance optimum
  La ventilation, un facteur clé !
  Réal Loiseau, d.t.a.
- Les produits microbiens viables:
  une voie de l'avenir en alimentation
  Michel Duval, agr.

  La génétique, une influence majeure sur les facteurs économiques en production porcine
  Charles Rodrigue, d.t.a.
- Encan électronique: le point
  Fédération des producteurs de porcs du Québec

11 h 00

Ouverture des stands

13 h 00

Casino

16 h 00

Présentation des finalistes du "Concours de la ferme porcine de l'année"
(Centre d'animation)

18 h 00

Fermeture des stands

19 h 00

Banquet du Congrès
LE LOUISIANE, 1800, Martineau ouest
ST-HYACINTHE (Québec), tél. (514) 796-2733
Sortie 130 Nord, Autoroute Jean Lesage (20)
Dévoilement des gagnants du "Concours de la ferme porcine de l'année"
Dévoilement des gagnants du Concours de carcasses, parrainé par la Fédération des producteurs de porcs du Québec
Remise des prix aux exposants par excellence

JEUDI 1er JUIN

9 h 30

Conférence MATERNITÉ
section "Conférence"

- Les moisissures et les mycotoxines
  Michel Vignola, agr.
- Votre coût de production
  Un outil à connaître et à maîtriser pour prendre de bonnes décisions
  Gérard Nadeau, d.t.a.
- Les produits microbiens viables:
  une voie de l'avenir en alimentation
  Michel Duval, agr.

11 h 00

Ouverture des stands

13 h 00

Jugement championnat inter-race porcs de race
section "Animaux"

Casino

16 h 00

Grande vente Élite de porcs reproducteurs, organisée par la Société des Éleveurs de porcs du Québec
section "Animaux"

17 h 00

Fermeture des stands

LE TATOUAGE DES PORCS

FAITES-LE BIEN ! FAITES-LE VOUS-MÊME !

OÙ VOUS PROCURER UN MARTEAU À TATOUER ET VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION ?

À la Fédération des producteurs de porcs du Québec, en téléphonant au 1-800-363-7672, extension 419, du lundi au vendredi de 13 h 00 à 16 h 30.

VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION N'EST PAS TRANSFÉRABLE À UN AUTRE PRODUCTEUR

Ayez soin d'aviser la Fédération des producteurs de porcs lors de transfert, vente, perte ou bris de votre marteau.

POUR BIEN TATOUER... IL FAUT

1) Un marteau à tatouer en bon état
— propre et libre d'encre séchée ou autre malpropreté
— la brosse ou le tampon du tatoueur toujours souple et flexible
— remplacer les aiguilles branlantes, brisées et raccourcies.

2) Remettre de l'encre entre chaque porc à tatouer
— assurez-vous que les caractères sont dans le bon sens et qu'ils sont tous bien imprimés.

3) Utiliser une encre spéciale à tatouer
— garder l'encre liquide.

OÙ TATOUER... SUR L'ÉPAULE DROITE

— Ne pas tatouer sur le dos... ça abîme la carcasse !

(H.P.)

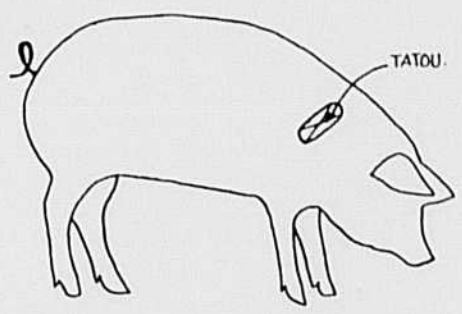

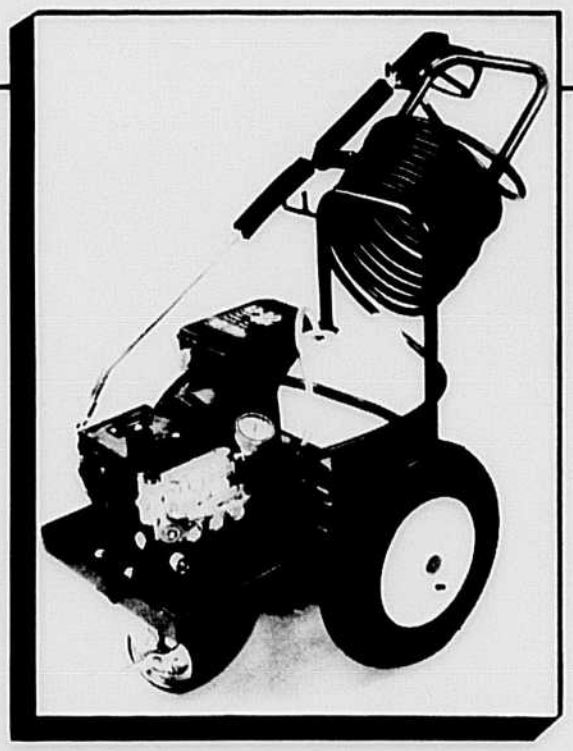

LAVEUSES M-S

- Vaste gamme à moteur électrique ou à essence de 1000 lbs à 5800 lbs/po².
- Pompe "Général" à entraînement direct.
- Injection du détergent ajustable (et calibré en option).
- Moteur électrique à arbre creux pour montage direct, sans joint.
- Simple et fiable par l'intégration complète d'un minimum de composantes.

LAVEUSE M-S CENTRALE
pour porcherie, usine, garage, etc.

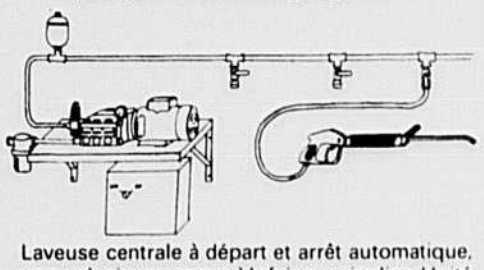

Laveuse centrale à départ et arrêt automatique, un ou plusieurs usages à la fois sur pipeline. Unité eau chaude disponible.

Fabriqué au Canada par:

PULVÉRISATEUR M-S INC.

4300 Vachon, R.R. #4, Drummondville (Québec)
Tél.: (819) 474-1910 — Fax: (819) 474-5317

Agrilog inc.

Présent au Congrès kiosques 106-107

L'informatique à la ferme

UN PRODUIT D'EXCELLENCE

LOGIPORC d'Agrilog inc.*

— pour la gestion technique et économique immédiate de votre élevage de porcs.
— pour la gestion génétique de votre élevage de pur-sang ou hybride.

LOGIPORC

— vous simplifie la vie, améliore la rentabilité de votre entreprise.

Pour comparer vos résultats,
LOGIPORC:
Gestion de groupe «GTG»
* marque déposée

Pour tout renseignement: **Agrilog Inc.**
a/s Danielle Pettigrew, agr.
4655, boul. Hamel
Québec (Québec)
G1P 2J7
Tél. (418) 877-2854
Fax: (418) 871-9625

EXPORTATIONS DE VIANDE DE PORC

Possibilité d'imposition d'un droit compensateur!

LA SOLUTION DÉFINITIVE

EGS ELECTRONIC GROUNDING SYSTEM

À VOS PROBLÈMES DE TENSION PARASITE

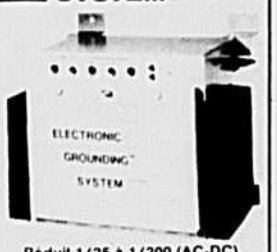

Réduit 1/25 à 1/200 (AC-DC)

Pour information contacter :

Robert Asselin Inc., Acton-Vale (Québec) - (514) 546-7194
Serge Boulet, St-François-Madawaska, N.-B. (506) 992-3650
Équipement Sag-Lac Inc., Chicoutimi-Nord (Québec) (418) 543-4755
A.C. Gélinas Inc., Amos, Abitibi (Québec) (819) 727-1055

Bienvenue au Congrès kiosque no 35

BENOIT BAILLARGEON Inc.

STE-HÉNÉDINE, BEAUCE-NORD (QUÉBEC) G0S 2R0 — (418) 935-3694

Hélène Perreault,
agent de recherche et de communication

État de la situation

Depuis 1985, un droit compensatoire est imposé aux porcs vivants canadiens exportés aux États-Unis.

Jusqu'à maintenant les importations de viande de porc en provenance du Canada ont échappé à l'imposition d'un droit compensateur malgré les contestations du «National Porc Producers Council». Ce dernier est revenu à la charge, au début de 1989, en s'appuyant sur une modification récente de la loi américaine sur le commerce.

La Commission internationale du commerce américain, contrairement aux autres années s'est prononcée en faveur d'un préjudice préliminaire causé à l'industrie porcine américaine par l'importation de viande de porc du Canada ayant bénéficié de subventions. Cette décision des commissaires ne fut pas unanime (3 pour, 2 contre et 1 abstention), ce qui laisse un certain espoir d'un renversement de cette décision lors de l'établissement final du préjudice.

Le cheminement du dossier

Pour déterminer le niveau du droit compensateur, une enquête est entreprise pour évaluer le niveau de subvention dont bénéficie la production porcine canadienne.

Cette enquête étudie les subventions reçues par les producteurs de porcs canadiens par l'entremise de 60 programmes fédéraux et provinciaux. Quatre programmes québécois sont touchés par cette évaluation; l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, le programme de rationalisation du secteur des viandes, le programme d'assistance au développement régional et celui d'amélioration de la productivité et consolidation des productions animales.

En ce qui concerne le Québec, la direction de l'économie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec est chargée de répondre aux questionnaires d'enquête.

Le début du prélèvement du droit (préliminaire) sur les exportations canadiennes est fixé au 14 juillet 1989.

Avant de déterminer en novembre 1989 le droit compensateur final à appliquer, le département du commerce des États-Unis tiendra des audiences publiques. C'est à cette étape que les représentants du Conseil canadien du porc et du Conseil canadien des viandes interviendront pour faire la preuve que l'imposition d'un droit compensateur n'est pas fondée.

Prenez vous-même les choses en main!

En administrant la solution IVOMEC* à vos truies en fin de gestation, vous protégez en même temps leurs porcelets contre les parasites qu'elles pourraient leur transmettre.

ivomec (ivermectin)*

La présence de parasites internes et externes chez les porcelets est souvent associée à une augmentation de la mortalité au moment de la naissance, de même qu'à un ralentissement du gain pondéral accompagné d'une diminution du rendement alimentaire, le tout se soldant par une réduction de profit par unité de production.(1)

En administrant la solution IVOMEC* à vos truies en gestation, vous pouvez en même temps conférer une protection efficace à leurs porcelets, en prévenant chez ceux-ci la transmission de nombreux parasites, y compris les nématodes et les mites de la gale.

Ce traitement préventif se révélera avantageux à la fois pour les porcelets et pour leurs mères, chez qui le fardeau parasitaire sera considérablement réduit au moment du prochain accouplement.

IVOMEC* est le seul produit à double action qui maîtrise de façon simultanée les principaux parasites internes et externes du porc au moyen d'une injection commode de faible volume.

Il est recommandé de traiter les truies de 7 à 14 jours avant la mise bas, de façon à réduire au minimum la transmission de l'infection parasitaire à leurs porcelets.

Prenez vous-même les choses en main!

Pour obtenir des renseignements supplémentaires relativement à la façon dont IVOMEC* peut protéger efficacement l'ensemble de votre troupeau, consultez votre vétérinaire.

*Marque déposée

(1)Renseignements offerts sur demande

IVMP-8-250-JA-F

MSD AGVET
Une division de Merck Frosst Canada Inc
C.P. 1005, Pointe-Claire – Dorval (Québec) H9R 4P8

Achetez directement du grossiste

LABORATOIRE G.M.F.

1-800-363-1339
(514) 774-3613
FAX (514) 796-4272

VOYEZ LES PRIX

- ☐ Infrarouge IR PAR 175 watts rouge **13,05**
- ☐ Infrarouge IR PAR 175 watts blanc **10,50**
- ☐ Infrarouge IR PAR 100 watts rouge **10,50**
- ☐ Ampoule 6 000 heures 25-40-60-100 watts **0,90 TX**
- ☐ Nouveau SL 18 **26,75 TX**

POUR MAI ET JUIN

PRIX EXCEPTIONEL EN PLUS

5% à 7%

Escompte additionnel de quantité

Livraison gratuite pour commande supérieure à 150 00 $

Prix disponible pour distributeur.
Demandez nos prix sur insecticides et raticides